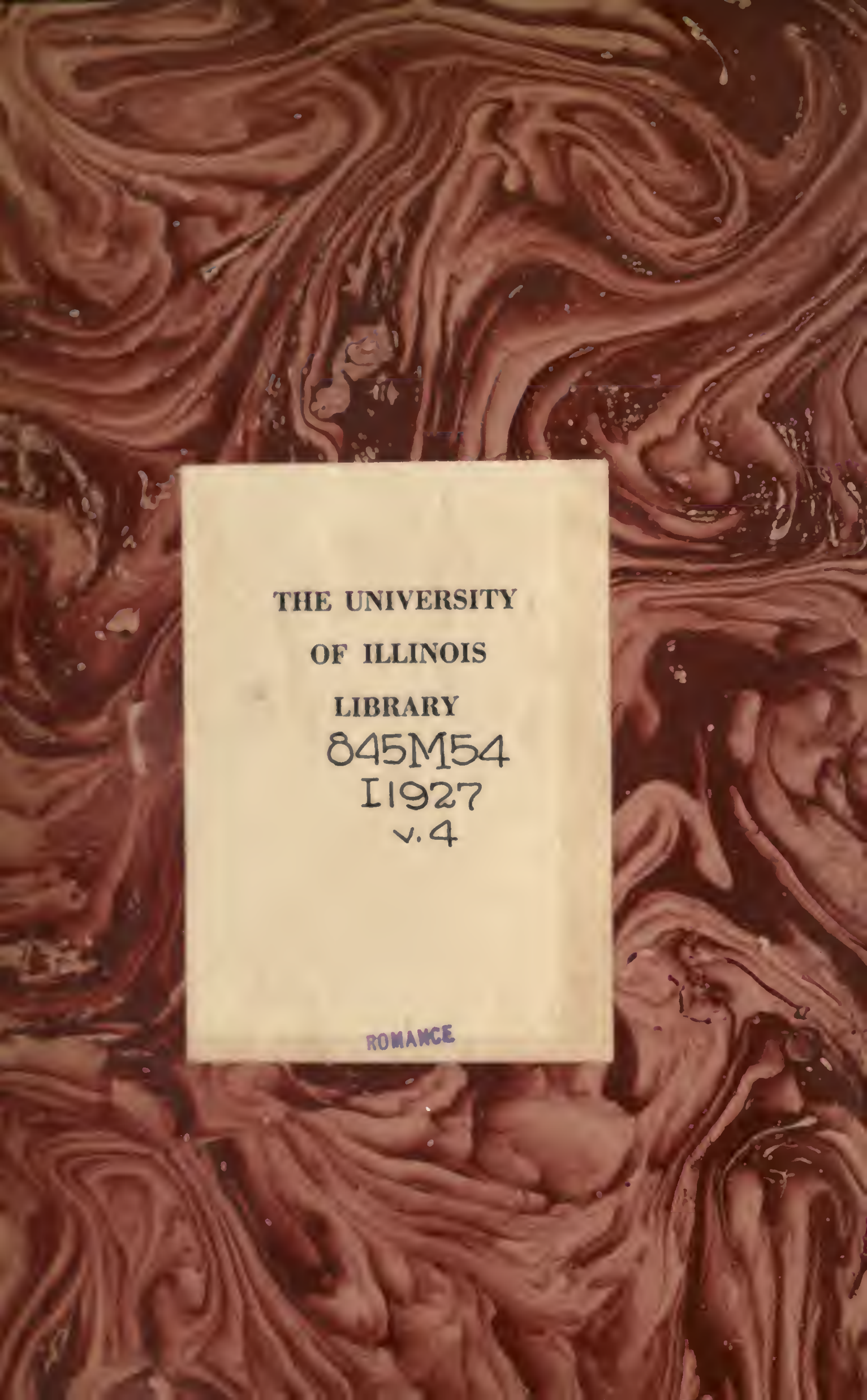
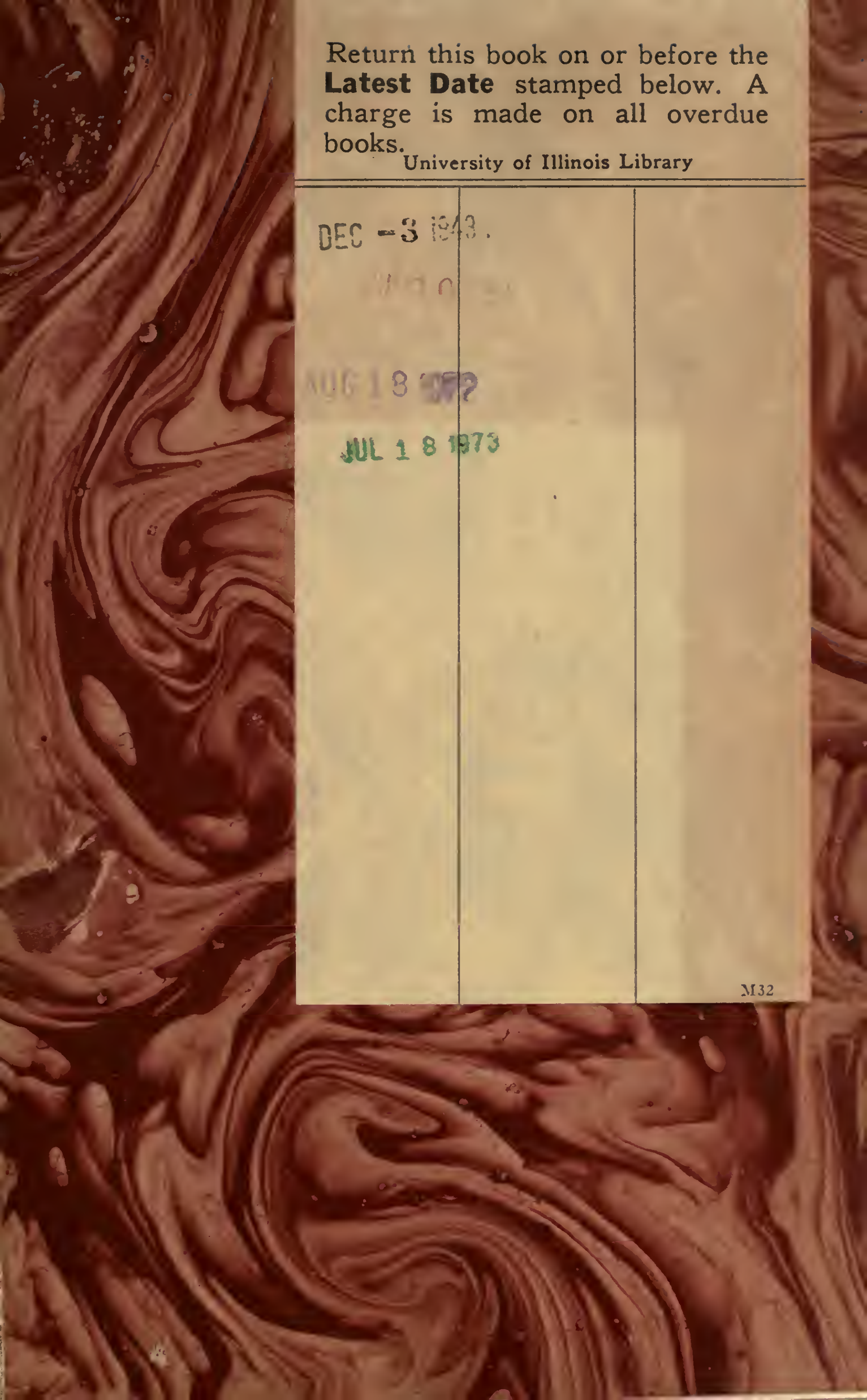



THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
845M54
I1927
v.4
ROMANCE



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

PROSPER MÉRIMÉE

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE PIERRE TRAHARD
ET ÉDOUARD CHAMPION

PORTRAITS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

TEXTE ÉTABLI ET ANNOTÉ

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

PIERRE JOURDA

Avec quatre fac-simile hors texte

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, Quai Malaquais, VIe
1928



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

PROSPER MÉRIMÉE

PORTRAITS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Il a été tiré de cet ouvrage :

Vingt-cinq exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 1 à 25.

Cent exemplaires sur papier d'Arches, numérotés de 26 à 125.

Onze cents exemplaires sur papier vélin pur fil des Papeteries Lafuma, de Voiron, numérotés de 126 à 1225.

№ 444 *



HENRI DE OUISE

PROSPER MÉRIMÉE

PORTRAITS
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

TEXTE ÉTABLI ET ANNOTÉ

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

PIERRE JOURDA

Avec quatre fac-simile hors texte



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, Quai Malaquais, VIe
1928

INTRODUCTION

L'œuvre de Mérimée réserve des surprises à ses lecteurs. Trop souvent on ne connaît d'elle que quelques titres, et l'on croit avoir tout dit en nommant *Carmen* ou *Colomba*. On se rappelle vaguement le rôle joué aux premières heures du romantisme par l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* et de la *Jacquerie*; on sait aussi que Mérimée fut un mystificateur, — tous les manuels de littérature le disent en citant la *Guzla*, et le public le répète à l'envi avec eux. Mais combien font allusion aux études historiques écrites par l'ami de Stendhal? Qui se rappelle aujourd'hui les introductions au *Fæneste* de d'Aubigné, aux œuvres de Brantôme rédigées par l'excellent érudit que fut Mérimée? Qui se doute que, non content d'écrire sa *Chronique du temps de Charles IX*, il s'était familiarisé, — de très près, — avec le XVI[e] siècle? Et qui sait que, fidèle après la mort à ses amitiés, Mérimée a rendu aux disparus qu'il avait aimés l'hommage pieux qu'ils méritaient?

Mérimée, — malgré les efforts de tant de diligents érudits, — est encore aussi peu connu que Stendhal. Combien de nos contemporains sont portés à ne voir en lui qu'un égoïste au cœur sec, fermé à tous les sentiments

de tendresse que nous aimons à retrouver chez un romancier? Les *Portraits* que nous publions, recueil factice d'un certain nombre de travaux secondaires, peuvent aider à mieux comprendre, à mieux aimer un homme à qui nous n'avons pas encore su rendre pleine justice.

***

Recueil factice, disons-nous; en effet, le volume que voici est composé de textes que Mérimée n'a jamais recueillis. Sans doute il parut en 1874, sous le titre de *Portraits historiques et littéraires*, une grande partie de ce que nous publions aujourd'hui. Mais les articles groupés par les soins des éditeurs Michel-Lévy frères ont été reproduits de façon très maladroite : les fautes y abondent, et les modifications au texte original. Le fameux *H. B.*, par exemple, a été entièrement remanié, pour ménager les susceptibilités d'un public qu'effrayaient encore certaines audaces, et les pages ainsi imprimées n'ont aucun rapport, même lointain, avec celles qui avaient paru sous le manteau en 1850. En d'autres endroits les éditeurs ont ajouté, supprimé des membres de phrase entiers, de sorte que les idées de Mérimée en deviennent parfois inintelligibles.

Nous n'avons pas respecté le texte ainsi imprimé. Nous n'avons pas davantage respecté le choix que l'éditeur fit, en 1874, parmi les articles publiés par l'auteur de *Colomba*, articles que Mérimée n'avait pas réunis lui-même en volume. Aucun des travaux que nous publions, cependant, n'est inédit : toutes les pages qu'on va lire, — sauf trois courts articles qui parurent dans le *Figaro* du 10 novembre 1870, — furent publiées du vivant de

Mérimée. Elles concernent de grandes figures historiques, des écrivains dont l'œuvre avait excité la curiosité de Mérimée, ou certains de ses amis. Aux articles parus en 1874 dans les *Portraits*, nous avons joint, pour les compléter et donner ainsi une idée précise de ce que fut l'œuvre de Mérimée critique littéraire, diverses études qui n'ont jusqu'ici jamais été réunies en volume. Nous avons, par ailleurs, écarté certaines notices réimprimées en 1874, — celles sur Cervantes, Ellice, Tourgueneff et Pouchkine, — qui trouveront logiquement leur place dans d'autres volumes de cette collection[1]. Ces additions, ces suppressions nous indiquaient le plan à suivre.

Nous avons ajouté aux études sur Henri de Guise, Brantôme et Froissart l'*Introduction* écrite par Mérimée pour son édition des *Aventures du baron de Fæneste*. Ces quatre articles constituent la première partie de ce volume : les *Portraits historiques*. Aux pages consacrées, en diverses circonstances, à Jacquemont, Nodier, Ampère, Leclercq, de Valon, du Sommerard, Lenormant, nous joignons trois articles parus dans le *Figaro* peu après la mort de Mérimée : *Les Gentilshommes de lettres*, *A. Marrast* et *Page d'album*. Enfin, tout en reproduisant les souvenirs écrits par Mérimée pour la première édition de la *Correspondance inédite* de Stendhal, nous avons substitué à ce qui restait, dans les *Portraits* de 1874, du texte primitif de *H. B.*, le texte même de cet ouvrage. Nous groupons ces pages, dont la plupart concernent des amis de Mérimée, sous le titre de *Portraits littéraires*.

En écartant les articles relatifs à des auteurs étrangers,

1. Un volume contiendra les études anglaises, un second les études espagnoles et plusieurs autres les études russes.

en ajontant à ce que nous conservions des travaux réédités en 1874 certaines pages oubliées, nous donnons, croyons-nous, à ce livre, une réelle unité. Nous respectons dans chacune des sections de ce livre l'ordre chronologique. Voici, du reste, l'indication des dates où parurent chacun de ces fragments :

I

Portraits historiques.

Henri de Guise. Janvier 1835.

Agrippa d'Aubigné. Juillet 1855.

Froissart. 21 septembre 1856.

Brantôme. Septembre 1858.

II

Portraits littéraires.

Victor Jacquemont, Lettre au directeur de la *Revue de Paris*. Mai 1833.

—, Introduction à la *Correspondance inédite*. 20 octobre 1867.

Charles Nodier. 6 février 1845.

Les Gentilshommes de lettres. Écrit en 1846 (paru le 10 novembre 1870)[1].

Jean-Jacques Ampère. 18 mai 1848.

Stendhal, *H. B.* Septembre-octobre 1850.

—, *Notes et souvenirs*. Mars 1855.

Théodore Leclercq. 1er mars 1851.

Alexis de Valon. 1er septembre 1851.

1. Article paru après la mort de Mérimée.

Armand Marrast. 13 mars 1852 (paru le 10 novembre 1870)[1].

Page d'album. 1853 (paru le 10 novembre 1870)[2].

Alexandre du Sommerard. Août 1855.

Charles Lenormant. 1er janvier 1860[3] (daté de décembre 1859).

Nous ne suivons donc en rien les *Portraits* publiés en 1874. Nous offrons au public un choix très différent, plus logique, mieux ordonné et plus complet que celui qui a paru chez Michel Lévy. Les changements que nous nous sommes permis d'opérer ne nous paraissent présenter aucun inconvénient. La publication faite en 1874 a été exécutée par le propriétaire des œuvres de Mérimée, sans que rien puisse expliquer ou justifier les raisons de son choix ni les modifications ou les altérations fâcheuses trop souvent apportées au texte. Les *Portraits*, tels qu'ils parurent alors, constituaient un groupement absolument irrationnel. Nous avons, sans hésiter, tenté de procéder autrement. Nous voudrions avoir réussi.

*
* *

Les *Portraits historiques* sont le complément naturel des essais tentés par Mérimée pour transporter, en bon romantique, l'histoire dans le roman et sur la scène. On sait le goût très vif qui, dès ses débuts littéraires, aux premières heures du romantisme, l'avait poussé vers l'étude du passé. Il avait essayé de faire revivre telles

1. Article paru après la mort de Mérimée.

2. *Idem.*

3. On trouvera aux appendices des indications bibliographiques plus complètes sur chacun de ces articles.

périodes particulièrement ardentes de notre histoire autrement qu'en des œuvres érudites, savantes, mais ennuyeuses. C'est de cet intérêt passionné, plus sincère, plus spontané chez lui que chez plusieurs de ses contemporains, que sont nées la *Jacquerie* et la *Chronique du temps de Charles IX*. Faut-il s'étonner dès lors de voir Mérimée publier, dans le *Plutarque français*, un *Henri de Guise* un peu sec peut-être, mais d'une absolue probité? Les pages colorées où il avait essayé de peindre la révolte des Jacques, la restauration, poursuivie avec la piété la plus ardente, de tant de ruines médiévales le désignèrent plus que tout autre pour représenter l'Académie française et prononcer l'éloge du grand chroniqueur aux fêtes qui accompagnèrent, le 21 septembre 1856, l'inauguration, à Valenciennes, d'un buste de Froissart. Les deux pièces essentielles de cette première partie des *Portraits* sont le *d'Aubigné* et le *Brantôme* parus en tête des éditions du *Fæneste* et des œuvres de Brantôme que donna, en 1855 et en 1858, la Bibliothèque elzévirienne.

Mérimée avait lu à peu près tous les mémoires du XVIe siècle que l'on connaissait alors. Les collections publiées par Buchon et surtout par Petitot et Monmerqué avaient fourni une ample pâture à sa curiosité : Vieilleville, Montluc, La Noue, Tavannes, d'Aubigné, Ambroise Paré, L'Estoile, soldats, diplomates, érudits, simples chroniqueurs, tout lui était bon. Il s'était adressé à ces témoins des temps héroïques qu'il voulait peindre, puisant impartialement parmi les catholiques et les protestants, trouvant chez eux les détails qui enrichissaient sa *Chronique*, les couleurs dont il faisait sa palette. La substance de *Fæneste*, a-t-on pu dire, est passée tout en-

tière dans les deux cents premières pages de son roman[1], et les noms de tous ces auteurs de mémoires reviennent sans cesse dans l'énumération des sources où il a puisé la « couleur locale » de son récit. Mais, à fréquenter ainsi les acteurs des guerres de religion, il se prit vite pour eux d'une curiosité plus désintéressée : il vit moins en eux des héros de roman que des hommes et, curieusement, il analysa leurs sentiments. Peut-être a-t-il mal compris le XVIe siècle, peut-être ne l'a-t-il vu que par ses petits côtés[2]? Il n'en est pas moins vrai que, toute sa vie, il relira l'œuvre pleine de suc qui lui avait fourni la documentation d'un de ses premiers romans. En poursuivant sa carrière de conteur et d'homme du monde, il se vouera aussi à d'humbles, mais utiles besognes. Passionné pour l'art gothique, il sauvera plus d'une vieille église, en même temps que, curieux du XVIe siècle, il fera connaître à ses contemporains tel livre qui lui paraîtra révélateur des états d'âme du passé. Il n'a, sans doute, jamais cessé de lire les vieux mémorialistes. En 1854, il songe à éditer les *Aventures du baron de Fæneste* : « Il y a depuis quelque temps comme un concours ouvert sur d'Aubigné », écrivait, le 17 juillet 1854, Sainte-Beuve qui citait les travaux récents du duc de Noailles, de Géruzez, de Sayous, de Feugère, de L. Lalanne, et il ajoutait : « J'allais oublier qu'un des hommes les plus compétents en matière de langue, comme en toute fine et curieuse érudition, M. Mérimée, prépare une édition du *Baron de Fæneste*, ce pamphlet spirituel et souvent énigmatique[3]. »

1. P. Trahard, *la Jeunesse de P. Mérimée*, t. II, p. 33.
2. *Ibid.*, p. 29 et 35.
3. *Causeries du lundi*, t. X, p. 313.

De fait, Mérimée avait été présenté, par Taschereau, au libraire P. Jannet, qui commençait à publier sa Bibliothèque elzévirienne. Jannet, tout de suite, l'enrôla parmi ses collaborateurs, et Mérimée accepta de publier et d'annoter le pamphlet virulent[1] d'Agrippa d'Aubigné. Sans attendre, il se documente[2], cherche à grossir ses dossiers. De M. de Brémond d'Ars, qui avait songé lui-même à rééditer le *Fæneste*, il reçoit des notes : *Elles sont un peu légères*, écrit-il à Jannet[3], *mais il y en a quelques-unes... qui vaudront la peine d'être ajoutées.* Sa cuisinière éclaire pour lui les difficultés dialectales du texte[4]. Il fait le siège du colonel Tronchin, un huguenot rigide qui se refuse à lui communiquer certains documents. Mérimée espérait trouver dans ses archives un

1. Par la suite, il songea peut-être à rééditer son *Histoire universelle*. Cf. L. Audiat, *Prosper Mérimée et son édition de « Faeneste »*. La Rochelle. 1893, in-8°, p. 8-9.

2. Le 7 octobre 1854, de Berlin, Mérimée écrivait à M. de Brémond d'Ars : *Je travaille depuis quelques mois, fort lentement, à une édition du baron de Faeneste... Les renseignements que vous avez la bonté de m'offrir me seront très précieux... Je vous demanderai la permission de vous consulter sur quelques points qu'à cette distance de mes bouquins il m'est impossible de préciser.* Il se plaint de la difficulté qu'il éprouve à identifier nombre de personnages cités dans le dialogue. M. de Brémond d'Ars lui indique un certain nombre d'ouvrages à consulter. Cf. L. Audiat, *loc. cit.*, p. 10, et une lettre du 29 novembre 1854 (*Ibid.*, p. 11-12) où Mérimée discute certaines suggestions de son correspondant.

3. M. Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*. Paris, Charavay, 1879, p. 84.

4. A M. de Brémond d'Ars, 7 octobre 1854 (L. Audiat, *loc. cit.*, p. 10) : *J'ai eu quelque peine à traduire le poitevin... Cependant une vieille cuisinière de Niort m'a donné des leçons fort utiles*, et 29 novembre 1854 (*Ibid.*, p. 12) : *Je vous remercie de la traduction du patois saintongeois. J'ai rétabli et traduit tous les passages où il s'en trouve à l'aide d'une cuisinière huguenote de Niort, qui est une puriste.*

cinquième livre de *Fæneste*, peut-être même le manuscrit original des quatre premiers, de la main même de d'Aubigné. Il demande à Jannet de le presser; dites-lui, écrit-il, *que je suis réformé, et très réformé, que je ne fais des notes à d'Aubigné qu'en vue de faire de la peine à la bête de l'Apocalypse*[1]. Le 8 novembre 1854, il s'effraie des masses de notes déjà réunies : *Mes commentaires sur Fæneste vont augmentant d'une façon surprenante... Je n'ai pas encore achevé la quatrième partie qui est la plus difficile. Je crains même qu'elle ne soit impossible*[2]. Avec le soin méticuleux qu'il met en toute chose, il se préoccupe, l'impression commencée, des moindres détails typographiques, il critique la *mauvaise forme* des italiques employées par Jannet, se demande comment il orthographiera le pluriel des mots en *ent*, s'il mettra ou non un *t*, communique ses moindres scrupules, — et ils sont nombreux ! — à son éditeur, songe même à tirer une *demi-douzaine de cartons* pour rendre son livre plus rare et le faire rechercher des amateurs[3].

Le volume paru, Jannet en fut si content que, tout de suite, il chargea Mérimée d'éditer les œuvres complètes de Brantôme. Dès le mois de décembre 1855, il avait mis le romancier en rapports avec un chartiste, L. Lacour, chargé par lui du soin matériel de l'édition. Le 10, Mé-

1. M. Tourneux, *loc. cit.*, p. 84, et lettre à M. de Brémond d'Ars, du 29 novembre (L. Audiat, *loc. cit.*, p. 12) : *Il ne serait pas impossible que dans ces manuscrits se trouvât un 5e livre de Faeneste. S'il y avait un manuscrit des quatre premiers de la main de l'auteur, ce serait déjà une belle trouvaille.*

2. M. Tourneux, *loc. cit.*, p. 85; L. Audiat, *loc. cit.*, p. 12 : *Je suis en ce moment occupé d'annoter le quatrième livre, qui est le plus difficile.*

3. M. Tourneux, *loc. cit.*, p. 85-90.

rimée devait déjeuner avec le libraire et son futur collaborateur pour fixer avec celui-ci, devant P. Jannet, les directives qu'ils suivraient dans leur travail[1]. Et il se mit sans plus tarder à la tâche. Durant trois ans il la poursuivra sans relâche, avec un intérêt si grand qu'il met ses amis, — des femmes pourtant, — au courant de ses recherches. Le 29 octobre 1856, il confie à Mme de la Rochejacquelein : *Le soir, je fais un commentaire sur Brantôme*[2]. Cependant, il ne dut guère commencer à écrire sa préface avant la fin de 1857 ; s'il faut en croire une lettre du 8 septembre à Jenny Dacquin, le courage lui manquait pour le faire[3]. La tâche entreprise, pourtant, il engageait, à propos de cette notice, une discussion avec Mme de la Rochejacquelein, curieux qu'il était de connaître son opinion sur certains points : *Vous, Madame, qui avez le culte des vieux souvenirs*, écrit-il le 21 novembre 1857, *trouvez-moi des arguments pour prouver que notre temps ne vaut pas le XVIe siècle. Je fais une préface à mon édition de Brantôme, et de loin, à vue de nez, la thèse me souriait. Maintenant que je suis dans la discussion, je trouve que je me suis un peu beaucoup avancé. Ce n'est pas que je n'aie le plus grand mépris pour mon époque, mais le XVIe siècle était un vilain siècle, il faut en convenir. Je me demande si l'on avait autant de courage*

1. M. Tourneux, p. 91-92.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1896, p. 18.

3. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 2 : *J'ai... une vie de Brantôme à faire, où j'ai une grande quantité de choses téméraires à dire. Je m'amuse à en retourner les phrases dans ma tête ; mais le courage me manque lorsqu'il s'agit de quitter mon fauteuil pour aller les écrire.*

autrefois qu'à présent[1]. Cette idée le tourmentait. On dut lui envoyer les arguments qu'il avait sollicités. Il ne les accepta pas : *Je trouve*, répondait-il, *que vous voyez le XVI*e *siècle trop en beau.* Il le compare au XIXe, juge *qu'un assassinat n'était pas un crime aussi odieux du XVI*e *siècle qu'il l'est aujourd'hui*, et conclut, le 20 janvier 1858 : *Quoi qu'il en soit, Madame, ma préface est faite*[2]. Il pense alors communiquer ces pages à sa correspondante, dont il savait le goût bon et le jugement sûr. *Vous ai-je dit, Madame, que j'avais fait à Cannes une préface pour Brantôme? Si je ne craignais de vous ennuyer, peut-être de vous scandaliser... je vous prierais d'en lire deux pages sur le monde du XVI*e *siècle. Je n'ai pas fait de comparaison entre ce monde et le nôtre, je me suis borné à expliquer pourquoi on était alors si méchant*[3]. Il était revenu, on le voit, de l'indifférence ironique qu'il avait mise à peindre les exploits du capitaine Diétrich ou des massacreurs de la Saint-Barthélemy. Il ne mit pas son projet à exécution. La préface partit pour Paris sans être lue par Mme de la Rochejacquelein, et, la chose faite, Mérimée regretta un peu sa précipitation[4].

Il semble cependant qu'à la longue il se fatigua un peu du travail qu'il avait entrepris. Il s'agissait évidemment d'une tâche plus pénible et plus longue qu'il ne l'avait cru d'abord. Le *Fæneste* était peu de chose auprès du monceau d'écrits laissés par Brantôme et qu'il fallait

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 261.
2. *Ibid.*, p. 262-263.
3. *Ibid.*, p. 266.
4. *Ibid.*, p. 268. Le 10 septembre 1859 il parlera encore de Brantôme à son amie.

mettre en ordre et commenter. L'introduction écrite, il devait encore surveiller l'édition même des œuvres : la santé de Mérimée ne lui permettait pas de le faire. Il lui fallait, chaque année, séjourner dans le Midi, loin de Paris et des bibliothèques. Jannet, par ailleurs, se heurtait à des difficultés imprévues, et L. Lacour ne pouvait s'occuper du travail à paraître autant que l'aurait souhaité Mérimée. Aussi, sa préface achevée, celui-ci s'en remit-il à la fortune de l'avenir de son Brantôme. Il avait, en octobre 1858, rédigé les trois quarts environ du commentaire qu'il pensait écrire. Il s'arrêta là. *Il faudrait revoir les textes*, confiait-il le 15 au baron J. Pichon, *examiner les manuscrits*, et il reconnaissait *n'avoir ni patience ni yeux pour ce faire*[1]. Il s'en remit à L. Lacour du soin de ces vérifications, à Jannet du souci de revoir les épreuves, et se désintéressa de l'édition entreprise. De fait, elle fut interrompue au troisième volume, paru en 1859, et ne fut reprise qu'après la mort de Mérimée. Il se consola *très facilement* de ce contretemps. A vrai dire avait-il lieu de se fâcher? Son introduction, — et c'était l'essentiel, — était imprimée. Il se souciait assez peu de ses notes. *Elles vous offriront*, écrivit-il à Jannet le 6 février 1860, — peut-être en apprenant l'arrêt de l'impression, — *d'excellentes allumettes si elles sont roulées « secun-*

1. 15 octobre et 1er novembre 1858, lettres citées par G. Vicaire, *Manuel...*, t. V, fol. 748. Le manuscrit de l'introduction est resté entre les mains de L. Lacour (cf. M. Tourneux, *loc. cit.*, p. 92-93). Une note parue p. 5 du t. IV et rédigée par l'éditeur proteste contre le soupçon lancé contre lui de spéculer sur le nom de Mérimée. Celui-ci, dit-il, a rédigé « la plus grande partie des notes ». Il annonce même un travail posthume qui n'a pas, croyons-nous, vu le jour.

dum artem[1] ». Disait-il vrai ? ou dissimulait-il ainsi sous les apparences d'un badinage sceptique l'ennui de voir son travail inutilisé? Les deux hypothèses sont plausibles.

Il faut, en tout cas, rendre justice à sa probité. La sécheresse un peu grêle de ces articles surprendra, et nous aimerions y trouver un Guise, un Brantôme plus hauts en couleur, semblables aux héros de la *Chronique*; mais nous n'avons plus affaire au conteur. Il reste que ces pages sont puisées aux sources, claires, précises et justes. Mérimée, par tempérament autant que par méthode, sait douter où il convient. Il utilise les textes mêmes qu'il annote : l'œuvre entière de Brantôme, par exemple, est résumée par lui dans son étude, et, s'il se trompe, c'est moins à lui qu'on doit s'en prendre qu'à Brantôme, souvent sujet à caution, et qu'il pouvait mal critiquer, faute des documents mis au jour depuis une cinquantaine d'années. Ce sont là de fort honorables travaux, alertes et pleins de vie, malgré leur apparente froideur.

On y saisira sur le vif le goût, mêlé de réserves, de Mérimée pour ce siècle qu'il avait si bien fait revivre dans sa *Chronique du temps de Charles IX*. Les remarques abondent, dans ces deux articles, où se révèle un Mérimée observateur attentif et perspicace des mœurs énergiques qui dressaient les uns contre les autres les Français de tout âge et de tout rang. On le sent curieux de l'ambition et de la violence du Balafré, ou prêt à prendre sa part des aventures que notait sur ses tablettes, une fois reclus en son abbaye de Brantôme, après avoir couru de Malte

1. M. Tourneux, *loc. cit.*, p. 94.

au Peñon de Velez, de Rome à Brouage ou à la Rochelle, le peintre indiscret des *Dames galantes*. En 1830, Mérimée n'eût, sans doute, pas hésité ; en 1858 il aurait, peut-être, un peu réfléchi : ses lettres à Mme de la Rochejacquelein le laissent croire. Ces études, autant que la préface du *Fæneste*, nous montrent un Mérimée aussi féru qu'il l'était en 1829 des contemporains de Diane de Turgis ou de frère Lubin, mais plus maître de ses observations et de sa réflexion, moins porté à obéir aux courants de la mode, plus capable de définir justement les qualités et les défauts d'un siècle dont il n'avait d'abord admiré, sincèrement, mais trop spontanément, que l'ardente énergie et les mœurs violentes. On goûtera l'exactitude de ces biographies, la netteté du récit, la sûreté des aperçus psychologiques qui les accompagnent.

On peut, en songeant à ces qualités, pardonner à l'étude sur Froissart de trop obéir aux règles de l'éloquence académique et d'être froide, compassée, rédigée, on le devine, avec ennui par un homme plus ami des soirées de Compiègne que des solennités provinciales ; les louanges qu'y adressait à l'Empereur l'ami de Mme de Montijo ne pouvaient réchauffer cette harangue.

*
* *

Mais, si intéressants que soient les *Portraits historiques*, ils piquent moins notre curiosité que les *Portraits littéraires*. Sans doute, il est une ou deux de ces notices que Mérimée écrivit au courant de la plume, pour répondre aux prières d'amis désireux de voir louer par l'un des meilleurs romanciers du temps des morts qui leur étaient chers. Ce sont là, on le sent, de véritables *pensums* qui

durent être rédigés sans flamme, sans conviction. Mais, à côté de ces pages banales, on en lit qui sont parmi les plus personnelles qu'ait jamais écrites l'auteur de *Colomba*. Sous la froideur apparente de la forme, on sent percer l'émoi de l'ami qui pleure, — et ne veut pas l'avouer, — un ami disparu.

Les deux notices sur Jacquemont datent, l'une de mai 1833, l'autre de 1867; elles parurent dans la *Revue de Paris* et en tête de la *Correspondance inédite* du jeune explorateur. La première de ces études ouvre la série des articles que Mérimée devait consacrer à ses amis, Beyle, du Sommerard, de Valon, Lenormant, auxquels on peut joindre le discours adressé à J.-J. Ampère le jour de sa réception à l'Académie française. Ce sont là des souvenirs de Mérimée, des souvenirs qui remontent pour la plupart à 1820.

M. Trahard a conté ce que fut la jeunesse de ce groupe d'hommes de talent, dont quelques-uns furent des hommes supérieurs. Il a dit comment ils se formèrent les uns les autres en des discussions ardentes, où naissait peu à peu la doctrine que leurs livres allaient illustrer. Dès 1820, — certains même se connaissaient déjà auparavant, — Mérimée, Ampère, Albert Stapfer, Alexis et Adrien de Jussieu, Sautelet, Jacquemont forment un petit groupe auquel, bientôt, se joindra Stendhal. Et ce sont, durant des années, de continuelles réunions dans les bureaux du *Globe*, chez Stapfer, chez Viollet-le-Duc, ou, dans la même maison, « dans son donjon du cinquième »[1], chez Delécluze. Ici et là on retrouve ce qu'on a pu appeler le « cénacle de Stendhal », cénacle imprégné de

1. É. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, p. 158.

l'esprit encyclopédique et idéologiste issu du XVIIIe siècle et hostile au lyrisme[1]. Il y a là de tout jeunes gens, Mérimée, Ampère, Jacquemont, par exemple, et des hommes d'une génération antérieure : Delécluze et Théodore Leclercq, sans parler de Stendhal qui prône, avec des « sophismes »[2], les théories romantiques encore si discutées. Réunions de célibataires chez Delécluze, auxquelles se joignent Rémusat, Loewe-Weimar, le traducteur d'Hoffmann, Duvergier de Hauranne, Vitet, Mignet; les femmes en sont exclues. (On les retrouve, dans la maison même, chez Viollet-le-Duc.) Assis sur des canapés rouges, hommes du monde et gens de lettres entendirent là Mérimée, de sa voix brève, lire son *Cromwell* ou la *Jacquerie*, Vitet dérouler les scènes de la *Ligue*, Ampère expliquer Byron avec feu, ou Stendhal, « comme un hussard »[3], expliquer ce que devait être le drame romantique, se lancer à corps perdu dans une violente diatribe contre l'emploi, au théâtre, de l'alexandrin, ce « cache-sottises », ce « reste de barbarie », développer avec esprit, avant de l'écrire, son *Racine et Shakespeare*, et diriger contre le respectable M. Auger, porte-parole de l'Académie, contre les auteurs à la mode, Luce de Lancival, de Jouy, Arnault, les plaisanteries les plus acérées. Ces fusées que lançait l'auteur de la *Vie de Rossini* éblouissaient un peu; ses idées paraissaient à ceux qui,

1. Trahard, *loc. cit.*, t. I, p. 94-96.
2. Delécluze, *loc. cit.*, p. 157.
3. Cf. Trahard, *loc. cit.*, t. II, p. 4-6 et p. 244. Cf. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*. Édition de Rotterdam tirée à 25 exemplaires. On vient d'en faire une réédition qui n'ajoute rien à la connaissance du texte.

dans le cénacle, tenaient encore modérément pour le classicisme, d'étranges paradoxes. Mais c'étaient des heures exquises d'où ces jeunes gens sortaient grisés, prêts à toutes les audaces, résolus à défendre contre les *perruques* Shakespeare, Ossian, Walter Scott et Byron.

En sortant de chez Delécluze, les plus jeunes de la compagnie s'en allaient dépenser leur ardeur autrement qu'en paroles. On retrouvait Musset, Delacroix, Viel-Castel, et c'étaient les dîners de la Rotonde où de Mareste et le docteur Koreff rivalisaient de folie avec Stendhal qui, bon prince, abandonnait à Mérimée sa maîtresse, Mme Azur, dont il était las[1].

Des amitiés solides se nouèrent là, — que la mort seule put interrompre. C'est chez Delécluze surtout que Mérimée subit les deux influences qui orientèrent définitivement sa carrière intellectuelle, celle de Stendhal et, plus encore, celle de Jacquemont[2]. De Stendhal il tient « son dilettantisme, son irréligion, son matérialisme »; à Jacquemont il devra de garder au fond de son cœur, sous l'apparence de l'impassibilité absolue, une flamme secrète, mais vivace. « C'est à ce dernier qu'il doit le plus[3] ».

C'est Jacquemont qui, des amis de Mérimée, mourut le premier.

Amoureux de Mme Pasta, la cantatrice qu'admirait tant Stendhal, et amoureux sans espoir, il avait quitté Paris en juillet 1828, chargé par le Muséum d'une mission scientifique aux Indes. Mérimée admira son courage à

1. Cf. Trahard, *loc. cit.*, t. II, p. 4-6 et p. 244.
2. *Ibid.*, t. I, p. 93, 97 et suiv.
3. *Ibid.*, t. I, p. 107 et 102.

l'heure où il partait, pour de longs mois, sans avoir « le cœur gros ni l'œil humide[1] ». Il lui avait donné, en témoignage d'amitié, un *Tristram Shandy*[2]. Des mois passèrent. De Paris, Mérimée suivait par la pensée le lent et dangereux voyage de l'explorateur. Trois fois Jacquemont, des Indes, lui fit tenir de ses nouvelles[3]. Puis ce fut le silence, — et les angoisses qu'il pouvait provoquer. Mérimée communiqua ses craintes à Sutton Sharpe : le 30 avril 1833[4], il lui fit part de son inquiétude. Peu après il apprit la mort, ancienne déjà, de son meilleur ami[5]. Il écrivit aussitôt, sous la forme d'une lettre au directeur de la *Revue de Paris*, le docteur Véron, sa première notice sur Jacquemont, un des tout premiers hommages rendus à la mémoire du jeune savant dont rien n'avait entamé l'énergie.

Cet adieu paraîtra étrangement calme au lecteur. Mérimée, se souvenant de l'énergie dont avait fait preuve Jacquemont à l'heure du départ, a-t-il voulu ne pas offenser sa mémoire par de bruyants regrets? A-t-il eu le souci de ne rien laisser percer du deuil que, sans doute, il éprouvait lui-même? On ne sait ; mais il est certain que

1. Trahard, *loc. cit.*, t. II, p. 7, note 1.

2. Cf. une lettre de Jacquemont à Sutton Sharpe (*Revue d'histoire littéraire*, 1907, p. 703), lettre datée du 6 octobre 1828. Les relations entre les deux amis étaient des plus affectueuses. Mme Mérimée avait fait de l'ami de son fils le portrait que nous reproduisons dans le présent volume; cf. Mérimée à Sutton Sharpe, le 8 mars 1834.

3. 28 novembre 1831, 15 décembre 1831, 16 juillet 1832.

4. Cf. aussi sa lettre à S. Sharpe du 3 avril 1833. Ces deux lettres ont été publiées dans le *Mercure de France*, 16 octobre 1910.

5. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1833, p. 338-339.

le souvenir du disparu ne s'effaça pas dans le cœur de Mérimée, puisqu'on voit ce dernier s'entremettre sans cesse pour faire vivre dans la mémoire de ses contemporains le nom et la gloire trop modeste de son ami. Il écrit au duc Decazes pour lui rappeler le nom de Jacquemont[1]. Il aide à sa famille à retrouver et à grouper sa correspondance. Il découvre lui-même et publie dans la *Revue de Paris*[2] un opuscule de Jacquemont, *Dialogue véritable*, que nous reproduisons plus loin. C'est un peu grâce à ses efforts que purent paraître en 1833 et en 1835 la Correspondance et le Journal de voyage de son ami. Mais il ne s'en tint pas là : il gardait fidèlement au fond de lui-même l'image vivante du jeune homme si vite disparu ; non content de répondre à une prière de la famille de Jacquemont et d'écrire une notice pour une nouvelle édition de la Correspondance, — c'est son second article, — il conservait en sa mémoire le souvenir ému de ces conversations plus sérieuses, moins paradoxales, moins sceptiques que celles de Beyle, qui avaient si profondément imprimé en lui l'influence de Jacquemont[3]. En 1867 encore il écrivait à Mme Lenormant en des termes qui ne laissent aucun doute à cet égard : *Victor Jacquemont*, disait-il, *était un des hommes les plus remarquables que j'aie rencontrés, celui qui me représentait le mieux le stoïcien grec, aimable avec cela et plein de gaieté et de grâce. Je pense toujours à lui lorsque je me trouve dans*

1. *Journal des Débats*, 28 novembre 1907, p. 27-28.
2. T. LII, p. 109, juillet 1834.
3. Cf. Trahard, *loc. cit.*, t. II, p. 258 et 264. D'après Filon, *Mérimée*, p. 138, l'édition que préfaça Mérimée fut faite « pour venir en aide à la famille de son ancien ami ».

quelque situation difficile et au conseil qu'il pourrait me donner[1].

Voilà un aveu qui fait honneur à Mérimée, une confidence sincère qu'il nous plaît de trouver sous sa plume. Pouvait-il rendre plus émouvant hommage à Jacquemont?

Des années passèrent. La gloire de Mérimée grandit chaque jour. Ses romans et ses nouvelles, après *Clara Gazul* et *la Guzla*, ses travaux historiques le classaient au premier rang des jeunes écrivains. Il pouvait, sans forfanterie, songer à la récompense qui, pour les romantiques comme pour beaucoup d'autres, restait, malgré leurs dédains affectés, la récompense suprême : l'élection à l'Académie française. Déjà membre de l'Institut, il rêvait de s'asseoir aux rangs des quarante. Dès 1841 cette ambition naissait en lui. *Y a-t-il quelque académicien qui soit las de tousser et de cracher*[2]*?* écrivait-il, le 1er décembre, à M. de Saulcy. Au début de 1842 il est décidé : *Le premier académicien des quarante qui mourra sera cause que je ferai trente-neuf visites; je les ferai aussi gauchement que possible et j'acquerrai sans doute trente-neuf ennemis*[3]. C'est en ces termes qu'il confie ses desseins à Jenny Dacquin. Il insiste, badinant, mais au fond très désireux de réussir : *Puisque ce que vous désirez arrive*, lui dit-il le 22 juin, *je vous prie humblement de désirer que je sois académicien. Cela me fera grand plaisir... Il faut que la peste se déclare pour que mes chances soient belles; il faudrait surtout pour les embellir que je vous*

1. A Mme Lenormant, 22 décembre 1867, *Revue de Paris*, 15 novembre 1895, p. 447.

2. *Nouvelle Revue*, 1er septembre 1882, p. 246.

3. *Lettres à une Inconnue*, 14 mai 1842, t. I, p. 58.

emprunte un peu de cette hypocrisie que vous entendez si bien aujourd'hui[1]. Il met Victor Cousin au courant de ses projets[2]; à Hippolyte Royer-Collard il dit redouter la candidature concurrente de son ami Ampère[3]. Il commence enfin ses visites[4]. Nodier vient de mourir; il espère le remplacer. Si la raison lui dit d'espérer, une crainte qu'il ne peut dominer lui souffle le contraire. Les gens qui le reçoivent sont polis, certes, mais cette corvée à laquelle il ne peut se dérober l'ennuie à l'extrême; il le dit, et nous le croyons. Il discute ses chances avec Royer-Collard, mais l'angoisse le domine, et il va, lui, le sceptique par excellence, jusqu'à consulter, tel Panurge, les sorts virgiliens[5]. Pour un peu, il parlerait de la sibylle de Panzoust ou de la dive bouteille...

La fortune le favorise. Il est élu, le 14 mars, par dix-neuf voix contre treize à Casimir Bonjour et quatre à Vigny. Le 4 mars, Sainte-Beuve, perspicace, dans la *Revue suisse*, signalait à ses lecteurs comme à peu près sûre du succès la candidature de Mérimée. Le 2 avril il se félicitait d'être élu en même temps que lui et notait : « Le vieux parti, dit académique..., a décidément le dessous[6]. » *Arsène Guillot* allait épouvanter les tenants de ce clan et leur faire maudire le vote de leurs adversaires.

1. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 61-62.

2. Chambon, *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. XXVII-XXX et p. 3-4.

3. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 187-188, 12 novembre 1843 (?).

4. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 152.

5. Chambon, *Notes...*, p. 189-192.

6. Cf. *Chroniques parisiennes*, 2e édit. Paris, 1876, in-16, p. 190 et 198.

Dans la joie du succès, Mérimée, — discrètement pourtant, car il lui avait semblé difficile, pour ne pas dire impossible, de réussir, — confia sa joie à Jenny Dacquin[1]. Mais, après le plaisir secrètement savouré du triomphe, venait la contre-partie. Il fallut préparer l'éloge de Nodier, — et ce ne fut ni facile, ni agréable. Honnêtement, Mérimée gagna Besançon pour consulter le meilleur ami de l'écrivain défunt, le bibliothécaire Weiss, et se documenter auprès de lui. Il ne le trouva pas et dut lui écrire[2]. Mais si la recherche des matériaux était aisée encore qu'ennuyeuse, — il fallait lire l'œuvre entière, assez diffuse, de Nodier, — la rédaction, la mise en œuvre l'étaient moins. En homme pratique, Mérimée mit ses amis à la tâche. A H. Royer-Collard il demande *tous les mots sublimes* qui lui *viendront en tête*. Celui-ci lui envoie une péroraison. Mérimée l'en remercie, repousse le texte qui lui est suggéré, puis déclare : *Pour terminer je crois qu'une ligne suffira, dans laquelle je dirai que les défauts de M. Nodier sont ceux de son temps et qu'il avait toutes les vertus.* Comme il part en tournée d'inspection, il se ménage le plaisir très relatif de mûrir son discours pendant son voyage et de méditer, à ses heures de loisir, les critiques que lui fait Royer-Collard. *Dans mes soirées d'auberge*, lui écrit-il, *je limerai de mon mieux les passages* ῥαθυμότερα *que vous m'avez indiqués*[3]. Comme Stendhal, il admettait les remarques de ses amis, quitte à les discuter : il se refuse ainsi à utiliser une citation de Cou-

1. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 157. *Cela m'a fait un sensible plaisir, d'autant plus que je m'attendais à une défaite.*

2. Cf. ci-dessous.

3. Chambon, *Notes...*, p. 196 et 198.

rier qui lui est suggérée par Royer-Collard, car, dit-il, *Courier était un bien autre homme que Nodier*. Il ne se presse pas, il veut attendre d'être reposé pour revoir sa harangue, le temps ne lui manquera pas, car Saint-Marc Girardin sera reçu avant lui[1]. Quoi qu'il en soit, la pensée du travail qui lui incombe le poursuit, alors même qu'il visite les cathédrales du Sud-Est. Il en écrit à Jenny Dacquin[2], puis à Stapfer auquel il avoue son dégoût. La préparation de ce discours, dit-il, *m'a terriblement ennuyé. Il m'a fallu lire les œuvres complètes de Nodier... c'était un gaillard très taré qui faisait le bonhomme et avait toujours la larme à l'œil. Je suis obligé de dire dès mon exorde que c'était un infâme menteur. Cela m'a fort coûté à dire en style académique*[3]. On le conçoit sans peine. L'ennui éprouvé à composer ce travail, s'ajoutant aux constatations que fit le nouvel élu en étudiant la vie et l'œuvre de son prédécesseur, explique, et justifie, le ton assez acerbe du discours qu'il prononça.

L'éloge une fois rédigé, — il fut achevé à la fin de 1844, — Mérimée éprouva un scrupule ; il craignit d'avoir été trop sec ou trop plat. Il confia donc son discours au joyeux viveur qu'était son ami Mareste, en priant celui-ci de le saupoudrer un peu de sel attique, ajoutant qu'il était prêt à lui lire son œuvre *ante ou post pocula*[4]. Le 26 novembre 1844, en tout cas, il jugeait sa tâche finie : « Mérimée a lu à M. Lenormant son discours de réception. Il est très bien et très court », écrivait, à

1. Chambon, *Notes...*, p. 200.
2. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 238.
3. Chambon, *Notes...*, p. 205.
4. *Ibid.*, p. 205.

J.-J. Ampère, Ballanche, qui disait tout le bien possible de ce qu'il avait entendu[1]. Le 6 février 1845 enfin, Mérimée prononça l'éloge qui lui avait tant coûté. Malgré sa peur, qu'il avoua le lendemain à Jenny Dacquin[2], il se vengea de son ennui en traçant de son prédécesseur un portrait assez méchant, mais exact.

Curieux « panégyrique », en vérité, que ce discours, et très juste, malgré ses défauts. On peut admettre qu'il est composé avec les « ingrédients ordinaires de ces harangues », qu'il renferme trop de « formules qui servaient de mots de passe », et que l'auteur, ce faisant, a voulu obtenir le pardon des audaces contenues dans *Arsène Guillot*. Mais, quoi qu'en dise A. Filon[3], quel amusant portrait du conservateur de l'Arsenal, quelle diatribe, et combien vraie[4] ! On n'aurait pu rêver pour le

1. *A. M. et J.-J. Ampère, Correspondance et souvenirs*, publ. par Mme H. C., t. II, p. 133-134.

2. *Lettres à une Inconnue*, 7 février 1845, t. II, p. 245 : *Tout s'est passé mieux que je ne l'espérais. Je me suis trouvé un aplomb rare. Je ne sais si le public a été content de moi; je le suis de lui.* Cf. aussi une lettre du 21 février 1860 à Mme de la Rochejacquelein (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 842) : *Je me rappelle encore avec horreur ma réception... et la peur que me causaient les chapeaux roses et blancs qui ont bien voulu y venir...*

3. *Mérimée et ses amis*, 2e édit., p. 155-156.

4. Faut-il signaler l'ironie de Mérimée qui déclare, en commençant son discours, être incapable de louer Nodier aussi dignement qu'il le méritait, et s'en donne ensuite à cœur joie de le critiquer ? Les recherches de M. Pingaud (cf. ci-dessous, p. XXVI, note 2) ont montré l'exactitude des vues de Mérimée, dont le discours déplut fort à Marie Nodier. Avant d'écrire ses souvenirs sur son père, et pour répondre aux critiques lancées contre lui, elle poussa un des amis de Nodier, F. Wey, à écrire une biographie du romancier qui parut comme préface au catalogue de sa bibliothèque.

père de *Trilby* pire successeur, — nous voulons dire pire complimenteur que Mérimée. Caractères aussi opposés que possible, l'un tout en surface, hâbleur et vantard, l'autre replié sur lui-même, talents qui ne pouvaient se comprendre et s'apprécier, rien ne rapprochait Nodier du romancier qui prenait sa place. Celui-ci le prouva bien à ses auditeurs. Il ne pouvait, par force, se dispenser de faire l'éloge du disparu ; il n'y manqua pas. Mais quel éloge ! et combien mélangé de réserves, mieux, de critiques et de critiques d'autant plus acérées qu'elles étaient dissimulées sous les compliments ! Mérimée, sans doute, reconnaît à Nodier de l'imagination, mais il lui en trouve trop et met le romancier en fâcheuse posture ; analysant ses volumineux *Souvenirs*, il démolit pierre à pierre la légende glorieuse que Nodier s'était plu à édifier autour de son nom. Mensonges que l'histoire d'Euloge Schneider, que les emprisonnements de Nodier ! Exagérations flagrantes, pour ne pas dire inventions, que les anecdotes dont il s'était fait le héros ! Il ne reste rien de tout cela après l'examen consciencieux auquel se livre le nouvel académicien. S'il accepte même de tenir pour vraie une partie de cette complaisante biographie, il la conte avec un sourire si sarcastique (on le devine, sous le masque qu'il se doit de prendre, terriblement ennuyé d'avoir à traiter pareil sujet) qu'on en vient à suivre avec scepticisme les pérégrinations tragiques de Nodier quand on s'aperçoit qu'elles se réduisent, en réalité, à de simples promenades entomologiques.

On s'explique, si on ne l'excuse pas toujours, la rudesse cachée de Mérimée. Son pensum l'avait horriblement ennuyé ; nous l'avons dit, et il serait facile d'en

multiplier les preuves[1]. Il se vengea comme on le verra, et sa vengeance, si acerbe qu'elle paraisse, n'est pas injuste. Il avait raison. Les convenances académiques seules le contraignirent à se modérer. Son discours est moins dur pour la mémoire de Nodier que le livre de M. Pingaud[2].

Quatre ans après, le 18 mai 1848, Mérimée voyait son ami J.-J. Ampère subir l'épreuve qui l'avait tant ennuyé. Il dut, à contre-cœur, en prendre sa part : il fut, à l'improviste, désigné pour accueillir le récipiendaire. Nous avons dit qu'il avait connu tout jeune celui qui, toute sa vie, devait être un éternel voyageur. Sans doute leur amitié s'était depuis quelque peu relâchée. Mérimée n'avait pas vu sans le désapprouver Ampère devenir l'amant platonique et passionné de Mme Récamier. Elle avait, disait-il plus tard, arrondi *tous ses angles saillants et originaux*[3], *détruit le cœur en lui;* il était, auprès d'elle, *devenu médiocre comme tout le monde* et s'était peu à peu transformé en *un animal à son usage, très gentil, mais su-*

1. Cf. ses lettres à Mme de Montijo, citées par Filon, *Mérimée et ses amis*, 2e édit., p. 151-153.

2. *La Jeunesse de Charles Nodier*. Paris, Champion, 1919, in-8°. M. Pingaud note, p. 6, que Mérimée prend à l'égard de Nodier l'attitude d'un « sceptique dénué de toute bienveillance ». Ce qui ne l'empêche pas, ensuite, de dire lui-même son fait à Nodier, preuves en mains. Nodier réussit, dit-il, « à maquiller les événements auxquels il avait pris part » (p. 155). Ses souvenirs sont des « compositions romanesques à personnages historiques, qui l'encadraient lui-même, placé au premier plan » (p. 144), « c'est son imagination qui lui tient lieu d'yeux et d'oreilles » (p. 148-149). Il conclut que Nodier fut « l'esclave systématique de la fantaisie » (p. 147).

3. A Mme de la Rochejacquelein, 9 juin 1857 (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1896, p. 243).

perficiel[1]. Mais ces jugements sévères n'empêchaient pas Mérimée, alors même qu'il les portait, de reconnaître les qualités profondes d'Ampère, une puissance de travail sans égale, — *il travaille toujours et en tout lieu*, — une *égalité d'humeur si parfaite* que les deux amis avaient pu, un mois durant, coucher tous deux sur le même tapis en Asie sans que Mérimée ait surpris Ampère à n'être pas un *excellent camarade*[2]; en effet, nous aurons à le redire, Ampère et son ami avaient, pendant plusieurs mois, arpenté, avec l'archéologue Charles Lenormant, puis seuls, les routes de Grèce et d'Asie Mineure. C'est là peut-être que Mérimée s'était aperçu mieux qu'ailleurs de l'influence débilitante qu'exerça sur son compagnon Mme Récamier et qu'il devait plus tard signaler. Quoi qu'il en soit, il restait son ami.

Ampère avait été élu pour remplacer Alexandre Guiraud. Pierre Lebrun, qui devait le recevoir, trop occupé à l'Imprimerie nationale qu'il dirigeait, se fit remplacer dès novembre 1847 par Mérimée. Il n'avait pas une heure, disait-il, « pour faire sa réponse au discours d'Ampère ». Est-il besoin d'ajouter que Mérimée se félicita médiocrement de la tâche qui lui incombait, d'autant qu'il avait peu de loisirs à lui consacrer? Immédiatement il confie son embarras à Mme de Montijo et lui écrit dès le 13 novembre 1847 : *Il vient de me tomber une tuile sur la tête; ceci n'est pas une ambassade ni un ministère, mais un discours académique à faire. J'ai toutes les peurs du*

1. A mistress Senior, 30 mai 1862 et 10 juin 1862 (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1879, p. 754-755). Cf. Trahard, *ouvr. cité*, t. I, p. 21...

2. A Mme de la Rochejacquelein, *loc. cit.*

monde de ne pouvoir l'esquiver. Le plus ridicule de l'affaire c'est qu'il s'agit de recevoir un de mes amis intimes, mon camarade de collège que je tutoie et à qui je serai obligé de faire des compliments pompeux. Le directeur chargé du discours est malade et veut me transmettre son fardeau. Je remue ciel et terre pour en être dispensé, mais je crains fort qu'il ne faille s'exécuter à la fin[1]. Il semble, d'après ce premier texte et d'après ceux qu'a publiés Chambon, que ce ne fut là qu'une fausse alerte; mais le 5 avril 1848, le danger se précise : *Je ne sais si je vous ai dit que j'étais obligé, au milieu des cent mille distractions qu'on a aujourd'hui, de faire un discours académique. Je l'ai fait, et il n'était pas plutôt* (sic) *fini que mes nobles compères ont eu peur d'une séance publique et l'ont ajournée. Encore s'ils avaient eu la générosité de s'aviser plus tôt du danger; quand je dis danger, il n'y en a pas d'autre à craindre, je pense, que des épigrammes dans les journaux et peut-être quelques sifflets*[1]. Comme en 1844, Mérimée a recours à H. Royer-Collard : *Il faut*, lui écrivait-il le 11 mai 1848 (la réception d'Ampère devait avoir lieu le 18), *que je fasse une tartine. Dieu sait si j'ai l'esprit à l'éloquence! Mais il n'y a pas à regimber. Tout le monde me dit qu'il faut parler de notre sacro-sainte république. Je me donne au diable, ou plutôt je n'ai d'espoir qu'en vous qui me trouverez dans Bossuet et les sœurs de Port-Royal quelques beaux mots pour la circonstance. Il ne faut rien dire parce que je ne veux faire que quatre ou cinq pages*[2] *et avoir l'excuse de la précipitation.* Et il suggère à son ami

1. Inédit. Communiqué par M. P. Josserand.

2. Les journalistes lui firent un mérite de cette brièveté.

un plan possible : 1° *M. Lebrun se consacre tout entier à de vertueux ouvriers et je n'ai pas eu le temps de me préparer.* 2° *Vous êtes un grand homme, vous avez fait ci et ça.* 3° *Vous avez si bien apprécié les ouvrages de votre prédécesseur que je me dispense d'en parler (je me suis toujours dispensé de les lire).* 4° *M. Guiraud était un vrai homme de lettres; vous en êtes un autre... Les lettres sont une bonne chose. La République ne les tuera pas, ni vous non plus*[1]. Sur ce plan assez humoristique, Mérimée broda le traditionnel compliment. Le 18, le discours était prêt et l'on excusera Mérimée, si l'on songe à la fois aux circonstances politiques dans lesquelles fut composée sa harangue, à la rapidité avec laquelle ce discours fut improvisé au corps de garde[2], et à l'ennui que lui causaient toujours de telles obligations, d'avoir été un peu trop froid peut-être à l'égard d'un ami d'enfance. Il n'avait jamais été porté aux effusions, aux confidences et la situation lui interdisait presque de s'y laisser aller : Mérimée si renfermé, si discret, est plus excusable que jamais en un tel moment de s'être refusé à tout étalage de ses souvenirs.

Il présida la séance de réception avec beaucoup d'élégance. L'heure était grave pourtant. Paris vibrait encore des émeutes de Février et l'assistance, en cette solennité académique, comptait plus de femmes que d'hommes; ceux-ci, portant l'uniforme de la garde nationale, assuraient la sécurité de la capitale. Les bruits extérieurs, où l'on pouvait à chaque minute croire reconnaître des bruits d'émeute, ne troublèrent pas le peintre de la *Jac-*

1. Chambon, *Notes...*, p. 249-250.
2. Lettre à Royer-Collard, 16 mars 1848.

querie. Quelques semaines auparavant il avait montré que son sang-froid et son courage n'étaient pas factices. Aurait-il pu trembler, d'ailleurs, ou s'émouvoir devant l'assistance féminine qui l'écoutait? *Il n'est que trop vrai*, écrivait-il quelques jours après à M. de Lagrené, *que nous avons fait notre réception académique, malgré mainte sinistre prédiction. Tout s'est bien passé. Point de pommes cuites. Un auditoire choisi, beaucoup de femmes, surtout de celles qui suivent les cours du Collège de France et qu'on nomme des Madame Potasse. Elles avaient mis leurs plus beaux chapeaux qui nous rappelaient les jours heureux de l'année dernière. Ampère a parlé pendant quarante minutes et moi pendant quinze, total : cinquante-cinq minutes. Personne n'a réclamé son argent à la porte. Pendant le discours du récipiendaire, j'ai entendu battre le tambour et j'ai cru d'abord que c'était le rappel. J'ai été sur le point de congédier l'assemblée, mais ce n'était qu'une marche de mobiles. Enfin, quoi que vous en disiez, tout s'est passé fort littérairement*[1]. Douze ans plus tard il écrira à Mme de la Rochejacquelein : ... *Lorsque j'ai eu à recevoir un immortel, je n'ai pas eu l'ombre d'une émotion*[2].

Il allait, peu après, rendre un hommage plus sincère et tout spontané cette fois à celui qui lui avait donné ses premières leçons de scepticisme, à Stendhal. Le fameux *H. B.* ne parut qu'en 1850. Mais, dès la mort de Beyle, Mérimée avait voulu lui consacrer un article. Il avait, le

1. *Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené*. Paris, 1904, in-8°, p. 118. — Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 287.
2. 21 février 1860 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 842).

3 avril 1842, écrit à Romain Colomb, le cousin et l'exécuteur testamentaire de son ami, pour lui demander certains détails biographiques, des dates, des titres d'ouvrages. *Je voudrais*, disait-il, *faire quelques lignes sur notre pauvre Beyle dans la « Revue des Deux Mondes »*... Il pensait même pouvoir publier son article dans la livraison du 15 avril[1]. Mais Colomb, jaloux de ses souvenirs et des documents qu'il possédait, refusa de rien dire. Mérimée n'insista pas — et n'écrivit rien. Il n'en voulut pas à Colomb et resta en bons termes avec lui[2]. Il fit mieux : les héritiers de Stendhal se trouvant gênés, il s'entremit pour leur faire vendre le manuscrit des chroniques italiennes d'où avait été tirée l'*Abbesse de Castro*, ces « vieux manuscrits à encre jaunie » que Beyle, s'il redevenait « pauvre diable », pensait traduire « fidèlement »[3]. Ces volumes avaient coûté de 90 à 120 francs chacun, il y en avait quatorze, « écrits d'une belle main italienne ». Mérimée les proposa à Panizzi, pour le British Museum[4], quand la Nationale, à laquelle il les avait offerts d'abord, les eut refusés[5]. Mais il avait déjà, lorsqu'il s'occupa de cette négociation, rendu hommage à la mémoire de Stendhal. Il avait publié, en octobre, sans le signer, son mystérieux *H. B.*, et c'est peut-être la lecture

1. Cf. *H. B.*, Calcutta, 1905, p. xxix.

2. Cf. ses lettres du 28 septembre 1842 et du 15 juin 1851 (*Comment a vécu Stendhal*, p. 155 et 132, note).

3. Cf. P. Martino, *Stendhal*, p. 238-239, et *Correspondance de Stendhal*, édit. Paupe-Chéramy, t. III, p. 95-101, 135, 157.

4. *Lettres à M. Panizzi*, t. I, p. 1-2 (31 décembre 1850).

5. Cf. une lettre de Mérimée à Ch. Lenormant : Chambon, *Notes*..., p. 285-286 (24 novembre 1850). Les manuscrits furent, en définitive, acquis par la Nationale.

de cet opuscule, — qu'elle dut connaître par R. Colomb, — qui décida la sœur de Beyle, Pauline Périer-Lagrange, à prier Mérimée de s'occuper de vendre les manuscrits qu'elle possédait.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire de ce mince volume qui fit scandale et qui excite encore les désirs des bibliophiles. On trouvera aux appendices la liste des éditions qui en furent faites et l'indication des articles et des études principales qu'il suscita. Cette courte notice, dépassée, complétée depuis, reste la première étude consacrée à Beyle échantillon de la plante humaine, et non plus à Stendhal auteur de la *Chartreuse*. C'est l'homme qu'on y découvre, non l'auteur, et l'on n'a pas, mieux que Mérimée, soulevé le voile sous lequel se cachait une des âmes les plus tourmentées et les plus fortes à la fois qu'ait connues le romantisme. Critiques et louanges se mêlent dans ces souvenirs, où Mérimée se plaît à rendre hommage à l'un de ceux qui furent ses maîtres dans l'art de vivre. La *Vie d'Henri Brulard*, le *Journal*, les *Souvenirs d'égotisme* nous ont fait pénétrer plus intimement dans le cœur de Beyle; avant ces pages posthumes, incomplètes encore, Mérimée avait dit, et bien dit, l'essentiel. Il avait sûrement reconnu et apprécié les qualités et les défauts de l'amant de Métilde, noté les traits caractéristiques de son esprit, goûté son talent et prédit son succès futur, et cela à l'heure où l'article de Balzac sur la *Chartreuse de Parme* soulevait tant de protestations.

Aussi, lorsque l'on songea à publier une édition complète des œuvres de Stendhal, les éditeurs demandèrent-ils à Mérimée une biographie de son ami[1]. Mais elle fut

1. Dans le prospectus de l'édition entreprise par les frères Lévy,

écrite par Colomb; Mérimée dut se contenter, après avoir relu les lettres de Beyle, de préfacer la *Correspondance inédite*, parue en 1855. Peut-être avait-il commencé à préfacer ce travail dès 1852? Il écrivait, le 1er juin de cette année, à Jenny Dacquin[1] : *Je passe tout mon temps à relire la correspondance de Beyle. Cela me rajeunit de vingt ans au moins. C'est comme si je faisais l'autopsie des pensées d'un homme que j'ai intimement connu et dont les idées des choses et des hommes ont singulièrement déteint sur les miennes. Cela me rend triste et gai vingt fois tour à tour dans une heure et me fait bien regretter d'avoir brûlé les lettres que Beyle m'écrivait*[2]. On retrouve dans

on lit : « M. Prosper Mérimée s'est chargé d'écrire pour notre édition la vie de M. de Stendhal... »

1. *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 319. Le 10 septembre 1858 (t. II, p. 22) il lui écrivait, alors qu'elle était à Grenoble : *J'ai reçu autrefois une lettre assez spirituelle contenant des anecdotes sur son compte d'un homme dont j'ai oublié le nom.* Avait-il sollicité des renseignements auprès d'un Grenoblois? ou bien un ami de Beyle ayant lu le *H. B.* lui avait-il spontanément écrit?

2. On trouve la même idée dans une lettre de 1855 à Sainte-Beuve (cf. M. Tourneux, *Mérimée, commentateur de Stendhal. Amateur d'autographes*, 1908, p. 163-164) : *J'ai la mauvaise habitude de brûler les lettres... de là vient que je n'ai plus de lettres de Beyle.* On regrettera la disparition des lettres écrites par Mérimée à ses amis (cf. P. Josserand, *Prosper Mérimée, Esquisse d'une édition critique de sa correspondance*. Paris, Colin, s. d. [1925], p. 14-15). Seules quelques lettres à Stendhal et à Ch. Lenormant ont vu le jour : cf. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, Rotterdam, aux frais de la Compagnie, 1898, in-12; — *Revue de Paris*, 15 juillet 1898 : *Lettres de Mérimée à Stendhal*, publ. par C. Stryienski; — [H. Cordier], *Stendhal et ses amis, notes d'un curieux*, s. l. n. d., in-4°; — *Revue de Paris*, 15 novembre 1895, *Vingt lettres à M. et à Mme Lenormant*; — Chambon, *Notes...*, *passim*. Rien n'a paru des lettres de Mérimée à Jacquemont et à J.-J. Ampère (cf. Josserand, *loc. cit.*, p. 14-16).

cette notice une partie de la première étude sur Stendhal. Ce que Mérimée n'en avait pas utilisé fut repris et remanié, — c'est le moins que l'on en puisse dire! — par l'éditeur anonyme des *Portraits*, parus en 1874.

Sollicité à nouveau d'aider de son influence les héritiers de Stendhal, Mérimée accepte : *Je serai charmé*, écrivait-il le 19 mars 1862 à Colomb, *de pouvoir être utile à la famille de Beyle*[1]. Il refusa pourtant deux fois, en 1865, puis en 1868, de publier les lettres que son ami avait écrites à sa sœur Pauline[2]. Mais, comme pour Jacquemont, il garda toujours un souvenir à l'ami disparu, dont le nom revient souvent dans ses lettres à Jenny Dacquin[3].

A plusieurs reprises, dans les années qui suivirent la publication de *H. B.*, il consacra de courtes notices à des morts qu'il avait connus : Théodore Leclercq, Alexis de Valon dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars et du 1er septembre 1851, Armand Marrast en 1852, Alexandre du Sommerard, en août 1855, dans la *Biographie Michaud*, furent ainsi l'objet d'articles que Mérimée dut écrire, — leur ton le prouve, — avec assez d'indifférence. Il avait connu Leclercq chez Delécluze et chez Fiévée; il avait rencontré de Valon dans le monde et chez les Delessert; son goût pour le moyen âge l'avait rapproché de du Sommerard, dont il avait fait acheter les collections par l'État. Mais il n'avait eu avec aucun d'eux de relations aussi solides, aussi durables, aussi affectueuses qu'avec Jacquemont, Ampère ou Stendhal.

1. *Soirées du Stendhal-Club*, t. I, p. 179.
2. C. Pitollet, *Mercure de France*, 15 juin 1922, p. 795.
3. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 2 (8 septembre 1857), 22 (10 septembre 1858), 100 (2 juillet 1860), 222 (12 juin 1863).

Il devait, une dernière fois, saluer la disparition d'un compagnon de sa jeunesse. L'archéologue Charles Lenormant mourait en Grèce en 1859. Sans être aussi lié avec lui qu'avec Beyle ou Jacquemont, — leurs idées étaient trop opposées, — Mérimée l'avait bien connu pour l'avoir rencontré chez Mme Récamier, dont Lenormant avait épousé la nièce, ou au Comité des monuments historiques, — et surtout pour avoir visité la Grèce en sa compagnie. C'est à Lenormant qu'il s'était adressé pour poser sa candidature à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1]. C'est Lenormant qui lui avait servi de guide en Grèce : Ampère et Mérimée devaient, en Asie Mineure, regretter son « coup d'œil » et son « savoir », car, blessé, il les avait laissés partir seuls pour les bords du Scamandre; il les rejoignit d'ailleurs à Smyrne. Ce voyage avait laissé de si bons souvenirs à Mérimée qu'il se disait prêt, en 1857, à suivre Lenormant *aux bords du Nil* s'il y allait[2].

A la mort de ce dernier on demanda à Mérimée d'intervenir auprès des pouvoirs publics en faveur de sa veuve et de son fils qui se trouvaient gênés; on sollicita aussi un article de lui. Il ne sut ou ne put refuser; Lenormant, écrivit-il le 28 décembre à M. de Lagrené[3], *ne laisse rien du tout à sa veuve et à son fils; j'écris à tous les ministres des lettres pathétiques, sans trop d'espoir qu'elles aboutissent. De plus, la veuve a voulu que je fisse un article nécrologique. Vous savez comme cela me va. Je n'avais pas deux idées communes avec ce pauvre garçon, et il y a un côté de ses travaux dont il m'était impossible de parler.*

1. Chambon, *Notes...*, p. 183-185.
2. A Mme Lenormant, 2 janvier 1857; Chambon, *loc. cit.*, p. 348.
3. *Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené*, p. 118.

J'ai sué sang et eau pendant huit jours et mon existence a été empoisonnée jusqu'à ce que, à force de me gratter le front, je sois accouché d'une douzaine de pages telles quelles... Il avait fait, la veille, le même aveu à Mme de la Rochejacquelein [1], reconnaissant qu'il était *très mal satisfait* de son travail, sur lequel il avait peiné *plusieurs jours sans pouvoir faire quelque chose de tolérable.* Il trouvait singulière la demande que lui avait adressée Mme Lenormant. La mort de l'archéologue l'avait plus étonné qu'ému : *Je ne puis m'habituer*, confiait-il le 27 décembre à de Witte, qui avait participé au voyage de Grèce, *à l'idée que ce pauvre homme soit mort, ni comprendre comment, déjà pratique du pays, il ait négligé les plus simples précautions que nous prenions dans notre jeunesse quand nous chevauchions ensemble en Grèce. Il me semble que nous avions tous du sulfate de quinine à côté de notre Pausanias, sans parler de nos manteaux où il y avait tant de puces* [2].

Son article, commencé à Cannes, parut dans le *Moniteur* du 1er janvier 1860.

*
* *

Ce fut le dernier article nécrologique qu'il écrivit.

On trouvera peut-être bien sèches quelques-unes des pages que nous publions : il ne faut pas oublier que Mé-

1. 27 décembre 1859 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 837). Même note dans une lettre du 2 janvier 1860 à Viollet-le-Duc, cf. *Lettres à Viollet-le-Duc*, édit. Trahard. Paris, Champion, 1927, p. 58 : *J'ai sué sang et eau pour faire une oraison funèbre à ce pauvre Lenormant. J'en suis accouché enfin et la famille en paraît contente... je n'ai jamais été plus embarrassé...* En réalité, il a été aussi embarrassé lorsqu'il s'est agi de Nodier et de J.-J. Ampère ; il répugne visiblement à l'éloge académique.

2. Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, p. 364.

rimée détestait tout travail qui lui était imposé ; plusieurs des notices ici réunies ont été composées par lui à contre-cœur. Il l'avoue lui-même. Le meilleur de son œuvre n'est pas là, évidemment, bien que, dans tel ou tel passage, on sente percer sous la froideur apparente, sous les phrases volontairement nues ou figées, l'émotion de l'écrivain au souvenir de sa jeunesse envolée, de ses amis disparus avant lui. L'idée que le temps fuyait inexorablement, d'ailleurs, et qu'il vieillissait, n'était-elle pas de celles qui le glaçaient?

A tous ces hommes d'esprit ou de devoir qui furent ses compagnons et dont le nom évoquait pour lui des heures délicieuses ou émouvantes, Mérimée a consacré un souvenir. N'avait-il pas quelque mérite à le faire, lui qui dévoilait si rarement, et si peu, les secrets de son cœur?

* * *

Nous avons reproduit pour chacune de ces notices le texte original tel qu'on le trouve dans les revues ou dans les plaquettes où il parut pour la première fois; nous avons respecté le texte primitif de *H. B.*, et nous avons pu, de la sorte, relever, non point des variantes, — le mot serait inexact puisque Mérimée n'a pas revu ses écrits, — mais un certain nombre de fautes ou de modifications introduites en 1874 dans ceux des articles qui furent alors reproduits. On lira ces erreurs aux variantes. Nous avons tâché dans notre commentaire[1] d'éclaircir, autant

1. C'est pour nous un devoir de dire ce que nous devons pour notre commentaire aux œuvres mêmes, surtout à la correspondance, de Mérimée, à différents articles de Sainte-Beuve, aux travaux de Chambon et de M. Trahard, aux livres de MM. Pingaud et M. Salomon sur Nodier, — et un plaisir très grand que d'ex-

qu'il nous a été possible de le faire, les passages qui devaient être expliqués. Tel portrait paraîtra, peut-être, plus annoté que tel autre; c'est qu'il demande plus d'éclaircissements ou prête à plus riche commentaire. S'il est des lacunes, et nous ne dissimulons pas qu'on en découvrira, nous demandons quelque indulgence. Qui pourrait se vanter de ne rien laisser dans l'ombre?

Pierre JOURDA.

primer notre reconnaissance à notre ami P. Josserand, dont l'érudition nous a bien souvent aidé.

PORTRAITS HISTORIQUES

PORTRAITS HISTORIQUES

I

HENRI DE GUISE

1550-1588

[*Le Plutarque français*, t. IV, janvier 1835, p. 78-108]

Henri de Guise naquit en 1550. Il porta d'abord le nom de comte de Joinville. Son père, François[1], était le cinquième fils de Claude, premier duc de Lorraine[2*].

Henri, âgé de treize ans, faisait ses premières armes à ce siège où son père perdit la vie, assassiné par Poltrot. Il voua dès lors une haine à mort au chef du parti protestant, l'amiral de Coligny, et n'attendit qu'une occasion favorable pour lui en faire éprouver les effets.

La paix de 1563[3] l'obligea d'ajourner ses projets de vengeance. L'héritier du nom de Guise ne pouvait rester inactif lorsqu'il y avait guerre dans une partie de l'Europe. Il alla combattre les Turcs en Hongrie, et dans cette campagne il montra l'espèce de courage le plus rare dans un jeune homme et

dans un Français. Il demeurait calme en face des dangers, et le tumulte d'un champ de bataille semblait doubler les ressources de son esprit.

La guerre civile rallumée par les protestants le ramena en France. Il se signala à la bataille de Jarnac[1], où le prince de Condé fut tué; au siège de Poitiers[2], qu'il défendit avec succès contre l'amiral; à Moncontour[3], — enfin au combat de Dormans[4], où il fut grièvement blessé d'un coup de feu à la joue. C'est de cette blessure, qui laissa une profonde cicatrice, qu'il prit le surnom de *Balafré*, sobriquet qui, pour une cause semblable, avait été également donné à son père François.

A dix-neuf ans, Henri, par le souvenir des exploits de son père, la puissance de sa famille et sa valeur personnelle, se trouvait à la tête d'un parti considérable. Il se composait surtout des fanatiques qui voulaient exterminer l'hérésie en France, et qui ne voyaient dans la paix accordée aux protestants qu'une concession honteuse, preuve de la faiblesse du roi et de son indifférence pour les intérêts de la religion catholique. L'expérience et la connaissance des hommes s'acquièrent vite dans un temps de trouble et dans une position élevée; Henri, malgré sa jeunesse, ne parut pas au-dessous du rôle qu'il était appelé à jouer. Habile à dissimuler, prodigue de ses richesses pour se faire des créatures, prudent et circonspect dans sa conduite, mais suivant toujours avec persévérance ses projets ambitieux, il eut

toutes les qualités d'un chef de parti. Il aspirait au trône, et il y serait sans doute parvenu, s'il eût vécu dans un temps où le respect des races royales eût été moins enraciné dans l'esprit des masses.

Cromwell, au début de sa carrière, disait souvent : « Je ne sais pas encore tout ce que je veux. » Jusqu'à ce que les circonstances lui offrent une route bien nettement tracée, l'ambition essaie des sentiers différents, qu'elle abandonne tour à tour en reconnaissant qu'ils sont ou trop détournés ou bien inaccessibles. Le duc de Guise, que le retour de la tranquillité obligeait à un repos forcé, chercha autre part que dans la guerre le moyen d'accroître sa puissance. C'était un des plus beaux hommes de son temps. Il plut à Marguerite[1], sœur du roi Charles IX, et se flatta quelque temps de pouvoir l'épouser. Cette alliance l'aurait amené bien près du trône. Mais Charles avait d'autres desseins sur sa sœur; il savait en outre le danger d'élever un sujet trop à son niveau. Il menaça le duc de Guise de sa colère et le força d'abandonner son projet.

La paix, qui interrompait pour peu de temps les guerres civiles, n'était, à vrai dire, qu'une trêve arrachée à l'épuisement des deux partis, et qu'ils n'observaient que jusqu'au moment où ils se croyaient assez forts pour la rompre. En 1570, la paix[2] fut jurée *du bout des lèvres*, pour me servir de l'expression de d'Aubigné. Cette paix était la troisième, mais il était facile de prévoir qu'elle ne se-

rait pas la dernière. Catholiques et protestants avaient fait des pertes à peu près égales, sans que les uns ou les autres eussent obtenu une supériorité décidée. Les premiers étaient plus nombreux, mais leurs adversaires comptaient dans leurs rangs les familles les plus riches et les plus influentes de la France.

Charles IX et sa mère, la fameuse Catherine, ne partageaient certainement pas le fanatisme religieux de la plupart de leurs sujets[1]. Les chefs des deux factions rivales leur étaient également suspects, également odieux. La politique du roi avait été de pencher alternativement pour l'un ou pour l'autre, d'empêcher surtout l'anéantissement de l'un des deux partis, n'espérant que dans leur division pour conserver l'autorité royale[2]. Pendant la vie du duc François, l'ascendant de ce grand capitaine alarma Catherine, et l'obligea à favoriser en secret les protestants. Après la mort de François, son fils, à cause de sa jeunesse, n'inspirait plus les mêmes craintes, et Coligny devenait l'homme le plus dangereux pour le roi. La force ouverte n'avait pas réussi; il fallut temporiser pour essayer de la trahison. Il attira à Paris l'amiral et les principaux seigneurs calvinistes, et parvint à endormir leur méfiance à force de caresses et de bons procédés. Rien ne prouve que l'exécrable massacre du 24 août 1572 ait été préparé de longue main[3], mais tout porte à croire que Coligny, et probablement quelques sei-

gneurs influents de son parti, étaient depuis longtemps condamnés en secret. Le duc de Guise, devinant peut-être les projets de la cour du Louvre, ne perdait pas de vue l'ennemi de sa famille. Adoré du peuple de Paris, disposant d'un grand nombre de gentilshommes dévoués, il s'appliquait à entretenir la haine des Parisiens contre le protestants, qui deux fois[1] s'étaient approchés en ennemis de leurs murailles.

Tout d'un coup, au moment où Coligny semblait jouir de la plus haute faveur, un misérable, nommé Maurevel, tente de l'assassiner, et le blesse grièvement d'un coup d'arquebuse[2]. Maurevel était-il, comme on l'a cru, « l'assassin du roi? » Était-il aposté par le duc de Guise? Tous deux, sans doute, avaient trempé dans cet attentat[3]. Quoi qu'il en soit, Henri parut s'en déclarer l'auteur; car il quitta Paris aussitôt, comme pour se soustraire aux poursuites. Le coup qui devait priver les protestants de leur chef était manqué. L'alarme était donnée; ils pouvaient recommencer la guerre. Les catholiques voyaient avec effroi que cette imprudente tentative allait accroître les forces de leurs adversaires. Ils entourent le roi, lui disent que sa vie est menacée, et qu'il ne peut se défendre qu'en prévenant ses ennemis. C'est de ce moment seulement que le massacre des huguenots rassemblés dans la capitale paraît avoir été résolu. Guise, revenu en secret à Paris, arme ses partisans, soulève le peuple, et

lorsque les épées sont tirées, que le sang a commencé à couler[1], il dit au roi : « Rien ne peut arrêter la justice populaire; si vous la désavouez, vous risquez votre couronne. » Charles IX, porté d'ailleurs par caractère aux mesures violentes et sanguinaires, fit ce que ses prédécesseurs avaient fait; il se mit à la tête du mouvement qu'il ne pouvait empêcher[2].

Le premier soin du duc de Guise dans cette sanglante journée fut d'assurer sa vengeance particulière. Il présida à l'assassinat de Coligny[3]. Il voulut voir son cadavre et le foula aux pieds : mais lorsqu'il eut assouvi sa haine, s'il fut cruel pour ses adversaires en masse, il montra de l'humanité dans quelques cas particuliers, et plusieurs huguenots lui durent la vie.

Après ce grand désastre, les protestants demeurèrent quelque temps plongés dans un abattement stupide. Si leurs débris avaient été attaqués avec vigueur, il est hors de doute qu'ils eussent succombé presque sans résistance ; mais on leur laissa le temps de se rassurer, de se réunir et de pourvoir à la défense de la Rochelle[4], leur principale place de sûreté, contre laquelle on ne tenta même pas un coup de main. Ce ne fut que lorsque les habitants eurent préparé leur défense à loisir, que le frère du roi vint les assiéger. Ils se défendirent avec énergie et succès. Le prince catholique, apprenant qu'il venait d'être élu roi de Pologne[5], abandonna précipitam-

ment la place qu'il désespérait de prendre, et son armée, privée de chef, ne tarda pas à lever le siège. Guise avait accompagné le prince devant la Rochelle. Alors ils paraissaient unis par une étroite amitié; ils avaient la même tente et se traitaient avec la plus grande familiarité. Mais l'amitié des grands est toujours subordonnée aux intérêts de leur ambition; celle-ci ne devait pas être de longue durée.

La cour, poursuivant son système, fit bientôt cesser les hostilités, et Charles IX mourant signa le quatrième édit de pacification[1]. Aussitôt Henri, son frère, déjà dégoûté de son nouveau royaume, quitta furtivement la Pologne pour venir régner en France[2]. Dès lors le duc de Guise put apercevoir clairement le but vers lequel devaient tendre tous ses efforts; et l'accomplissement de ses projets ambitieux ne se présenta plus que dans un avenir peu éloigné.

Henri III n'avait pas d'enfants; son frère et son successeur naturel, le duc d'Alençon, rêvait un mariage impossible avec la reine Élisabeth. Après lui il n'y avait d'autre héritier à la couronne que le roi de Navarre, prince calviniste. Mais était-il probable que le peuple qui venait de massacrer les huguenots voulût obéir à un hérétique? On commençait à se demander qui régnerait en France, si, comme il était vraisemblable, le roi et son frère mouraient sans postérité. Le duc de Guise vit qu'il n'y avait

que deux hommes entre le trône et lui. Déjà, depuis plusieurs années, et à tout événement, il s'était fabriqué une généalogie qui le faisait descendre de Charlemagne[1]. Cette invention trouvait des dupes, et l'éclat de sa gloire, aux yeux des plus fervents catholiques, légitimait assez son usurpation[2*].

De retour en France, Henri III recommença à guerroyer contre les protestants, probablement pour flatter le fanatisme du peuple. Cette guerre fut malheureuse pour ses armes; après deux ans de revers[3], il la termina brusquement par une cinquième paix[4] dont les conditions furent les plus avantageuses que les réformés eussent encore obtenues[5]. Les catholiques jetèrent les hauts cris et l'indignation fut générale. Guise crut que le moment était favorable pour agir.

Dès l'année 1568, étant gouverneur de Champagne et de Brie, il avait organisé dans ces provinces une association dont le but apparent était de défendre la religion catholique envers et contre tous, excepté *le roi et la famille royale*. Les affiliés avaient signé une formule de serment, et l'association portait le nom de sainte Ligue[6] catholique et royale; d'ailleurs elle était restée à peu près secrète et ne s'était pas étendue au delà des provinces dont le duc était gouverneur.

Exploitant avec adresse le mécontentement causé par la paix de 1576, Guise ranima cette association et l'étendit. Il changea aussi la formule du serment

et voulut que les initiés s'engageassent à combattre *tous* les ennemis de la religion catholique sans acception de personnes[1]. Elle se répandit avec une étonnante rapidité par toute la France. Paris surtout compta bientôt un grand nombre de ligueurs, gens de basse condition pour la plupart, n'ayant rien à perdre, et disposés à tout tenter.

Henri III comprit quelle allait être la puissance du duc de Guise, s'il le laissait gouverner la Ligue. Il pensa que le meilleur moyen de l'annuler c'était de se substituer à sa place. En conséquence, il signa le serment de la Ligue, s'en déclara le chef, et engagea sa cour à s'y enrôler. Cette mesure lui réussit pour le moment, tout en achevant de le déconsidérer, car il n'y avait personne qui ne fût choqué de voir un roi se proclamer le chef d'une faction[2]. Mais ce qui porta un coup plus funeste à la Ligue, ce fut le refus du pape Grégoire XIII de la sanctionner[3]: non seulement les ligueurs n'osèrent rien entreprendre, mais leur association parut complètement oubliée. Huit années s'écoulèrent sans qu'elle donnât signe de vie[4].

Cependant le duc de Guise ne s'endormait pas. Il cherchait et trouvait des alliés hors de France. Il offrait de garantir la couronne des Pays-Bas à don Juan d'Autriche[5], qui s'engageait de son côté à soutenir ses prétentions au trône de France. Après la mort de don Juan, cette négociation fut reprise par Philippe II, qui conclut un traité du même genre

avec le duc de Guise[1]; en même temps celui-ci grossissait toujours le nombre de ses partisans, excitait le mécontentement des provinces et ne négligeait aucun moyen pour rendre le roi odieux ou ridicule[2].

Il était puissamment secondé par les fautes continuelles de ce prince, mélange indéfinissable de tous les vices et de plusieurs vertus. Tantôt livré aux plus honteuses débauches, tantôt affectant une dévotion dont les pratiques ridicules semblaient méprisables même aux plus superstitieux[3], Henri ne paraissait pas avoir deux jours de suite le même caractère. Il était brave dans un combat, mais timide à l'excès pour les dangers qui ne se présentaient pas sous une forme bien définie. Sa politique* offrait une suite de mesures contradictoires, d'imprudences et de faiblesses, sujet continuel de découragement pour le petit nombre de serviteurs qui lui restaient fidèles. Tel était le prince que Henri de Guise voulait détrôner.

Le duc d'Anjou, le seul prince du sang qui pût continuer la race des Valois, mourut le 10 juin 1584, d'un flux de sang suivant les uns, par le poison suivant les autres[4]. Dès ce moment commença entre Henri III et le duc de Guise une lutte acharnée qui ne pouvait finir qu'avec la vie de l'un ou de l'autre. Cet événement ressuscita la Ligue. Tous les catholiques ardents jurèrent que le Béarnais ne régnerait pas en France, mais le duc de Guise ne vou-

lait pas attendre la mort de Henri III pour mettre la couronne sur sa tête. Déjà ses émissaires ne faisaient plus mystère de ses projets. Désormais le but de la Ligue n'était plus de défendre la religion contre des dangers à venir, elle était devenue une conjuration patente contre le roi. Les plus modérés d'entre les ligueurs voulaient le déposer et l'enfermer dans un cloître, tandis que d'autres conseillaient la guerre ouverte ou l'assassinat[1].

Le point le plus important pour le duc de Guise était de s'assurer de la capitale. Il y envoya quelques gentilshommes dévoués pour y organiser un comité central qui devait correspondre directement avec lui, et auquel tous les ligueurs seraient tenus d'obéir. Les émissaires du duc jetaient l'or à pleines mains, secondés d'ailleurs par l'ambassadeur d'Espagne, dont le maître, Philippe II, ayant aussi des prétentions[2] à faire valoir sur la couronne de France, comprenait bien qu'il n'y avait de chances pour lui qu'au milieu de l'anarchie générale. Le comité central[3] fut promptement organisé; il se composait de bourgeois, de massacreurs de la Saint-Barthélemy, de curés fanatiques et de professeurs de l'Université. Des chefs furent donnés à tous les quartiers de Paris. On acheta des armes, on assigna des commandants militaires aux différentes subdivisions des conjurés. A cet effet, le duc envoya à Paris un grand nombre d'officiers lorrains ou espagnols, qui, au besoin, devaient guider toute cette multitude sans

discipline : en même temps le comité de Paris envoyait dans les provinces des affidés pour y organiser d'autres comités, et établir des correspondances directes et régulières. La Ligue, comme un immense réseau, enveloppait toute la France. Il ne restait au roi qu'un petit nombre de soldats sur lesquels il pût compter, et l'appui incertain et timide du parti des *politiques*[1] : on appelait ainsi tous ceux qu'effrayait l'ambition du duc de Guise, et surtout l'audace de la multitude factieuse et turbulente dont il s'entourait. Si Henri de Guise était remarquable par la suite et la constance de ses projets, son caractère offrait aussi quelque analogie avec celui de son rival, par la lenteur souvent inutile qui présidait à toutes ses démarches. Il semblait se défier toujours de ses forces, ne voulait rien confier à la fortune, et ne se trouvait jamais en mesure pour tenter un coup décisif. Le modèle qu'il se proposait d'imiter, c'était Pépin d'Héristal, dont l'usurpation avait été si habilement graduée, qu'il était devenu maître absolu presque sans secousse et sans avoir besoin de recourir à la force ouverte.

Guise, avec cette disposition à temporiser, éprouva combien il est difficile de gouverner une faction. Les ligueurs, ceux de Paris surtout, étaient impatients de ses lenteurs continuelles ; ils voulaient à tout moment prendre les armes, attaquer le Louvre, et tout terminer en un jour. De son côté, le duc prévoyait avec inquiétude les difficultés qu'après la victoire il éprouverait à régner sur une

populace indisciplinée et à qui il devrait* tout; chaque jour il inventait de nouveaux prétextes pour différer l'explosion du complot*, et retardait à dessein son arrivée à Paris, où sa dignité se serait peut-être trouvée compromise avec les amis grossiers qu'il s'était donnés. Il leur envoya son frère, le duc de Mayenne[1], pour leur faire prendre patience autant que pour retenir leur ardeur. Mayenne devait en outre examiner de près les chances de succès que présenterait un coup de main sur le Louvre.

A peine arrivé à Paris, Mayenne fut séduit par l'audace, le nombre et la bonne volonté des ligueurs; il partagea bientôt leurs espérances, il donna les mains à leur projet. Un plan d'insurrection fut adopté[2]. Les listes de proscription, accompagnement alors obligé de tout mouvement politique, furent dressées avec une épouvantable profusion. Mayenne donna le mot d'ordre, assigna les portes, désigna les lieux où des barricades seraient élevées, car il y a bien longtemps que les Parisiens connaissent ce moyen terrible de combattre des troupes régulières[3].

Mais le roi avait des espions[4] parmi les ligueurs, au sein même du comité central. La veille de l'exécution, des troupes fidèles garnissaient les points principaux où les ligueurs devaient opérer. En voyant le nombre et la contenance de ces soldats, ils désespérèrent du succès, et pour cette fois renoncèrent à leur entreprise[5].

Mayenne, un peu honteux de son imprudence,

retourna auprès de son frère, qui tança vertement le comité central, et en obtint la promesse de plus de patience, surtout de plus de docilité pour l'avenir; d'ailleurs le roi ne sut ou ne voulut pas profiter du découragement momentané des ligueurs. Au lieu d'arrêter les chefs du complot, qui lui étaient connus, et de prendre vigoureusement l'offensive contre le grand agitateur, il laissa les conjurés se remettre de leurs frayeurs, se recruter de Lorrains et d'Espagnols, et concerter leurs mesures avec plus de réflexion; quant au duc, il le crut trop puissant pour essayer de le punir, ou même pour lui faire sentir que ses projets lui étaient connus.

Henri III était alors en guerre contre le roi de Navarre, qui l'attaquait au midi[1]; en même temps une armée nombreuse de reîtres envoyés par les princes protestants d'au delà du Rhin, pénétrait en France à l'orient, et manœuvrait pour opérer sa jonction avec le Navarrais. Le duc de Guise, qui passait pour le plus habile capitaine du parti catholique, était désigné par toute la nation pour commander l'armée qui devait s'opposer à l'invasion des Allemands. Ce fut aussi lui que choisit Henri III; mais il ne lui donna que peu de troupes[2], tandis qu'il envoyait contre le roi de Navarre son favori Joyeuse, avec une armée formidable. Il espérait que le duc de Guise serait battu[3] et que sa défaite, en le couvrant de honte, le déconsidérerait dans son parti.

Contre ses espérances et aussi contre les probabilités, Joyeuse fut battu et tué à Coutras[1], tandis que le duc de Guise obtint des succès décisifs. Par une suite de marches habiles, il voltigea autour de l'armée allemande sans se laisser entamer; il la battit en détail, et lorsque plusieurs petits combats eurent diminué la supériorité numérique des reîtres, il les attaqua franchement et les tailla en pièces à Vimori et à Aulneau[2]. Toute la France le nomma son sauveur, et il retourna dans son gouvernement plus puissant que jamais.

La nouvelle de ses victoires rendit aux ligueurs de Paris toute leur audace; ils reprirent leurs projets de surprises et d'assassinat[3]; mais toujours trahis par les espions du roi, et désespérant de triompher sans leur chef, ils écrivirent au duc de venir se mettre à leur tête, menaçant, sur son refus, de donner un autre chef à l'union.

Cette menace fit cesser enfin ses irrésolutions et le décida à venir à Paris. Le roi, sur la première nouvelle qu'il en avait eue, lui avait envoyé l'ordre de demeurer dans son gouvernement; mais de désobéir au roi il s'en souciait peu; toute la question pour lui, c'était de savoir s'il était temps de risquer une tentative qu'il n'aurait voulu entreprendre qu'à coup sûr. En effet, il était douteux que ses partisans pussent tenir tête à la garnison royale, composée de soldats aguerris. Un général habitué à une guerre régulière a peu de confiance dans une multitude in-

disciplinée qu'une résistance sérieuse décourage, et qui passe dans un instant d'une confiance immodérée à une terreur aveugle. Mais le sort en était jeté, et, pour me servir d'une expression du duc de Guise, « il avait tiré l'épée contre son souverain, il fallait en jeter le fourreau. » Il partit[1] donc pour diriger lui-même la révolution qui devait lui coûter la tête ou lui donner une couronne.

Pour opérer un grand mouvement populaire, il faut nécessairement mettre de son côté une apparence de justice, car il serait impossible d'entraîner la grande masse flottante qui décide du succès, si l'agression qu'on médite n'avait pas l'air d'être provoquée par le parti contraire. C'est cette idée qui explique la démarche singulière du duc aussitôt après son arrivée à Paris.

Il se rendit seul au Louvre[2], et se présenta devant le roi au moment où celui-ci venait d'apprendre qu'il avait quitté Soissons. Suivant toute apparence, son plan était d'irriter le roi, de le pousser à bout par son insolence, et de l'obliger à des menaces que ses partisans auraient ensuite exploitées. Il est vrai qu'il s'exposait beaucoup en se présentant seul devant un prince irrité, qui d'un mot pouvait faire tomber cent épées sur sa tête : mais il avait calculé que parmi les courtisans il y en avait un grand nombre qui hésitait, encore incertain* entre la Ligue et le roi, attendant pour se décider que la victoire se déclarât pour l'un ou pour l'autre. Connaissant le caractère timide

et irrésolu de Henri III, il se persuadait que ce prince ne pourrait jamais se déterminer de lui-même à un parti violent ; il espérait que sa témérité même lui imposerait ; enfin, il avait besoin de montrer de l'audace pour regagner la confiance des ligueurs, que ses lenteurs avaient un peu refroidis.

Le roi, en le voyant, s'emporta d'abord contre sa désobéissance à ses ordres ; puis s'échauffant à mesure qu'il parlait, il lui reprocha vivement ses menées factieuses[1]. Il l'accusa d'ameuter le peuple, de remplir Paris de gens sans aveu et d'étrangers suspects. « Sa patience était lassée, disait-il, et le temps était venu de faire justice des coupables. »

Un instant le duc de Guise se crut perdu[2] ; on le vit pâlir et perdre contenance : il balbutia quelques mots d'excuse[3]. Henri, satisfait peut-être de l'avoir humilié, et fier comme tous les petits esprits d'un avantage momentané, crut en avoir assez fait et parut se contenter de quelques protestations vagues que la position du duc lui avait arrachées ; peut-être aussi la multitude rassemblée autour du Louvre, sur le bruit de l'arrivée de Guise, l'intimida-t-elle lui-même et lui fit* craindre de précipiter une émeute qu'il ne pourrait plus arrêter. Le duc sortit du Louvre sans obstacles, et respira plus à l'aise au milieu de la foule qui le reconduisait* à son hôtel en le saluant de ses acclamations. La garde bourgeoise de Paris vint lui demander le mot d'ordre[4], refusant celui du roi ; des députations de toutes les corpora-

tions s'empressèrent de le complimenter et de lui faire des offres de service. Le Louvre paraissait désert auprès de son palais : enfin, l'enthousiasme du peuple, la confiance des ligueurs, les dispositions belliqueuses des Parisiens, tout lui prouva que le moment était venu de tenter un grand coup, et qu'il n'avait qu'à vouloir pour être maître de Paris.

Après plusieurs jours de pourparlers sans résultat, le roi, se repentant un peu tard d'avoir laissé échapper un ennemi qu'il tenait entre ses mains, voulut faire montre de vigueur. Le 12 mai 1588, au matin, les troupes qu'il avait réunies prirent les armes et se répandirent dans la ville pour opérer quelques arrestations et faire des visites domiciliaires[1] chez les habitants qui cachaient des étrangers ou des dépôts d'armes. Ces vaines démonstrations n'eurent d'autre effet que d'irriter les Parisiens. Le signal de l'émeute est donné ; en un instant des barricades s'élèvent, des chaînes sont tendues dans les rues, et de tous côtés sortent des maisons des gens armés pour les défendre. Les troupes royales avaient été disposées avec la plus grande imprévoyance[2]; elles étaient dispersées et n'occupaient que des points d'une importance secondaire ; d'ailleurs, le roi, aussitôt qu'il eut connaissance du premier tumulte, retomba dans ses éternelles irrésolutions. Il défend d'attaquer, et laisse tranquillement cerner et désarmer ses soldats éparpillés au hasard. C'est en vain que d'heure en

heure on lui annonce la prise de quelque poste important; en vain ses généraux le supplient de leur donner l'ordre de charger les rebelles, rien ne peut le tirer de la stupeur où il est plongé[1]. Déjà les ligueurs avaient poussé leurs barricades jusqu'au Louvre sans qu'il eût pris un parti. Le duc de Guise cependant, qui avait laissé engager l'affaire sans y prendre part, commençait à parcourir les rues, animait le peuple par sa présence, tout en lui recommandant la modération[2], et faisait mettre en liberté les soldats du roi que les insurgés avaient faits prisonniers.

Vers la fin de la journée, toute la ville, à l'exception du Louvre, de la Bastille et de l'Arsenal, était au pouvoir des ligueurs. Il y avait encore au Louvre assez de troupes pour qu'on pût tenter un effort, mais le roi était trop abattu pour y songer. On dit que le duc lui fit offrir alors d'apaiser l'insurrection, à condition qu'il le désignerait pour son héritier[3] et le nommerait son lieutenant général avec les pleins pouvoirs que son père François de Guise avait eus sous François II. Henri comprit que c'était une abdication qu'on lui demandait; il refusa. Mais s'il ne voulait pas soutenir les hasards d'un siège dans le Louvre, il n'avait plus qu'un seul parti à prendre, c'était de fuir, si toutefois il en avait encore le moyen. A la faveur de la nuit et du désordre, il sortit du Louvre, traversa au galop le faubourg Saint-Honoré et gagna Saint-Cloud, qu'il aban-

donna bientôt pour chercher un asile plus sûr à Chartres[1].

Cette fuite déconcerta d'abord le duc de Guise. Il avait espéré faire le roi prisonnier et lui dicter des conditions. Son départ dérangeait ses calculs; au lieu d'une émeute, c'était une guerre* civile qui venait de commencer, et quoique les chances fussent en sa faveur, il voyait avec douleur remettre à la fortune la décision d'une entreprise dont il avait cru le succès assuré. Ne voulant pas arborer ouvertement l'étendard de la révolte, il reprit son système favori de temporisation, et ouvrit des négociations avec le roi. Cependant, de tous côtés les ligueurs s'armaient, s'emparaient des villes, achetaient les gouverneurs et embauchaient les soldats; en même temps, pour s'assurer encore davantage de Paris*, le duc de Guise faisait changer la plupart des officiers de la garde bourgeoise et les remplaçait par des créatures de sa maison[2]; en un mot, il prenait toutes les mesures capables de lui assurer la victoire s'il était obligé d'avoir recours à la voie des armes. La reine mère était restée à Paris; il affecta de l'entourer de respects* tout en lui faisant voir la force de son parti et l'impuissance du roi pour lui résister; il ne doutait pas qu'elle n'instruisît son fils de l'état des esprits, et il pensait avec raison que ce prince pusillanime consentirait à acheter la paix par toutes les concessions qu'il voudrait lui dicter.

Henri, qui redoutait la guerre encore plus que le duc de Guise, rejeta pourtant les premières propositions qui lui furent faites; mais bientôt le découragement et l'inconstance de son caractère lui firent prêter l'oreille aux envoyés de la Ligue. Le 15 juillet, il signa le traité de paix[1] auquel il avait d'abord refusé de souscrire; il s'engageait à ne faire aucune recherche contre les auteurs des barricades, à donner aux ligueurs, comme places de sûreté, Orléans et six autres villes, à nommer le duc de Guise lieutenant général du royaume, enfin à exiler le duc d'Épernon, son favori.

De toutes les clauses du traité, la dernière fut la plus promptement exécutée; le roi n'aimait personne, et ce n'était rien pour lui que de sacrifier ses plus fidèles serviteurs. Quant aux autres promesses que la nécessité lui avait arrachées, il est certain qu'il se réservait de ne les exécuter que le plus tard qu'il pourrait. Il trouva en effet mille prétextes pour ne pas envoyer au duc les lettres patentes de sa nouvelle dignité[2], et il fallut la crainte sérieuse d'une rupture pour qu'il s'y décidât. Un mot mal écrit à dessein dans le traité lui fournit l'occasion de chicanes interminables, et lui permit enfin de refuser tout à fait la remise d'Orléans, place qu'il regardait avec raison comme la clef du royaume[3].

Après une commotion aussi violente, suivie d'un traité consenti avec répugnance, et exécuté avec mauvaise foi, toute la France désirait voir finir un

état de choses aussi précaire, qui ne promettait que la continuation des troubles qui la désolaient depuis si longtemps. La convocation des États généraux était universellement demandée: on espérait que leurs délibérations apporteraient enfin la solution des importantes questions qui agitaient tous les esprits; on se flattait que les partis respecteraient des décisions sanctionnées par la volonté des trois ordres de l'État. Le duc de Guise, assuré que la majorité des députés serait composée d'ardents ligueurs[1], hâtait de tous ses efforts la convocation de cette assemblée. De son côté, Henri montrait le même empressement. Il avait la réputation d'habile orateur[2], et il aimait les grandes cérémonies où ses manières pleines de noblesse frappaient la foule, et lui attiraient un respect qui lui prouvait qu'il était encore roi; peut-être espérait-il influencer les délibérations des États, et ressaisir dans cette assemblée l'autorité qu'il avait perdue dans son royaume.

La ville de Blois fut choisie pour lieu de réunion des États, et leur ouverture fut fixée au 15 octobre 1588. Le roi s'y rendit le premier; sa cour était encore nombreuse, et il menait avec lui ses gardes et beaucoup de gentilshommes dévoués. Cette suite ne pouvait pas inspirer de soupçons, car dans ce temps de troubles il était naturel que le roi pourvût à sa sûreté: d'ailleurs, le duc de Guise se rendait de son côté à Blois avec un cortège de ligueurs et de gen-

tilshommes lorrains qui lui formaient une cour à peu près aussi nombreuse que celle du roi. Il logeait dans une aile du château, entouré de sa maison; Henri était dans une autre avec ses gardes et sa cour; de part et d'autre on fut d'abord sur le qui-vive, et tout en observant les apparences de la confiance, on ne négligeait aucune précaution contre les surprises et la trahison.

Le roi ouvrit les États par un discours d'apparat qui fit une grande impression sur l'assemblée, bien qu'elle fût prévenue contre lui[1]. Après tant de concessions, tant de faiblesses, il retrouvait, à la surprise générale, des paroles pleines de raison et de dignité. Il exposa la situation du royaume, parla sans amertume des atteintes portées à son autorité, déclara qu'il voulait oublier le passé; mais il demanda d'un ton ferme plus d'obéissance pour l'avenir[2].

Cette velléité de fermeté déplut fort au duc et l'alarma[3]. Il se plaignit au roi de quelques expressions de son discours, et lui demanda de les supprimer dans le procès-verbal de la séance qu'on allait imprimer[4]. Henri céda encore sans se faire trop prier. S'il lui restait des partisans dans l'assemblée des États, il était évident qu'ils devaient renoncer à soutenir les intérêts d'un prince qui de gaieté de cœur s'humiliait ainsi devant son ennemi. Dès lors les plus fougueux ligueurs eurent le champ libre pour faire à l'envi les propositions les plus incon-

diaires. Henri avait exprimé le désir qu'avant de déclarer le roi de Navarre déchu de ses droits éventuels au trône de France, on le sommât préalablement d'abjurer son hérésie. La chambre du clergé le déclara purement et simplement déchu[1]. Cet exemple allait être suivi par les autres chambres, qui annonçaient hautement l'intention de procéder, non pas par *représentations*, comme il était d'usage alors, mais bien par *résolutions*. Il n'y avait plus de prérogative royale. Déclarer le roi de Navarre déchu, c'était obliger Henri III à désigner son successeur, or, ce successeur ne pouvait être autre que le duc de Guise. Combien de temps Henri aurait-il régné même de nom, ayant auprès de lui un successeur tel que celui qu'on allait lui donner?

Sa situation était, on le voit, désespérée. Attendre les décisions des États et s'y soumettre, c'était s'abandonner au courant d'un fleuve qui se précipitait dans un abime. Casser les États ou refuser de sanctionner leurs délibérations, c'était rallumer une guerre civile dans laquelle il devait succomber. Il n'avait ni argent ni armée. Une grande partie des places fortes de France était entre les mains de son rival. Tout obéissait au duc de Guise : il levait lui-même les impôts et en fixait l'emploi; ses créatures occupaient les charges les plus importantes; les soldats l'adoraient. Quel parti restait au malheureux monarque? Un seul; c'était de se débarrasser de son adversaire par un coup de poignard.

Cette ressource était tellement unique, elle était tellement indiquée par la situation, qu'il est surprenant que le duc de Guise n'ait pas pris de mesures pour sa sûreté personnelle. Mais il méprisait trop son ennemi. Il était si bien accoutumé à le voir céder, qu'il ne pouvait croire qu'il pensât à briser la chaîne dont il resserrait les anneaux tous les jours. Le succès de la démarche hardie qui avait précédé les barricades lui faisait illusion. Une heure il était demeuré au pouvoir du roi, qui n'avait pas osé profiter de ses avantages. On ne peut se persuader que ce qui a réussi une fois ne réussira pas toujours, et l'on dort tranquille sur le bord d'un courant de lave refroidie, comme si la lave d'une nouvelle éruption ne pouvait pas franchir les limites de l'ancienne. D'ailleurs le duc de Guise éprouvait, comme tous les hommes occupés de grands projets, un dégoût profond pour ces précautions de tous les instants, qui suffiraient seules pour empêcher de suivre une grande idée. Qui voudrait d'une vie qui ne serait employée qu'à réfléchir aux moyens de la prolonger? Guise recevait avec distraction les avertissements prophétiques des plus timides de ses partisans[1]. Il se fiait à sa fortune, et ne répondait aux prédictions sinistres de ses amis que par ces mots : « On n'oserait[2] ».

Le roi s'étudiait de son côté à augmenter sa sécurité. Il était pour lui prodigue de prévenances; il affectait même avec lui une familiarité de bonhomie,

et semblait chercher à soulager la mauvaise humeur que devait lui causer sa position par des épigrammes et des plaisanteries qui déguisaient mieux ses projets que des caresses affectées; enfin, et pour preuve solennelle de sa sincérité, il communia publiquement avec lui et jura sur les Évangiles de maintenir le traité d'union[1].

Le vendredi 23 décembre, le duc est mandé par le roi de grand matin[2] pour assister au conseil. Comme il traversait la cour du château, des soldats de la garde écossaise s'approchent de lui, et le prient de leur faire payer leur solde arriérée. Il voit avec plaisir que les propres serviteurs du roi s'adressent à lui de préférence à leur maître[3]. Mais lorsqu'il est entré dans la salle du conseil, l'expression sinistre de quelques courtisans le surprend et l'inquiète. Une haie de soldats occupe la porte qu'il vient de franchir[4]. Il s'arrête un instant, incertain et troublé. Il cherche en vain quelque prétexte pour sortir. Le roi ne paraît point, et son anxiété redouble. Saisi d'un éblouissement subit, il est obligé de s'asseoir; bientôt, reprenant son courage et sa sérénité, il s'avance d'un pas ferme vers le cabinet du roi[5]. Au moment où il soulevait la portière en tapisserie, quelques assassins apostés se jettent sur lui et le frappent à coups redoublés. Il expira presque aussitôt.

En tuant son ennemi, Henri III se condamnait lui-même à une fin semblable. Jusqu'alors le mé-

pris des ligueurs avait en quelque sorte adouci leur haine. Lorsqu'ils virent ce qu'il avait osé, ils osèrent eux-mêmes davantage. Guise était devenu pour eux un martyr dont le sang criait vengeance. Jacques Clément se chargea d'apaiser ses mânes[1].

François, Henri de Guise, Coligny, Henri de Valois périrent assassinés tous les quatre dans une période de vingt-six ans. L'histoire de leur époque n'est guère qu'une longue série de meurtres. Le poignard ou le poison, tels étaient au XVIe siècle les moyens les plus fréquemment employés contre un ennemi politique ou particulier. A vrai dire, il n'y en avait guère d'autres auxquels on pût avoir recours. Quelle ressource avait le faible contre le fort? Puissance était un synonyme de tyrannie. Des lois, il y en avait dans des recueils écrits, mais qui avait le pouvoir ou la volonté de les faire exécuter? Faut-il s'étonner que des hommes élevés au milieu des discordes civiles, habitués aux armes, et regardant le courage comme la seule vertu, ne confiassent qu'à leur épée le soin de leur honneur ou la réussite de leurs projets?

La religion, qui s'allie aisément avec toutes les passions humaines, ne tempérait pas ces mœurs brutales. Les uns ne la faisaient consister que dans des pratiques faciles à observer, et trouvaient dans leur accomplissement une excuse et une suffisante compensation à tous leurs excès. Les autres, choqués de la puérilité de ces pratiques, les rejetaient

avec mépris, et avaient simplifié leur croyance, mais ils n'en avaient pas plus d'égards pour la morale que l'on peut tirer des livres saints.

Je suis assez porté à croire que la masse de vices et de vertus a été la même à toutes les époques; aussi, je ne pense pas que nous valions beaucoup mieux que nos pères, bien que nous n'assassinions plus. L'assassinat était une forme de leurs passions[1]; leurs passions sont encore les nôtres, mais elles ont d'autres formes: seulement je crois que nous devons nous féliciter de vivre dans un temps où ces formes sont sensiblement adoucies.

II

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

[Introduction aux *Aventures du baron de Fæneste*; P. Jannet, juillet 1855, in-16.]

Théodore Agrippa d'Aubigné avait environ soixante-quatre ans[1] lorsqu'il écrivait les premiers livres des *Aventures du baron de Fæneste*. Henri IV était mort depuis six ans; sa veuve gouvernait la France au nom de Louis XIII, conseillée par un favori détesté, le maréchal d'Ancre. Les princes et les grands seigneurs lui disputaient l'autorité, ou plutôt, par des menaces de révolte, obtenaient des subventions qui ruinaient les finances publiques. D'Aubigné, cependant, vivait loin de la cour, retiré dans son château du Dougnon, toujours préparé et approvisionné pour soutenir un siège, suspect à la reine et à ses ministres, et n'entretenant que des relations assez froides avec les chefs du parti réformé[2]. Toute sa vie il avait été frondeur, et personne n'avait trouvé grâce devant lui. Pendant les guerres civiles, lorsqu'il menait au feu les enfants perdus, il murmurait contre ses généraux et les accusait d'ignorance ou de lâcheté. Dans les conseils

des protestants, il avait pris à tâche de démasquer les ambitions personnelles et les calculs intéressés de chacun de leurs chefs. Manquant sans doute lui-même des qualités nécessaires pour exercer l'autorité, il avait l'art fatal d'empêcher les autres de l'obtenir. Il était naturellement hargneux, cassant et moqueur; jamais il ne sut retenir un bon mot. Par son esprit vif et satirique, sa bravoure, qui allait jusqu'à la témérité, son savoir immense et varié, il s'était fait craindre de tous ses contemporains. Poète mordant, spadassin dangereux, théologien plein de citations, on ne savait par où le prendre : à se jouer à lui on n'avait à gagner qu'une épigramme[1] ou un coup d'épée, quelquefois tous les deux. Aussi, redouté de tout le monde, estimé de quelques-uns, il eut fort peu d'amis, et je ne sais s'il aima personne. On l'accusait, non sans raison peut-être, d'apporter le trouble dans les affaires des églises réformées. C'était lui qu'on rendait responsable de toutes les déconvenues; on rejetait sur lui tous les desseins violents et téméraires; on l'avait surnommé le *bouc du Désert*[2], parce qu'il portait toutes les iniquités du parti.

Élevé parmi les horreurs des guerres de religion, il avait sa part de la férocité du xvie siècle. A l'âge de dix-sept ans, se croyant près de mourir, il fit à haute voix sa confession générale devant de vieux routiers endurcis, auxquels les cheveux dressaient à la tête en l'écoutant[3]. Il se distinguait pourtant

parmi les hommes farouches de ces temps malheureux par un enthousiasme chevaleresque, ou, si l'on veut, par un orgueil excessif, qui le poussait à chercher les gloires élevées et singulières. Il voulait être un grand homme, et il avait lu dans les anciens par quelles actions on gagne la renommée. En même temps, la culture de son esprit[1] et une certaine délicatesse naturelle de sentiments donnaient à ses mauvaises passions un raffinement qui tournait au profit de l'humanité. Au lieu de casser la tête à un ennemi renversé, il le forçait à renier son symbole religieux, trouvant la vengeance plus complète à le déshonorer qu'à le tuer. S'il se montra souvent humain et généreux sur les champs de bataille, en revanche il était impitoyable dans les discussions politiques et théologiques. Il y porta une violence haineuse qui depuis n'a guère été surpassée. Toutes armes lui paraissent bonnes contre ses adversaires, jusqu'à la plus noire ou même la plus absurde calomnie, car dans sa fureur il perd le tact et la mesure. Il a beau se targuer de sa chevalerie, il ne traitera pas mieux les dames que les hommes; mais c'est surtout contre les renégats de son parti qu'il est implacable. Un huguenot converti est à ses yeux un monstre capable de tous les crimes, et il en aurait inventé, au besoin, si le déchaînement du vulgaire lui eût laissé le mérite de ces tristes mensonges. Permis à ceux que la religion ou la politique n'a jamais entraînés dans une polémique furibonde de

taxer d'Aubigné de méchanceté ou de mauvaise foi; lui, du moins, ne répondait pas seulement à des libelles, mais à des assassinats et à des massacres.

Chose étrange! Cet homme si plein de fiel est peut-être, parmi les écrivains de son siècle, celui dont les ouvrages ont le mieux conservé la tradition de la vieille gaîté française. Souvent, il est vrai, elle dégénère chez lui en licence, et plus d'une fois il mérita les reproches des dévots scrupuleux de son parti[1]. Ni sa piété sincère, ni les mœurs de son âge mûr, rigides jusqu'à l'austérité, n'avaient pu lui faire oublier le ton et le langage du soldat et du courtisan. Soit confiance dans ses forces, soit dédain pour l'opinion, il ne craignit jamais le contact du vice[2]. L'effroyable dissolution des cours de Henri III et de Henri IV n'avait pu le pervertir; il y avait été toujours un être à part, se mêlant aux orgies sans crainte de s'y souiller, observateur méprisant, mais plein de curiosité. Cassé par l'âge et par les fatigues, il aimait à se reporter en pensée aux folies de sa jeunesse. Depuis longtemps il avait pris le rôle d'homme grave et de moraliste, mais il prêcha toujours dans le langage du monde corrompu qu'il avait hanté. Pour flétrir les vices de son époque, il trouve souvent des paroles nobles et éloquentes; mais qu'un souvenir gaillard s'offre à sa mémoire au milieu d'un sermon, le prédicateur fait place à un conteur charmant et sans vergogne.

L'ouvrage dont nous donnons une nouvelle édi-

tion n'étant pas destiné aux femmes[1], et étant au fond trop sérieux et trop instructif pour amuser les écoliers, nous n'avons éprouvé aucun scrupule à reproduire quelques polissonneries dont nul de nos vieux auteurs n'est exempt. Il ne faut pas s'étonner qu'au commencement du XVIIe siècle on ne connût pas les détours de fausse délicatesse au moyen desquels on parvient aujourd'hui à dire décemment des choses indécentes. Le progrès moderne me paraît médiocre, à tout prendre, ne consistant qu'en certains changements de mots, tandis que les idées sur lesquelles l'esprit français s'exerce d'ordinaire sont demeurées les mêmes à peu près. De vrai, le nombre des sujets qui sont en possession d'exciter le rire est fort borné. Faut-il les proscrire ou ne les aborder qu'avec des précautions hypocrites? Pardonnons au moins à nos aïeux d'avoir été plus francs ou plus hardis, et gardons-nous de nous croire meilleurs parce que nous sommes plus sérieux, ou que nous déguisons leurs vieilles plaisanteries sous des termes nouveaux.

Les *Aventures de Fæneste* sont écrites, comme tous les ouvrages de d'Aubigné, dans une langue singulière (je ne parle pas des patois); elle participe de l'abondance et de la verve négligée du XVIe siècle, et déjà cependant on y découvre le commencement de cette correction qui prévalut dans le XVIIe. L'auteur, qui, parmi plusieurs prétentions, eut peut-être celle de ne pas vouloir être homme de lettres, a un

style à lui qui sent le cavalier; toutefois, sa prose porte l'empreinte de fortes études classiques et témoigne d'une communication habituelle avec le peuple, « le maître de langue par excellence ». C'est à ces deux sources qu'ont puisé tous nos grands écrivains. *Fæneste* est un tableau de mœurs des plus remarquables, et si on le dépouille des exagérations que comporte ce genre de satire, il offre, je crois, une image animée et fidèle de la société à l'époque où l'auteur a vécu. Mais ce qui me semble surtout admirable dans ces dialogues, c'est la vérité des caractères mis en scène et le rare talent d'observation qu'on découvre jusque dans les plus petits détails. Il me semble qu'il y a dans ce livre des traits de naturel que Molière n'aurait pas désavoués.

D'Aubigné a porté malheureusement une négligence excessive dans la publication de ses ouvrages. On sait que les principaux furent imprimés à peu près clandestinement[1]. Il est certain qu'il ne se corrigeait guère, et même il y a grande apparence qu'il ne se relisait jamais. Aussi tous ses livres, et *Fæneste* en particulier, sont-ils aujourd'hui d'une lecture assez difficile. Nulle ponctuation raisonnable, souvent des mots passés ou des phrases inachevées, une orthographe capricieuse; parfois, et c'est le cas pour le présent livre, l'emploi de différents dialectes provinciaux transcrits sans aucune méthode; enfin, et c'est la partie la plus laborieuse de notre tâche, des allusions obscures à des hommes et à des

événements connus autrefois d'une certaine coterie, mais qui n'ont laissé presque aucune trace dans l'histoire.

Les commentaires de Le Duchat qui accompagnent les éditions[1] de 1729 et 1731 sont loin d'être complets, et quelquefois même peuvent fourvoyer le lecteur. En outre, ils ont l'inconvénient de le renvoyer sans cesse à un livre encore plus difficile à comprendre que *Fæneste*, c'est à savoir *la Confession de Sancy*. Nous avons extrait de ce dernier ouvrage les passages et les notes qui fournissent quelques lumières, et nous avons essayé de suppléer ce que le docte commentateur avait négligé d'expliquer, ou ce qu'à notre sens il avait mal compris. Lorsque nous nous trouvons en désaccord avec Le Duchat, nous avons conservé ses notes en y joignant nos observations. A dire vrai, nous n'avons supprimé que les remarques qui nous ont paru sans utilité pour l'éclaircissement du texte. Nous avons peut-être trop multiplié les notes, mais ceux qui peuvent s'en passer ne se fatigueront pas à les lire.

Un travail fort ingrat, mais fort utile, a été la révision et la correction du texte. Nous avons consulté et comparé entre elles les différentes éditions, prenant dans chacune les leçons les plus probables. Loin de nous attacher à reproduire les fautes d'impression et les irrégularités d'orthographe des premières éditions, qui font le bonheur des biblio-

manes, et que Le Duchat a conservées et augmentées, nous avons corrigé sans scrupule les erreurs manifestes des anciens typographes, et nous avons fait nos efforts pour que les mêmes mots fussent toujours écrits de la même manière.

Nous avons apporté un soin particulier à rétablir ou plutôt à introduire une ponctuation correcte, et, soit dit sans vanité de notre part, c'est une amélioration considérable. Quelques expressions bizarres, quelques allusions, ont résisté à tous nos efforts pour les interpréter, et c'est en vain que nous avons eu recours à l'érudition de nos amis, aux mémoires du temps, aux ana et aux lexiques. Nous avouons franchement notre impuissance à deviner ces énigmes. Des hasards heureux, comme il en arrive aux amateurs de vieux livres, feront peut-être découvrir celles qui nous ont échappé. Notre seule prétention a été de fournir aux personnes qu'intéresse l'étude de notre littérature et de notre histoire un texte correct et de lecture facile.

Je n'ai jamais pu découvrir la première édition du premier livre de *Fæneste*, qui aurait été imprimé à part ou publié dans quelque recueil du temps. On lit dans le *Manuel du libraire* : « Les quatre livres du *Baron de Fæneste* avaient été publiés successivement, savoir : le premier, à Maillé, avant 1617 ; le second, avec le premier, à Maillé, par J. M., en 1617 ; le troisième, avec les deux premiers, à Maillé, en 1619 ; enfin le quatrième, en 1620 ; toutes ces éditions in-12 ou petit in-8°. » L'expression, un peu

vague, « *avant 1617* », dont se sert M. Brunet, me fait supposer qu'il n'a jamais vu cette édition du premier livre, et je ne sache personne qui ait été plus heureux. J'ai même de grands doutes sur son existence, bien que le titre des deux premiers livres publiés en 1617 porte : « *Première partie, reveue, corrigée et augmentée par l'auteur.* » Ce ne serait pas la première fois qu'un écrivain se serait permis ces petites supercheries, qui, depuis le XVII[e] siècle, ont été singulièrement perfectionnées.

J'ai eu entre les mains des exemplaires de cinq éditions des deux premières parties réunies, toutes les cinq de 1617. Quatre, de 72 pages petit in-8°, ayant tantôt 32, tantôt 33 lignes à la page, ne se distinguent que par quelques légères différences dans le titre et dans la justification. Chacune a ses fautes d'impression très nombreuses, mais les erreurs les plus évidentes sont reproduites invariablement dans toutes les éditions. Voici, pour les amateurs, quelques remarques qui pourront leur être utiles dans les ventes.

A. Les Aventures | du Baron de | Fæneste | première partie, revue et corrigée | et angmentée (*sic*) par l'autheur. | Plus a esté adjousté la seconde | partie ou le Cadet de | Gascogne. | A Maillé, MDCXVII. (Bibl. Imp.)

B et C. Les Aventures, etc., première partie, reveue, corrigée et augmentée, etc. [le reste comme la précédente.] (Bibl. Imp.)

D. Les Aventures, etc. Plus a été adjousté la se-

conde partie, avec promesse de la troisième. (S. l.,) MDCXVII. (Bibl. Imp.[1].)

A la page 12, ligne 23, de ces quatre éditions, on peut faire les observations suivantes sur un mot qui offre de nombreuses variantes :

A. Treuez vous.

B. Trouvez vous.

C. Treuez vous.

D. Treouves vous. »

On notera que, dans aucune de ces éditions in-8°. on ne rencontre les initiales J. M. de l'imprimerie Jean Moussat, citées par M. Brunet.

Une dernière édition in-12 porte le titre suivant :

Les | Avantures | du baron de | Fæneste | première partie | reveüe, corrigée et augmentée | par l'autheur | Plus a esté adjousté la seconde | partie, avec promesse de | la troisiesme | à Maillé | par J. M. imprimeur et libraire | M. DC. XVII | 175 pages, y compris la garde qui précède le titre; 18 lignes à la page. Au verso blanc de la dernière page est collé un errata de quelques lignes donnant une ou deux rectifications assez intéressantes. (Bibl. de l'Arsenal.) C'est assurément une édition faite sous les yeux de l'auteur, car les caractères sont ceux de son *Histoire universelle*. Il est fort douteux, d'ailleurs, que ce soit la première; elle renferme, en effet, quelques passages qui ne se trouvent pas dans les autres éditions de 1617, et qui ont été ajoutés dans celle de 1619.

Je dois à l'obligeance d'un savant bibliophile de Tours, M. Victor Luzarche, la communication de l'édition de 1619 comprenant les *trois* premiers livres. C'est, je pense, la plus rare de toutes et la plus curieuse, car elle contient des additions et des corrections importantes. En voici le titre :

Les | Avantures | du baron de | Fæneste | troisiesme partie | ensemble les première et seconde, reveues, corrigées | et augmentées par l'autheur de | plusieurs contes | à Maillé | par J. M. imprimeur ordinaire de | l'autheur. | MDCXIX, petit in-8°, 27 lignes à la page; 172 pages.

J'ai encore consulté deux autres éditions de la même année, mais du troisième livre seulement, sous les titres que voici :

1° La | troisiesme | partie des avan | tures du baron de Fæneste | 1619, (S. l.). (Bibl. Imp.)

2° Les avantures | du baron de | Fæneste, troisiesme partie | à Maillé | par J. M. imprimeur ordinaire de | l'autheur | MDCXIX. (Bibl. Imp.)

Chacune se compose de 56 pages numérotées de 1 à 56, ce qui prouve qu'elles ont été publiées séparément. Elles ont 34 lignes à la page.

La même troisième partie a été encore réimprimée et tirée à part en 1620, à Maillé, par J. Moussat. M. V. Luzarche en possède un exemplaire.

Il est évident qu'il faut corriger, dans le *Manuel du libraire*, la date de 1620, attribuée à la quatrième partie de *Fæneste*. On doit lire 1630. Dès le premier

chapitre, l'auteur fait allusion à la bataille du Val Saint-Pierre, livrée en 1628. C'est en 1630 que pour la première fois l'ouvrage a été divisé en chapitres. Il fut publié à Genève par Pierre Aubert sous le titre suivant :

Les Avantures | du baron de | Fæneste | comprises en quatre parties | les trois premières reveues, augmentées et | distinguées par chapitres | ensemble | la quatriesme partie | nouvellement mise en lumière | le tout par le même autheur | Au Dezert | Imprimé aux despens de l'autheur | MDCXXX, in-12 de 308 pages. D'Aubigné mourut cette même année 1630. C'est, par conséquent, la seule édition complète qui ait été publiée sous ses yeux. Nous l'avons prise pour base de notre travail, préférablement aux deux autres éditions de 1629 et de 1631.

Que la première partie de *Fæneste*, si tant est qu'elle ait été publiée à part, l'ait été en 1616 ou en 1617, il ne peut être douteux qu'elle n'ait été composée à la fin de 1616. Au premier livre, chapitre XIII, Fæneste dit : « Je trouve que M. de Themines est parvenu à la marèchaussée par un brave moyen et bien nouveau. » Ce brave moyen fut, comme on sait, l'arrestation du prince de Condé, le 1er septembre 1616. Un peu plus loin on lit : « Toute la France est entre les mains de Barbin et de Mangot. Ils disent que ce sont d'habiles hommes et bien fidèles à la reine et à madame la maréchale. »

La faveur du contrôleur général Barbin date de la fin de 1616, et ne dura pas plus longtemps que la vie du maréchal d'Ancre, assassiné en avril 1617. Enfin, à la première page du premier livre, il est question de la guerre d'Aunix, entreprise par le duc d'Épernon contre les Rochelois; or cette prise d'armes n'eut lieu que dans l'automne de 1616, et ce fut en décembre seulement que le duc cessa les hostilités. Tout cela rend bien improbable une édition de 1616, à moins qu'on n'admette qu'elle fût très différente de l'édition de 1617, que nous avons.

On remarque que, dans le troisième livre, publié en 1619, il est encore question du crédit de Barbin et de Mangot et de l'autorité suprême exercée par le maréchal d'Ancre et sa femme. Il faut en conclure que ce livre a été écrit à peu près dans le même temps que les deux précédents. Une espèce de prédiction sur la fin tragique du maréchal (chap. xx) me semble une addition faite après la mort de ce malheureux favori. D'ailleurs, en lisant avec attention ce troisième livre et la préface de l'imprimeur, on comprendra facilement que la circonspection de d'Aubigné ou de son éditeur en ait retardé la publication jusqu'après la mort du maréchal.

On ne trouve dans le quatrième livre de *Fæneste* (1630) aucune allusion à l'autorité despotique du cardinal de Richelieu, et l'on peut en être surpris, car cette partie de l'ouvrage a été publiée avec plus de liberté que les précédentes, l'auteur vivant alors

hors de France, exilé volontaire et sous la protection d'une république calviniste. De la part d'un homme si frondeur, de tels ménagements sont difficiles à expliquer. Faut-il les attribuer à un motif de prudence, par exemple la crainte d'attirer sur le canton de Genève la colère du cardinal, ou bien à un sentiment de reconnaissance que d'Aubigné pouvait éprouver, malgré sa passion haineuse? Après avoir accablé les protestants comme faction politique, le cardinal n'avait pas abusé de sa victoire pour les persécuter comme sectaires religieux. D'Aubigné a pu lui savoir gré de cette modération; peut-être même admirait-il en Richelieu l'homme d'État qui avait élevé la France à un si haut degré de gloire en Europe, et le patriotisme du Français a pu l'emporter sur la vieille rancune du huguenot. Au surplus, bornons-nous à signaler la générosité du satirique et gardons-nous de hasarder des hypothèses.

Il me reste à dire quelques mots sur les différents patois que l'auteur a placés dans la bouche de plusieurs de ses personnages. Évidemment, ce genre de comique était alors fort goûté, et les comédies de Molière attestent que la mode en dura assez longtemps. Le baron de Fæneste parle le dialecte gascon de Nérac, ou plutôt un français altéré par une prononciation gasconne et le mélange d'un certain nombre de mots empruntés au dialecte de son pays. D'Aubigné a figuré la prononciation gasconne de son temps, qui ne me paraît pas différer sensiblement

de celle d'aujourd'hui. Faeneste change les *b* en *v* et *vice versa*. Il me semble que dans le Béarn le son du *v* n'est pas connu et que, par exemple, on prononce *voir* et *boire* exactement de la même manière. Cependant, dans la présente édition, nous avons conservé prudemment les *v* partout où l'auteur les a mis; il eût été ridicule de se prétendre plus puriste que lui, qui avait si longtemps pratiqué les Gascons.

Fæneste prononce ordinairement nos *o* comme *ou* et les *ou* comme *o*; *in* comme un *i* nasal, son qui n'existe pas en français; *ain* comme *en*. Exemple : *couqui* pour coquin, *yor* pour jour, *bilen* pour vilain. Le son du *j* se transforme en celui du *y*, comme *ye* pour je, *yor* pour jour, etc. *Eu*, *ieu* deviennent *u*, *honur* pour honneur, *monsur* pour monsieur. Au lieu de la finale *eau*, Fæneste prononce *é* ou bien *eou*, diphtongue qui, en patois, ne compte que pour une syllabe. Il est inutile, je pense, de multiplier les explications pour une prononciation aussi connue que celle des Gascons. Toutes les fois que le lecteur serait embarrassé par l'orthographe inusitée d'un mot, en le prononçant tout haut avec l'accent du Midi il en trouvera sans doute le sens.

Le langage de Fæneste se complique d'un certain nombre de barbarismes usités à la cour vers le commencement du XVIIe siècle : *exterminé* pour déterminé, *manéchal* pour maréchal, *caitaine* pour capitaine, *j'alli* pour j'allai, etc. Aucun de ces mots ne

peut arrêter le lecteur. On observera que Fæneste emploie à tort et à travers les mots *courtisanesques* empruntés à la langue italienne ; il n'est pas un savant comme le *Philausone* des dialogues d'Henri Estienne, mais un copiste maladroit des *galands*, arbitres du beau langage. Quant à quelques expressions du pur dialecte gascon dont le baron sème ses discours, on en trouvera la traduction dans nos notes. Arrêtons-nous cependant sur ses jurements habituels : *Cap de you*, euphémisme pour : *de Diou*, tête de Dieu ; *Cap sant Crapazy*, par la tête de saint Caprais, etc. L'usage était de prendre à témoin les *chefs* ou têtes de saints, reliques vénérées. Dans le Nord on jurait par le chef de saint Denis, etc. ; les Gascons avaient leurs saints nationaux.

Nous avons encore traduit, et ce n'a pas été sans peine, les patois poitevin et saintongeois de quelques contes insérés dans ces dialogues. Nous avons pris la liberté d'en corriger l'orthographe lorsque ce qui nous a paru une faute pouvait être attribué à la négligence des premiers imprimeurs ; en revanche, nous avons respecté l'orthographe ou plutôt la méthode de peindre les sons que d'Aubigné a cru devoir adopter. Je prends un exemple dans le chapitre IV du troisième livre. On lit dans les anciennes éditions : *O me fat graonzire de vrede forz le pouis* ; nous imprimons : *O me fat graonz'ire de vredé fors le pouis*. Il est évident que c'est à tort qu'on a écrit d'un seul mot *graonzire*, en français *grande ire*,

grande colère. — D'Aubigné a rendu par *aon* un son nasal qui revient fréquemment dans le patois poitevin, et qui a tout de notre *á* très ouvert et de l'*o*. *Graonz'* doit se prononcer comme une monosyllabe. — *Vrede*, qui se lit dans les anciennes éditions avec deux *e* muets, n'offre aucun sens. Sans doute l'auteur prononçait *vredé*.

Intelligenti pauca.

III

FROISSART

Discours prononcé a l'inauguration de la statue de Froissart a Valenciennes, le dimanche 21 septembre 1856

[*Mémoires de l'Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Paris, Impr. nationale, in-fol., 1861. T. XX, 1re partie (Histoire), p. 265. — Compte-rendu de la solennité par M. Egger. Discours de M. Mérimée pour l'Académie française.]

Messieurs,

L'Académie française s'associe avec empressement à l'hommage que vous rendez aujourd'hui à la mémoire d'un grand historien né dans vos murs[1]. Déjà elle avait témoigné de son admiration pour Froissart en proposant, cette année, l'étude de ses ouvrages pour sujet d'un concours spécial[2]. Sans doute les *Chroniques*[3] de Froissart, plus impérissables que le marbre qui le représente, suffisaient pour perpétuer le souvenir de son nom; mais une ville s'honore en exposant à la vénération publique les images de ses citoyens illustres. L'éclat de la récompense leur suscitera des émules. Les génies

méconnus (s'il en existe encore) se consoleront par cette justice qu'obtient, après plus de quatre siècles, un poète ingénieux[1], un chroniqueur incomparable.

Froissart fut poète. Les érudits le savent et ses contemporains ont peut-être fait plus de cas de ses vers que de ses écrits historiques. Lui-même avait pour ses poésies une prédilection bien naturelle, car elles semblent lui rappeler les plus doux souvenirs de sa jeunesse. Lorsque, déjà vieux, il vint à la cour d'Angleterre[2], ce fut le volume de ses poésies qu'il offrit au roi Richard II. « *Plaire bien lui debvait* », nous dit-il avec une modestie charmante, « *car il était enluminé, escript, historié et couvert de velours à clous d'argent.* » — « De quoi traite ce livre? » lui demanda le prince. — « D'amours », répondit Froissart. Les *amours* — (et par ce mot, qui commence à s'effacer de notre langue moderne, il faut entendre le semblant aimable d'une passion forte, un désir de plaire, bien plus que le besoin de toucher), — les *amours* changent de langage tous les siècles, et plus souvent encore. Est-il surprenant que nous, qui comprenons à peine les *Précieuses* du XVIIe siècle, nous soyons peu sensibles aux traits galants du XIVe? Une étude approfondie des poésies de Froissart y découvrirait sans doute des vers pleins de grâce, de pensées fines, et aussi, je le crois, un art déjà raffiné du rhythme et de l'harmonie. Mais pourquoi ajouter un nouveau fleuron à une couronne si brillante? Pétrarque n'a pas

besoin de ses œuvres latines pour être immortel, et les *Chroniques* seules assureront à leur auteur une place parmi les poètes.

Quel autre qu'un poète, en effet, aurait pu tracer un tableau si animé des mœurs et des passions du moyen âge? Ne fut-il pas inspiré des Muses celui qui sut ennoblir la vérité sans l'altérer jamais, et donner un air de grandeur à tous les sujets qu'il a touchés? Observateur exact, sans prétendre à la profondeur, et trop modeste pour s'ériger en juge des actions humaines, Froissart en est le témoin attentif et scrupuleux, ignorant d'ailleurs par le hasard de sa naissance les préoccupations d'un patriotisme exclusif qui égarent souvent les meilleurs esprits. Plein de respect pour les grands de la terre, il n'a garde de rechercher les mobiles secrets de leur conduite: mais tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a su, il l'enregistre avec une imperturbable simplicité, terrible aussi pour les méchants.

Froissart nous apprend lui-même comment il composa son histoire[1]. Il interrogeait sans cesse les hommes éminents, guerriers ou politiques, et se faisait raconter par eux les événements où ils avaient eu part. Il entreprit de longs et pénibles voyages[2] pour se livrer à ces recherches, qu'il appelle des *enquestes*, sachant que son devoir d'historien ressemble à celui du magistrat chargé de rendre la justice. A cet amour si noble de la vérité[3], il joint un art d'autant plus admirable qu'il s'ignore lui-

même, celui de saisir, avec un tact sûr, au milieu des récits qu'il écoute de toutes parts, ces détails frappants de naturel, qui ne s'inventent point, et qu'il faut recueillir de la bouche même des hommes d'action. Sans avoir porté les armes, sans avoir eu place aux conseils des princes, le clerc de Valenciennes parle de guerre et de politique avec le langage technique et l'accent passionné des capitaines et des hommes d'État qui lui racontaient leurs triomphes ou leurs revers.

Il y a quelques jours, l'illustre secrétaire[1] de l'Académie française caractérisait d'un mot le génie de Froissart, en le nommant l'Hérodote du moyen âge. Moins heureux qu'Hérodote, Froissart n'eut pas à raconter le triomphe de la civilisation sur la barbarie. De son temps, la barbarie couvrait toute l'Europe de ténèbres, d'où s'échappaient à peine quelques lueurs brillantes que jetaient la poésie et l'esprit chevaleresque. Souvent on ferme les *Chroniques* l'esprit attristé, le cœur serré, au spectacle de ces guerres cruelles, de ce désordre, de cette anarchie générale. Toutes les nations ont leurs jours d'épreuve. Qui aurait pu prévoir alors la glorieuse transformation de notre patrie? Notre France, si florissante aujourd'hui, dont toutes les provinces sont si étroitement unies sous les mêmes lois, c'est pourtant le pays que Froissart a vu divisé en petites souverainetés rivales, déchiré par les factions, ravagé par les armes étrangères. Sur ce trône où il laissait

en mourant un prince imbécile[1] et une reine adultère[2], nous voyons le plus sage politique[3], qui, sans conquêtes, a replacé la France au premier rang des nations, une princesse[4] qui nous représente la vertu parée de toutes les grâces. Ces deux peuples, enfin, dont Froissart nous raconte les guerres acharnées, viennent de joindre leurs drapeaux et de verser leur sang pour la même cause[5]. Fondée sur une estime réciproque, leur alliance est désormais indissoluble et nous garantit la paix du monde[6].

IV

BRANTHÔME

[Préface des *Œuvres complètes* de Brantôme. Paris, P. Jannet, septembre 1858, in-16.]

On ne sait pas grand'chose sur la vie de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme[1].

1. Le nom de Branthôme est l'objet d'un grand nombre de variantes orthographiques. On le voit dans les différentes éditions, sous la plume des secrétaires de l'auteur, dans ses manuscrits autographes, écrit de huit manières : *Brantholme, Branthosme, Branthôme, Branthome, Brantolme, Brantosme, Brantôme, Brantome.* Nous avons adopté *Branthôme*, quoique dans le texte nous conservions partout *Branthosme**. Mais ces trois modes : *Brantholme, Branthosme, Branthôme*, peuvent passer pour n'en faire qu'un, soumis aux changements indispensables que le temps apporte. Les premiers éditeurs donnèrent la préférence à *Brantome*; de notre temps on a choisi *Brantôme* (éd. Monmerqué), puis l'on est revenu à *Brantome* (voy. le titre de l'édition de M. Buchon). Néammoins, dans le courant du texte, M. Buchon écrit plus volontiers *Branthome*, on ne sait pourquoi. Les plus anciennes chartes latines portent *Brantholmum* et *Brantolmum*, nous écrit M. Dessalles, archiviste de la Dordogne, qui a bien voulu prendre la peine de s'en assurer dans le dépôt confié à ses soins. Un manuscrit cité dans les *Archives de l'art françois* (t. VII, p. 30) ne se sert que de la forme *Brantholmensis*. On ne nous blâmera donc pas plus d'avoir rendu l'*h* au surnom de Pierre de Bourdeilles qu'on n'a blâmé M. Génin de la restitution qu'il a faite de cette même lettre au populaire Pathelin, également châtré par les XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Nous ne savons de lui que ce qu'il a bien voulu nous apprendre ; mais il était Gascon, aimait à parler de lui-même ; et nous ne le croyons pas menteur. Sa naissance, son caractère, ses goûts, le mirent de bonne heure en relations assez intimes avec la plupart des personnages qui ont joué un grand rôle dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il paraît avoir été recherché dans le monde de ce temps pour sa gaité, son esprit, son commerce sûr. Tel qu'il se montre à nous dans ses ouvrages, il fut surtout un homme comme il faut, ou plutôt comme il le fallait pour son siècle, dont il nous offre un type fidèle, moins les grands vices et les grandes vertus. C'est une excellente moyenne à étudier pour savoir ce qu'étaient les mœurs et les opinions d'il y a trois cents ans.

La date et le lieu de sa naissance ne sont nulle part exactement indiqués. Il y a grande apparence qu'il est né dans le Périgord, où sa famille était établie et résidait ordinairement. Il dit quelque part qu' « *en 1552 il était fort petit, au collège* » ; ailleurs, *qu'il avait sept ans lorsqu'il perdit son père*. Or, on a découvert un testament de son père daté de 1547 ; on croit qu'il le fit peu avant sa mort : Branthôme serait donc né vers 1540[1].

Il était le troisième fils de François, vicomte de Bourdeilles, et d'Anne de Vivonne de la Chastaigneraie. François de Bourdeilles[2] avait été homme d'armes dans la compagnie de Bayard ; il avait été

blessé à Pavie, et laissa la réputation d'un brave soldat, un peu mauvaise tête et médiocrement dévot, ayant vu d'un peu trop près la cour de Rome. Sa veuve accepta la place de Dame du corps auprès de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre[1]. Louise de Daillon, dame douairière de la Chastaigneraie, mère de madame de Bourdeilles, remplissait déjà, auprès de la même princesse, les fonctions de dame d'honneur[2]. Branthôme passa les premières années de son enfance auprès de sa mère et de sa grand'mère, jusqu'à la mort de Marguerite, en 1549[3]. Il nous assure que la reine de Navarre mourut en bonne catholique[4]; nous aimons à le croire, quoiqu'il fût bien jeune pour en juger et qu'à aucune époque de sa vie il n'ait été une bonne caution en matière religieuse. Peut-être dans la petite cour lettrée de Marguerite reçut-il, tout enfant, des leçons de tolérance dont il profita bien. Très probablement il y prit ce goût pour la lecture et les amusements de l'esprit qui nous a valu ses ouvrages.

Sa famille ayant quitté la Navarre pour retourner en Périgord, il fit ou acheva ses humanités à Poitiers[5], école illustre alors, où il apprit plus de latin que n'en savait un gentilhomme à cette époque. Cela ne veut pas dire qu'il en sût beaucoup, mais il était en état de citer quelques vers dans l'occasion, et de traduire pour les dames, *à la cavalière*, des inscriptions latines et des passages d'auteurs classiques. On le destinait à l'Église, et, tout enfant, il avait des

bénéfices : le doyenné de Saint-Yrieix et les prieurés de Royan et de Saint-Vivien[1]. C'étaient des bénéfices de famille, qui se transmettaient. En 1553, la mort de Jean de Bourdeilles, son frère aîné, tué bravement au siège de Hesdin[2], attira sur sa famille les faveurs de Henri II, qui donna à notre auteur, âgé d'environ seize ans, l'abbaye de Branthôme[3], valant à peu près 3.000 livres de revenu. Dès lors, selon l'usage du temps, Pierre de Bourdeilles prit le nom de son principal bénéfice, à l'exemple de la plupart des gentilshommes, qui changeaient leur nom de famille pour celui d'une seigneurie.

Tout abbé qu'il fut, il voulut voir la guerre et le beau pays où son père avait combattu à côté du chevalier sans peur et sans reproche. Il partit pour l'Italie à la fin de l'année 1557 ou au commencement de 1558, ayant dessein de servir dans l'armée du maréchal de Brissac[4] comme volontaire de qualité, c'est-à-dire avec une suite de cinq ou six gentilshommes entretenus à ses frais, bien armés et montés « *sur bons courtaux* ». Pour mettre ce train sur pied, il avait fait une coupe dans sa forêt de Saint-Yrieix et réalisé une somme de 500 écus d'or[5]. Malgré les *courtaux*, Branthôme allait servir dans l'infanterie, arme qui commençait à être en honneur. Mais on ne se battait guère en Italie en 1558 : aussi Branthôme se crut dispensé de faire grande diligence pour s'y rendre. Il s'arrêta d'abord à Genève[6], où il vit Poltrot de Méré, celui qui, cinq ans

plus tard, assassina le duc François de Guise, alors pauvre exilé faisant des boutons pour vivre, avec le baron d'Aubeterre, autre réfugié protestant, voisin de Branthôme, et un des plus zélés calvinistes du Périgord. Genève était l'asile de la plupart des Français persécutés pour leurs opinions religieuses. Branthôme y rencontra, entre autres, un apothicaire de Paris, qui édifiait les Genevois par sa piété, après s'être rendu célèbre par son adresse à tirer d'embarras les filles qui avaient fait quelque sottise[1].

Selon toute apparence, les gentilshommes de la suite de Branthôme avaient pour mission de ne pas l'exposer aux occasions trop périlleuses; il fut cependant blessé à Portofino, près de Gênes, par ce qu'il appelle « *un accident d'arquebusade au visage* », que ses biographes ont pris pour une blessure reçue sur le champ de bataille[2]. Mais, outre qu'on ne connaît pas de combat livré en cet endroit, il est fort rare qu'un coup de feu au visage ne soit pas une blessure grave; or, il en fut quitte pour être six jours aveugle. Il est évident qu'il s'agit ici d'une arquebusade à poudre et d'un accident pendant quelque exercice militaire. Rien de plus fréquent alors que les soldats chargeaient leur arme en tenant entre leurs doigts une mèche allumée. Une belle Génoise le guérit promptement et gracieusement. Elle lui « jectoit dans les yeux du laict de ses beaux et blancs tetins, car elle n'avoit que trente ans, et

de ses blanches mains lui oignoit le visage de quelque graisse composée par elle[1] ». C'était le commencement d'un joli roman; mais il n'eut pas de suite, ou la modestie de notre auteur ne nous l'a pas révélée.

Bien guéri, Branthôme parcourut l'Italie, et fut bon ménager de ses 500 écus d'or, car il fit de longs séjours à Rome, à Milan, à Ferrare et dans d'autres villes. A l'exemple d'Ulysse, « il voyoit les cités et observoit les mœurs des hommes », questionnait beaucoup, et partout se faisait montrer les différentes façons de faire la guerre et l'amour. Ce fut dans ce voyage qu'il se lia d'amitié avec Philippe Strozzi[2], et qu'il s'attacha au grand prieur de France, François de Guise[3], général des galères. Branthôme était neveu de La Chastaigneraie, celui qui fut tué en duel par Jarnac, et sa parenté avec un homme que les princes de la maison de Lorraine avaient fort aimé lui fut une excellente recommandation auprès du grand prieur. Il le suivit à Naples en 1559, où il vit la cour brillante du vice-roi, le duc d'Alcala[4], et les salons de Marie d'Aragon[5], veuve du fameux marquis del Vasto[6], une des femmes les plus distinguées de ce temps par l'élégance de ses manières et les grâces de son esprit. A bord de la galère du grand prieur, Branthôme essuya une violente tempête à la hauteur de Livourne, et il ne paraît pas éloigné de croire que la bourrasque leur fut

attirée par les blasphèmes d'un capitaine génois qui s'en prenait au ciel de ses pertes de jeu[1].

Nous le retrouvons en France, à la Cour, en 1560, sans emploi, mais familier de la maison de Guise, alors toute-puissante. Il était à Amboise au moment où éclata la conjuration tramée par La Renaudie[2] et rapporte à ce sujet plusieurs anecdotes intéressantes sur ce chef audacieux, encore si mal connu.

En 1561, il accompagna en Écosse le grand prieur, qui ramenait Marie Stuart[3], désolée de quitter la France. Il se trouva sur la galère où cette reine était embarquée, ainsi que Chastelard[4], et vit commencer la passion qui mena ce pauvre gentilhomme à l'échafaud. Après avoir pris congé de la reine d'Écosse, il s'arrêta à Londres et fut présenté à Élisabeth, dont il admira la beauté et le grand air[5]. De retour en France la même année, il s'étonna fort de trouver les protestants devenus hardis et se vantant presque tout haut d'avoir pris part à la conjuration d'Amboise. Il n'était pas difficile de prévoir que la guerre civile allait éclater. Élevé catholiquement, bien qu'assez peu scrupuleux, abbé d'ailleurs, de plus attaché à la maison de Guise, Branthôme ne pouvait hésiter sur le choix d'un drapeau. Il accompagnait le duc François dans une escarmouche assez vive sous les murs de Paris, en 1562, puis aux sièges de Bourges, de Blois et de Rouen. Il assista à la bataille de Dreux[6], sur laquelle

il fournit des détails curieux et vrais, et, grâce à la privauté dont l'honorait le duc, il fut du petit nombre de gentilshommes admis, le soir de la bataille, à voir le prince de Condé, prisonnier, se chauffant au coin de la cheminée et se disposant à partager le lit de son vainqueur[1]. Dans toutes ces occasions Branthôme se conduisit en brave soldat, suivant au feu le duc, mais sans témérité, portant à la tranchée un chapeau de fer couvert de feutre noir[2], pour que l'éclat du métal ne lui attirât pas d'arquebusades : précaution fort louable, et que je ne cite que comme une preuve de son bon sens, remarquable à une époque où beaucoup de jeunes extravagants croyaient le courage inséparable de folles bravades. Le duc de Guise portait la prudence beaucoup plus loin que Branthôme : car, à Dreux, il donnait son cheval de bataille et son armure à un sien écuyer, à qui cet honneur valut d'être criblé de vingt coups de pistolet.

Branthôme était encore dans l'état-major de François de Guise en 1563, au siège d'Orléans, où il vit arriver au *my-diner* son ancienne connaissance de Genève, Poltrot de Méré, quelques jours avant qu'il fît son coup. Le duc traitait Poltrot avec faveur, comme un déserteur de quelque importance ; ce jour-là, il le fit asseoir et manger avec lui. Nous devons à Branthôme la connaissance de plusieurs faits intéressants sur les derniers moments de François de Guise. Tout fanatique qu'il était, Poltrot

n'ambitionnait pas de mourir pour « la cause » et attendait l'occasion de trouver sa victime seule ou mal accompagnée. Or, le duc, après une reconnaissance, voulant retourner à son quartier général, à Olivet, passa le Loiret dans un petit bateau, avec trois ou quatre serviteurs seulement, n'ayant pas voulu qu'on dépensât quatre ou cinq cents écus à refaire le pont sur la rivière, qui aurait permis à son escorte de passer avec lui. « Espargnons, disait-il, l'argent de notre roy; il en a assez de besoing ailleurs..., car un chascun le mange et le pille de tous costés. » Cette honorable parcimonie le livra à son assassin. Mortellement blessé et déjà abandonné des chirurgiens, on lui amena un certain Saint-Just d'Alègre[1], qui s'offrit à le guérir au moyen de paroles ou autres sortilèges dont il disait avoir le secret. Le blessé, qui croyait aux arts magiques comme tous les hommes de son temps, refusa d'en faire usage, « aimant mieux mourir que de s'adonner à tels enchantements prohibés de Dieu ». Branthôme, qui questionna l'assassin, ne dit pas qu'il ait chargé l'amiral, et cependant il laisse clairement voir ses soupçons, partagés alors par tous les catholiques. Il entendit le jeune Henri de Guise, âgé de treize ans, jurer « qu'il ne mourroit pas avant qu'il n'eût vengé la mort de son père ».

L'assassinat de François de Guise fut suivi d'une paix, ou plutôt d'une trêve[2], entre les catholiques et les protestants, et les troupes réunies des deux

factions naguère ennemies allèrent assiéger et prendre le Havre[1] aux Anglais. Il ne paraît pas que Branthôme ait servi dans cette expédition.

En 1564, il entra dans la maison du duc d'Orléans, qui fut depuis Henri III, en qualité d'un de ses gentilshommes, à 600 livres de gages. Cette charge, qui n'avait rien de commun avec celle des mignons, lui ouvrait un accès à la Cour, sans lui donner, comme il semble, beaucoup d'occupation, car il quitta bientôt après la France pour s'engager dans une expédition que les Espagnols préparaient contre les Barbaresques. Probablement, les relations que Branthôme avait eues avec quelques seigneurs espagnols pendant son séjour à Naples l'avaient entraîné dans cette campagne, qui ne fut ni longue ni meurtrière. Une armée de 10.000 hommes, sous les ordres de D. Garcia de Tolède, attaqua en août 1564 le Peñon de Velez[2], place assez forte, mais n'ayant pour toute garnison que soixante Turcs, qui s'enfuirent après les premières volées de canon. Le fort pris, la campagne fut terminée, et Branthôme alla débarquer à Lisbonne, où il fut reçu comme un gentilhomme de distinction et un héros vainqueur. Le roi Don Sébastien, qui allait bientôt apprendre à ses dépens que les Maures n'étaient pas des ennemis à dédaigner, se fit conter les détails de l'expédition et donna à notre auteur son ordre du Christ[3]. De Lisbonne, Branthôme se rendit à Madrid et ne fut pas moins bien accueilli par la reine Élisabeth[4],

charmée de voir un de ses compatriotes porteur de nouvelles assez fraîches de la cour de France. Elle pria le duc d'Albe de le présenter à son mari, Philippe II, à Don Carlos et à Don Juan d'Autriche. C'est à Branthôme que l'on doit les détails les plus exacts sur Don Carlos[1], dont il paraît avoir bien connu l'esprit borné et le caractère sournois et malveillant. Au moment de repartir pour la France, il fut chargé par la reine d'Espagne d'une commission dont ni lui ni elle ne comprirent alors la portée. Il s'agissait de faire part à Catherine de Médicis du vif désir que sa fille avait de la revoir et de lui proposer une entrevue à la frontière de leurs États. En réalité, Philippe II voulait détacher la France d'une alliance avec les insurgés des Provinces-Unies, et l'on croit que l'entrevue de Bayonne, en 1565[2], eut pour résultat de resserrer l'alliance de Catherine avec l'Espagne et de redoubler ses rigueurs contre les calvinistes français, qui, bientôt poussés à bout, recommencèrent la guerre civile en 1567.

Branthôme rejoignit la Cour en Provence, s'acquitta de sa mission, fut du voyage de Bayonne, et aussitôt après repartit pour une nouvelle expédition. Malte[3] était attaquée par l'armée de Soliman, et la résistance héroïque de l'ordre de Saint-Jean excitait dans toute la chrétienté un enthousiasme religieux et chevaleresque. Vainement le grand maître, Parisot de la Valette[4], s'était adressé à la France

pour obtenir des secours. Le gouvernement de Catherine avait des traités avec la Porte, et depuis François Ier on s'était accoutumé à la regarder comme une alliée utile. Mais cette politique était hautement blâmée par la jeune noblesse, et les plus grands personnages de l'État ne s'y soumettaient eux-mêmes qu'avec répugnance. Catholiques ou protestants, nombre de jeunes gentilshommes, tout pleins des souvenirs des croisades, partaient pour Malte comme volontaires, brûlant de batailler contre les infidèles. Philippe Strozzi, entre autres, commandant le régiment des gardes, obtint un congé, sans prendre beaucoup de peine pour cacher la manière dont il voulait l'employer. Branthôme, son frère cadet, le baron d'Ardelay, M. de Brissac, le fils du maréchal, et quelques autres, se mirent de la partie, et tous ensemble se cotisèrent pour lever un régiment de 8 à 900 hommes, vieux soldats qu'ils prirent à leur solde et dont ils se partagèrent le commandement. Tandis que les soldats étaient dirigés par mer vers la Sicile, où était le rendez-vous général de l'expédition, Branthôme, avec ses amis, traversa l'Italie pour les rejoindre. Il s'arrêta d'abord à Milan, et s'y* équipa avec tout le luxe possible dans cette ville, très renommée pour ses fabriques d'armures et d'arquebuses. Il fit encore quelque séjour à Naples, où il revit la marquise del Vasto et en fut reçu aussi bien que la première fois; mais tous ces retardements eurent pour effet que les volontaires

et leur régiment n'arrivèrent à Malte qu'après la levée du siège[1].

Là, Branthôme eut quelque velléité d'entrer dans l'ordre de Saint-Jean; mais il en fut dissuadé par son ami Strozzi, qui lui démontra que les grands événements qui se préparaient en France lui fourniraient de plus belles occasions de faire fortune. Il quitta Malte sur une galère de l'ordre, espérant qu'il pourrait toucher à Naples et se retrouver encore dans l'agréable compagnie de la marquise del Vasto; mais le vent le porta à Terracine, et il fallut y débarquer[2]. A Rome, où il se rendit ensuite avec ses compagnons, le pape accueillit avec les plus grands honneurs les nouveaux croisés. Quelques protestants de la bande ayant fait gras un jour maigre, ou peut-être donné un plus grand scandale, le Saint-Père arrêta les poursuites du saint-office et ferma les yeux sur l'étourderie de ces jeunes gens. Branthôme, qui se permet parfois des suppositions hardies contre les gens d'église, insinue que la présence de quelques vaisseaux turcs en vue d'Ostie aurait pu déterminer le Saint-Père à ménager de vaillants soldats dont bientôt peut-être il aurait besoin[3]. Nous aimons mieux ne voir dans la conduite de Pie V qu'un effet de sa douceur et de sa bénignité naturelles. Trop bon catholique pour manger de la chair le vendredi, Branthôme se contentait de « donner chez les dames romaines », pour parler comme Molière, ou de *voisiner*[4] chez elles, comme

disent les Italiens. Une beauté célèbre, qu'il avait trouvée cruelle à son dernier voyage, lorsque ses 500 écus tiraient à leur fin, se montra repentante et douce maintenant qu'il revenait avec une bourse assez bien garnie. D'ailleurs, la dame s'était mariée dans l'intervalle à un galant homme qui était bien aise d'avoir pour amis des étrangers de distinction.

Avant de revenir en France, Branthôme s'arrêta quelques semaines à Milan, pour se perfectionner dans l'art de l'escrime, à l'école d'un maître fameux nommé le Grand Tappe[1]. Nous avouerons à regret qu'il nous a été impossible de savoir s'il devait cette épithète honorable à son génie, comme Alexandre et Pompée, ou seulement à sa taille. Tout en ferraillant, notre auteur méditait alors une expédition nouvelle. Il était cruel d'être allé à Malte sans voir de Turcs, mais on en trouvait beaucoup en Hongrie, où tous les ans ils venaient butiner. On annonçait pour cette année une invasion formidable, et l'Allemagne était sous les armes. En arrivant à Venise, pour de là gagner la Hongrie, Branthôme apprit la mort de Soliman, et aussitôt il jugea que les infidèles laisseraient les chrétiens en repos pour quelque temps. Toutes les occasions de faire la guerre lui échappant, il prit le parti de retourner en France. En passant par le Piémont, il alla présenter ses hommages à madame Marguerite de France, duchesse de Savoie[2], dont il se prétendait un peu pa-

rent[1]. Cette princesse, toujours bienveillante pour ses compatriotes, jugea que de sa croisade notre auteur rapportait une bourse assez plate, et lui offrit 500 écus[2]. Branthôme répondit qu'il avait assez d'argent pour achever son voyage, fierté rare pour le temps, et que nous citons avec plaisir comme une preuve de ses sentiments élevés. A cette époque, peu de gentilshommes, même plus riches que Branthôme, auraient imité son désintéressement.

Toujours tourmenté de l'envie de faire la guerre, Branthôme avait résolu de s'enrôler sous la bannière d'un général qui ne laissait guère chômer ses soldats. Il allait offrir en Flandre ses services au duc d'Albe[3], lorsque la guerre civile, éclatant en France, vint donner ample satisfaction à son humeur aventureuse. Il obtint du Roi la permission de lever deux compagnies d'infanterie. Soit que l'argent lui manquât, soit par tout autre motif, il n'en recruta qu'une seule; mais il eut soin de faire valoir son titre de commandant de deux compagnies, titre aussi singulier alors qu'aujourd'hui, qui était moins que celui de mestre de camp, c'est-à-dire colonel, mais plus que celui de capitaine. « Il n'en coûte rien, dit le baron de Fæneste, d'appeler les choses par noms honorables. » Après la bataille de Saint-Denis[4], où Branthôme assista sans avoir grand'chose à faire, car la cavalerie des deux armées fut presque seule engagée, il fut envoyé en Auvergne avec sa compagnie et prit part à quelques affaires assez

chaudes. En 1568, il se trouvait en garnison à Péronne, mécontent de la cour, comme il semble, pour une cause qu'il n'a pas voulu nous faire connaître. Probablement, les protestants en furent informés et lui dépêchèrent Theligny[1], gendre de l'amiral, et de longue date ami de Branthôme, dans l'espoir de le débaucher à leur cause. On lui offrait, s'il voulait livrer Péronne, de lui donner le gouvernement de la ville et de lui garantir la possession de cette charge à la paix, selon l'usage du temps, où tous les traités commençaient par des stipulations en faveur des transfuges. Branthôme refusa nettement, mais sans se brouiller avec Theligny, circonstance qui ne diminue en rien le mérite de son action, mais qui peint le désordre d'un temps où, sans se déshonorer, on pouvait faire des propositions semblables. La paix qu'on appela si justement la *Malassise* fut conclue[2], et Branthôme revint à la Cour, où il fut nommé gentilhomme ordinaire[3] du Roi. Il assistait en cette qualité à une espèce de petite guerre sur la Seine, où plusieurs barques assaillaient une galère montée par le Roi. Bien que le combat se livrât d'après un programme réglé d'avance, les accidents ne pouvaient manquer en ce jeu de mains. Le baron de Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, poussé dans l'eau par Fervacques, se serait noyé sans Branthôme, qui le saisit et le tira dans la galère. On sait quelle influence eut ce petit événement. Quelques mois plus tard, Montesquiou assas-

sinait le prince de Condé à Jarnac[1]. Il appelait toujours Branthôme son père, qui n'était pas trop embarrassé d'avoir un tel fils.

Les troisièmes guerres civiles éclatèrent en 1569. Branthôme fit une partie de la campagne, non plus à la tête de sa compagnie, qu'il avait résignée dans un jour de mauvaise humeur, mais dans l'état-major de Monsieur, général de l'armée royale. Il nous semble douteux qu'il ait assisté aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Dès le début de la campagne il avait été atteint d'une fièvre intermittente, et bientôt obligé de se retirer dans son abbaye. Elle était alors fort exposée, le Périgord étant envahi par le gros des forces calvinistes. Ce fut à peu de distance de Branthôme que les reîtres allemands commandés par le duc de Deux-Ponts firent leur jonction avec l'armée de l'Amiral. Tous les chefs protestants, moins le duc, qui mourut d'indigestion en arrivant, se logèrent dans l'abbaye, où se trouvèrent à la fois Henri IV, âgé de seize ans, son cousin le prince de Condé, les princes d'Orange et de Nassau, et l'Amiral lui-même. La courtoisie de l'abbé commendataire, ses relations anciennes avec les chefs protestants valurent à l'abbaye un traitement auquel les moines ne s'attendaient guère. On ne pilla point[2], on ne cassa pas les verrières, on ne mutila pas les statues des saints, exploits ordinaires des réformés ; bien plus, on permit aux religieux de dire leurs offices comme à l'ordinaire. Coligny s'en-

tretint familièrement avec Branthôme, qui était parent de sa femme, Charlotte de Laval, sœur d'Antoinette de Daillon, grand'mère de Branthôme. Il semblait profondément dégoûté de la guerre civile, résolu pourtant à ne déposer les armes que lorsqu'il aurait obtenu la liberté de conscience pour ses coreligionnaires.

Guéri de sa fièvre, Branthôme fut vivement pressé par Lanoue[1] de l'accompagner en Flandre, où on l'invitait à guerroyer contre les Espagnols à la tête de l'armée des États. On se rappelle que peu auparavant Branthôme songeait à prendre du service parmi les Espagnols contre les Flamands insurgés; mais, pourvu qu'il vît du pays et qu'il se trouvât avec des camarades, il ne tenait guère au drapeau sous lequel il devait combattre. Pourtant il donna la préférence à Strozzi, qui, de son côté, méditait une expédition en Amérique. Il ne se proposait rien moins que de conquérir ou de rançonner le Pérou, entreprise moins facile alors qu'elle ne le fut un siècle plus tard, lors des étonnants exploits des flibustiers, mais qui offrait à une imagination aventureuse toutes les tentations de gloire et de butin. Les préparatifs de l'armement durent être surveillés par Branthôme, qui paraît avoir été assez entendu en matière de navigation. Cet armement le retint à Brouage[2] pendant une partie des années 1571 et 1572, et il eut le bonheur de ne pas voir la Saint-Barthélemy[3]. Pendant qu'il s'occupait à Brouage

des affaires de Strozzi, celui-ci se conduisit mal à son égard, et Branthôme, d'ailleurs sans s'expliquer catégoriquement, l'accuse d'avoir trahi les lois de l'amitié. Quelques biographes ont cru que, pendant que notre auteur était à Brouage, Strozzi cherchait à épouser Madame de Bourdeilles, sa belle-sœur. Il se peut qu'il lui fit la cour, mais l'épouser était impossible, car André de Bourdeilles, frère de Branthôme, était encore vivant. Ce qui paraît incontestable, c'est que Strozzi, fort égoïste, ne s'occupait nullement de la fortune de son ami; il en exigeait beaucoup, et ne le payait pas de retour. Dans un moment de dépit, Branthôme voulut quitter Brouage et s'engager dans l'armée de don Juan d'Autriche, pour la campagne navale qui se termina par la bataille de Lépante; mais Strozzi lui fit faire commandement par le Roi de demeurer en France. Branthôme nous dit qu'à cette époque il avait à se plaindre d'un *grand*, qu'il ne nomme point; on hésite entre Monsieur (Henri III) et le duc de Guise, grands tous les deux, tous les deux courtisés par Branthôme et protecteurs fort tièdes à son endroit.

Le siège de la Rochelle[1], dernier asile des réformés après la Saint-Barthélemy, tira Branthôme de sa retraite. Il en a parlé longuement[2], et s'y montre commensal de Strozzi, qui commandait les gardes-françaises, et familier de Monsieur et du duc de Guise, alors liés d'une étroite amitié. Le siège fut, comme on sait, long et pénible, surtout pour l'ar-

mée royale. Branthôme y revit Henri IV, espèce d'otage qu'on menait combattre contre ses anciens amis. Notre auteur lui prêta la première arquebuse qu'il eût tirée sur des Français[1]. Très probablement Branthôme n'y entendait pas malice, mais le duc de Guise et Monsieur étaient charmés de compromettre ainsi leur prisonnier. De son côté, Henri IV aimait la poudre et tirait pour tirer. On tenta une escalade sur une brèche mal faite, et Strozzi, qui commandait l'attaque, fut culbuté dans le fossé. Branthôme, qui le suivait à quelques échelons de distance, aida à le retirer de dessous les morts et les pierres éboulées. Il reçut dans cette affaire plusieurs arquebusades dans son armure. Une autre fois il fut couvert du sang et de la cervelle d'un de ses camarades, atteint d'un boulet[2]. Il avait des amis partout et était beau parleur. Pendant une trêve qui suivit l'assaut repoussé par les Rochellois, les assiégés plantèrent sur un de leurs bastions six drapeaux enlevés par eux aux troupes royales, comme pour les défier d'aller les reprendre. Branthôme persuada aux Rochellois de faire disparaître ces trophées, qui exaspéraient les soldats catholiques et qui pouvaient empêcher un accommodement : car, malgré les assauts et les sorties continuels, on traitait toujours. Le siège finit, enfin, par un traité médiocrement honorable pour l'armée assiégeante.

La paix ramena Branthôme à la Cour, où nous le retrouvons assidu auprès de la Reine mère, auprès du jeune duc de Guise, accueilli par eux comme un

homme aimable et un ami sûr, mais aussi comme un homme sans importance. On ne parvenait guère à cette époque qu'en se faisant craindre.

En 1574, il alla au-devant de Henri III, qui laissait le trône de Pologne pour celui de France, le rejoignit à Lyon et eut l'honneur de le débotter. Cependant, la guerre civile s'était rallumée dans le Midi; tandis que les royalistes faisaient le siège de Lusignan, Branthôme fut dépêché de Lyon en Saintonge auprès de Lanoue, son ami, chef des réformés, pour quelque négociation dont il ne nous a pas fait connaître le but. Selon toute apparence, il s'agissait de propositions de paix qui, pour lors, ne paraissent pas avoir été acceptées[1].

Après le sacre de Henri III à Reims, où il assista en vertu de sa charge, en 1575, il fut sollicité de nouveau par Lanoue, qui, libre enfin de la guerre civile, allait reprendre en Flandre le commandement de l'armée des États. Branthôme refusa encore[2]; mais, apprenant, la veille de son départ, que l'ambassadeur d'Espagne avait aposté des gens pour assassiner Lanoue, il se constitua son garde du corps, et le ramena à son logis avec une escorte de domestiques bien armés[3]. Ces occasions étaient assez fréquentes à la fin du XVIe siècle, et quelques années auparavant il avait rendu le même service à Bussy d'Amboise[4], son parent, mal vu du Roi et obligé de s'exiler. Peu s'en fallut que cette hardiesse n'entraînât Branthôme dans la disgrâce de Bussy.

Cette même année 1575, il obtint un succès flat-

teur pour son amour-propre : il fit un évêque : c'était un sien cousin, François de Bourdeilles, qu'à sa sollicitation le Roi nomma au siège de Périgueux. Mais Branthôme n'avait pas la main heureuse : le nouvel évêque se montra peu reconnaissant; Branthôme l'accuse d'ingratitude et l'appelle « un âne bâté, et caparaçonné quand il avoit sa chape[1] ».

L'année suivante, il accompagna la Reine mère dans le voyage qu'elle fit en Poitou pour ramener le duc d'Alençon[2], brouillé avec la Cour et en traité avec les protestants. Il fit encore partie de la suite de cette princesse en 1578[3], lorsqu'elle conduisit en Navarre sa fille Marguerite de Valois.

Au milieu des plaisirs de la Cour, Branthôme n'oubliait pas ses amis malheureux. Lanoue, en Flandre, s'était fait battre par les Espagnols, et il était leur prisonnier, durement traité, comme hérétique et chef des rebelles. La cour de France, qui le haïssait et le craignait, ne faisait aucune démarche pour adoucir sa captivité. Branthôme sollicita le Roi à plusieurs reprises et avec beaucoup de hardiesse[4]; il s'adressa également à tous les personnages qui pouvaient avoir quelque influence; mais de tous les côtés ses efforts furent inutiles.

Le frère aîné de Branthôme, André de Bourdeilles, mourut en janvier 1582. Il était sénéchal et gouverneur du Périgord, capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, chevalier de l'ordre et conseiller privé. Pendant les guerres civiles, sa

fidélité ne s'était jamais démentie, et il avait rendu de véritables services en conservant au Roi une province souvent menacée par l'ennemi. Branthôme demanda à Henri III la survivance de la charge de sénéchal du Périgord pour son neveu, le fils d'André de Bourdeilles, garçon âgé de neuf ans à peine. Il est assez difficile de le croire lorsqu'il nous dit qu'il n'ambitionnait pas cette charge pour lui-même « et qu'il s'en souciait comme d'une prune (*tridet*) ». Il prétendait seulement, assure-t-il, garder la charge pour son neveu, par respect pour les droits de la branche aînée, de même que plus tard, en s'attachant à la veuve d'André et l'empêchant de contracter un nouveau mariage, il conserva dans sa famille les biens considérables de cette dame. Quoi qu'il en soit, le Roi comprit qu'il était impossible de confier une charge importante à un enfant de neuf ans, et il dit à Branthôme qu'il la lui donnerait à lui-même, ajoutant obligeamment que plus tard il lui permettrait de s'en défaire en faveur de son neveu. Peu de jours après, au moment d'expédier le brevet, le Roi apprit qu'André de Bourdeilles avait déjà disposé de la sénéchaussée de Périgord en faveur de son gendre, le vicomte d'Aubeterre[1]. Il avait élevé ce gentilhomme, fils d'un chef protestant fameux, le même que Branthôme avait trouvé faisant des boutons à Genève en compagnie de Poltrot, l'avait converti et lui avait donné sa fille. Par son testament, il laissait à cette fille dix écus seulement; mais dans

son contrat de mariage il s'était obligé à résigner sa charge au vicomte d'Aubeterre, avantage qui devait lui tenir lieu de complément de dot et de legs. Le Roi se crut obligé de respecter les dernières volontés d'André de Bourdeilles, et Branthôme en fut piqué au vif, plutôt, dit-il, pour l'affront personnel que pour le dommage fait à sa famille; car le vicomte d'Aubeterre annonçait l'intention de céder sa charge à Henri de Bourdeilles, fils d'André, lorsqu'il serait en âge de l'exercer. Le Roi s'excusant, Branthôme lui dit : « Vous m'avez donné, ce coup, grand subject de vous faire jamais service comme j'ay faict. » En sortant du Louvre, il jeta sa clef de chambellan dans la Seine[1] et pendant quelque temps il ne parut plus chez le Roi; pourtant il continuait de faire sa cour à la reine mère.

Mécontent de son maître, mécontent des Guises, qu'il accuse de payer mal le dévouement de leurs créatures, Branthôme fut tenté un instant de s'attacher à la fortune du duc d'Alençon, prince ambitieux et hardi jusqu'à la témérité, qui flattait tour à tour les protestants et les catholiques pour se faire un parti et profiter de l'anarchie générale. Arrivé à la maturité de l'âge, Branthôme commençait à s'apercevoir qu'il avait employé ses plus belles années d'une manière assez inutile à sa fortune. Satisfait de l'apparence, il avait négligé la réalité. Il avait recherché avec passion la familiarité des grands; mais il leur avait trop laissé voir qu'un sourire et

quelques bonnes paroles suffisaient pour assurer son dévouement. Il avait affecté une insouciance cavalière pour les honneurs, et on l'avait pris au mot. Cependant il voyait ses anciens camarades pourvus de charges considérables, devenus de grands seigneurs, tandis que lui, ami de tout le monde, était traité par tous comme un personnage sans conséquence. Longtemps bien venu auprès des dames, après beaucoup de galanteries il demeurait sans établissement à un âge où il lui devenait plus difficile de former une liaison légitime, et presque ridicule de chercher des aventures. Dans ces sombres pensées, il se souvint de l'accueil qu'il avait reçu à différentes reprises de plusieurs grands seigneurs espagnols. Les connaissant moins à fond que les Français, il était disposé à les juger plus favorablement. La gravité castillane, si opposée à la légèreté française, lui semblait une preuve de bonne foi et de sincérité. La fortune du connétable de Bourbon et, pour ne pas élever si haut ses visées, celle de Le Peloux[1], serviteur de ce prince, comblé d'honneurs par Charles-Quint et ramené par lui en France comme pour y braver son ancien maître, maint autre exemple de défections magnifiquement récompensées, lui revinrent en mémoire, et il nous avoue qu'il songea sérieusement à offrir ses services à l'Espagne contre sa patrie. A la vérité, il ne pouvait se flatter d'apporter un grand poids dans la balance, et, quelque bonne opinion qu'il eût de son mérite, il

n'osait guères espérer que le prudent Philippe II estimât à un bien haut prix une épée encore assez peu connue. Cependant il avait navigué, pratiqué les ports de l'ouest de la France et ceux de la Méditerranée ; chargé de diriger les armements de Strozzi à Brouage, il avait recueilli beaucoup de documents précieux sur l'état de notre marine et de nos ports ; il se proposait d'étudier de nouveau les points faibles de nos côtes, et, muni d'un plan de surprise de sa façon, d'aller le présenter au gouvernement espagnol. Pour traverser la frontière, il comptait demander la permission du Roi ; mais il était résolu à s'en passer si on la lui refusait. Un accident qui paraît lui être arrivé vers 1584[1], et sur lequel nous reviendrons dans la suite, le préserva de cette trahison. Un cheval « dont le malheureux poil blanc » présageait quelque accident, superstition qui se conserve encore parmi nos cavaliers, qui se défient d'un cheval à quatre balzanes, se renversa sur lui et lui fracassa les reins. Il dut passer quatre ans entiers dans son lit, et tout le reste de sa vie il demeura infirme et souffrant. Dans son malheur il trouva une amitié dévouée. La veuve de son frère André fut sa garde assidue et lui prodigua les soins les plus empressés[2]. Branthôme, qui oublie souvent les confidences qu'il nous a faites pour se vanter de ses bonnes ou mauvaises actions, se fait un mérite d'avoir été toujours une garde vigilante auprès de Madame de Bourdeilles, de l'avoir empêchée de se

remarier et de porter dans une autre famille sa fortune, qui était considérable pour le temps. On peut se demander qui des deux gardait l'autre et de quel côté était le dévouement à la famille.

Depuis son accident, Branthôme paraît avoir demeuré ou dans son abbaye, ou aux environs. Son oisiveté forcée nous a valu probablement ses volumineux ouvrages. Cloué sur un lit de douleurs, il trouva quelque soulagement à écrire ses souvenirs et ses réflexions[1]. Il variait ses distractions par de nombreux procès contre ses parents, ses voisins et les moines de son abbaye. Plaideur acharné, dans son testament il lègue des procès à ses héritiers et leur recommande de poursuivre ses adversaires à outrance. Sauf un commerce littéraire avec quelques beaux esprits du temps et quelques personnages illustres, entre autres la reine Marguerite, pour laquelle il professait une admiration chevaleresque[2], il cessa toutes relations avec le monde où il avait toujours vécu. On devine par ses ouvrages et par les railleries d'un écrivain calviniste qu'il avait un secret penchant pour la Ligue, et peut-être l'a-t-il servie à sa manière, car d'Aubigné lui donne une petite place, celle de porteur de sonnettes, dans sa caricature de la procession catholique qui eut lieu pendant le siège de Paris. Il mourut le 15 juillet 1614[3], dans un oubli profond, sans que ses héritiers songeassent à exécuter un des articles de son testament qui prescrit de publier ses manuscrits[4], et sans

que les personnes auxquelles ils furent sans doute communiqués se soient avisées d'y ajouter un commentaire, qui serait pour nous si intéressant.

Ce qu'on vient de lire de la vie de Branthôme doit disposer à l'indulgence pour ses écrits. Il faut attribuer à la maladie de l'auteur l'amertume de certaines de ses réflexions, et la gaîté qui l'emporte presque toujours mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle n'a pu être vaincue par la souffrance.

Sauf une manière parfois un peu avantageuse de présenter les faits qui le concernent, Branthôme nous paraît remarquablement sincère; peut-être parce qu'il était de ces gens qui, ayant toujours besoin de parler d'eux-mêmes, aveuglés d'ailleurs par leur amour-propre, disent le bien comme le mal, incapables de dissimuler, car toute action où ils ont pris part leur paraît digne de mémoire.

Notons pourtant deux points à la louange de Branthôme. Il écrivit, comme on sait, un livre sur les duels[1], et il est évident qu'il affectionnait beaucoup ce sujet; cependant, il ne nous a jamais parlé d'une affaire qui lui fût personnelle, et à l'époque où il vivait cela peut passer pour une singularité. Il fallait qu'il fût doué d'une politesse et d'une douceur de mœurs dont la cour de France présentait alors bien peu d'exemples.

Il a également écrit sur l'amour et la galanterie, fort au long et avec complaisance, sans jamais faire

allusion à ses bonnes fortunes; on doit lui savoir gré de sa discrétion. En outre, lorsqu'il a parlé des dames de son temps et de leurs aventures, ç'a toujours été avec une certaine réserve, non peut-être dans les termes, mais dans les précautions qu'il a prises pour qu'on ne pût reconnaître les personnages de mainte anecdote scandaleuse qu'il raconte[1]. Il nous paraît vraisemblable qu'il n'a écrit que pour quelques personnes bien instruites, dont il voulait seulement réveiller les souvenirs, sans répandre le scandale où il n'avait pas pénétré.

Le plus grand reproche que la postérité puisse adresser à Branthôme, c'est non point un fait, mais une pensée de trahison[2]. Il ne faut pourtant pas le juger avec la rigueur que mérite aujourd'hui le Français qui vend ses services à l'ennemi. De son temps, les gentilshommes prétendaient encore à une complète indépendance et se croyaient libres de changer de suzerain lorsqu'ils avaient à se plaindre du maître que le hasard de la naissance leur avait donné. Au XIVe siècle il y avait en Castille, à l'usage des *Ricos omes*, une procédure particulière pour se *dénaturer*, c'est-à-dire pour changer de roi et de patrie. Bien qu'en France on ne trouve point de trace d'une semblable coutume, est-il surprenant qu'à la fin du XVIe siècle, après trois guerres civiles où les deux partis avaient appelé l'étranger à combattre pour leurs querelles, le sentiment du devoir fût très affaibli dans tous les cœurs? Il y avait alors

quantité de gentilshommes dont l'honneur n'avait jamais été soupçonné, qui, à la tête de reîtres allemands, avaient sabré leurs compatriotes, qui pouvaient même avoir croisé l'épée contre leur Roi ou les princes de sa maison. Branthôme, lorsqu'il était, à Lyon, de service auprès de Henri III, avait entendu la fière réponse du baron de Montbrun[1], chef des protestants dauphinois. — « Nous sommes en guerre, disait-il, et je ne connais plus les ordres du Roi lorsque *j'ai le cul sur la selle.* » Remarquons encore qu'à cette époque la patrie était un mot à peu près vide de sens ; on ne connaissait guère alors cet être de raison, ou bien il fallait le confondre avec l'amour du souverain, et la France avait pour rois Charles IX et Henri III.

Les opinions exprimées par Branthôme sur les choses et les hommes fourniront* souvent au lecteur l'occasion de comparer son époque à la nôtre[2]. Dans tous les cas, il faut se garder de juger les actions des hommes du XVIe siècle comme nous jugeons celles du XIXe[3]. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que nos aïeux valussent beaucoup mieux que nous ; nous ne pensons pas non plus que nous leur soyons très supérieurs en moralité[4]. Il n'y a pas de nation probablement qui ait moins changé que les Français ; leur portrait par César est encore ressemblant, et, pour remonter plus haut que César et Posidonius, les Gaulois vainqueurs à l'Allia ne sont-ils pas bien nos aïeux ? Pour réfuter l'outrecuidance

de Niebuhr[1] à refaire l'histoire romaine, il suffit de lire dans Tite-Live les détails de la prise de Rome. Les vieux annalistes qu'il a transcrits n'ont pas composé un roman lorsqu'ils ont trop exactement noté ce trait caractéristique de notre nation, qui passe si facilement de l'enthousiasme à l'ironie, du respect à l'insulte et à la fureur. Quoi de plus français que cette avant-garde de Brennus s'arrêtant, saisie de vénération, devant les vieux sénateurs assis dans leurs chaires curules? Puis vient leur loustic, un enfant de Lutèce, sans aucun doute, qui leur tire la barbe. On sait le reste.

On retrouve dans Branthôme les descendants de ce gamin irrévérencieux, et nombreuse est encore sa postérité. Elle a ses bons comme ses mauvais côtés, et n'est jamais pire que lorsqu'elle est sans chef pour lui montrer un noble but. Au xvi[e] siècle, la France n'avait point de chef; si les lois ne faisaient faute, il n'y avait personne pour les faire exécuter. Le manque de sécurité, obligeant chacun à pourvoir à sa propre défense, explique, sans les justifier, une grande partie des crimes de cette époque. Avoir un ennemi, c'était alors courir le risque continuel d'un guet-apens, et pour s'en garantir on cherchait à gagner son adversaire de vitesse. Le duel, qui commençait à être très fréquent et qui remplaçait les combats judiciaires ou autorisés par le souverain, le duel eût été un adoucissement à cette pratique de l'assassinat; mais on voit

par ce qu'en dit Branthôme que les casuistes courtisans étaient fort indulgents sur cet article, et lui-même, qui montre une délicatesse singulière en matière d'honneur, ne condamne pas formellement le duelliste qui s'arrange pour mettre toutes les chances de son côté. Il est évident qu'à la fin du XVIe siècle on ne se battait pas comme aujourd'hui, pour prouver qu'on fait plus de cas de l'opinion que de la vie; on se battait pour se venger ou se défaire d'un ennemi.

Cette sauvagerie développait à un haut degré l'énergie individuelle; elle formait des amitiés solides, mais elle ôtait à l'opinion tout son pouvoir. La société se divisait en petits groupes bien unis, chacun autour d'un protecteur. Patrons et clients, sentant le besoin qu'ils avaient les uns des autres, ne connaissaient guère d'autres crimes que ceux qui pouvaient nuire à leur association. C'était alors comme une trahison que d'abandonner un ami coupable, et presque un devoir de l'aider dans ses entreprises les plus criminelles. Nous ne parlons pas de ces duels où l'on entraînait, comme à une fête, des seconds ou des tiers qui s'égorgeaient bravement sans avoir rien à démêler dans la querelle. Il n'y avait pas, au temps de Branthôme, un gentilhomme assez abandonné pour ne pas trouver au besoin un camarade ou deux lorsqu'il s'agissait d'attendre un homme au coin d'une rue pour lui casser la tête. Le monde des indifférents n'y trouvait rien à gloser;

tout au plus un regret pour le mort; parfois un éloge pour la hardiesse des meurtriers, s'ils s'étaient attaqués à quelque brave reconnu.

Les relations, fréquentes depuis le commencement du siècle, entre la France et l'Italie, avaient eu aussi une funeste influence sur les mœurs. On dit que la renommée des vins d'Italie détermina nos ancêtres les Gaulois, grands ivrognes, à passer les monts. Pour les Français du XVI[e] siècle l'Italie avait bien d'autres attractions. Les soldats de Charles VIII, de Louis XII et de François I[er], arrivant dans les plaines qu'arrose le Pô, ne furent pas sans doute moins délicieusement surpris que ceux de Brennus. Ils y trouvèrent toutes les séductions que la nature, les arts, une civilisation raffinée pouvaient offrir à des hommes ardents à tous les plaisirs et qui croyaient les rencontrer pour la première fois. Une langue facile, dont les nombreux dialectes se confondent par une transition presque insensible avec ceux de nos provinces méridionales, favorisait les rapports des conquérants avec les gens du pays. L'Italie donna la mode; les gentilshommes de Touraine ou de Normandie portaient des toques à la guelfe ou à la gibeline, revêtaient des armures de Milan, montaient des chevaux du Règne ou de la Polesine; ils voulaient avoir des *loges* dans leurs châteaux du Nord, au risque de périr de froid. Jusque-là le mal n'était pas grand; mais il était impossible que ces admirateurs enthousiastes n'imitassent pas bien-

tôt jusqu'aux mœurs de ceux qu'ils avaient pris pour maîtres. Or, la plus épouvantable anarchie régnait alors dans la Péninsule : partout le pouvoir appartenait au plus scélérat et au plus rusé. L'Italie était en proie à la dernière des calamités qui puisse accabler une nation, car elle servait de champ de bataille aux barbares et ne se défendait que par des armes étrangères. Les Italiens avaient tous les vices des esclaves et s'en faisaient honneur. Ils avaient des professeurs de politique qui apprenaient, avec le plus grand respect pour la logique et le plus grand mépris pour la morale, l'art de gouverner les peuples. « Tous les hommes sont méchants, disaient-ils, et ce serait une duperie que de se conduire avec eux comme s'ils étaient honnêtes. L'important, c'est d'être fin et d'être préparé à tout événement. Si vous avez besoin de vous débarrasser d'un homme gênant, expédiez en même temps sa famille pour n'avoir plus l'inquiétude d'une vengeance à venir ; expédiez-les tous le même jour ; quel que soit le nombre des victimes, cela ne compte que pour un coup... » Et il existait en Italie, à cette époque, bien d'autres professeurs que Machiavel, non tous aussi bien-disants sans doute, mais qui joignaient la pratique à la théorie : petits tyrans ayant leurs sicaires à gages, cultivant la chimie pour fabriquer des poisons ; d'ailleurs gens d'esprit, amis des arts et des lettres, les encourageant, et tenant leurs petites cours avec une grâce et une magnificence qui char-

maient. Tels étaient les princes et les seigneurs italiens auxquels nos Français eurent affaire ; et comme nous pardonnons tout à l'esprit, nous nous prîmes d'admiration pour ces monstres aux formes séduisantes : témoin le bon Chevalier sans peur et sans reproche, qui fit choix pour dame de ses pensées d'une personne accomplie, c'est à savoir, madame la duchesse de Ferrare, Lucrèce Borgia[1]; il porta toujours ses couleurs, gris et noir, et l'aima chevaleresquement et platoniquement. Tous les chevaliers français n'étaient pas des héros naïfs comme Bayard, et beaucoup rapportèrent dans leur pays d'autres souvenirs qu'un amour platonique. Il leur arriva ce qui arrive aujourd'hui aux sauvages limitrophes des Européens : ils prirent des vices inconnus, croyant se civiliser.

Le contact avec les Italiens n'altéra pas moins sensiblement la foi de nos pères, simple et irréfléchie dans sa sincérité. Des souverains pontifes tels qu'Alexandre VI et Jules II étaient pour elle des adversaires plus dangereux que Luther et Calvin. Le plus grand nombre échangea ses vieilles croyances pour des superstitions nouvelles ; mais à l'école des philosophes sceptiques de l'Italie se forma une petite secte de libres penseurs, qui, armés de la terrible raillerie gauloise, devait achever de porter le désordre dans les esprits.

Des rapports que la guerre établit entre deux peuples il résulte d'ordinaire un échange de vices

plutôt qu'un échange de vertus; chacun imite le mal plus facilement que le bien. Cependant, malgré les influences étrangères, le caractère national se conserve et reparaît toujours sous l'affublement d'emprunt dont il se déguise par caprice ou par accident. Nos politiques avaient beau étudier Machiavel et chercher à pratiquer les leçons qu'il donne dans le *Prince*, le fruit d'une semaine de dissimulation était perdu par un instant d'étourderie. Patience et prudence, passion, haine et ruse, ces vertus et ces vices italiens n'étaient pas à notre usage. Un franc Picard, un Parisien, après avoir repassé les Apennins et les Alpes, rapportait de l'*acqua tofana* et des stylets de verre. Même, blessé par un quolibet de son voisin, il se figurait qu'il avait un ennemi, tirait de sa malle ses dangereux instruments de mort; mais avant tout il éclatait en menaces, prévenait le quartier, et cependant les deux ennemis oubliaient, le soir, de tourner les coins de rue *al largo*, comme le recommande Benvenuto Cellini; ils se rencontraient en plein jour, se battaient à la chaude, ou allaient trinquer ensemble dans un cabaret voisin.

Grand voyageur et admirateur décidé des cours étrangères, Branthôme, après avoir fait tout ce qu'il put pour s'inoculer des vices élégants, n'en est pas moins resté un Français de la vieille roche, avec tous les défauts de son pays et de sa province, bon homme au fond, quoique un peu insouciant du mal comme

du bien. Pour nous, qui cherchons dans ses ouvrages une peinture fidèle des mœurs du XVIe siècle, cette indifférence a son prix : elle nous garantit l'exactitude de ses portraits.

Nous devons dire quelques mots du style de Branthôme, ou plutôt de sa langue. En écrivant à la cavalière, comme il dit, il ne visait pas à l'éloquence, et peut-être avait-il la prétention, assez fréquente chez nous, de faire des livres sans être homme de lettres. Sa langue, à notre avis, est le parler courtisanesque de son temps; mais la cour, étant alors presque nomade, et fréquentée par un grand nombre d'étrangers, avait un vocabulaire beaucoup plus riche et moins pur qu'il ne le fut depuis. En parlant tout à l'heure des influences de l'Italie, nous aurions dû citer celle qu'elle exerça sur la langue française. Tout idiome encore rude et inculte emprunte avidement des mots à un langage plus poli et travaillé. Le XVIe siècle fut pour le français une époque de révolution. Tandis que les érudits y introduisaient une foule de latinismes, voire d'hellénismes de formes inconnues au génie gaulois, les gens de guerre rapportaient d'au delà des Alpes force mots nouveaux, estropiés pour la plupart, qui formèrent une espèce de jargon adopté aussitôt par le monde élégant. Il fallut, pour arrêter cette double invasion de la pédanterie et de la barbarie, le bon sens et la verve ironique d'écrivains tels que Rabe-

lais et Henri Estienne, nourris de fortes études classiques, mais vivant parmi le peuple, excellent conservateur du langage.

A son français italianisé, Branthôme mêle encore quelques bribes d'espagnol et surtout une grande quantité de mots gascons et périgourdins : car ni ses voyages, ni sa résidence à la Cour ne lui firent jamais perdre ses habitudes d'enfance. Son gascon n'est pas ce qu'il nous a été le plus facile d'interpréter*, et nous ne sommes pas assurés de l'avoir* toujours bien traduit.

PORTRAITS LITTÉRAIRES

V. JACQUEMONT.

Portrait par MADAME L. MÉRIMÉE

PORTRAITS LITTÉRAIRES

I

VICTOR JACQUEMONT

I

A M. le Directeur de la « Revue de Paris[1] ».

Mai 1833.

Monsieur,

Vous m'avez demandé quelques détails sur la trop courte carrière de mon ami Victor Jacquemont, qui vient de périr si malheureusement dans l'Inde[2], presque au terme du périlleux voyage qu'il avait entrepris. Sa famille va faire imprimer sa correspondance[3]; mais, en attendant la publication de cet ouvrage, qui ne peut manquer d'exciter un puissant intérêt, je vais chercher à vous donner une idée du voyage de Jacquemont et des difficultés sans nombre qu'il a surmontées.

En 1828[4] il fut attaché au Jardin-des-Plantes en qualité de voyageur naturaliste, et chargé d'une mission dont le but était de recueillir, pour cet établissement, des objets d'histoire naturelle, et particulièrement de former des collections relatives à la géologie et à la botanique.

S'il n'eût été qu'à Delhi, ou même à Calcutta, et qu'il se fût occupé dans ces villes anglaises à rassembler des documents scientifiques, Jacquemont aurait déjà rendu un immense service à la science, mais il voulait faire plus; c'est vers le nord de l'Inde que ses projets de voyage étaient dirigés. Les difficultés d'une expédition semblable avaient découragé les voyageurs les plus entreprenants, mais il sentait en lui cette persévérance et ce courage auquel tous les obstacles doivent céder.

L'Inde est encore peu connue : bien que les Européens y possèdent depuis longtemps des établissements considérables, on n'a que des renseignements incomplets sur l'histoire naturelle de cette vaste contrée, et seulement sur la partie occupée par les Anglais. On peut dire que le nord est tout à fait inconnu aux savants. Quelques voyageurs, la plupart des militaires au service de la Compagnie[1], se sont avancés, il est vrai, dans différentes directions au nord des possessions anglaises, mais leurs expéditions ont été sans résultats pour les sciences par suite du défaut de connaissances des voyageurs, et surtout par la brièveté forcée de leurs excursions.

Les domaines de la Compagnie sont bornés au nord par l'empire chinois, dont l'entrée est interdite à tout étranger, et au nord-ouest par le Pendjab. Les montagnes de l'Himmalaya, qui séparent le Thibet et la Tartarie de l'Inde, et qui s'étendent

jusque dans le Pendjab, sont habitées par des hordes barbares, en état de guerre perpétuelle contre leurs voisins. Là, tout homme entreprenant qui peut réunir autour de lui une centaine de bandits ne reconnaît plus de maître, et peut, comme Attila, se nommer l'ennemi des hommes[1].

C'est la structure de ces montagnes et leurs productions que Jacquemont voulait étudier. Lorsqu'il partit, les uns lui annonçaient qu'il serait obligé de renoncer à son grand projet; d'autres lui donnaient des conseils sur la manière de l'exécuter. Voici comment, parvenu dans ces lieux réputés inaccessibles, Jacquemont s'exprimait sur son entreprise :

« Il serait absolument impossible à un Européen de mon métier de voyager en ce pays à d'autres conditions que celles auxquelles j'y suis venu. Je me souviens de certains conseils qui me furent donnés avec bienveillance, par des gens qui avaient vu un petit coin de l'Orient ; rien n'était plus facile, suivant eux, que de traverser avec un lourd bagage toute l'Asie. On se mêle aux caravanes de marchands, etc., etc. Tout cela est du roman. Les marchands vont, il est vrai, à peu près partout (toutefois de Cachemyre à Téhéran, et même à Masched, ils vont par Lahore, Delhi, Bombay, Bouschir, Shiraz, etc., sans passer, et pour cause, par le Caboulistan). Si les petits princes orientaux ne les volent qu'avec ménagement, c'est qu'ils sont de revue; si on leur

laisse quelques-uns des profits de leur commerce, c'est qu'ils sont, pour les chefs sur le territoire desquels ils passent, comme la poule aux œufs d'or de l'avare; il y en a peu d'assez fous pour la tuer. Mais celui qui passe et ne doit pas repasser est dépouillé de sa dernière guenille. Les voyageurs européens n'ont pas, comme de raison, de privilège à réclamer.

« La justice, dans celui qui a la force d'être injuste, passe pour un miracle dans ce pays. Dans toute la vice-royauté de Cachemyre, il n'y a aucune espèce de tribunal pour accorder avec une sorte d'équité les querelles privées; mais, depuis un mois, il m'est venu plusieurs fois, et de loin, des gens qui voulaient m'avoir pour arbitre. On parle de mon *adaoloutte* (justice), et cela me plaît infiniment[1] ».

Jacquemont écrivait cette lettre dans les montagnes de Cachemyre, où il était parvenu après d'incroyables fatigues. Parti de France au milieu de l'année 1828, il s'était d'abord rendu à Calcutta, où il avait été parfaitement accueilli par le gouverneur général, lord William Bentinck[2], dont la puissante amitié lui fut souvent utile. Il avait séjourné à Calcutta[3] le temps nécessaire pour se perfectionner dans les langues persane et hindoustani[4], sans lesquelles il lui eût été impossible de tirer aucun fruit de son voyage, enfin pour recueillir tous les renseignements indispensables sur les mœurs et les usages

des pays qu'il allait traverser. Il se dirigea ensuite vers Delhi[1], d'où il partit pour le haut Himmalaya et le Thibet. Cette exploration ne peut manquer d'avoir les résultats les plus avantageux pour les sciences. La formation géologique de l'Himmalaya[2] était un problème dont la solution paraissait devoir être ajournée jusqu'à une époque fort éloignée. Les collections recueillies sur ces montagnes par Jacquemont vont faire cesser bien des incertitudes, et détruiront sans doute bien des hypothèses[3]. Combien il est à regretter qu'il ne puisse publier lui-même le résultat de ses immenses travaux!

Après avoir pénétré à quelques journées dans les possessions chinoises[4], Jacquemont revint à Delhi pour y mettre en ordre ses collections, et en repartir bientôt pour entrer dans le Pendjab. Rundjet-Singh[5], roi de ce pays, le seul prince indien dont les Anglais n'aient point envahi les États, ou qu'ils n'aient pas forcé d'accepter leur protection, reçut Jacquemont comme Charlemagne pouvait accueillir les savants envoyés par le calife Haroûn-Al-Raschid. Rundjet-Singh parut oublier, à l'égard de Jacquemont, la défiance soupçonneuse des Orientaux; il le traita avec la plus grande distinction, lui fit de riches présents[6] et lui fournit tous les moyens de parcourir ses États avec autant de sécurité qu'il est possible dans une contrée habitée par un grand nombre de petits princes qui contestent l'autorité du souverain nominal.

Après un long séjour à Lahore[1] et à Cachemyre[2], et après plusieurs longues excursions dans les montagnes et dans les vallées de ce royaume, Jacquemont rentra dans les possessions de la Compagnie. Il s'arrêta d'abord à Poonah[3] où il fut quelque temps malade ; il se rétablit pourtant assez pour continuer son voyage ; mais sa santé se ressentait des fatigues extraordinaires qu'il avait endurées. Le changement subit de climat avait développé en lui les germes de la maladie de foie si funeste pour les Européens. Déjà les forces de son corps étaient épuisées, et il n'était plus soutenu que par l'énergie extraordinaire de son âme.

En quittant Poonah, il voulut voir l'île de Salsette ; la chaleur dévorante et les miasmes pestilentiels de ses forêts achevèrent de ruiner sa constitution. Il s'aperçut, mais trop tard, que le coup fatal était porté. Il arriva à Bombay à la fin d'octobre 1832 ; le lendemain de son arrivée il fut obligé de s'aliter. Alors, avec son sang-froid ordinaire, il se prépara à la mort. Son premier soin fut de pourvoir à la conservation de ses collections et de ses manuscrits[4] : il fit ensuite ses adieux à sa famille dans une lettre où il paraît oublier ses souffrances pour consoler ceux que sa mort allait plonger dans la désolation[5]. Enfin, après trente jours de maladie, il succomba à Bombay, à l'âge de trente et un ans, le 7 décembre 1832. Pendant toute la durée de sa maladie, il reçut les soins les plus touchants de plusieurs

Anglais qui ne le connaissaient que de réputation, et qui cependant furent pour lui comme d'anciens amis.

Jamais homme ne fut plus propre que Jacquemont à remplir la périlleuse mission dont il était chargé; ses connaissances nombreuses et variées, son goût pour le travail, son amour pour la science, surtout sa présence d'esprit dans les circonstances les plus difficiles, ces qualités nécessaires dans un voyageur, il les possédait toutes. Le courage était chez lui comme instinctif; il n'avait point de vaine témérité, mais il admettait à peine l'existence des dangers.

C'est qu'il n'en avait jamais rencontré qui pussent jeter du trouble dans son âme.

Je n'essaierai pas de vous faire connaître Victor Jacquemont. Rigide pour lui-même et plein d'indulgence pour les autres, malgré un tact exquis pour découvrir le ridicule, il me représentait le philosophe stoïque de Lucien, son Ménippe, mais un Ménippe plein de bonté et d'une vraie sensibilité. Son voyage, ses travaux scientifiques, rendront son nom célèbre parmi les savants; ses amis n'oublieront jamais la grâce et la verve de son esprit, la noblesse de son caractère et son dévouement à ceux qu'il aimait.

II

Correspondance inédite de Victor Jacquemont.

Introduction.

Paris, le 20 octobre 1867.

Cher monsieur Michel Lévy,

Vous me demandez une notice biographique sur Victor Jacquemont pour l'édition de sa *Correspondance inédite* que vous préparez. J'y ai quelques objections. Et d'abord, pour le bien connaître, ses lettres ne suffisent-elles pas amplement? Mort à trente-deux ans, Victor Jacquemont n'a pas laissé matière à ce qu'on appelle une biographie. Ses recherches assidues, ses efforts incessants pour rassembler les matériaux d'un grand travail scientifique, son long et périlleux voyage, voilà sa vie. Il la raconte à ses amis mieux que personne ne pourrait le faire. Pour moi, je crois inutile, je ne sais même s'il serait convenable, d'entretenir le public d'un certain nombre de faits sans importance, d'anecdotes d'un caractère tout à fait privé, qu'une longue intimité avec sa famille et lui ont pu m'apprendre. Je ne veux pas cependant que vous m'accusiez de paresse, et, pour vous prouver ma bonne volonté, je vais essayer de vous dire quelques mots de son caractère et de ses habitudes. En entrant dans un salon, l'homme le plus aimable a besoin

qu'on le présente. Je vais présenter Victor Jacquemont à ceux qui n'ont encore rien lu de sa *Correspondance*. Ceux qui connaissent les précédentes éditions feront bien de passer cette Introduction et de commencer par la lettre première.

Victor Jacquemont était très-grand; il avait cinq pieds dix pouces, et sa taille paraissait d'autant plus haute qu'il était maigre et avait la tête petite. De longs cheveux châtain obscur et bouclés naturellement lui couvraient le front en partie. Il avait les yeux gris foncé, et comme il avait la vue très-basse, on trouvait quelque chose de vague dans son regard. Quant à l'expression de sa physionomie, elle variait tellement, qu'il était difficile de la définir, et les avis à ce sujet étaient très-partagés; les uns lui trouvaient l'air ouvert et prévenant, d'autres prétendaient qu'il avait une mine hautaine et de mauvaise humeur. Pour ma part, j'aurais eu assez médiocre opinion de ceux qui portaient ce dernier jugement, et j'en aurais conclu que Jacquemont s'était ennuyé avec eux. En effet, je n'ai connu personne aussi peu habile que lui à cacher les sentiments qu'il éprouvait. Autant il était aimable et causeur charmant avec les gens qui lui plaisaient, autant il se montrait taciturne et distrait avec ceux qui lui inspiraient quelque répugnance. Avec les premiers, il déployait une sorte de coquetterie aimable, « il faisait des frais », pour me servir d'une de ses expressions, et il réussissait sans peine à les intéresser

et à gagner leur confiance. Les autres voyaient trop clairement qu'ils l'ennuyaient, et le prenaient en grippe.

Je vais vous donner un exemple de cette espèce de séduction qu'il exerçait[1], pour ainsi dire, à la première vue. Avant de partir pour l'Inde, il dut aller en Angleterre afin de s'y procurer des lettres de recommandation, sans lesquelles il lui eût été à peu près impossible de voyager dans les vastes domaines de l'honorable Compagnie. Il apportait à Londres des recommandations du ministre des affaires étrangères, des professeurs du Jardin-des-Plantes, des principaux membres de l'Académie des sciences. On lui donna sur-le-champ des passe-ports et des lettres pour les autorités et quelques dîners en outre. Il était déjà reparti pour Paris, lorsqu'un des directeurs de la Compagnie alla trouver M. Sutton Sharpe[2], membre distingué du barreau anglais et fort ami de Victor Jacquemont. « Pourriez-vous, lui dit-il, me donner votre parole de gentleman que votre ami n'est pas un espion du gouvernement français? — Assurément! s'écria Sharpe. Mais pourquoi cette question? — Parce que s'il en est ainsi, je vais vous donner une lettre de recommandation pour lui. — Mais vous lui en avez déjà donné une douzaine pour des officiers de la Compagnie. — Oui, des lettres comme on en donne quelquefois; maintenant, il en aura comme on n'en donne jamais. »

Jacquemont n'avait vu que deux fois ce directeur obligeant et soupçonneux[1].

Son procédé pour plaire consistait à ne rien cacher de ses idées et de ses sentiments, à être parfaitement naturel. Peu de gens sont insensibles à cette franchise, lorsqu'elle est accompagnée d'un esprit original et d'une solide instruction. Je l'ai quelquefois entendu accuser de penchant pour le paradoxe. A mon avis, ce n'était nullement son défaut. Au contraire, dans toute discussion où il prenait part, il était, ou du moins croyait être, du côté de la vérité; mais il donnait souvent à sa pensée un tour singulier, auquel pouvaient se méprendre ceux qui font plus d'attention à la forme qu'au fond. Le charme de son esprit était précisément de n'être jamais ni cherché ni apprêté. J'ajouterai que le timbre remarquablement agréable de sa voix était peut-être pour quelque chose dans ses succès de conversation. Je n'ai jamais entendu de voix plus naturellement musicale. Quand je l'entendais parler, je me rappelais ces vers de Shakspeare :

« Oh! it came on my ears like the sweet south
That breathes upon a bank of violets*. »

Je ne veux pas oublier ses défauts. La bêtise — la sottise surtout — l'irritait d'une manière étrange.

* « Sa voix arrivait à mon oreille comme le doux vent du midi qui murmure en passant sur un lit de violettes. »

Il ne pouvait la supporter et s'en indignait. Beyle, qui, bien que très-intolérant lui-même en cette matière, gardait toutefois plus de ménagements, lui reprochait d'en vouloir sérieusement à des gens qui avaient le malheur d'être bêtes. « Croyez-vous donc, ajouta-t-il, qu'ils le fassent exprès? — Je n'en sais rien », dit Jacquemont d'un ton farouche. Il eût été de l'avis de M. de M...[1], qui soutenait que le mauvais goût mène au crime.

Je n'ai jamais connu de cœur plus vraiment sensible que celui de Jacquemont. C'était une nature aimante et tendre, mais il apportait autant de soin à cacher ses émotions que d'autres en mettent à dissimuler de mauvais penchants. Dans notre jeunesse, nous avions été choqués de la fausse sensibilité de Rousseau et de ses imitateurs. Il s'était fait une réaction, exagérée, comme c'est l'ordinaire. Nous voulions être forts, et nous nous moquions de la sensiblerie. Peut-être Victor cédait-il involontairement à cette tendance de sa génération. Je crois pourtant que ses dehors d'impassibilité tenaient moins à une mode qu'à une conviction. Il était stoïcien dans toute la force du terme, non par nature, mais par raisonnement, et, s'il ne niait pas la douleur, il croyait qu'un homme devait toujours trouver en lui la force de la supporter; en outre, qu'il devait s'exercer sans cesse à se vaincre lui-même. Plus d'une fois j'ai assisté à des combats

entre ses nerfs et sa volonté, et je crois que la victoire lui coûtait cher[1].

Il tenait de son père ce pouvoir de dominer ses émotions, et ce n'était pas leur seul point de ressemblance. Le dernier jour qu'il passa à Paris, je dînai avec lui, son père et son frère Porphyre. Le repas fut loin d'être gai; mais un étranger ne se serait pas douté, je pense, que cette famille si unie allait se séparer pour longtemps d'un de ses membres. Lorsque l'heure du départ fut venue, Victor embrassa son père en lui disant : « Je compte que vous aurez soin de vous. Évitez les rhumes. — — N'aie pas peur; donne-nous de tes nouvelles quand tu pourras, » répondit le père en ôtant ses lunettes et en prenant un volume de Walter Scott qu'il lisait alternativement avec quelque ouvrage de métaphysique. Une vieille servante fondait en larmes. Victor descendit l'escalier un peu plus vite qu'à l'ordinaire. Lorsqu'il fut installé dans la malle-poste de Brest, il me prit la main et me dit d'une voix aussi ferme qu'il put : « Vous irez le voir souvent... » Il était si jeune, sa santé me semblait si robuste, il y avait en lui un si heureux mélange de détermination et de prudence, que pas un pressentiment sinistre ne me vint à l'esprit.

Cette insensibilité de commande, qui, d'ailleurs, ne faisait illusion qu'à ceux qui ne le connaissaient pas intimement, était beaucoup plus apparente dans

sa conversation que dans ses lettres. Le contraste m'a souvent surpris. Mais d'abord Jacquemont ne s'est jamais douté que ses lettres seraient lues par d'autres que ses amis. Devant une feuille de papier, il n'avait pas l'inquiétude de surprendre un sourire ironique répondant à un mouvement de sensibilité. Seul, il n'avait plus de mauvaise honte. Probablement encore, éloigné de ses amis, il était plus accessible à toutes les inquiétudes qui accompagnent une affection vraie, et il exprimait avec plus de force ses sentiments naturels[1].

Il ne s'était jamais occupé sérieusement de littérature. Il avait beaucoup lu, mais jamais en vue de se former le style. Jamais l'idée d'offrir au public ses pensées et ses impressions ne lui était venue à l'esprit[2]; je crois même qu'il y répugnait complètement. De sa part, il n'y avait ni orgueil ni modestie; mais s'adresser au public lui eût paru aussi étrange que de parler de ses affaires à un inconnu. Je me souviens qu'à propos d'une scène d'amour dans un roman qu'on trouvait belle, quelqu'un disait que l'auteur avait si bien réussi parce qu'il racontait une aventure qui lui était arrivée : « Que penseriez-vous, dit Jacquemont, d'un chirurgien qui ferait une préparation anatomique de sa maîtresse, et l'exposerait dans le cabinet de l'École de médecine ? » Chacun se récriant d'horreur, Jacquemont dit que l'anatomiste valait pourtant mieux que l'homme de

lettres : « Le roman de celui-ci n'apprendra à personne à faire l'amour, tandis que la femme disséquée sera utile aux étudiants. »

Victor Jacquemont a écrit quelques articles dans des revues sur des sujets scientifiques, un entre autres fort remarquable, en 1825 ou 1826, où il faisait le tableau des connaissances géologiques à cette époque. C'était un résumé fort exact, à ce que j'entendais dire à des savants, de tous les travaux déjà publiés en Europe. Le sujet était traité avec tant de méthode et de clarté qu'il offrait de l'intérêt même aux gens du monde. Jacquemont me parut surpris de son succès. Il avait fait un article, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Sa facilité était extraordinaire. J'ai eu entre les mains le manuscrit de son *Journal de voyage*[1], qui, imprimé, forme quatre volumes in-quarto. Malgré la rapidité avec laquelle il a été écrit, au jour le jour, souvent au bivac ou sous une mauvaise tente, on a peine à y découvrir quelques ratures; et en revoyant les épreuves, je n'ai eu à corriger que les fautes d'impression. Ce talent d'écrire bien, sans ratures, était un talent de famille. Son père n'a jamais biffé un mot, que je sache, dans ses volumineux ouvrages. Victor se servait indifféremment de la première plume venue; tout papier lui était bon, depuis le *foolscap*[2] anglais jusqu'aux immenses feuilles semées de paillettes d'or sur lesquelles il écrivait à Cache-

myre. Son manuscrit, toujours très-lisible, ferait un spécimen curieux de toutes les variétés de papier en usage dans les Indes.

Il ne me semble pas qu'il eût pour les sciences naturelles une vocation particulière. Je crois qu'il aurait réussi dans toutes les carrières qu'il eût embrassées ; car dans toutes il aurait apporté son esprit pénétrant, ainsi que l'application et la persévérance qu'il mettait à tout ce qu'il considérait comme un devoir. Plusieurs circonstances le déterminèrent à se consacrer exclusivement à l'étude de la botanique et de la géologie.

Très-jeune encore, travaillant dans le laboratoire de M. Thénard[1], il faillit être empoisonné[2] dans une expérience faite sans les précautions convenables. Sa santé en fut fortement altérée, et ne se rétablit qu'après plusieurs années d'un régime sévère. On lui avait recommandé de vivre le plus possible en plein air et de voyager à pied ou à cheval. Le remède réussit. La botanique et la minéralogie, qui d'abord n'avaient été pour lui qu'une distraction au milieu de ses courses souvent très pénibles, devinrent bientôt l'occupation sérieuse de sa vie. Dans ses explorations[3], il se lia avec des naturalistes distingués, dont la conversation, mieux que tous les livres, abrégea pour lui l'ennui des premières études. Une excellente mémoire, une heureuse disposition à bien observer, comparer, analyser les objets qui passaient sous ses yeux, lui firent faire de rapides

progrès et prendre un intérêt véritable à ce qui n'avait été d'abord qu'un amusement pour sa solitude. En même temps, il étudiait la médecine, plutôt avec une curiosité philosophique qu'en vue d'en faire un jour sa profession, car il y trouvait deux objections considérables : en premier lieu, l'incertitude de la science et la responsabilité qu'on ne peut éviter d'encourir dans la pratique, où les erreurs sont très-faciles; puis le charlatanisme à peu près inévitable, peut-être même nécessaire au succès du médecin, répugnait complètement à sa nature fière, honnête et vraie. Il se dit qu'en se livrant tout entier à l'étude des sciences naturelles, il n'aurait ni à redouter des distractions dangereuses, ni à s'occuper de se faire une clientèle, et que cependant il pourrait être utile.

Être utile était pour lui un principe absolu dont il était pénétré et dont il n'admettait plus l'examen. Esclave de ce qu'il considérait comme le premier devoir de l'humanité, il tenait pour coupable celui qui ne faisait pas emploi pour le bien général des facultés qu'il possédait. Cette opinion était chez lui le résultat d'un instinct généreux beaucoup plus que d'un raisonnement philosophique, encore moins d'une croyance religieuse, car en bien d'autres matières il était complètement sceptique.

En partant pour l'Inde, il ne se dissimulait pas qu'il allait employer les plus belles années de sa vie seulement à recueillir des matériaux qu'à son retour il

aurait à mettre en œuvre. Bien qu'il ne fût pas insensible à la gloire, il ne se faisait pas d'illusion sur celle qu'il pouvait espérer. « Le mérite d'un savant, disait-il, demeure toujours à peu près incompréhensible à la foule. Elle n'y croit que sur le passe-port que lui donnent quelques savants patentés; mais leurs arrêts sont bien incertains. Beaucoup, par jalousie, maltraitent ceux qui se distinguent; et, parmi les plus honnêtes, il y en a peu qui voient avec plaisir qu'on découvre quelque chose de nouveau dans le sentier qu'ils ont parcouru. Combien plus heureuse est la carrière d'un homme de lettres! C'est à tout le public qu'il s'adresse; tout le monde le comprend et peut l'apprécier, sans aller demander l'opinion de tel ou tel juge plus ou moins suspect. Mais l'homme de lettres est-il aussi utile que le savant? L'inconnu qui inventa la hache ou la scie n'a-t-il pas plus de droits qu'Homère à notre reconnaissance? » Quant à la fortune, Jacquemont savait qu'il n'en prenait pas le chemin; mais il n'estimait l'argent que pour la liberté qu'il donne. Avec ses goûts simples et son mépris pour les jouissances de vanité, il ne demandait qu'à s'assurer une existence de philosophe.



CHARLES NODIER

II

CHARLES NODIER

Discours de réception a l'Académie française

6 février 1845.

Messieurs,

Vos suffrages[1] m'imposent un difficile devoir. Vous entretenir de la perte que vous avez faite, c'est vous montrer tout ce qui me manque pour la réparer. Mais je ne me préoccupe pas en ce moment d'une comparaison trop dangereuse. Ma seule crainte est de ne pas louer assez dignement un homme qui a laissé parmi vous des souvenirs ineffaçables[2].

Je dois vous retracer la vie de M. Nodier. Quel sujet plus attrayant, quelle tâche plus simple en apparence! Sa vie, souvent il nous l'a racontée dans ses ouvrages[3]. Qui ne se rappelle ces épisodes touchants de notre histoire contemporaine, ces aventures étranges où il s'est plu à se mettre en scène; ces grands morts d'un autre âge évoqués par sa plume, et que nous croyons avoir connus? Si je rassemblais tous ces traits épars, si je laissais en quelque sorte M. Nodier parler seul, et vous redire

ce que nul ne saurait dire aussi bien que lui, vous m'oublieriez en l'écoutant, et je ne craindrais pas, dès cette première épreuve, de vous faire regretter l'indulgente bienveillance à laquelle je dois l'honneur de siéger parmi vous. Malheureusement, messieurs, une telle ressource m'est interdite. Ce serait mal comprendre, en effet, M. Nodier : ce serait ignorer, non seulement le caractère de son talent, mais la nature même de son esprit, que de supposer qu'il eut jamais l'intention de se donner pour un historien, et surtout pour un biographe. Qu'il s'agisse de lui, qu'il s'agisse des autres, qu'importe à M. Nodier l'exactitude rigoureuse des faits[1]. Pour lui tout est drame ou roman. Il cherche partout des traits et des couleurs. Un nom propre lui rappelle une idée, d'où bientôt jaillit une composition tout entière. Ce qu'il touche, il l'orne à plaisir. — Socrate avait sculpté dans les Propylées les statues des Grâces couvertes de vêtements magnifiques ; M. Nodier voile l'histoire d'une parure empruntée à la poésie. Parfois il s'introduit lui-même dans son œuvre[2], à l'exemple de ces anciens peintres qui se représentèrent dans leurs tableaux agenouillés aux pieds de la Vierge ou assis à la table des apôtres.

Ici, messieurs, je me rappelle involontairement ce mot d'un homme qui se prenait pour un érudit, et que la postérité comptera surtout parmi les habiles écrivains de notre époque : « Plutarque, disait Courier, ferait gagner à Pompée la bataille de Phar-

sale si cela pouvait arrondir tant soit peu sa phrase[1]. » Il a raison. M. Nodier était de l'école de Plutarque. — Je ne sais d'ailleurs si toutes les fictions de l'homme de lettres furent volontaires, si en s'abandonnant à son imagination, il ne crut pas quelquefois consulter sa mémoire. Tel que ces preneurs d'opium de l'Asie, moins sensibles aux impressions extérieures qu'aux hallucinations du breuvrage enivrant, il s'était accoutumé, dans la solitude, à vivre parmi les créations de sa fantaisie comme au milieu des réalités. Souvent ses brillantes rêveries se confondirent à son insu avec les souvenirs moins attachants des scènes du monde qu'il avait traversées. Poëte, il ne pouvait comprendre le travail ingrat du chroniqueur. Pour moi, messieurs, c'est la tâche dédaignée par M. Nodier qui me reste en partage aujourd'hui. Je ne l'ai malheureusement connu que dans ses ouvrages, mais je me suis appliqué a recueillir de toutes parts des détails exacts sur sa vie. L'esquisse que je vous présente est bien imparfaite sans doute; grâce à de bienveillantes communications, j'ose du moins la croire fidèle.

L'éducation que M. Nodier reçut tout enfant dans la maison paternelle, en décidant de sa vocation, eut la plus grande influence sur sa carrière littéraire. Il me semble que son style, sa méthode étaient déjà formés, à une époque où la plupart des gens de lettres s'ignorent eux-mêmes. Qu'il me soit permis d'appeler votre attention sur ses premières années.

Il naquit à Besançon en 1780[1]. Son père[2], avocat distingué, ancien professeur à l'Oratoire, fut longtemps son seul maître, et jamais précepteur plus tendre n'eut un élève plus heureusement doué. Le précepteur impossible d'Émile était trouvé cette fois. Il s'efforçait de hâter le développement de cette jeune intelligence[3]; il voulait donner à un enfant les goûts et les idées d'un homme. Trop souvent cette culture hors de saison ne produit que des fruits trompeurs dans leur précocité; mais une nature généreuse et privilégiée sait garder et mûrir tous les germes qu'on lui confie. Enfant, Charles Nodier avait déjà les habitudes studieuses, les préférences littéraires, et jusqu'aux manies de l'Oratorien. Celui-ci aimait les vieux livres, les éditions rares; il en faisait collection, et, mieux encore, il les lisait. Nos auteurs du XVIe siècle étaient surtout l'objet de ses prédilections[4]. Son fils pouvait-il ne pas les partager? Plus d'une fois on surprit l'enfant, loin des jeux de ses camarades, lisant un in-folio presque aussi grand que lui. « La première fois que je le vis, » me dit M. Weiss[5], le savant bibliothécaire de Besançon, « il avait huit ans, et portait sous son bras un volume de Montaigne. » Il apprit à lire dans les immortels *Essais*, et peut-être parla-t-il la langue de Montaigne à un âge où les autres enfants bégayent à peine celle de leurs nourrices[6].

Vers la fin du XVIIIe siècle, la ville de Besançon conservait encore des souvenirs singuliers de la do-

mination espagnole. A voir ses innombrables couvents, ses palais aux balcons grillés, ses confréries de pénitents de toutes couleurs, on aurait pu se croire dans une ville de Castille. Les mœurs de ses habitants étaient empreintes d'une austérité qui n'avait rien de français. D'anciennes ordonnances défendaient aux Juifs de demeurer plus de trois jours dans l'enceinte des remparts. La société était divisée en plusieurs castes[1], soigneuses de s'isoler par des barrières infranchissables. D'un côté, des préjugés hautains, de l'autre des espérances insensées; partout des haines traditionnelles. Dans une telle ville, la première étincelle de la révolution devait exciter les passions les plus violentes. M. Nodier père appartenait au parti de la bourgeoisie qui allait triompher. D'un naturel doux jusqu'à la faiblesse, il était devenu républicain avec l'enthousiasme et l'inexpérience d'un homme de lettres. En 1790, il fut nommé maire[2] constitutionnel de Besançon, et, l'année suivante, président du tribunal criminel : fonctions terribles qu'il accepta sans les connaître, et qu'il n'eut pas le courage d'abdiquer lorsqu'il les eut comprises.

Associé à toutes les pensées de son père, vivant au milieu d'un cercle d'hommes instruits, que charmaient son intelligence et sa vivacité, traité par eux comme un égal, Charles Nodier admettait toutes les théories nouvelles avec la candeur de son âge. A douze ans, il haïssait la tyrannie comme un Caton

d'Utique: il discourait sur les droits du peuple comme l'un des Gracques. C'était ainsi qu'on lui faisait repasser son histoire romaine. Malgré son âge, par une exception singulière, il fut élu, en 1792, membre d'une des plus fougueuses sociétés populaires, celle des *Amis de la Constitution*, qui venait de s'établir dans sa ville natale. J'ai retrouvé son discours de réception[1], qui fut imprimé alors, et ce n'est pas sans surprise que je l'ai lu, il y a quelques mois. Ma surprise, vous le pensez bien, messieurs, ne fut pas de voir un enfant de douze ans donner des conseils à la nation, au Roi, à Dieu même. Mais, ce qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans une œuvre semblable, c'est un style travaillé, de l'art dans le choix et l'agencement des mots, une entente de la période, enfin une manière d'écrire où déjà se devine l'auteur original qui devait, quarante ans plus tard, prendre place parmi vous.

La *Société des Amis de la Constitution* donna bientôt une nouvelle preuve de son estime au jeune citoyen qu'elle avait initié de si bonne heure à la vie politique. Pichegru venait d'obtenir un brillant succès sur l'armée autrichienne; il avait repris les lignes de Weissembourg[2]: l'Alsace était sauvée. La Société populaire se souvint des allocutions que le sénat de Rome adressait à ses consuls victorieux. Pour complimenter l'heureux général et ses braves volontaires, une députation fut nommée, dont Charles Nodier fit partie. Accueilli par Pichegru, il

passa quelques jours auprès de lui dans les environs de Strasbourg, goûtant le plaisir, délicieux à son âge, de voir de près un camp, des canons et tout l'appareil de la guerre. Alors, sans doute, plusieurs de nos grandes figures républicaines passèrent devant ses yeux. Il en retint quelques traits qu'il a reproduits avec bonheur dans ses *Souvenirs de la Révolution*[1].

Parmi les hommes qui exercèrent sur l'enfance de Charles Nodier la plus grande et la plus utile influence, je ne dois point oublier un vieux gentilhomme, officier du génie, homme d'esprit, de savoir, véritable philosophe pratique à la manière de Xénophon. A Besançon encore, on ne parle de lui qu'avec attendrissement. M. de Chantrans, c'était son nom, avait remarqué les dispositions singulières du jeune Charles, et prenait plaisir à les cultiver. Il lui prêtait des livres, il satisfaisait à son inquiète curiosité, et dans de longues promenades, il développait chez l'enfant le talent inné de l'observation[2], en lui inspirant un goût précoce pour l'étude de l'histoire naturelle. M. Nodier a fait, dans *Séraphine*[3], un portrait délicieux de ce sage qu'il chérit toute sa vie, portrait d'une ressemblance achevée, et le seul, m'a-t-on dit, qu'il n'ait pu embellir.

Il lui dut une de ces actions dont le souvenir console de bien des malheurs. J'ai déjà dit que M. Nodier père était, en 1792, président du tribunal criminel de Besançon. On sait trop qu'elles étaient les

déplorables fonctions de juge à cette époque. Il fallait se faire l'esclave d'une multitude en délire, ou se condamner à une perte certaine. Tristes temps, où l'honnêteté a besoin de se grandir jusqu'à l'héroïsme, où la faiblesse peut se précipiter au crime. Le président gémissait, mais appliquait les lois. Hélas! dans les discordes civiles, on nomme ainsi les caprices du vainqueur. On venait d'ôter aux émigrés leurs biens, leur patrie; on voulait encore qu'ils n'eussent plus de famille. Correspondre avec un émigré, fût-ce un père, un fils, un époux, était un fait de haute trahison, un crime puni de mort. Une femme appartenant à une famille considérée de Besançon, madame d'Olivet, était accusée d'avoir envoyé à son mari, réfugié en Suisse,... son portrait. Elle allait comparaître devant le redoutable tribunal, lorsque M. de Chantrans supplia son jeune ami d'intercéder auprès de son père en faveur de l'accusée. Charles jura de la sauver, et tint parole. Une seule pièce existait qui prouvait la correspondance avec le proscrit, et cette pièce était entre les mains du président. Les prières, les larmes de l'enfant, ses menaces mêmes, car il voulait se tuer si madame d'Olivet était condamnée, émurent un homme naturellement humain. Il souffrit que son fils détruisît en sa présence la lettre fatale; et cette fois sa faiblesse ne put lui coûter un remords[1].

Peu de temps après, une de ces lois révolutionnaires, que le bon sens ne réprouve pas moins que

l'humanité, vint atteindre M. de Chantrans lui-même. Banni de Besançon par un décret qui interdisait aux nobles la résidence des places de guerre, il gémissait d'abandonner son élève sans guide dans un pareil moment. Heureusement M. Nodier père, comprenant la nécessité d'arracher son fils aux hideux spectacles qui l'entouraient, eut le courage de s'en séparer, et de le remettre aux soins du proscrit. Il espérait d'ailleurs que l'innocence de l'enfant protégerait la vie du vieillard, dont le patriotisme ne pouvait faire oublier la naissance. — « Je ne connais pas d'homme plus vertueux que toi, dit le juge à M. de Chantrans; tu méritais de n'être pas né gentilhomme; mais obéis à la loi; emmène mon fils[1]; je te le confie; tu lui apprendras à connaître la Nature et la Vérité. » C'était le style du temps. M. de Chantrans alla s'établir avec son pupille au hameau de Novilars, et dans cette charmante solitude ils attendirent la fin de la tempête.

Le vieil ingénieur voulait enseigner les mathématiques à son élève, espérant qu'elles pourraient régler et tempérer une imagination dont l'ardeur lui inspirait de sérieuses inquiétudes; mais la géométrie n'avait point de charmes pour un enfant qui déjà griffonnait des vers. La poésie est un don inné dans sa famille. Un de ses oncles a laissé au théâtre une tragédie et des opéras estimés[2]; et la muse de M. Charles Nodier, vous le savez, messieurs, continue d'inspirer sa fille[3]. L'étude de l'histoire naturelle,

et surtout de l'entomologie, qui d'abord n'avait été qu'une récréation pour les deux exilés, devint bientôt leur occupation principale. Le jour se passait en promenades, ou plutôt en courses vagabondes[1]. Le soir, après avoir mis en ordre le butin de la journée, des insectes et des plantes, on se trouvait trop fatigué pour résoudre des problèmes. On préférait une courte lecture, mais toujours la veillée se prolongeait fort tard. M. de Chantrans avait apporté à Novilars quelques volumes de Shakspeare[2], que son élève dévora dès qu'il les eut ouverts. A cet esprit amoureux de l'indépendance, Shakspeare, avec ses beautés incultes, apparut comme le génie libre de toute entrave. Pour tout autre, pareille lecture aurait eu ses dangers : l'homme qui va gravir un mont ne doit pas prendre l'aigle pour guide. Mais Charles Nodier avait déjà un goût prononcé pour la perfection de la forme, un sentiment de la délicatesse dans les détails, rare surtout à son âge, et qu'il devait sans doute aux sages leçons de son père. Cet amour pour la correction ne l'abandonna jamais au milieu de ses enthousiasmes pour le génie sans frein, et malgré lui, pour ainsi dire, le ramena toujours à la religion des règles et au culte de nos grands modèles.

Après la Terreur, il suivit, à l'école centrale de Besançon, les cours de M. Droz[3], qui devait le précéder dans votre compagnie. Le savant professeur le distingua bientôt parmi ses condisciples et s'ef-

força de lui inspirer le goût des études classiques, toujours indispensables, même aux novateurs. Toutefois il n'y réussit qu'imparfaitement. Chez son père, et dans les bibliothèques de ses amis, Charles Nodier trouvait des livres qui satisfaisaient mieux le besoin d'émotions fortes dont il était tourmenté. C'était alors la grande vogue du roman de *Werther*, chef-d'œuvre d'exaltation du sceptique le plus habile à prendre tous les masques. Werther devint le héros[1] de Charles Nodier. Il voulait vivre et peut-être mourir comme lui[2] : on sait que plusieurs enthousiastes portèrent la rage de l'imitation jusqu'au suicide. Heureusement la sienne se borna au costume de son modèle[3]. Le plus beau jour de sa vie, s'il faut l'en croire, fut celui où son père lui donna un habit bleu et des culottes jaunes, uniforme alors obligé de quiconque se croyait un cœur sensible et des passions indomptables.

En quittant l'école centrale, Charles Nodier, à peine âgé de dix-sept ans, fut nommé bibliothécaire adjoint de Besançon[4]. Il devait ce titre à la variété de ses connaissances, surtout à l'immensité de ses lectures, dirigées d'ailleurs par une méthode étrange. Il choisissait les livres, les uns, tels que *Werther*, parce qu'ils étaient à la mode ; les autres, tels que le *Cymbalum mundi*, et maint conte du XVIe siècle, par un motif contraire, parce qu'il les avait exhumés lui-même de la poussière des bibliothèques. Quelque variés que fussent alors ses goûts

littéraires, ses préférences étaient toujours acquises à l'originalité, qu'il ne distinguait pas assez encore de la bizarrerie. De Shakspeare nous l'avons vu passer à Gœthe, et la traduction du théâtre allemand de Bonneville[1] acheva d'exciter en lui une passion enthousiaste pour la littérature germanique. Outre le mérite de quelques-uns de ses écrivains, elle présentait encore à un très-jeune homme cet attrait particulier qu'elle portait sa poétique avec elle, neuve alors et d'une application facile. Chez les Allemands, en effet, les systèmes précèdent les œuvres d'art, et l'imagination d'ordinaire s'emploie à compléter les théories par des exemples.

Ce goût pour les littératures étrangères obligea le jeune enthousiaste d'étudier plusieurs langues modernes, et bientôt il se prit à méditer sur la grammaire générale. D'abord ses travaux se ressentirent de l'inexpérience et de la présomption naturelle à son âge. Au sortir du collège, il avait inventé une langue qu'il appelait *catholique*, et il ne désespérait pas de lui voir un jour mériter ce nom par son universalité[2]. L'excellent M. Weiss, confident de toutes ses pensées, et qui plaidait toujours auprès de lui la cause de la raison, l'arrêta par bonheur dès le commencement de son dictionnaire. « J'apprendrai « volontiers ta langue, lui dit-il, mais traduis-moi « d'abord Corneille, Molière et Racine. » La difficulté découragea le novateur, et il laissa la langue

catholique pour une autre qui avait déjà conquis l'Europe, la langue française.

Son premier essai fut un mémoire scientifique[1]. Une série d'observations ingénieuses l'avait conduit à penser que l'organe de l'ouïe, chez les insectes, résidait dans leurs antennes. Vers 1798, il publia sur ce sujet quelques pages qui attirèrent l'attention des naturalistes. J'ignore quelle est aujourd'hui la valeur de ce système dans la science moderne; je remarquerai seulement qu'il eut assez de succès pour trouver dans la suite de doctes usurpateurs. M. Nodier fut contraint de réclamer la priorité de sa démarche et d'en donner des preuves irrécusables.

L'âge et les relations de collège, ordinaire école d'opposition, avaient depuis longtemps fait justice de ces opinions démagogiques si ridiculement soufflées à son enfance. A dix-huit ans, oubliant ses succès parmi les *Amis de la Constitution*, il s'amusait à tourner en ridicule les sociétés populaires. A cette époque, en 1799, c'était encore un divertissement dangereux. Il faillit le payer cher. Quelques étudiants s'étaient avisés de parodier sur la place de Granvelle une séance d'un club républicain. M. Nodier se distingua dans cette parade et fut un des orateurs les plus applaudis. La municipalité s'en émut[2]; les baïonnettes vinrent à son aide. On arrêta les mauvais plaisants; mais le plus coupable parvint à s'échapper et à trouver un asile chez M. de Chan-

trans. Le procès fut sérieux. D'une turlupinade on fit un complot royaliste, et pour peine on demandait la mort de dix enfants. Le jury se partagea. Une seule voix, le suffrage de Minerve, acquitta les jeunes étourdis. M. Nodier, qui s'était hâté de réclamer sa part dans le crime de ses amis, plaida lui-même sa cause, et son discours, qui s'est conservé, se recommande autant par le bon sens que par l'habileté de la défense[1]. On voit qu'il comprime avec prudence une ironie mordante, craignant de trop faire rire aux dépens de ses juges, déjà mal disposés pour les gens d'esprit.

Deux ans après, il publia, à un très-petit nombre d'exemplaires (il avait dès lors les manies des bibliophiles), un recueil de *Pensées tirées de Shakspeare*[2], parmi lesquelles un assez grand nombre appartiennent en propre au soi-disant traducteur. Sans doute, c'est à une défiance modeste de lui-même qu'il faut attribuer cette espèce de déguisement, auquel il eut souvent recours dans la suite.

Sa famille le destinait au barreau, mais le temps qu'il devait consacrer à l'étude des lois était employé à composer des romans et des vers. Il ne put répondre au premier examen, et, dégoûté par ce mauvais succès, il abandonna pour toujours une carrière où il n'était entré qu'avec répugnance.

Il n'y a point d'auteur qui ne cherche à ses débuts le plus vaste théâtre. En 1800, M. Nodier quitta Besançon pour offrir ses manuscrits aux libraires

de la capitale. Romans et mémoires scientifiques furent publiés à la fois ; d'un côté, *les Proscrits*[1] et *le Peintre de Saltzbourg*[2], imitations avouées de *Werther* ; de l'autre, une *Histoire des insectes*, ou plutôt un système nouveau pour leur classification. Ses romans lui valurent l'amitié de Mme de Genlis, et ses travaux plus sérieux, imprimés sous le titre de *Bibliothèque entomologique*[3], furent remarqués comme un modèle de méthode. Il les interrompit bientôt. Alors Paris lui offrait de trop nombreuses distractions[4]. Déjà lié avec quelques personnages suspects au nouveau gouvernement, il se trouva bientôt associé à une foule de gais compagnons, frondeurs comme lui, royalistes ou républicains, que leur haine contre Napoléon unissait dans une opposition commune. M. Nodier ne connut jamais qu'un principe politique. « Le parti le plus juste, disait-il, « c'est le parti des vaincus. » D'après cette maxime, qui trouvera peu d'approbateurs, il réglait sa conduite. D'abord il écrivit plusieurs articles dans le *Citoyen français*[5], seul journal qui protestât alors contre l'entraînement de servitude excité dans une nation guerrière par l'ivresse des armes et l'éblouissante fortune du premier Consul. Il fit plus, il osa s'attaquer à la personne même du chef de l'État, à la toute-puissance du général victorieux. Une ode, intitulée *la Napoléone*, circulant manuscrite, obtint un succès prodigieux, qu'elle dut autant aux sentiments d'un républicanisme fougueux qu'à l'énergie

du poète, accusant le grand homme d'*aspirer à descendre*. Bientôt la satire, s'enhardissant jusqu'à paraître imprimée[1], attira sur le libraire qui s'en était fait l'éditeur le courroux de l'autorité. Grâce à sa jeunesse, à son obscurité, M. Nodier avait évité jusqu'alors des poursuites personnelles; mais, apprenant que son libraire était compromis, il n'hésita pas à se nommer[2] et à demander que la vengeance du pouvoir ne tombât que sur lui seul. Son dévoûment ne lui fut pas fatal. Fouché, ministre de la police, avait pour bibliothécaire un Oratorien comme lui, le P. Oudet, ancien ami du président Nodier. Le P. Oudet s'empressa de prendre la défense du poëte, qu'il peignit au ministre comme un jeune homme de talent, plus étourdi que dangereux. Tout se borna à une réprimande, avec injonction de partir sur-le-champ[3]. Déjà le président, effrayé, rappelait avec instances son fils auprès de lui. Le jeune satirique quitta Paris le désespoir dans le cœur. Il avait rêvé la palme du martyre, et n'obtenait que l'humiliation d'une dédaigneuse clémence. En ne le fusillant point, on enlevait* à son roman un dénoûment magnifique[4].

Reçu à Besançon avec enthousiasme, par les royalistes que l'exil n'avait pas dégoûtés de projets chimériques, et par les républicains frémissant sous un joug nouveau, il continua avec plus d'imprudence que jamais des relations que se disputaient les deux camps, naguère ennemis. Je crois qu'il

s'affilia vers cette époque à une société secrète, je veux dire, surveillée d'un peu loin par l'active police du Consulat. Il conspira[1], théoriquement surtout, cherchant plutôt les émotions d'une entreprise hasardeuse, que ses résultats politiques. Le moment était mal choisi, car parmi les associés de Charles Nodier il y avait quelques hommes dont les projets trop sérieux pouvaient provoquer et justifier les rigueurs du gouvernement. Un soir, alarmé de l'arrestation imprévue d'un de ses amis, il crut n'avoir que le choix entre la fuite et les cachots de la citadelle. Leste et plein d'adresse, il escalada les remparts et se sauva dans la campagne. Il racontait que son trouble l'avait empêché de se reconnaître dans des lieux qu'il avait parcourus tant de fois, et qu'après avoir marché plusieurs heures par des sentiers détournés, il s'était retrouvé au lever de l'aurore en face d'une des portes de Besançon. Il se garda bien d'y rentrer, et, rassemblant ce qui lui restait de forces, il gagna les montagnes du Jura. Là, il vécut assez longtemps en proscrit, changeant continuellement d'asile, évitant les chemins frayés et demandant l'hospitalité de chalet en chalet[2]. Cette vie rude et aventureuse avait pour lui des charmes qui ne sortirent jamais de sa mémoire, et qui lui ont inspiré plus d'une ravissante description. Il est vrai que le soin de sa sûreté ne l'empêchait pas de se livrer à ses goûts favoris. Il croyait fuir les gendarmes et poursuivait les papillons. Après une longue

marche, portant pour tout bagage un faisceau de plantes et une boîte remplie d'insectes, il arrivait à un presbytère écarté. D'abord il se faisait connaître, exagérant les dangers qui le menaçaient, ceux même auxquels il était contraint d'exposer ses hôtes. Alors s'engageait un combat de générosité où Nodier se laissait vaincre. Il soupait gaîment, dormait sur la paille, et repartait à l'aube, emportant les vœux et les bénédictions du bon prêtre. Après les curés, c'était aux médecins de campagne qu'il s'adressait d'ordinaire, pour se donner ces scènes de roman, si souvent répétées qu'il avait fini par se croire le plus persécuté des proscrits. Habile à discourir sur la médecine, comme sur toutes les sciences qui s'y rattachent, il étonnait ses hôtes par l'étendue et la variété de ses connaissances. En les quittant, il leur laissait des plantes rares, des insectes curieux, et les engageait à faire des collections. Professeur nomade d'histoire naturelle, il a formé de nombreux élèves dans le Jura, qui se rappellent encore ses leçons, rendues plus attrayantes par le charme merveilleux de sa conversation et l'intérêt qu'excitait sa mystérieuse existence.

Au milieu de cette agitation continuelle, dépourvu de livres et de conseils, on s'étonne qu'il ait pu trouver le loisir de composer un de ses ouvrages de linguistique des plus remarquables, le *Dictionnaire des Onomatopées*[1]. Après Jules César, M. Nodier est, je pense, le seul grammairien qui fut poëte et cons-

pirateur. Il est vrai que ses idées de grammaire se ressentent un peu de l'ardeur de son imagination; mais les théories, même hasardées, d'un écrivain ingénieux, sont toujours plus utiles à consulter que les froides observations d'un puriste. Le goût le plus correct a d'ailleurs dicté les écrits de M. Nodier sur notre langue. Personne n'en pénétra mieux les secrets, n'en révéla d'une manière plus piquante les finesses et les difficultés.

Cette vie errante, cette continuelle préoccupation de se dérober à des poursuites imaginaires, cette monomanie du malheur, pour me servir d'une de ses expressions, avaient fini par attirer l'attention de l'autorité. Au soin qu'il prenait de se cacher, on devait lui supposer les projets les plus criminels. Une descente de police eut lieu dans une de ses retraites temporaires. On ne l'y trouva point; mais on saisit ses papiers, qu'on porta au préfet du Doubs, M. Jean de Bry[1], le plénipotentiaire de Rastadt. C'étaient des vers, des chapitres de romans, des observations d'histoire naturelle, puis le *Dictionnaire des Onomatopées*. Le préfet parcourut avec intérêt ces ébauches, et conclut qu'un homme tout occupé de science et de littérature n'était pas un conspirateur bien redoutable. Il manda les amis de Charles Nodier, et les chargea d'engager le proscrit à quitter sa vie errante et à poursuivre ses travaux sans inquiétude. Il lui fournit même les moyens de retourner à Besançon, et, quelque temps après, de se

rendre à Dôle pour y ouvrir un cours de littérature[1]. Quinze ans plus tard, M. Nodier eut le bonheur d'acquitter cette dette de reconnaissance. Les temps étaient changés. M. Jean de Bry était exilé à son tour. M. Nodier avait pour ami un ministre influent, et obtenait comme un service personnel le rappel de son ancien protecteur[2].

Dans ces courses à l'aventure, M. Nodier avait reçu à Quintigny l'hospitalité d'une famille aimable à laquelle il devait bientôt appartenir par les liens les plus doux. Peu de temps après son arrivée à Dôle, il épousa[3] la femme qui fit le bonheur de sa vie, et dont la tendresse adoucit les souffrances de son dernier jour. Son modeste patrimoine était dissipé. Rarement un poète connaît le prix de l'argent, et M. Nodier ne put jamais voir l'infortune sans la secourir jusqu'à s'y associer. Désormais, père de famille, et sentant qu'il devait vivre, non pour lui, mais pour sa jeune compagne, il quitta la position précaire de professeur à Dôle, pour accepter la place de secrétaire d'un riche Anglais, le chevalier Croft[4], savant philologue, ami et collaborateur du célèbre Johnson[5]. Sans un goût bizarre pour les minuties, sir Herbert Croft aurait pu, grâce à sa vaste érudition, occuper un rang distingué parmi les critiques. Un seul trait le peindra : il avait passé plusieurs années à copier et à recopier le *Télémaque*[6] pour en réformer la ponctuation; et lorsqu'il s'associa M. Nodier, il méditait un semblable travail

contre Horace. Peut-être M. Nodier dut-il à ces nouvelles relations de se perfectionner dans la connaissance des classiques grecs et latins, auprès d'un homme qui était comme un dictionnaire vivant de toutes les difficultés philologiques. En retour, probablement, sir Herbert lui emprunta ces vues originales qui, dans l'*Horace éclairci par la ponctuation*[1], trahissent une critique plus large que celle du baronnet, trop préoccupé de points et de virgules pour apprécier toujours l'esprit et les grâces de son auteur.

Rappelé à Quintigny vers 1809, par l'amour de l'indépendance[2], M. Nodier y demeura près de deux ans dans l'oisiveté. Trop heureux alors pour écrire, il employa ce temps à augmenter ses collections, à méditer quelques vers, surtout à jouir d'un repos dont il goûtait pour la première fois la douceur.

Il n'en sortit qu'en 1810 pour publier, sous le titre de *Questions de littérature légale*[3], un petit volume rempli d'intérêt, dans lequel il examine avec une grande supériorité d'aperçus, les cas où l'imitation d'un auteur est permise, et ceux où elle doit être flétrie du nom de plagiat. Ce livre, qui réunit à toutes les qualités brillantes du style de Nodier une force de raisonnement, qu'on n'attendrait peut-être pas d'un esprit naturellement enclin au paradoxe, est demeuré comme un code fixe, dont pas un honnête homme ne contestera les articles.

Peu après, la protection du duc d'Otrante, que

M. Nodier s'obstina longtemps à prendre pour une persécution, lui procura une place modeste dans les provinces illyriennes[1], récemment annexées à l'Empire. Nommé d'abord bibliothécaire à Laybach, il s'empressa de partager ses appointements avec l'ancien titulaire, pauvre érudit allemand qu'on venait de destituer. Puis, dans la même ville, il fut directeur d'un journal, *le Télégraphe illyrien*[2], qui se publiait en quatre langues parlées dans la Carniole, le français, l'italien, l'allemand et le slave. Il y inséra de nombreux articles de science et de littérature, pendant qu'il étudiait avec soin les mœurs originales d'une contrée où plus tard il plaça la scène de quelques-unes de ses compositions[3].

A son retour en France, après l'abandon des provinces illyriennes, il prit part à la rédaction du *Journal de l'Empire*. M. Geoffroy[4], atteint de la maladie à laquelle il succomba, avait lu quelques articles manuscrits de M. Nodier; ils lui plurent, et, si je suis bien informé, il consentit, dans l'intérêt du journal, à leur donner le patronage de son nom. Le public les goûta. Geoffroy rajeunit, disait-on. Quelques jours après le célèbre critique n'était plus, et le nom de Nodier, obscur encore, ne trouva plus la même faveur. Homme nouveau, il eut à subir les dégoûts qui attendent toujours le talent à ses premiers efforts pour se produire.

M. Nodier s'était cru, de bonne foi, l'une des victimes du despotisme impérial. Après la déchéance de l'empereur, il avait inévitablement sa place mar-

quée dans un parti avec lequel il n'avait jamais cessé d'entretenir de nombreuses amitiés. A cette fois seulement il se départit de sa règle de conduite qui l'attachait aux vaincus[1]. Les vainqueurs, il est vrai, étaient bien faibles encore, en butte à mille dangers, chargés de la responsabilité de nos désastres par l'orgueil national, impitoyable comme la fortune. Jeté dans la politique sans trop s'expliquer comment, M. Nodier défendit de sa plume les opinions qu'il professait, ou plutôt le parti qui s'était emparé de lui[2]. Dans la suite, il fallut tout le talent du romancier, toute la bienveillance, toute la séduction de l'homme du monde, pour faire oublier, à quelques-uns de ses adversaires politiques, une polémique passionnée, mais consciencieuse, à laquelle il se livra pendant nos jours d'orage.

Je dois m'arrêter un instant sur le dernier des ouvrages de M. Nodier, que lui aient inspirés les passions politiques, je veux parler de son *Histoire des sociétés secrètes de l'armée*[3], publiée au commencement de 1815. Dans cet écrit, mélangé de fictions et de vérités, il raconte, avec les embellissements romanesques dont il se plaisait à orner tous ses ouvrages, les efforts ignorés de quelques conspirateurs plus que douteux[4], préparant dans l'ombre le retour des Bourbons.

Admirez, messieurs, l'art de M. Nodier à flatter le pouvoir, son adresse à faire valoir des services imaginaires! D'abord il déguise son nom, puis, à chaque page, il exalte un héros républicain. C'est

ainsi qu'il faisait sa cour. Son but, me dit-on, fut de rassurer le gouvernement sur les dispositions de l'armée, de tromper l'armée elle-même, en lui persuadant que son dévouement à l'empereur n'était point partagé par ses chefs. Quoi qu'il en soit, nul lecteur impartial n'imputera des calculs intéressés à l'auteur de ce petit ouvrage; et quant à ces fictions souvent reprochées, il n'y verra qu'un artifice littéraire, et non une invention de la vanité.

Hâtons-nous de quitter le terrain de la politique, pour suivre M. Nodier dans ses travaux littéraires, que désormais la mort seule devait arrêter. Ses études, ses préférences de jeunesse, l'ardeur de son imagination l'associaient naturellement aux écrivains qui réclamaient pour la France un peu de cette liberté des littératures étrangères. C'était encore la guerre qui s'offrait à lui, mais une guerre courtoise, des combats de savoir et d'esprit. Vous en étiez les juges, messieurs, et vous adoptiez les vainqueurs, quelle que fût leur devise. Dans cette lutte nouvelle, M. Nodier se distingua d'abord, bien que ses premiers ouvrages se ressentissent de cette exagération en quelque sorte fatale, où la polémique entraîne les esprits les plus sages et les plus mesurés. Il reprochait à nos maîtres de sacrifier le naturel à une majesté de convention ; et les héros de *Jean Sbogar*[1] et de *Thérèse Aubert*[2] sont plutôt les fantômes d'une imagination exaltée que des êtres réels. Ces défauts, qui sont moins les siens, peut-être, que ceux de toute école à son début, dispa-

raissent dans les productions dues à la maturité de son talent. On sent que l'auteur, plus sûr de lui-même, abandonne les combinaisons extraordinaires pour étudier la nature de près, et pour y découvrir des ressorts simples, mais irrésistibles. Ses couleurs sont vraies, sans cesser d'être artistement nuancées; ses caractères excitent la sympathie, parce qu'ils appartiennent à l'humanité. Il sut donner de la vraisemblance aux compositions les plus fantastiques, car, imitant les Grecs, il revêtit ses chimères de formes prises dans la nature. A cette époque de son talent nous devons les *Souvenirs de jeunesse*, *Mademoiselle de Marsan*, la *Fée aux Miettes*, *Inès de las Sierras*, les *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*[1], récits charmants, pour lesquels il est difficile de trouver un nom; sous sa plume, en effet, le roman, l'histoire, l'érudition se transforment, se mêlent et se prêtent mutuellement leurs ressources. Il avait l'art de donner aux sujets les plus arides un attrait qui les rendait populaires. Ses *Voyages en Normandie et en Franche-Comté*[2] apprirent à respecter nos vieux monuments, et vengèrent le moyen âge d'injustes dédains. Ses *Notions de linguistique*[3], publiées en feuilletons, étaient lues avec avidité par les gens du monde, et ses *Catalogues de livres*[4], destinés en apparence à une petite classe d'érudits, ont associé les financiers eux-mêmes aux recherches et aux passions des bibliophiles.

Son goût pour l'originalité l'égara quelquefois. D'illustres savants ont condamné son système sur

la formation du langage, qu'il attribue à l'imitation des bruits naturels, réduisant tous les mots à des métaphores empruntées aux onomatopées. Jamais d'ailleurs un vain désir de briller ne lui fit attaquer les opinions reçues. Toujours ce fut avec une conviction, au moins momentanée, qu'il produisit ses théories, et s'il abusa parfois de la souplesse de son talent pour défendre des causes désespérées, c'est que, chez un poète, l'imagination a sa conscience, qui défie les arguments de la raison.

Partisan déclaré de l'innovation, il s'arrêta devant la langue de Pascal et de Bossuet, et ne cessa de la regarder comme l'arche sainte à laquelle il est défendu de toucher. Dans ses conceptions, il poussa peut-être quelquefois la hardiesse jusqu'à la bizarrerie, mais il régla toujours son style sur les meilleurs modèles. Sa phrase demeura claire, facile, harmonieuse. *Smarra*, le plus étrange de ses récits fantastiques, semble le rêve d'un Scythe raconté par un poëte de la Grèce.

M. Nodier connaissait trop bien le génie français pour que le style ne fût pas l'objet de ses constantes études. Dès le moyen âge, aussitôt que le parler gaulois devient une langue écrite, on le travaille. A peine ces mots existent-ils, et déjà on les discute, on les choisit. Ils reçoivent du goût public une espèce de consécration qui les rend précis, c'est-à-dire durables, et qui donne à notre idiome cette clarté dont il s'enorgueillit justement. En France, à toutes les époques et dans toutes les conditions, les

hommes éminents se sont piqués de bien écrire. Politique, guerrier, courtisan, quiconque a dû s'adresser à des Français s'est présenté devant des juges qu'on ne peut convaincre à moins de les séduire. Cette séduction a ses règles aussi, qu'il faut, pour ainsi dire, dérober aux grands maîtres. J'ai dit que M. Nodier les rechercha particulièrement dans nos auteurs du XVIe siècle[1], chez lesquels l'art, encore mêlé d'une naïveté primitive, laisse plus facilement deviner et surprendre ses secrets. Déjà La Fontaine avait emprunté à Rabelais ces tours libres et vifs que lui refusait le langage de son temps, peut-être un peu trop exclusif et cérémonieux dans sa politesse. Puisant à la même source, M. Nodier, m'a-t-on dit, copia trois fois de sa main Rabelais tout entier, afin de se l'assimiler en quelque sorte. En effet, pour un esprit si curieux de la perfection des détails, c'était le modèle par excellence. L'historien de Gargantua n'a pas, il est vrai, une seule page qu'on puisse lire tout haut, mais il n'a pas une ligne qui n'offre un sujet de méditations à qui veut écrire notre langue. Nul mieux que lui ne sut donner à sa pensée cette forme, je dirai si française, que chacune de ses phrases est comme un proverbe national. Nul mieux que lui ne connut ce que la position d'un mot peut ôter ou ajouter de grâce à une période. Esprit cultivé par la connaissance la plus approfondie de l'antiquité classique, Rabelais, vivant à la cour, mais nourri parmi le peuple, savait de Platon que le peuple est le meilleur maître de langue. Sentiments

élevés, finesse, bon sens..., que manque-t-il à Rabelais? Une grande qualité, sans doute. Satirique et railleur impitoyable, il ne connut jamais cette douce sensibilité qui établit un lien intime entre un écrivain et son lecteur. Mais il vivait dans un siècle rude et cruel. La guerre commençait contre la pensée et l'intelligence; les bûchers s'allumaient autour de lui; il combattait, et ce n'est pas sur le champ de bataille qu'il faut s'attendrir.

Né dans un temps plus malheureux peut-être, mais plus éclairé, M. Nodier n'emprunta à Rabelais que l'ingénieux mécanisme de son style. Il trouva dans son propre cœur le moyen de plaire et de toucher. Son âme tout entière se reflète dans ses écrits, qui semblent inspirés par la maxime de Térence :

Homo sum; humani nihil a me alienum puto.

On peut dire de M. Nodier qu'il était tout imagination et tout cœur. De là les qualités si originales qui brillent dans ses ouvrages; de là aussi leurs imperfections. Pourquoi le tairais-je en effet? N'y a-t-il pas telle critique qui est encore un éloge? Cet homme, qui occupe une place si particulière dans la littérature contemporaine, a-t-il fait tout ce qu'il pouvait faire? Quand on relit ces vers charmants échappés, pour ainsi dire, à sa première jeunesse[1], on se demande comment s'est tue cette voix mélodieuse qui nous eût rendu peut-être André Chénier. Quand on admire cette prose savante où l'art des

mots et des tournures n'ôte rien à l'élégante facilité du langage, on regrette qu'un si merveilleux instrument n'ait pas été employé à des œuvres plus sérieuses; on voudrait qu'il eût moins sacrifié à des goûts fugitifs, et, si j'ose m'exprimer ainsi, à des modes littéraires. Si l'on se rappelle, enfin, ce que vous savez, messieurs, mieux que personne, à quel degré M. Nodier possédait la connaissance grammaticale de notre langue, ses origines et ses transformations, on déplore amèrement qu'il n'ait pas laissé après lui quelqu'un de ces grands ouvrages, dans lesquels la science du passé devient la règle du présent et le guide de l'avenir. « *Il ne suffit pas*, a dit La Rochefoucauld, *d'avoir de grandes qualités, il faut en avoir l'économie.* » Cette économie a manqué peut-être à M. Nodier : esclave du caprice, pressé souvent par la nécessité, il travaillait au jour le jour, cédant sans cesse aux sollicitations des libraires, qui osaient tout demander à un homme dont la bonté ne savait rien refuser... Je m'arrête, messieurs, car je m'aperçois que je fais plutôt la critique de mon temps que celle des écrits de M. Nodier. Pour lui, modeste jusqu'à l'humilité, sa seule faute fut de ne pas employer tous les dons précieux qu'il avait reçus en partage. La postérité, dont il ne s'est point assez occupé, conservera sa mémoire; la faveur, qui de nos jours accueillit ses ouvrages, ne l'abandonnera pas : le moyen d'être sévère pour celui qu'on ne peut lire sans l'aimer[1].

III

LES GENTILSHOMMES DE LETTRES

(1846)

(*Figaro,* 10 novembre 1870)

C'est aujourd'hui une marque de loisir, un air d'opulence, une prétention de gentilhomme que d'imprimer[1].

Non pas en courant le cachet du journalisme, et en écrivant dans un endroit plus ou moins public d'où vous tirez un lucre quelconque pour le dépôt de vos produits, *caput mortuum* destiné à l'engrais de cette terre légère qu'on appelle l'abonnement : — mais en mettant sur pied un livre en deux ou trois tomes, dont vous payez les frais à Didot ou à Crapelet, et dont vous distribuez la première édition à votre parti et la seconde à votre livrée.

Imprimer de la sorte, cela veut dire : Je fais de mon temps et de mon argent ce que je veux, à la barbe du petit monde obligé de végéter avec peine de quelque emploi qui abrutit sans enrichir.

1. MM. le marquis G. de la Rochefoucault-Liancourt; le comte Al. de Saint-Priest; — le duc de Noailles; — le duc de Luynes, etc.

Nous serions tenté d'appeler cette contagion qui commence à se répandre parmi les oisifs d'une certaine classe : une nouvelle manière de faire ses preuves. On monte au feuilleton, comme autrefois on montait dans les carrosses du roi.

Depuis qu'elle a divorcé avec la cour, la gentilhommerie s'est mise à courtiser les arts, à hanter la Sorbonne, le Conservatoire et les ateliers. Ses loisirs d'Œil-de-Bœuf, elle les consacre aux avant-scènes des théâtres, où le gros de ces messieurs se contente d'une gloriole galante de balcon et de coulisse. Mais les délicats ou les économes entretiennent plus volontiers les muses pauvres filles qui sont moins chères que les danseuses ou les grandes dames d'autrefois.

Économie ou passion, religion ou hypocrisie, il y a foule et noble foule à l'autel de tous les arts. — Oui, il y a invasion de la presse plus ou moins périodique, cette première tribune du tiers-état, par celui des trois ordres qui, dans d'autres temps, refusa de se joindre à lui. — Enfin il y a déluge de blasons dans la république des lettres. On retrouve même là le banc des ducs, des marquis et des vicomtes, qui n'existe plus à la Chambre des pairs.

Nous avons des grands d'Espagne, des princes du saint empire romain qui, depuis la messe funèbre dans le goût de Cherubini jusqu'au galop frénétique dans le goût de Musard, font tout ce qui concerne leur état... de musicien.

On voit les dynastes les plus historiques, les pousses des plus vieux troncs militaires, se bifurquer aujourd'hui dans le sens le plus pacifique : par exemple, de la statuaire à l'horticulture.

On en voit d'autres qui binent en peinture et en poésie. Quelquefois, oubliant pour ne l'avoir point lue cette rude parole de Philippe de Macédoine à son fils : *N'as-tu pas honte de chanter si bien?* la branche aînée de quelque vieille race cultive l'*ut* de poitrine nécessaire aux romances et aux fugues de sa branche cadette.

Il n'est pas rare qu'en attendant leur rentrée au pouvoir des talons rouges parlementaires, des ministres disgraciés jouent la comédie de société au grand chagrin du Théâtre-Français; qu'en attendant le triomphe des cinq à six prétendants qui courent l'Europe, des Malibran de salon consacrent leur voix à leur bonne cause, et au grand désespoir de l'Opéra.

Les illustres enfants des deux sexes qu'on ne peut plus faire d'église et destiner à la pourpre, au lieu de les encapuchonner, on les empianotte.

Halte-là, messeigneurs ! vous chassez en terre de roture. Vos ports d'armes, s'il vous plaît? Car cela fut toujours un privilège de nous autres clercs, de défricher les champs que vous négligiez pour la guerre, d'écrire, de lire, de chiffrer pour le compte de la commune, de bâtir la cathédrale et le presbytère, de sculpter le bois en statuettes pour les saints,

ou en stalles pour les chanoines, de toucher l'orgue des couvents ou le théorbe des cabinets, de fouiller les décombres de l'antiquité grecque et latine, d'en repolir les trésors comme les Estienne, ou de tailler les diamants du vieux génie gaulois, à la gaillarde façon des Rabelais, des Marot et des Régnier.



...moine fecit — Imp Lemercier et Cie Paris — Adam Salomon ph

J. J. AMPÈRE

IV

JEAN-JACQUES AMPÈRE

Réponse au discours de réception de M. Ampère à l'Académie française, prononcé le 18 mai 1848[1].

Monsieur,

Les grands événements[2] qui ont changé la face de la France ont été pour vous l'occasion d'une disgrâce. Une voix éloquente devait célébrer votre entrée dans cette compagnie; mais notre directeur, fidèle à ses devoirs de citoyen et d'homme public, n'a pas cru devoir dérober un instant aux soins de l'utile administration qu'il dirige. Vous regretterez sans doute, avec cette assemblée, l'absence de M. Lebrun[3]; pour moi, forcé d'occuper, tout à coup, dans cette solennité, une place qu'il eût mieux remplie, j'ai couru, pour ainsi dire, au-devant de vous, sans prendre même le soin de préparer un discours ni d'étudier mon langage. Je savais, Monsieur, et ce sera mon excuse auprès de vous, que l'Académie était moins soucieuse de m'entendre qu'impatiente de vous recevoir dans son sein. La mission que je dois au hasard est bien douce pour moi. Il y a trente

ans, vous vous en souvenez, nous étions assis sur les bancs du même collège[1]; maintenant, c'est à l'Académie que nous nous retrouvons, ou plutôt, sans nous être jamais quittés, poursuivant chacun des études chéries, nous leur devons, l'un et l'autre, la plus flatteuse distinction que puisse ambitionner un homme de lettres.

Je n'essayerai point, après vous, de faire l'éloge de M. Guiraud[2]; vous avez rendu toute justice à ses remarquables ouvrages, à son noble caractère. Vous nous l'avez peint tel que ses livres l'ont fait connaître, tel que l'appréciait le cercle choisi de son intimité. Permettez-moi seulement d'ajouter quelques mots pour vous le montrer tel qu'on l'a vu dans cette compagnie, où il laisse de si honorables souvenirs.

M. Guiraud apportait dans nos réunions cette vivacité méridionale, toujours mêlée d'une exquise politesse, qui donnait un charme particulier à sa conversation. Dans nos discussions littéraires, il s'exprimait souvent avec un feu qui laissait voir toute la sincérité de ses opinions; mais son ardeur ne tendait qu'à persuader de ce qu'il croyait juste et vrai; jamais il ne se proposa la gloire de briller dans le débat. Bon et candide, parfois il se prenait à douter de lui-même; et si la réflexion lui présentait quelque motif d'incertitude, il s'empressait de fournir des armes à ses adversaires déjà convaincus. Personne ne mit plus de zèle ni d'impartia-

lité dans l'examen des ouvrages envoyés aux concours que propose et que juge l'Académie. M. Guiraud s'attachait, avec une scrupuleuse exactitude, à découvrir, dans toutes les compositions, les traces du talent ou de l'originalité. Il se plaisait à relever les traits heureux; les fautes l'affligeaient même d'un auteur inconnu. Sa paternelle bienveillance pour les jeunes littérateurs contrastait avec son goût épuré. Si le juge était indulgent, le poète était sévère. Il fut, pour tout dire en un mot, selon l'expression de Racine, il fut « un très bon académicien ». Il aimait notre compagnie autant qu'il en était aimé; et nous avons le regret de penser que sa mort fut hâtée peut-être par le désir qu'il eut de se trouver avec nous, sans consulter ses forces épuisées.

Nous savons, Monsieur, que vous apporterez dans nos réunions un zèle aussi louable, un jugement non moins éclairé. Nous ne doutons pas que vous ne preniez une part active à nos travaux. Depuis plusieurs années, l'Académie s'occupe d'un *Dictionnaire historique* de notre langue. Vos brillantes études sur nos auteurs de toutes les époques nous garantissent un concours utile et empressé. Une autre classe de l'Institut a décerné trois fois le prix fondé par le baron Gobert à votre *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*[1], et à vos *Recherches sur la formation de la langue française*[2]. Ce sont des travaux déjà devenus classiques. Nous les

revendiquons, monsieur, et nous vous prions de les continuer parmi nous[1].

Peu d'écrivains se sont livrés à la critique littéraire avec les avantages qui vous sont particuliers, et que vous devez aux leçons de votre illustre père, à de nobles amitiés[2], à la singulière variété de vos connaissances. Français par le style comme par le cœur, vous vous êtes si bien approprié l'esprit des littératures étrangères, que vous avez pu contempler la nôtre d'un point de vue plus élevé, et la juger avec l'impartialité d'un cosmopolite[3]. Voyageur infatigable, vous êtes allé étudier dans la savante Allemagne, et jusque dans la Scandinavie[4], les traditions et les antiques croyances des peuples qui, après avoir renversé l'empire romain, inondèrent la Gaule et modifièrent ses mœurs, sa langue et sa nationalité même. Auprès des plus beaux génies[5] de l'Allemagne, vous avez admiré leur liberté et leur audace, mais vous avez remarqué en même temps les exagérations et les témérités de leur école. Des poëtes du Nord[6] vous doivent une célébrité que leurs langues ignorées semblaient séparer, comme les Bretons de Virgile, du reste de l'univers. La belle Italie vous a retenu longtemps; vous nous avez décrit Rome en artiste, en antiquaire, en historien[7]. Sur les traces du chantre sublime du moyen âge, vous avez recherché, dans tous les lieux qu'habita le Dante, les sources de ses divines inspirations. Vous l'avez dit, Monsieur, *on ne comprend pas bien le co-*

loris d'un poëte, si l'on ne connaît son soleil. J'ai appris avec vous, en Grèce et en Asie mineure[1], qu'il n'y a pas de soleil assez ardent pour vous décourager dans vos explorations. Tour à tour vous avez parcouru la Béotie, que ceint de toutes parts un mur de rochers stériles, et la riante Ionie, aux riches plaines, aux montagnes toujours couvertes de verdure. En comparant des lieux si différents d'aspect, vous compariez la muse d'Hésiode et celle d'Homère, et par les contrastes de la nature vous expliquiez ingénieusement le caractère des deux grands poètes de la Grèce. L'Égypte[2], qui n'a que la poésie muette de ses gigantesques ruines, a failli faire de vous un nouveau martyr de la science[3]; mais vous avez bien vite oublié les rigueurs d'un climat inhospitalier pour nous peindre les sites majestueux que vous avez traversés, et les monuments étranges qui, grâce aux découvertes de Champollion, vous ont révélé quelques-uns de leurs mystères.

Je ne citerais pas vos recherches sur les littératures de l'Orient, sur les épopées indienne et persane, sur le théâtre chinois[4], si ces travaux, qui vous ont ouvert les portes d'une autre Académie[5], ne se rattachaient pas à vos études générales sur l'invention poétique et la *critique comparée*, cette science nouvelle, dont un illustre professeur, autrefois notre maître, maintenant notre confrère, a fondé la méthode[6]. Il vous appartenait, monsieur, de lui donner les développements les plus étendus, en rap-

prochant avec sagacité les littératures de l'Orient et de l'Occident. L'érudition, avec son appareil quelquefois effrayant, se dissimule sous votre plume et prend une forme attrayante. Vous nous cachez votre labeur pour ne nous en montrer que les fruits. Dans vos ouvrages, même les plus étrangers au but de nos exercices, nous ne pouvions méconnaître le mérite d'un style toujours clair et élégant ; nous devions enfin vous savoir gré d'avoir initié toutes les classes de lecteurs aux récentes découvertes de la philologie orientale. Vous avez satisfait ainsi cette noble curiosité, qui de nos jours succède à une indifférence trop orgueilleuse peut-être, mais excusable chez un peuple qui se glorifie d'un Bossuet, d'un Corneille, d'un Molière.

Tandis que, dans des littératures si diverses, vous recherchiez toutes les sources du beau avec la patience et la sagacité d'un antiquaire, votre goût tout français et votre esprit, aussi fécond pour produire qu'ingénieux pour interpréter, donnaient à vos ouvrages critiques le caractère d'une œuvre originale. Le poëte s'y décèle à la vivacité de ses impressions, à des traits partis du cœur, qui vous échappent comme involontairement, au milieu même des études les plus arides. En vain une soif inextinguible d'acquérir des connaissances[1] nouvelles vous entraîne d'un pays à un autre et vous oblige à interroger tour à tour les livres et les hommes, il vous arrive souvent de vous renfermer seul avec vous-même et de

tout oublier pour la poésie. « A Rome », dit un célèbre Allemand, Gœthe, dont vous avez recueilli les derniers chants, « il y a au milieu du peuple romain tout un peuple de statues. De même, en dehors du monde, il y a un monde imaginaire, au milieu duquel vivent quelques hommes. » On s'aperçoit que vous vivez parmi les statues de Rome, même lorsque vous tracez si fidèlement le portrait moderne de la ville éternelle. Je ne trahirai point les confidences de l'amitié, et je respecterai votre modestie. Permettez-moi d'espérer seulement que des vers répétés par un petit nombre d'amis recevront bientôt du public le suffrage flatteur qu'il accorde à vos autres productions[1].

Vous avez dit éloquemment, monsieur, que nous devons être fiers d'appartenir à un âge du monde où l'intelligence humaine a pris un essor si merveilleux. Et ce qui n'est pas moins admirable que les découvertes sublimes dont vous venez de nous entretenir, c'est l'étonnante facilité qu'elles trouvent aujourd'hui à se répandre et à se propager. Autrefois, le génie, le savoir, l'esprit même encouraient facilement la persécution, et il fallait presque le courage d'un martyr pour être un bienfaiteur de l'humanité. Maintenant, le monde entier entoure de son respect et de sa reconnaissance quiconque a trouvé une vérité utile. Le bon sens est descendu dans toutes les classes de la société. Les idées grandes et généreuses rencontrent partout des ap-

probateurs enthousiastes. C'est à notre nation surtout, c'est à nos écrivains que revient l'honneur de cette glorieuse propagande de la raison. Il y a un demi-siècle la France enfantait quatorze armées victorieuses pour défendre son indépendance : aujourd'hui, en reprenant avec orgueil le grand nom de République française, elle n'a besoin, pour conquérir les sympathies de l'Europe, que de déployer sa bannière et d'y montrer ces deux mots écrits : *Ordre et liberté*[1].

V

STENDHAL

I

H. B.*

Il y a un passage de l'*Odyssée* qui me revient souvent* en mémoire. Le spectre d'Elpénor apparaît à Ulysse, et lui demande les honneurs funèbres :

Μή μ' ἄκλαυτον, ἄθαπτον, ἰὼν ὄπιθεν καταλείπειν.

« Ne me laisse pas sans être pleuré, sans être enterré[1]. »

Aujourd'hui, l'enterrement ne manque à personne, grâce à un règlement de police ; mais, nous autres païens, nous avons aussi des devoirs à remplir envers nos morts, qui ne consistent pas seulement dans l'accomplissement d'une ordonnance de grande voirie. J'ai assisté à trois enterrements païens : — celui de [Sautelet[2]], qui s'était brûlé la cervelle. Son maître, grand philosophe, [Cousin] et ses amis, eurent peur des honnêtes gens et n'osèrent parler. — Celui de M. [Jacquemont[3]]. Il avait défendu les discours. — Celui de [Beyle] enfin. Nous nous y

trouvâmes trois, et si mal préparés que nous ignorions ses dernières volontés. Chaque fois, j'ai senti que nous avions manqué à quelque chose, sinon envers le mort, du moins envers nous-mêmes. Qu'un de nos amis meure en voyage, nous aurons le vif regret de ne pas lui avoir dit adieu au moment du départ. Un départ, une mort doivent se célébrer avec une certaine cérémonie, car il y a là quelque chose de solennel. Ne fût-ce qu'un repas, une association de pensées régulière*, il faut quelque chose. Ce quelque chose, c'est ce que demande Elpénor. Ce n'est pas seulement un peu de terre qu'il réclame, c'est un souvenir.

J'écris les pages suivantes pour suppléer à ce que nous ne fîmes point aux funérailles de B[eyle]. Je veux partager avec quelques-uns de ses amis mes impressions et mes souvenirs.

B[eyle], original en toutes choses*, ce qui est un vrai mérite à cette époque de monnaies effacées*, se piquait de libéralisme et était, au fond de l'âme, un aristocrate achevé[1]. Il ne pouvait souffrir les sots; il avait pour les gens qui l'ennuyaient une haine furieuse, et, de sa vie, il n'a pas su bien nettement distinguer un méchant d'un fâcheux. Il affichait un profond mépris pour le caractère français[2], et il était éloquent à faire ressortir tous les défauts dont on accuse, à tort sans doute, notre grande nation : légèreté, étourderie, inconséquence en paroles et en

actions[1]. Au fond, il avait à un haut degré ces mêmes défauts, et, pour ne parler que de l'étourderie, il écrivit un jour, de [*un blanc*], à M. [de Broglie*, ministre des affaires étrangères], une lettre chiffrée et lui transmit le chiffre sous la même enveloppe.

Toute sa vie, il fut dominé par son imagination et ne fit rien que brusquement et d'enthousiasme. Cependant, il se piquait de n'agir que conformément à la raison : « Il faut en tout se guider par la **lo-gique**[2] », disait-il en mettant un intervalle entre la première syllabe et le reste du mot, mais il souffrait impatiemment que la *logique* des autres ne fût pas la sienne. D'ailleurs, il ne discutait guère. Ceux qui ne le connaissaient pas attribuaient à un excès d'orgueil ce qui n'était peut-être que le respect pour les* convictions des autres : « Vous êtes un chat, je suis un rat », disait-il souvent pour terminer les discussions*.

Un jour, nous voulûmes faire ensemble un drame[3]. Notre héros avait commis un crime et était tourmenté de remords. « Pour se délivrer d'un remords, dit B[eyle], que faut-il faire ? » Il réfléchit un instant :

— « Il faut fonder une école d'enseignement mutuel. » Notre drame en resta là.

Il n'avait aucune idée religieuse, ou, s'il en avait, il apportait un sentiment de colère et de rancune contre la Providence : « Ce qui excuse Dieu, disait-il, c'est qu'il n'existe pas. » Une fois, chez Madame

P[asta[1]], il nous fit la théorie cosmogonique suivante : Dieu était un mécanicien très habile. Il travaillait nuit et jour à son affaire, parlant peu et inventant sans cesse, tantôt un soleil, tantôt une comète. On lui disait : Mais écrivez donc vos inventions! Il ne faut pas que cela se perde. — Non, répondit-il, rien n'est encore au point où je veux. Laissez-moi perfectionner mes découvertes et alors... Un beau jour, il mourut subitement; on courut chercher son fils unique qui étudiait aux Jésuites. C'était un garçon doux et studieux qui ne savait pas deux mots de mécanique. On le conduisit dans l'atelier de feu son père : — « Allons, à l'ouvrage! Il s'agit de gouverner le monde... » Le voilà bien embarrassé; il demande : — « Comment faisait mon père? Il tournait cette roue, il faisait ceci, il faisait cela... » Il tourne les roues et les machines vont tout de travers*.

B[eyle] me dit qu'il avait fait un drame de la vie de [Jésus-Christ]. Il l'avait présenté comme une âme simple, naïve, toute pleine de sensibilité et de tendresse, mais incapable de commander aux hommes. [Jésus-Christ], dans ce drame, exploitait à son profit la doctrine de [Socrate]. Y a-t-il de l'amour dans votre drame, lui demandai-je? — Beaucoup! Et [saint Jean], le disciple chéri? Il soutenait que tous les grands hommes ont eu des goûts bizarres et citait Alexandre, César, vingt papes italiens; il

prétendait que [Napoléon] lui-même avait eu du faible pour un de ses aides-de-camp.

Il était difficile de savoir ce qu'il pensait de Napoléon[1]. Presque toujours il était de l'opinion contraire à celle qu'on mettait en avant. Tantôt il en parlait comme d'un parvenu ébloui par les oripeaux, manquant sans cesse aux règles de la lo-gique. D'autres fois, c'était une admiration presque idolâtre. Tour à tour il était frondeur comme Courier et servile comme Las Cases. Les hommes de l'Empire étaient traités aussi diversement que leur maître.

Il convenait de la fascination exercée par l'empereur sur tout ce qui l'approchait : « Et moi aussi, disait-il, j'ai eu le feu sacré ! On m'avait envoyé à Brunswick[2] pour lever une contribution extraordinaire de cinq millions. J'en ai fait payer sept, et j'ai manqué d'être assommé par la canaille qui s'insurgea, exaspérée par l'excès de mon zèle. Mais l'empereur demanda quel était l'auditeur qui avait fait cela et dit : « C'est bien. »

Nous aimions à l'entendre parler des campagnes qu'il avait faites avec l'empereur. Ses récits ne ressemblaient guère aux relations officielles. On en jugera. Dans une affaire fort chaude, [Murat] haranguait les soldats près de se débander ; voici en quels termes : « En avant ! s... n... d... D... ! J'ai le cul rond comme une pomme, soldats ! j'ai le cul rond comme une pomme ! » — « Dans le moment du dan-

ger, disait B[eyle], cela paraissait une harangue ordinaire, et je suis persuadé que César et Alexandre ont dit dans de telles occasions d'aussi grosses bêtises. »

Parti de Moscou, B[eyle] se trouva le soir du troisième jour de la retraite, avec environ mille cinq cents hommes, séparé du gros de l'armée par un corps russe considérable. On passa une partie de la nuit à se lamenter, puis les gens énergiques haranguèrent les poltrons et, à force d'éloquence, les engagèrent à s'ouvrir un chemin l'épée à la main, dès que le jour permettrait de distinguer l'ennemi. Autre genre d'allocution militaire : « Tas de canailles! vous serez tous morts demain, car vous êtes trop j... f... pour prendre un fusil et vous en servir, etc. » Ces paroles sublimes ayant produit leur effet, à la petite pointe du jour on marcha résolument aux Russes, dont on voyait encore briller les feux de bivouac. On y arrive sans être découvert et l'on trouve un chien tout seul. Les Russes étaient partis dans la nuit.

Pendant la retraite, il n'avait pas trop souffert de la faim, mais il lui était absolument impossible de se rappeler comment il avait mangé, et ce qu'il avait mangé*, si ce n'est un morceau de suif qu'il avait payé vingt francs et dont il se souvenait encore avec délices.

Il avait emporté de Moscou le volume des *Facéties* de Voltaire, relié en maroquin rouge, qu'il avait

pris dans une maison qui brûlait. Ses camarades trouvaient cette action un peu légère : dépareiller une magnifique édition! Lui-même éprouvait une espèce de remords.

Un matin, aux environs de la Bérézina, il se présenta à M. D[aru[1]], rasé et habillé avec quelque soin : « Vous avez fait votre barbe, lui dit M. D[aru], vous êtes un homme de cœur! »

M. B[ergonié[2]], auditeur au Conseil d'État, me dit qu'il devait la vie à B[eyle] qui, prévoyant l'encombrement des ponts, l'avait obligé à passer la Bérézina, le soir qui précéda la déroute. Il fallut employer presque la force pour obtenir qu'il fît quelques centaines de pas. M. B[ergonié] faisait l'éloge du sang-froid de B[eyle] et du bon sens qui ne l'abandonnait pas dans un moment où les plus résolus perdaient la tête.

En 1813, B[eyle] fut témoin involontaire de la déroute d'une brigade entière, chargée inopinément par cinq* cosaques. B[eyle] vit courir environ deux mille hommes, dont cinq généraux reconnaissables à leurs chapeaux brodés*. Il courut comme les autres, mais mal, n'ayant qu'un pied chaussé et portant une botte à la main. Dans tout ce corps français, il ne se trouva que deux héros qui firent tête aux cosaques : un gendarme nommé Menneval et un conscrit qui tua le cheval du gendarme en voulant tirer sur les cosaques. B[eyle] fut chargé de raconter cette panique à l'empereur, qui l'écoutait avec une fureur

concentrée, en faisant tourner une de ces machines de fer qui servent à fixer les persiennes. On chercha le gendarme pour lui donner la croix, mais il se cachait et nia d'abord qu'il eût été à l'affaire, persuadé que rien n'est si mauvais que d'être remarqué dans une déroute. Il croyait qu'on voulait le fusiller.

Sur l'amour B[eyle] était encore plus éloquent* que sur la guerre. Je ne l'ai jamais vu qu'amoureux ou croyant l'être; mais il avait eu deux *amours-passions*[1] (je me sers d'un de ses termes) dont il n'avait jamais pu guérir. L'un, le premier en date, je crois, lui avait été inspiré par Madame [C...[2]] alors dans tout l'éclat de sa beauté. Il avait pour rivaux bien des hommes puissants, entre autres un général fort en faveur, [Caulaincourt], qui abusa un jour de sa position pour obliger B[eyle] à lui céder sa place auprès de la dame. Le soir même, B[eyle] trouva moyen de lui faire tenir une petite fable de sa composition, dans laquelle il lui proposait allégoriquement un duel. Je ne sais si la fable fut comprise, mais on n'accepta pas sa moralité, et B[eyle] reçut une verte semonce de M. D[aru], son parent et son protecteur. Il n'en continua pas moins ses poursuites. En 1836, B[eyle] me racontait cette aventure, le soir, sous les grands arbres de la promenade de Laon. Il ajoutait qu'il venait de voir Madame [Curial], âgée de quarante-sept ans, et qu'il s'était trouvé aussi amoureux qu'au premier jour. L'un et l'autre avaient eu bien d'autres passions dans l'intervalle.

« Comment pouvez-vous m'aimer encore à mon âge? » disait-elle. Il le lui prouvait très bien et jamais je ne l'ai vu montrer tant d'émotion. Il avait les larmes aux yeux en me parlant.

Son autre amour-passion fut pour une belle Milanaise nommée Madame [Grua[1]]. Malgré la bonne foi des Italiennes, qu'il opposait sans cesse à la coquetterie des nôtres, Madame [Grua] le trahissait indignement. Elle avait eu l'art de lui persuader que son mari, le plus débonnaire des hommes, était un monstre de jalousie, et elle obligeait B[eyle] à se cacher à Turin, car sa présence à Milan l'aurait perdue, disait-elle. Une fois tous les dix jours, au cœur* de l'hiver, B[eyle] venait à Milan dans le plus strict incognito, se cachait dans une méchante auberge et, la nuit, était introduit chez sa belle par une femme de chambre qu'il payait bien. Cela dura quelque temps, et toujours des précautions infinies. Pourtant la femme de chambre eut un remords, et lui avoua qu'on le trompait et qu'on avait autant d'amants différents qu'il passait de jours en exil. D'abord il n'en voulait rien croire ; à la fin, cependant, il accepta une expérience. On le fit cacher dans un cabinet, et là, mettant l'œil au trou de la serrure, il vit, à trois pieds de lui, la plus monstrueuse pièce de conviction. B[eyle] me dit que la singularité de la chose et le ridicule de la situation lui donnèrent d'abord une gaieté folle et qu'il eut toutes les peines du monde à ne pas alarmer les coupables en

éclatant de rire. Ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'il sentit son malheur. L'infidèle que, pour toute vengeance, il avait un peu persiflée, essaya de le fléchir, lui demanda grâce à genoux et le suivit dans cette attitude tout le long d'une grande galerie. L'orgueil l'empêcha de lui pardonner, et il s'en accusait avec amertume, en se rappelant l'air passionné de Madame [Grua]. Jamais elle ne lui avait paru si désirable, jamais elle n'avait eu tant d'amour. Il avait sacrifié à l'orgueil le plus grand plaisir qu'il eût pu goûter avec elle. Il fut dix-huit mois* à se consoler : « J'étais abruti, disait-il ; je ne pensais plus ; j'étais accablé d'un poids insupportable, sans pouvoir me rendre compte nettement de ce que j'éprouvais. C'est le plus grand des malheurs : il prive de toute énergie. Depuis, un peu remis de cette langueur accablante, j'avais une curiosité singulière à connaître toutes ses infidélités : je m'en faisais raconter tous les détails. Cela me faisait un mal affreux, mais j'avais un certain plaisir physique à me la représenter dans toutes les situations où on me la décrivait. » B[eyle] m'a toujours paru convaincu de cette idée, très répandue sous l'Empire, qu'une femme peut toujours être prise d'assaut[1] et que c'est pour tout homme un devoir d'essayer : « Ayez-la ; c'est d'abord ce que vous lui devez[2] », me disait-il, quand je lui parlais d'une femme dont j'étais amoureux. Un soir, à Rome[3], il me conta que la comtesse [Cini[4]] venait

de lui dire *voi*, au lieu de *lei*, et me demanda s'il ne devait pas la violer. Je l'y exhortai fort.

Je n'ai connu personne qui fût plus galant homme à recevoir les critiques sur ses ouvrages. Ses amis lui parlaient toujours sans le moindre ménagement. Plusieurs fois, il m'envoya des manuscrits qu'il avait déjà communiqués à V. J[acquemont] et qui revenaient avec des notes marginales, comme celles-ci : « Détestable, — style de portier, etc. » ; quand il fit paraître son livre *de l'Amour*[1], ce fut à qui s'en moquerait davantage (au fond, fort injustement). Jamais ces critiques n'altérèrent ses relations avec ses amis[2].

Il écrivait beaucoup et travaillait longtemps ses ouvrages, mais, au lieu d'en corriger l'exécution, il en refaisait le plan[3]. S'il effaçait les fautes d'une première rédaction, c'était pour en faire d'autres; car je ne sache pas qu'il ait jamais essayé de corriger son style[4]. Quelque raturés[5] que fussent ses manuscrits, on peut dire qu'ils étaient toujours écrits de premier jet.

Ses lettres sont charmantes, c'est sa conversation même.

Il était très gai dans le monde, fou quelquefois, négligeant trop les convenances et les susceptibilités[6]. Souvent il était de mauvais ton, mais toujours spirituel et original. Bien qu'il n'eût de ménagements pour personne, il était facilement blessé par

des mots échappés sans malice : « Je suis un jeune chien qui joue, me disait-il, et on me mord. » Il oubliait qu'il mordait parfois lui-même et assez serré. C'est qu'il ne comprenait guère qu'on pût avoir d'autres opinions que les siennes sur les choses et sur les hommes. Par exemple, il n'a jamais pu croire qu'il y eût des dévots véritables* : un prêtre et un royaliste étaient toujours pour lui des hypocrites.

Ses opinions sur les arts et la littérature ont passé pour des hérésies téméraires lorsqu'il les a produites. Aujourd'hui, quelques-uns de ses jugements* ont l'air de vérités de M. de la Palisse. Lorsqu'il mettait Mozart, Cimarosa, Rossini au-dessus des faiseurs d'opéras-comiques de notre jeunesse, il soulevait des tempêtes : c'est alors qu'on l'accusait de n'avoir pas des sentiments français.

Il est pourtant très Français dans ses opinions sur la peinture, bien qu'il prétende la juger en Italien. Il apprécie les maîtres avec les idées françaises, c'est-à-dire au point de vue littéraire. Les tableaux des écoles d'Italie sont examinés par lui comme des drames. C'est encore la façon de juger en France, où l'on n'a ni le sentiment de la forme ni un goût inné pour la couleur. Il faut une sensibilité particulière et un exercice prolongé pour aimer et comprendre la forme et la couleur. B[eyle] prête des passions dramatiques à une Vierge de Raphaël. J'ai toujours soupçonné qu'il aimait les

grands peintres des écoles lombarde et florentine parce que leurs ouvrages le faisaient penser à bien des choses auxquelles sans doute les maîtres ne pensaient pas. C'est le propre des Français de tout juger par l'esprit. Il est juste d'ajouter qu'il n'y a pas de langue qui puisse exprimer les finesses de la forme ou la variété des effets de la couleur. Faute de pouvoir exprimer ce qu'on sent, on décrit d'autres sensations qui peuvent être comprises par tout le monde.

B[eyle] m'a toujours paru assez indifférent à l'architecture, et n'avait sur cet art que des idées d'emprunt. Je crois lui avoir appris à distinguer une église romane d'une église gothique[1], et, qui plus est, à regarder l'une et l'autre. Il reprochait à nos églises d'être tristes.

Il sentait mieux la sculpture de Canova[2] que toute autre, même que les statues grecques; peut-être parce que* Canova a travaillé pour les gens de lettres. Il s'est beaucoup plus préoccupé des idées qu'il exciterait dans un esprit cultivé, que de l'impression qu'il pourrait produire sur un œil qui aime et qui connaît la forme.

Pour B[eyle], la poésie était lettre close. Souvent, il lui arrivait d'estropier, en les citant, des vers français. Il ne connaissait ni le mètre ni l'accentuation des vers anglais et italiens, et cependant il était sensible à certaines beautés de Shakspeare et du Dante, qui sont intimement unies à la forme du vers.

Il a dit son dernier mot sur la poésie dans son livre *de l'Amour* : « Les vers furent inventés pour aider la mémoire; les conserver dans l'art dramatique, reste de barbarie[1]. » Racine lui déplaisait souverainement. Le grand reproche que nous adressions à Racine vers 1820, c'est qu'il manque absolument aux *mœurs* ou à ce que, dans notre jargon romantique, nous appelions alors la *couleur locale*. Shakspeare, que nous opposions sans cesse* à Racine, a fait en ce genre des fautes cent fois plus grossières que nous nous gardions bien de citer. « Mais, disait Beyle, Shakspeare a mieux connu le cœur humain. Il n'y a pas de passion ou de sentiment qu'il n'ait peint avec une admirable vérité. La vie et l'individualité de ses personnages* le mettent au-dessus de tous les auteurs dramatiques. — Et Molière? répondait-on*. — Molière est un coquin qui n'a pas voulu représenter le *courtisan*, parce que Louis XIV ne le trouvait pas bon. »

Dans la pratique de la vie, Beyle avait une suite de maximes générales[2] qu'il fallait, disait-il, observer infailliblement sans les discuter, dès qu'on les avait une fois trouvées* commodes. A peine permettait-il d'examiner un instant si le cas particulier rentrait dans une de ses théories générales.

Jusqu'à trente ans, il voulait qu'un homme, se trouvant avec une femme seule, tentât l'abordage : « Cela réussit, disait-il, une fois sur dix. Or, la chance d'un sur dix* vaut bien la peine d'essuyer* neuf

rebuffades. » — Ne jamais pardonner un mensonge; — ne jamais se repentir; — prendre aux cheveux la première occasion de querelle, à son entrée dans le monde, voilà quelques-unes de ses maximes.

Il se moquait de moi en me voyant étudier le grec à vingt ans : — « Vous êtes sur le champ de bataille, disait-il; ce n'est plus le moment de polir votre fusil; il faut tirer. »

Il avait souffert, comme tant d'autres, de la mauvaise honte de sa jeunesse. C'est une chose difficile pour un jeune homme que d'entrer dans un salon. Il s'imagine qu'on le regarde et craint toujours de n'être pas *correct* : « Je vous conseille, me disait-il, d'entrer avec l'attitude que le hasard vous a fait prendre dans l'antichambre : convenable ou non, n'importe. Soyez comme la statue du commandeur, et ne changez de maintien que lorsque l'émotion de l'entrée aura disparu[1]. »

Il avait une autre recette pour les duels : — « Pendant qu'on vous vise, regardez un arbre et appliquez-vous à en compter les feuilles. »

Il aimait la bonne chère; cependant, il trouvait du temps perdu celui qu'on passe à manger, et souhaitait qu'en avalant une boulette le matin, on fût quitte de la faim pour toute la journée. Aujourd'hui, on est gourmand, et on s'en vante. Du temps de B[eyle], un homme prétendait surtout à l'énergie et au courage. Comment faire campagne si l'on est gastronome?

La police de l'Empire pénétrait partout, à ce qu'on prétend; et Fouché savait tout ce qui se disait. B[eyle] était persuadé que cet espionnage gigantesque avait conservé tout son pouvoir occulte. Aussi, il n'est sorte de précautions dont il ne s'entourât pour les actions les plus indifférentes.

Jamais il n'écrivait une lettre sans la signer d'un nom supposé[1] : César Bombet, Cotonet, etc.: il datait ses lettres d'*Abeille* au lieu de [Civita-Vecchia*] et souvent les commençait par une telle phrase : « J'ai reçu vos soies grèges, et les ai emmagasinées en attendant leur embarquement. » Tous ses amis avaient leur nom de guerre[2], et jamais il ne les appelait d'une autre façon. Personne n'a su exactement quelles gens il voyait[3], quels livres il avait écrits[4], quels voyages il avait faits[5].

Je m'imagine que quelque critique du vingtième siècle découvrira les livres de B[eyle] dans le fatras de la littérature du dix-neuvième, et qu'il leur rendra la justice qu'ils n'ont pas trouvée auprès des contemporains. C'est ainsi que la réputation de Diderot a grandi au dix-neuvième siècle; c'est ainsi que Shakspeare, oublié du temps de Saint-Évremond, a été découvert par Garrick. Il serait bien à désirer que les lettres de B[eyle] fussent publiées un jour[6]: elles feraient connaître et aimer un homme dont l'esprit et les excellentes qualités ne vivent plus que dans la mémoire d'un petit nombre d'amis.

* Il était consul de France à Civita-Vecchia.

II

Notes et Souvenirs

J'ai connu Beyle vers 1820[1]; depuis cette époque jusqu'à sa mort, malgré la différence de nos âges, nos relations ont toujours été intimes et suivies. Peu d'hommes m'ont plu davantage; il n'y en a point dont l'amitié m'ait été plus précieuse. Sauf quelques préférences et quelques aversions littéraires, nous n'avions peut-être pas une idée en commun, et il y avait peu de sujets sur lesquels nous fussions d'accord. Nous passions notre temps à nous disputer[2] l'un et l'autre de la meilleure foi du monde, chacun soupçonnant l'autre d'entêtement et de paradoxe; au demeurant bons amis, et toujours charmés de recommencer nos discussions. Quelque temps je l'ai soupçonné de viser à l'originalité[3]. J'ai fini par le croire parfaitement sincère. Aujourd'hui, rappelant tous mes souvenirs, je suis persuadé que ses bizarreries étaient très naturelles, et ses paradoxes le résultat ordinaire de l'exagération où la contradiction entraîne insensiblement. Alceste est parfaitement naturel et de bonne foi lorsque, pressé d'exprimer quelques regrets d'avoir été si rigoureux pour les vers d'Oronte, il s'écrie « qu'un homme est pendable après les avoir faits. » Les boutades de Beyle n'étaient, à mon avis, que l'expression exagérée d'une conviction profonde.

Je n'ai jamais su d'où lui venaient ses opinions sur un sujet où il avait le malheur de se trouver en opposition avec presque tout le monde. Ce que j'ai appris de sa première éducation se réduit à ce seul fait : que, fort jeune, il avait été confié aux soins d'un ecclésiastique vieux et morose[1], dont la discipline lui avait laissé une rancune qui ne s'effaça jamais. A la vérité, l'esprit de Beyle se révoltait contre toute contrainte et même contre toute autorité. On pouvait le séduire, et la chose était facile pourvu qu'on l'amusât ; mais lui imposer une opinion était impossible, car quiconque prenait dans ses rapports avec lui l'apparence d'une supériorité le blessait au vif. Il racontait avec amertume, après quarante ans, qu'un jour, ayant déchiré en jouant un habit neuf, l'abbé chargé de son éducation le réprimanda vertement pour ce méfait devant ses camarades, et lui dit « qu'il était une honte pour la religion et pour sa famille ».

Voilà une de ces exagérations dont je parlais tout à l'heure. Nous riions quand Beyle nous racontait cette histoire ; mais lui n'y voyait qu'une tyrannie cléricale et une horrible injustice, où il n'y avait pas le mot pour rire, et il sentait aussi vivement qu'au premier jour la blessure faite à son jeune amour-propre.

« Nos parents et nos maîtres, disait-il, sont nos ennemis naturels quand nous entrons dans le monde. » C'était un de ses aphorismes. On pense bien que ce

ne fut pas à ses précepteurs qu'il emprunta ses croyances. Il citait souvent Helvétius[1] avec grande admiration, et même il m'obligea de lire le livre *de l'Esprit*[2]; mais jamais, à ma prière, il ne consentit à le relire. Je suppose qu'il y avait pris, entre autres opinions, celle de l'égalité des intelligences humaines. Du moins il ne pouvait se persuader que ce qui lui semblait faux pût paraître véritable à un autre. Il s'imaginait, et de très bonne foi, je pense, qu'au fond chacun partageait ses idées, mais qu'on tenait un autre langage par intérêt, par affectation, par mode ou par entêtement. Il était fort impie, matérialiste outrageux, ou, pour mieux dire, ennemi personnel de la Providence, peut-être par suite de l'aphorisme que je rapportais tout à l'heure. Il niait Dieu, et, nonobstant, il lui en voulait comme à un maître. Jamais il n'a cru qu'un dévot fût sincère[3]. Je pense que le long séjour qu'il avait fait en Italie n'avait pas peu contribué à donner à son esprit cette tournure irréligieuse et agressive qui se montre dans tous ses ouvrages, et qu'on lui a si vivement reprochée.

M. Sainte-Beuve, avec sa sagacité ordinaire, a signalé un des traits les plus frappants du caractère de Beyle, l'inquiétude d'être pris pour dupe[4] et une constante préoccupation de se garantir de ce malheur. De là, cet endurcissement factice, cette analyse désespérante des mobiles bas de toutes les actions généreuses, cette résistance aux premiers mou-

vements du cœur, beaucoup plus affectée que réelle chez lui, à ce qu'il me semble. L'aversion et le mépris qu'il avait pour la fausse sensibilité le faisaient tomber souvent dans l'exagération contraire, au grand scandale de ceux qui, ne le connaissant pas intimement, prenaient à la lettre ce qu'il disait de lui-même. Non seulement il n'attachait aucune importance à rectifier les interprétations plus ou moins malveillantes qu'on donnait à ses paroles ou à ses écrits, mais encore il trouvait un malin plaisir, de vanité, je pense, à passer aux yeux des gens pour un monstre d'immoralité. Il a dit dans je ne sais laquelle de ses préfaces : « Je n'écris que pour une vingtaine de personnes que je n'ai jamais vues, mais qui me comprennent, j'espère[1]... » Pour lui, il n'y avait dans le monde que deux espèces de gens : ceux avec qui il s'amusait, et ceux auprès desquels il s'ennuyait. Faire le moindre sacrifice, se donner la moindre peine pour se concilier l'estime ou l'affection des derniers, c'était s'exposer à des relations qui lui étaient insupportables. L'esprit indépendant, ou, si l'on veut, vagabond, de Beyle se refusait à toute contrainte. Tout ce qui gênait sa liberté lui était odieux, et je ne sais pas trop s'il faisait une distinction bien nette entre un ennuyeux et un méchant homme. Sa curiosité constante de connaître tous les mystères du cœur humain l'attirait même parfois auprès des gens pour lesquels il avait peu d'estime. « Mais, disait-il, au moins avec eux il y a quelque chose à apprendre. » D'ailleurs, son esprit fier, loyal,

incapable d'une bassesse, l'éloignait de pareille compagnie dès qu'il s'y rencontrait quelque avantage autre qu'une satisfaction de curiosité.

Ses jugements sur les hommes et les choses étaient dictés le plus souvent par le souvenir de l'ennui ou du plaisir qu'il en avait éprouvé. Il ne pouvait endurer l'ennui et partageait l'avis de ces docteurs en médecine qui autorisèrent le duc de Lauraguais[1] à poursuivre au criminel un ennuyeux pour tentative d'homicide. Il n'est sorte d'exagérations que sa mauvaise humeur ne lui suggérât contre les livres ou les gens qui avaient eu le malheur de le faire bâiller. Homme d'imagination et de premier mouvement, Beyle n'en avait pas moins de grandes prétentions à raisonner tout et à se conduire en tout selon les règles de la logique. Ce mot revenait souvent dans sa conversation, et ses amis se souviennent de l'emphase particulière qu'il mettait à le prononcer lentement, séparant les deux syllabes par une virgule : la LO, GIQUE. C'était toujours la logique qui devait nous guider dans toutes nos actions, mais la sienne n'était pas celle de tout le monde, et l'on était parfois assez embarrassé pour deviner le fil de ses raisonnements. Je me souviens qu'un jour nous voulûmes faire ensemble un drame[2] dont le héros, coupable d'un crime, avait des remords. « Pour se délivrer d'un remords, que dit la LO-GIQUE ? » Il réfléchit un instant. — « Il faut fonder une école d'enseignement mutuel*[3]. »

Il disait qu'à son entrée dans la vie un homme

devait avoir toute prête sa provision de maximes pour les accidents qui se présentent le plus ordinairement[1]. Une fois qu'on les a adoptées, il ne faut plus les discuter; il suffit d'examiner rapidement si le cas particulier, au sujet duquel on est perplexe, peut se résoudre par un des préceptes généraux qu'on a dans sa réserve. — Ne jamais pardonner un mensonge, — Saisir aux cheveux la première occasion de duel à son début dans le monde, — Ne jamais se repentir d'une sottise faite ou dite, voilà quelques-unes de ses maximes.

Bien qu'il n'ait jamais été très hardi auprès des femmes, il prêchait la témérité aux jeunes gens : « On réussit, disait-il, une fois sur dix. Mettons une fois sur vingt; est-ce que la chance d'être heureux une fois ne vaut pas la peine de risquer dix-neuf affronts et même dix-neuf ridicules[2*] ? »

Après les maximes, venaient les recettes, qu'il offrait garanties. Je m'en rappelle quelques-unes. Une des grandes causes de nos tourments, c'est la mauvaise honte. Pour un jeune homme, c'est une affaire que d'entrer dans un salon. Il s'imagine que tout le monde le regarde, et meurt de peur qu'il n'y ait quelque chose dans sa tenue qui ne soit pas absolument irréprochable. Un de nos amis souffrait plus que personne de cette timidité, et Beyle disait de lui que, lorsqu'il entrait dans le salon de madame Pasta[*3], on croyait toujours qu'il avait cassé quelque porce-

laine dans l'antichambre : « Je vous conseille ma recette d'autrefois, lui disait-il. Entrez avec l'attitude que le hasard vous a fait prendre sur l'escalier; convenable ou non, peu importe; soyez comme la statue du Commandeur, et ne changez de maintien que lorsque l'émotion de l'entrée aura complètement disparu.

Voici sa recette pour le premier duel : « Pendant qu'on vous vise, regardez un arbre et appliquez-vous à en compter les feuilles[1]. Une préoccupation distrait d'une autre préoccupation plus grave. En ajustant votre adversaire, récitez deux vers latins, cela vous empêchera de tirer trop vite et remédiera au cinq pour cent d'émotion qui a envoyé tant de balles vingt pieds plus haut qu'il ne fallait. »

« Si vous vous trouvez seul avec une femme, je vous donne cinq minutes pour vous préparer à l'effort prodigieux de lui dire : *Je vous aime*. Dites-vous : « Je suis un lâche si je n'ai pas dit cela avant cinq « minutes. » N'importe de quel air et dans quels termes vous ferez votre compliment. Suffit que la glace soit brisée et que vous soyez bien déterminé à vous mépriser vous-même si vous manquez de cœur. »

Beyle, qui prêchait l'*amour-goût*, était très capable d'*amour-passion*. Il y avait une personne dont il ne pouvait prononcer le nom sans que sa voix s'altérât. En 1836[2], je le revis après une longue absence.

Nous nous étions donné rendez-vous à une trentaine de lieues de Paris, et nous avions mille choses à nous dire. Nous devisâmes longtemps le soir, allant et revenant sur la promenade publique d'une petite ville, c'est-à-dire dans un des lieux les plus solitaires de la France. Là il me parla de ses amours avec une émotion profonde. C'est la seule fois que je l'aie vu pleurer. Une affection, qui datait de très loin, n'était plus partagée. Sa maîtresse devenait raisonnable, et lui était demeuré fou comme à vingt ans. « Comment pouvez-vous m'aimer encore? disait-elle. J'ai quarante-cinq ans. » — « Pour moi, me disait Beyle, elle a l'âge qu'elle avait lorsqu'elle s'est donnée à moi pour la première fois. » Il voyait dans un avenir prochain la rupture d'une liaison qu'il avait toujours chérie. Une pensée à laquelle il rapportait tout allait être effacée. Il me racontait les témérités d'autrefois de cette femme, aujourd'hui si prudente, et ces souvenirs* le transportaient. Puis, avec l'esprit d'observation qui ne l'abandonnait jamais, il détaillait tous les petits symptômes, toutes les indications d'indifférence croissante qu'il avait dû remarquer. La lo-gique n'était pas oubliée. « Sa conduite, après tout, disait-il, est raisonnable. Elle aimait le whist, elle ne l'aime plus; tant pis pour moi si j'aime encore le whist. Elle est d'un pays où le ridicule est le plus grand de tous les malheurs. Aimer à son âge est ridicule. Il y a dix-huit mois qu'elle risque ce malheur pour moi. C'est pour moi dix-huit mois de

bonheur que j'ai volés. » Nous discutâmes longuement sur la vérité de ces vers du Dante :

. . . . . Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria [1].

Il prétendait que Dante avait tort, et que les souvenirs du temps heureux sont partout et toujours du bonheur. Je me souviens que je défendais le poète. Aujourd'hui il me semble que Beyle avait raison [2].

Il avait eu un autre amour en Italie dont il évitait de parler. Cependant il me raconta lui-même la fin tragique de cet amour. La dame avait un mari fort jaloux, à ce qu'elle prétendait, et qui l'obligeait à prendre de grandes précautions. Les entrevues ne pouvaient être que rares et accompagnées du plus profond mystère. Pour déjouer tous les soupçons, Beyle se résigna à se cacher dans une petite ville éloignée de dix lieues du séjour de la belle [3]. Lorsqu'on lui donnait un rendez-vous, il partait incognito, changeait plusieurs fois de voiture pour dérouter les espions dont il se croyait entouré ; enfin, arrivant à la nuit close, bien enveloppé dans un manteau couleur de muraille, il était introduit dans la maison de sa maîtresse par une femme de chambre d'une discrétion éprouvée. Tout alla bien pendant quelque temps, jusqu'à ce que la femme de chambre, querellée par sa maîtresse ou gagnée par la générosité de Beyle, lui fît une révélation foudroyante : Monsieur n'était pas jaloux ; madame* n'exigeait tant

de mystère que pour éviter que Beyle ne se rencontrât avec un rival, ou, pour mieux dire, avec des rivaux, car il y en avait plusieurs, et la femme de chambre offrit d'en donner la preuve. Beyle accepta. Il vint à la ville un jour qu'il n'était pas attendu, et, caché par la femme de chambre dans un petit cabinet noir, il vit, *des yeux de la tête*, par un trou ménagé dans la cloison, la trahison qu'on lui faisait à trois pieds de sa cachette[1].

« Vous croirez peut-être, ajoutait Beyle, que je sortis du cabinet pour les poignarder? Nullement. Il me sembla que j'assistais à la scène la plus bouffonne, et mon unique préoccupation fut de ne pas éclater de rire pour ne pas gâter le mystère. Je sortis de mon cabinet noir aussi discrètement que j'y étais entré, ne pensant qu'au ridicule de l'aventure, en riant tout seul, au demeurant plein de mépris pour la dame, et fort aise, après tout, d'avoir ainsi recouvré ma liberté. J'allai prendre une glace, et je rencontrai des gens de ma connaissance qui furent frappés de mon air gai, accompagné de quelque distraction ; ils me dirent que j'avais l'air d'un homme qui vient d'avoir une bonne fortune. Tout en causant avec eux et prenant ma glace, il me venait des envies de rire irrésistibles, et les marionnettes que j'avais vues une heure avant dansaient devant mes yeux. Rentré chez moi, je dormis comme à l'ordinaire. Le lendemain matin, la vision du cabinet noir avait cessé de m'apparaître sous son aspect bouffon.

Cela me sembla vilain, triste et sale. Chaque jour cette image devint de plus en plus triste et odieuse. Chaque jour ajoutait un nouveau poids à mon malheur. Pendant dix-huit mois je demeurai comme abruti, incapable de tout travail, hors d'état d'écrire, de parler et de penser. Je me sentais oppressé d'un mal insupportable, sans pouvoir me rendre compte nettement de ce que j'éprouvais. Il n'y a pas de malheur plus grand, car il ôte toute énergie. Depuis, un peu remis de cette langueur accablante, j'éprouvais une curiosité singulière à connaître toutes les infidélités qu'on m'avait faites. Cela me faisait un mal affreux ; mais pourtant j'avais un certain plaisir physique à me la représenter dans le cours de ses nombreuses trahisons. Je me suis vengé, mais bêtement, par du persiflage. Elle s'affligea de notre rupture et me demanda pardon avec larmes. J'eus le ridicule orgueil de la repousser avec dédain. Il me semble encore la voir me suivre, s'attachant à mon habit et se traînant à genoux le long d'une grande galerie. Je fus un sot de ne pas lui pardonner, car assurément elle ne m'a jamais tant aimé que ce jour-là[1]. »

La constante préoccupation de Beyle était l'étude des passions. Lorsque quelque provincial lui demandait quelle était sa profession, il répondait gravement : « Observateur du cœur humain. » (Un jour il fit cette réponse à un sot qui faillit en tomber à la renverse, s'imaginant que c'était un euphémisme

pour dire espion de police.) Dans chaque anecdote pouvant servir à porter la lumière dans quelque coin du cœur humain*, il retenait toujours ce qu'il appelait le *trait*, c'est-à-dire le mot ou l'action qui révèle la passion. *Se traîner à genoux*, voilà pour lui le trait dans l'historiette que je viens de raconter, et, selon son habitude de tirer des faits à lui particuliers des conclusions générales, il tenait que cette façon de faire était l'expression même du remords et de l'amour passionné.

Pour terminer sur le sujet de l'amour, Beyle croyait qu'il n'y avait de bonheur possible en ce monde que pour un homme amoureux. « Tout se peint en beau pour lui, disait-il. Je voudrais être amoureux de mademoiselle Flore des Variétés, et je ne porterais pas envie à don Juan. »

Après l'amour, la littérature avait la plus grande part dans les affections de Beyle. Il aimait à lire et écrivait sans cesse. *Nulla dies sine linea*, me disait-il souvent, en me reprochant ma paresse. Quelques négligences* qu'on remarque dans ses ouvrages, ils n'en étaient pas moins longuement travaillés. Tous ses livres ont été copiés plusieurs fois avant d'être livrés à l'impression; mais ses corrections ne portaient guère sur le style[1]. Il écrivait toujours rapidement, changeant sa pensée et s'inquiétant fort peu de la forme. Il avait même du mépris pour le style et prétendait qu'un auteur avait atteint la perfection lorsqu'on se souvenait de ses idées sans pouvoir se

rappeler ses phrases. Plein de haine pour la recherche et la prétention, il était impitoyable pour les écrivains qui s'appliquent à rapprocher des mots surpris de se trouver ensemble, à polir leurs périodes, à donner aux pensées les plus triviales un tour bizarre qui fasse effet. Nos grands prosateurs des dix-septième et dix-huitième siècles étaient de sa part l'objet d'une admiration sincère et bien sentie. Il les relisait sans cesse, afin de se préserver, disait-il, de la contagion du style à la mode de son temps.

Pour lui la poésie était lettre close. Souvent il lui arrivait d'estropier des vers français en les citant. Bien qu'il parlât l'italien purement et facilement, et qu'il sût assez bien l'anglais, il ne connaissait ni le mètre ni l'accentuation des vers anglais et italiens. Cependant il était sensible à certaines beautés de Shakspeare et du Dante, qui sont intimement unies à la forme du vers. Il a dit son dernier mot sur la poésie dans son livre *de l'Amour* : « Les vers furent inventés pour aider la mémoire; les conserver dans l'art dramatique, reste de barbarie. » Racine lui déplaisait souverainement. Le grand reproche que nous adressions à Racine, vers 1820, c'est qu'il manque absolument aux *mœurs* ou à ce que, dans notre jargon romantique, nous appelions alors la *couleur locale.* Shakspeare, que nous opposions toujours à Racine, a fait, en ce genre, des fautes cent fois plus grossières, que nous nous gardions bien de

citer. « Mais, disait Beyle, Shakspeare a mieux connu le cœur humain. Il n'y a pas une passion, pas un sentiment qu'il n'ait peint avec une admirable vérité avec ses nuances. La vie et l'individualité inimitable de tous ses personnages le mettent au-dessus de tous les auteurs dramatiques. — Et Molière, lui répondait-on, quelle place lui donnerez-vous? — Molière est un coquin, qui n'a pas voulu mettre sur la scène le *Courtisan*, parce que Louis XIV ne le trouvait pas bon[1]. »

Beyle a beaucoup écrit sur les beaux-arts, et a eu des idées à lui dans un temps où tout le monde acceptait sans examen les opinions les plus fausses, pourvu qu'elles fussent autorisées par un auteur célèbre. On pourrait dire qu'il a découvert Rossini et la musique italienne. Ses contemporains se rappelleront les assauts qu'il eut à soutenir pour défendre l'auteur du *Barbier* et de *Sémiramis* contre les habitués de l'Opéra-Comique d'alors. Dans les premières années de la Restauration, le souvenir de nos revers avait exaspéré l'orgueil national, et l'on faisait, de toute discussion, une question patriotique. Préférer une musique étrangère à la musique française, c'était presque trahir le pays. De très bonne heure, Beyle s'était mis au-dessus des préjugés vulgaires[2], et sur ce point il lui arriva peut-être quelquefois de dépasser le but. Aujourd'hui que la civilisation a fait tant de progrès, on a peine à se représenter le courage qu'il fallait avoir, en 1818,

pour dire que tel opéra italien valait mieux que tel opéra français. Il faut se reporter aux grandes querelles du romantisme et du classicisme pour s'expliquer les précautions oratoires dont Beyle accompagne quelques-uns de ses jugements en matière d'art. Hardis et téméraires même lorsqu'il les publia, ils semblent, à présent, des vérités de M. de la Palisse, des *truisms*, selon l'expression favorite de leur auteur. Sans être musicien, Beyle avait un sentiment très vif de la mélodie, cultivé et perfectionné par une certaine érudition qu'il devait à ses voyages en Italie et en Allemagne. Il me semble qu'il aimait et recherchait surtout, dans la musique, les effets dramatiques, ou plutôt qu'en analysant ses impressions personnelles, il les expliquait par la langue dramatique, la seule qu'il connût ou qu'il crût intelligible à ses lecteurs.

Il en était de même pour les arts du dessin. Admirateur passionné des grands maîtres des écoles romaine, florentine et lombarde, il leur a prêté souvent des intentions dramatiques qui, à mon avis, leur furent étrangères. Lorsqu'il découvre, dans une Vierge de Raphaël ou du Corrège, son maître de prédilection, une foule de passions ou de nuances de passions que la peinture ne saurait exprimer, on se demande s'il a compris les intentions et le but de ces grands maîtres. Mais il raconte à sa manière les émotions qu'il a ressenties devant leurs ouvrages; il décrit l'effet, dans l'impuissance d'en expliquer

la cause. Probablement, s'il avait essayé d'écrire à différentes reprises ses impressions devant un même tableau, il aurait été surpris lui-même de leur variété. Comme tous les critiques, Beyle luttait contre une difficulté probablement insoluble. Notre langue, et* aucune autre que je sache, ne peut décrire avec exactitude les qualités d'une œuvre d'art. Elle est assez riche pour distinguer les couleurs; mais, entre deux nuances qui ont un nom, combien y en a-t-il, appréciables aux yeux, qu'il est absolument impossible de déterminer par des mots! La pauvreté des langues devient encore bien plus sensible lorsqu'il s'agit de formes, non plus de couleurs. Un œil médiocrement exercé reconnaît facilement un contour vicieux. Quiconque examine la statuette de la *Vénus* de Milo réduite par le procédé Collas, reconnaît aussitôt que le nez n'est point antique. Pourtant la différence entre ce nez rapporté et le nez du statuaire grec ne peut consister qu'en une fraction de millimètre : or quels mots pourront caractériser cette forme, dont la beauté dépend d'une fraction de millimètre en plus ou en moins? Ce qui se sent avec tant de facilité, on ne peut l'exprimer *avec du noir sur du blanc*, comme disait Beyle. De cette impossibilité d'être exact est venu le besoin de chercher des termes de comparaison, qui ne sont guère propres à porter quelque clarté dans une question si obscure. Le côté dramatique dans les arts est ce que nous comprenons le mieux, nous autres Fran-

çais, et c'est probablement pour ce motif que Beyle explique la beauté par la passion. Malgré sa prétention à être cosmopolite, il était parfaitement Français d'esprit comme de cœur.

Il m'a paru beaucoup moins sensible à la sculpture qu'à la peinture. Les statues antiques lui semblaient trop dépourvues de passion, et il leur reprochait de donner l'idée de belles personnes sans esprit. Son sculpteur favori était Canova, dont il admirait la grâce, tout en avouant qu'il était un peu maniéré. Je crois qu'il vantait Michel-Ange plus qu'il ne l'aimait au fond. Lorsqu'il me mena[1] voir le *Moïse* du tombeau de Jules II, il ne trouva d'autre éloge à m'en faire, sinon qu'on ne pouvait mieux rendre l'expression d'inflexible férocité.

Beyle faisait peu de cas des coloristes. Nous avions de grandes discussions à ce sujet. Il méprisait profondément Rubens et son école, il reprochait aux Flamands et même aux Vénitiens la trivialité des formes et la bassesse de l'expression. Le Corrège, selon Beyle, avait réuni, au suprême degré, le mérite de la forme et l'art de la perspective aérienne. Pour lui, c'était le peintre le plus gracieux, et Michel-Ange le plus poétiquement terrible.

Il s'était fort peu occupé de l'architecture et n'avait considéré les monuments que sous leur aspect pittoresque, sans s'embarrasser s'ils convenaient à leur destination. Il avait horreur de tout ce qui était laid et triste, et il trouvait ces deux défauts dans notre

architecture nationale. Je crois lui avoir appris à distinguer une église romane* d'une église gothique*; mais il enveloppait l'une et l'autre dans le même anathème. — Nos églises sombres et lugubres avaient été inventées, disait-il, par des moines fripons qui voulaient s'enrichir en faisant peur aux gens timides. L'architecture italienne de la Renaissance lui plaisait par son élégance et sa coquetterie. Au reste, il ne s'attachait qu'à ses détails gracieux et nullement à ses dispositions générales. En dépit de la LO-GIQUE, ce n'était pas sa raison qui jugeait, mais son imagination.

Beyle avait été officier quelques mois[1], et, comme auditeur, il avait fait plusieurs campagnes[2], entre autres celle de Russie, en 1812, avec le quartier général de l'empereur*. Naturellement brave, il avait observé la guerre avec curiosité et froidement. Sans être insensible aux grandes et poétiques scènes qu'il avait vues, c'était surtout par ses côtés bizarres et grotesques qu'il se plaisait à la montrer. D'ailleurs, il avait en horreur les exagérations de vanité nationale, et, par esprit de contradiction, il se jetait souvent dans l'excès contraire. De même que Courier, il se moquait impitoyablement de ce qu'on a depuis appelé le *chauvinisme*, sentiment qui, après tout, a son bon côté, car il fait qu'un conscrit se bat comme un vieux soldat.

Il niait de parti pris toutes les harangues, tous les mots sublimes dits sur les champs de bataille.

« Savez-vous ce que c'est que l'éloquence militaire ? nous disait-il. En voici un exemple : dans une affaire fort chaude, un de nos plus braves généraux de cavalerie haranguait en ces termes ses soldats près de se débander : « En avant, s...! J'ai le c... « rond comme une pomme ! J'ai le c... rond comme « une pomme ! » Ce qu'il y a de drôle, c'est que, dans le moment du danger, cela paraissait une harangue comme une autre, qu'on fit volte-face et qu'on repoussa l'ennemi. Croyez que César et Alexandre, en pareille occasion, parlaient à leurs soldats d'une façon non moins sublime. »

Autre exemple d'éloquence martiale : « Partis de Moscou, nous nous perdîmes le troisième jour de la retraite, et nous nous trouvâmes, à la nuit tombante, au nombre d'environ quinze cents hommes, séparés du gros de l'armée par une forte division russe. On passa une partie de la nuit à se lamenter. Puis les gens énergiques haranguèrent les poltrons et firent si bien qu'on résolut de s'ouvrir un chemin l'épée à la main dès que le jour permettrait de distinguer l'ennemi. Ne croyez pas qu'on dît alors : « Braves « soldats », etc. Non. « Tas de canailles, vous serez « tous morts demain, car vous êtes trop j... pour « prendre un fusil et vous en servir. » Cette allocution héroïque ayant produit son effet, à la petite pointe du jour, nous marchâmes résolument aux Russes, dont nous voyions encore briller les feux de bivac. Nous arrivons la baïonnette baissée sans être

découverts, et nous trouvons un chien tout seul. Les Russes étaient partis dans la nuit. »

Pendant la retraite, il disait qu'il n'avait pas trop souffert de la faim ; mais il lui était absolument impossible de se rappeler comment il avait mangé ni ce qu'il avait mangé, si ce n'est un morceau de suif, qu'il avait payé vingt francs, et dont il se souvenait encore avec délices.

En sortant de Moscou il avait emporté le volume des *Facéties* de Voltaire, relié en maroquin rouge, qu'il avait pris dans un palais en feu. Ses camarades le blâmèrent lorsqu'il en lisait le soir quelques pages à la lueur d'un feu de bivac. On trouvait l'action légère. Dépareiller une magnifique édition! Lui-même en éprouvait une espèce de remords, et, au bout de quelques jours, il laissa le volume sur la neige.

Il fut du petit nombre de ceux qui, au milieu de toutes les misères que notre armée eut à souffrir dans la désastreuse retraite de Moscou, conservèrent toujours leur énergie morale, le respect des autres et d'eux-mêmes. Un jour, aux environs de la Bérésina, Beyle se présenta devant son chef, M. Daru, rasé et habillé avec quelque recherche. M. Daru lui dit : « Vous avez fait votre barbe, monsieur? Vous êtes un homme de cœur. »

M. Bergonié, auditeur au conseil d'État et attaché au quartier général, m'a raconté qu'il devait la vie à Beyle, qui, prévoyant l'encombrement des ponts au

passage de la Bérésina, l'obligca de passer sur l'autre rive lc soir qui précéda la déroute. Il fallut presque employer la forcc pour déeider M. Bergonié à fairc quclques centaines de pas. Il faisait lc plus grand éloge du sang-froid dc Beyle et du bon sens qui nc l'abandonna jamais au moment où les plus résolus perdaient la têtc. Beyle était homme de ressourees dans les eireonstances graves ; il disait modestement qu'il devait ect avantagc à sa provision dc maximes toutes faites, au moycn dcsquelles il se trouvait prêt pour agir lorsque lcs autres perdaient leur temps à délibérer[1].

De même quc beaueoup dc gens dc son âge, Beyle me paraissait juger ses contemporains avee beaucoup de sévérité, et notre génération avee un pcu d'indulgence. Il admirait le goût pour l'étude et la curiosité de eonnaître lc fond des choses qui distinguaient les jeuncs gens de vingt ans, lorsqu'il en avait quarantc. Il se moquait un peu de notrc gravité ct de notre pédanterie, mais disait que nous n'étions pas des dupes, comme on l'était de son temps. Selon son habitude de se montrer pirc qu'il n'était, il affectait de mépriser l'enthousiasme qui a fait faire de si grandes choses aux hommes de son époquc. « Nous avions le *feu sacré,* disait-il ; et moi aussi, quoique indigne. On m'avait envoyé à Brunswick pour lever une contribution extraordinaire de cinq millions. J'en ai fait payer sept, et j'ai manqué d'être assommé par la eanaillc qui s'insurgea, cxaspérée par l'excès

de mon zèle. Mais l'empereur demanda quel était l'auditeur qui avait fait cela et dit : « C'est bien. »

Il était difficile de savoir quels étaient ses sentiments à l'égard de Napoléon. Presque toujours il était de l'opinion contraire à celle qu'on mettait en avant. Tour à tour frondeur ou enthousiaste, quelquefois il en parlait comme d'un parvenu ébloui par les oripeaux, manquant sans cesse aux règles de la LO-GIQUE ; d'autres fois c'était une admiration presque idolâtre*. Les hommes de l'Empire étaient traités aussi diversement que leur maître*. Il avait commencé une histoire de Napoléon qui ne s'est pas* retrouvée dans ses papiers[1]. On en peut voir un fragment écrit avec verve dans ses voyages en France : c'est l'arrivée de l'empereur à Grenoble en 1815[2]. Si j'en juge par les récits de Beyle, il me semble que vers l'époque de sa jeunesse il y avait moins d'égoïsme qu'aujourd'hui, et que les affectations à la mode étaient d'un genre plus noble. Ainsi Beyle, bien qu'aimant la bonne chère, se gardait bien d'en convenir. Il trouvait même du temps perdu celui qu'on passe à manger, et souhaitait qu'en avalant une pilule le matin on fût quitte de la faim pour toute la journée. Aujourd'hui on est gourmand, et l'on s'en vante. Du temps de Beyle, un homme prétendait, avant tout, à l'énergie et au courage. Comment faire campagne si on est gastronome ?

Beyle aimait les réunions intimes et peu nombreuses. Dans un petit cercle, entouré d'amis ou de

gens contre lesquels il n'avait pas de préventions, il s'abandonnait avec bonheur à toute la gaieté de son caractère. Il ne cherchait nullement à briller, seulement à s'amuser et à amuser les autres; « car, disait-il, il faut payer son entrée. » Toujours en verve, il était parfois un peu fou, voire même inconvenant; mais il faisait rire, et il était impossible à la pruderie de garder son sérieux. La présence d'un ennuyeux ou d'un esprit malveillant le glaçait et le mettait promptement en fuite. Jamais il n'eut l'art de savoir s'ennuyer. Il disait que la vie est courte et que le temps perdu à bâiller ne se retrouve plus. Il admirait beaucoup ce mot de M. de M...[1] « que le mauvais goût mène au crime. »

La bonne foi était un des traits du caractère de Beyle. Personne n'était plus loyal ni d'un commerce plus sûr. Je n'ai jamais connu d'homme de lettres plus franc dans ses critiques ni qui reçût plus galamment celles de ses amis. Il aimait à communiquer ses manuscrits et demandait qu'on les annotât sévèrement. Quelque dures, quelque injustes même que fussent les observations, jamais il ne s'en fâchait. Une de ses maximes était que quiconque fait le métier de mettre du noir sur du blanc ne doit ni s'étonner ni s'offenser lorsqu'on lui dit qu'il est une bête. Cette maxime, il la pratiquait à la lettre, et, de sa part, ce n'était pas indifférence réelle ni affectée. Les critiques le préoccupaient beaucoup; il les discutait vivement, mais sans aigreur, et comme s'il se

fût agi des ouvrages d'un auteur mort depuis plusieurs siècles.

Il avait pris l'habitude bizarre de s'entourer de mystère dans les actions les plus indifférentes, afin de dérouter la police, qu'il croyait probablement assez simple pour s'occuper des bavardages de salons. Jamais il n'écrivait une lettre sans la signer d'un nom supposé*; il la datait d'*Abeille* au lieu de Civita-Vecchia*. Les notes qu'il prenait sans cesse étaient des espèces d'énigmes dont il était souvent lui-même hors d'état de deviner le sens, quand elles remontaient à quelques jours.

Il ne craignait pas la mort[1], mais il n'aimait pas à en parler, la tenant pour une chose sale et vilaine plutôt que terrible. Il a eu celle qu'il désirait, celle que César avait souhaitée : *Repentinam inopinatamque*.

VI

THÉODORE LECLERCQ

(*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1851.)

M. Théodore Leclercq[1], l'auteur des *Proverbes dramatiques*, est mort le 15 février*, à la suite d'une douloureuse maladie, dont il avait ressenti les premières atteintes il y a* près de trois ans[2]. Personne n'avait mieux conservé ces traditions de politesse et d'urbanité qui distinguaient la société française du XVIIIe siècle, et qui sont peut-être incompatibles avec le développement des mœurs constitutionnelles*; mais les manières de M. Théodore Leclercq n'étaient pas de celles qui s'apprennent et qui sont à l'usage de tout le monde[3]. Elles étaient l'expression d'un esprit vif et délicat, d'un cœur bienveillant et expansif. Ajoutez à cela un enjouement plein de grâce, une certaine coquetterie naturelle, et surtout le désir de plaire, disposition qui n'a rien de commun avec le désir de briller. M. Leclercq voulait se faire aimer, et il y réussissait. Un bon mot s'arrêtait sur ses lèvres s'il pouvait blesser quelque susceptibilité, et il semblait ne vouloir se servir de son esprit que pour mettre en relief celui des autres[4].

Sa conversation était charmante. Personne n'a su raconter plus agréablement. On pouvait deviner l'auteur et l'acteur des *Proverbes* aux changements rapides de sa physionomie et aux expressions variées de sa voix ; mais tout cela était si naturel, si improvisé, qu'un sot même n'eût osé l'accuser de préparation. Sa gaieté était communicative, et nous n'y pouvions résister nous-mêmes, nous autres grands enfants du XIXe siècle, qui nous étudions à être graves et tristes. Dans les dernières années de sa vie, M. Leclercq fut éprouvé par des pertes cruelles. La mort d'une sœur et celle de M. Fiévée[1], son ami d'enfance, dont il ne s'était jamais séparé, lui portèrent un coup terrible. On le retrouva toujours bienveillant, aimable, spirituel ; mais sa gaieté devant ses hôtes était un effort, et l'on sentait que l'effort était douloureux.

Il était né à Paris, en 1777, d'une famille honorable et dans l'aisance[2]. Ses parents voulaient qu'il fît quelque chose, qu'il eût un état, et lui ne se trouvait pas de vocation décidée. On eut quelque peine à lui faire accepter une place dans les finances[3*] qui n'exigeait que peu de soins, peu de travail, et qui rapportait des émoluments considérables, fort au-dessus de son ambition de jeune homme. Au bout de quelques mois, la charge parut trop lourde à son humeur indépendante. Une caisse à garder, des subalternes à surveiller, des réprimandes à faire, des solliciteurs à éconduire, que de tracas ! il en perdait

la tête. *Sa responsabilité*, c'était comme un spectre attaché à ses pas. Il se dit, après dix-huit mois de gestion, qu'il n'avait que faire de tant d'argent, que sa liberté valait cent fois mieux, et, sa démission donnée, il se retrouva aussi heureux que le *savetier* de son proverbe[1], lorsqu'il s'est débarrassé du sac d'écus.

C'est à Mme de Genlis[2] qu'il dut la révélation de son talent dramatique. Un jour elle daigna le choisir pour lui donner la réplique dans un proverbe qu'elle jouait en bonne et nombreuse compagnie. Le rôle de Mme de Genlis était celui d'une femme de lettres ridicule (je pense qu'elle le jouait assez bien); M. Leclercq représentait un jeune poète à sa première élégie. Dans un aparté de cinq minutes, le canevas fut arrangé entre les deux interlocuteurs, et, quant au dialogue, on devait l'improviser[3]. L'auditoire trouva que Mme de Genlis n'avait jamais eu tant d'esprit; elle en sut gré à son jeune acteur et l'engagea à composer des comédies. Il fallait les encouragements de cette femme illustre pour vaincre la timidité naturelle de M. Leclercq. Quant aux conseils qu'elle lui donna dans l'art d'écrire, on en peut juger par l'anecdote suivante, que je tiens de M. Leclercq lui-même. Un jour, il lui racontait une scène plaisante à laquelle il venait d'assister. « C'est bien, dit-elle, mais il faut changer la fin. — Comment! s'écria-t-il, mais je l'ai vu* de mes yeux; c'est la vérité. — Eh! qu'importe la vérité? Il faut être amusant avant

tout. » On voit, en lisant les *Proverbes dramatiques*, qu'il ne suivit pas à la lettre les leçons de Mme de Genlis. Il sut être amusant, mais il resta toujours vrai.

Ses premiers proverbes furent composés et joués à Hambourg[1], dans une petite société française que les événements politiques y avaient réunie au commencement de l'Empire. Des militaires, des diplomates furent ses premiers acteurs, et lui, comme Shakspeare et Molière, auteur, directeur, acteur, l'âme de la troupe en un mot. En 1814 et 1815, il créa encore un théâtre de société à Nevers[2], recruta ses comédiens dans toutes les maisons, leur apprit leur métier en moins de rien, et obligea des provinciaux à s'amuser et à être amusants. Quelques années plus tard, nous le retrouvons établi à Paris[3] pour n'en plus sortir, et cette fois à la tête d'une troupe qui, dit-on, n'avait point d'égale. On se réunissait dans le salon de M. Roger[4], secrétaire général des postes. M. et Mme Mennechet[5], M. Auger*[6], de l'Académie française, Mme Auger, étaient ses premiers sujets. L'auditoire, peu nombreux, était digne de comprendre de tels acteurs. Les représentations se succédaient, et le spectacle était toujours varié. Cependant l'idée de publier ses proverbes était encore loin de la pensée de M. Leclercq, qui s'imaginait que ses* dialogues si vifs et si spirituels ne pouvaient se passer du jeu des* acteurs. Il fallut, pour le décider à se faire imprimer, que le public fût déjà plus

qu'à moitié dans sa confidence. Bien des indiscrétions avaient été commises. Les acteurs montraient leurs rôles, on citait maints traits charmants dans les salons, des auteurs comiques empruntaient[1] sans façon sujet et dialogue, et croyaient avoir tout inventé lorsqu'ils avaient changé le titre de proverbe en celui de vaudeville ou de comédie. M. Leclercq avait si peu le caractère de l'homme de lettres, qu'il sut peut-être bon gré à ces messieurs de leurs emprunts. C'était un éloge indirect auquel il était sensible, et qui lui donna le courage de se produire, non pourtant devant tout le public, car les deux premiers volumes des *Proverbes dramatiques*[2] furent d'abord imprimés à ses frais et distribués à ses amis seulement. Les journaux en parlèrent, les éditeurs vinrent frapper à sa porte, et bon gré mal gré, son livre fut mis en vente. Je me souviens de lui avoir entendu raconter fort gaiement l'espèce de honte qu'il éprouva lorsque son premier éditeur vint lui apporter le prix de ses œuvres. Il ne savait s'il devait le prendre et craignait de ruiner son libraire. Sur ce point il fut bientôt rassuré. Plusieurs éditions se succédèrent rapidement, et peu d'ouvrages ont eu tant de débit*, dans un temps où la réclame n'était pas encore inventée.

Tout le monde a lu[3] les proverbes de M. Théodore Leclercq, ils sont dans toutes les bibliothèques, et se jouent encore, l'automne, dans maint château où se conserve le goût des plaisirs intellectuels.

Chacune de ces petites comédies renferme, dans un cadre très rétréci en apparence, une foule d'observations ingénieuses, des traits d'un naturel exquis, et une variété étonnante de caractères esquissés avec tant d'art, que dans quelques scènes on connaît chaque personnage comme si on l'avait pratiqué pendant des années. Moraliste indulgent et critique enjoué, M. Leclercq nous a représenté, dans une suite de tableaux de genre, les vices, les travers, les ridicules de tous les temps, mais avec les traits distinctifs de notre époque. Qui n'a connu *M. Partout*[1], *M. Parlavide*, et tant d'autres types excellents qu'on ne pourrait citer sans copier les noms de tous les personnages des huit volumes des *Proverbes dramatiques*? — Un certain nombre de pièces sont des satires politiques[2] écrites avec une verve hardie et qui peignent la situation des esprits dans les dernières années de la Restauration, car M. Leclercq, bien qu'il eût peu de goût pour la politique[3], ne pouvait demeurer indifférent aux grands débats qui agitaient la société de son temps. Je crains qu'il ne faille joindre un commentaire aux nouvelles éditions de cette partie de ses œuvres. Tout change et tout s'oublie si vite dans notre pays, que les grandes passions du public sous le ministère de M. de Villèle ou de M. de Polignac ne seront bientôt guère mieux connues que celles de la Ligue ou de la Fronde. Remarquons en passant que la critique de M. Leclercq, pour vive qu'elle soit, ne va jamais jusqu'à l'injure,

encore moins à la calomnie. Ses traits sont aigus, mais non pas empoisonnés. Il sait railler, mais il ne sait pas haïr. On commence à savoir ce que c'est que la haine en France. La politique nous a fait ce présent, et elle a tué chez nous la gaieté.

La gaieté est, à mon avis, le caractère distinctif du talent de M. Leclercq; elle éclate dans tous ses tableaux, même dans ceux où il avait à reproduire les plus tristes défauts de notre temps. Courier a dit de notre grande nation, que nous ne sommes pas un peuple d'esclaves, mais un peuple de valets. Dans l'*Esprit de servitude*[1], M. Leclercq a repris avec moins d'amertume ce vice du Français, tantôt courtisan de Louis XIV, tantôt flatteur du peuple souverain. Ce vieux valet de chambre, devenu un bon bourgeois dans l'aisance, et qui regrette son esclavage chez M. le marquis, donne une leçon tout aussi utile et infiniment plus amusante que ne pourrait faire un ministre disgracié ou un tribun oublié de la multitude. — Ce n'est pas seulement dans la peinture des défauts et des ridicules que M. Leclercq a montré son talent d'observation; *l'Honnête homme*, comme on disait au XVIIIe siècle, est représenté dans quelques-unes de ses pièces avec des traits qui ne seraient pas désavoués par nos maîtres. Je ne connais pas de peinture plus ravissante du bonheur de la vie de famille que celle que nous a laissée M. Leclercq dans son *Château de Cartes*[2]. C'est à mon avis un petit chef-d'œuvre de sensibilité et de grâce, dont je con-

seille la lecture à tous ceux qui se trouveront incommodés d'un article de la *Gazette des Tribunaux* ou d'un premier-Paris dans un journal politique.

M. Leclercq a cessé d'écrire longtemps avant que son talent eût rien perdu de sa puissance et de sa souplesse, mais il aimait toujours à causer de littérature, et suivait avec curiosité et intérêt les essais de ses contemporains. On était sûr de trouver auprès de lui un critique aussi éclairé que bienveillant, sachant, chose rare, se placer à tous les points de vue pour mieux juger l'œuvre qui lui était soumise. Autant d'autres sont empressés à trouver les défauts, autant il se montrait ingénieux à découvrir les qualités, à suggérer des corrections, ou même des idées nouvelles. Tous ses lecteurs sauront combien il fut homme d'esprit; ses amis seuls savent combien il fut aimable et bon.

VII

ALEXIS DE VALON

(*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1851.)

Les journaux ont appris à la plupart de nos lecteurs* la mort déplorable de M. Alexis de Valon, un des collaborateurs les plus actifs de la *Revue*[1]*. Le 20 de ce mois, il s'amusait à conduire un canot à voile sur un petit lac, à quelque distance du château de Saint-Priest[2], qu'il habitait pendant l'été. Avec lui se trouvaient un de ses amis et deux dames de sa famille. Ce lieu est désert et l'habitation la plus rapprochée est à un quart de lieue. Le vent soufflait avec violence, et les dames voyaient avec inquiétude le bateau s'incliner. Pour les rassurer, M. de Valon leur racontait que, quelques mois auparavant, par un vent aussi fort, il avait essayé avec son frère de faire chavirer la même barque, mais que tous ses efforts avaient été inutiles. En parlant ainsi on virait de bord, et le canot chavira. Des quatre personnes qui le montaient trois parvinrent à gagner le rivage; mais M. de Valon avait disparu. Il était excellent nageur, et, dans le premier mo-

ment de confusion, c'était à lui moins qu'à tout autre qu'on aurait pensé à porter secours. Quelques minutes de mortelle anxiété se passèrent avant qu'on pût le découvrir. On le trouva enfin, mais déjà sans vie.

M. de Valon n'avait que vingt-huit ans[1]. Riche, marié[2] depuis peu, doué d'un caractère heureux et charmant, personne n'avait plus de motifs pour aimer la vie, surtout dans le moment où il l'a perdue. Il était entouré de presque tous les membres de sa famille, attachés à lui par la plus intime affection. Cette réunion, si difficile dans une famille nombreuse, ne datait que depuis* quelques jours ; c'était pour ses funérailles qu'on s'était ainsi rassemblé.

Les lecteurs de la *Revue** n'ont pas oublié les premiers essais de M. de Valon, publiés dans ce recueil à la suite d'un voyage en Espagne et en Orient[3]. Plusieurs nouvelles intéressantes[4], un travail très remarquable sur le système des quarantaines, une étude historique sur le marquis de Favras, enfin, tout dernièrement, un excellent article sur l'exposition de Londres[5], ont assuré à leur auteur une place très distinguée parmi les écrivains de notre époque. Ses œuvres forment aujourd'hui plusieurs volumes[6], que la contrefaçon belge n'a pas manqué de reproduire. A la plus merveilleuse facilité, M. Alexis de Valon joignait le goût qui sait épurer un premier jet plein* de verve. Son talent d'écrire se perfectionna, mais il conserva toujours le naturel et la

liberté de l'homme du monde, tout en recherchant la correction avec la patience et le scrupule d'un littérateur d'autrefois. Sous une forme légère, sous un ton cavalier et presque frivole, il laissait voir un talent d'observation applicable aux sujets les plus sérieux. Le monde lui a quelquefois reproché je ne sais quelle tendance au scepticisme en toutes choses, car nous vivons dans un temps où l'indépendance d'esprit est presque un travers. Il est vrai que M. de Valon, plein de respect pour toutes les opinions honnêtes, tenait aux siennes, et à bon droit, car il n'en adoptait aucune à la légère et sans l'avoir bien examinée. Il n'avait pas plus de goût pour le paradoxe que pour la trivialité, et lorsqu'il croyait avoir de bonnes raisons pour le faire, il avait le courage de louer un homme ou un livre, fussent-ils condamnés par *les honnêtes gens*. Cette impartialité dans la critique, ce goût de l'examen, et cette recherche du bien partout où il se trouve, sont rares aujourd'hui et méritent qu'on les remarque. Avec une modestie poussée peut-être jusqu'à la défiance de lui-même, M. Alexis de Valon est l'homme que j'ai connu le plus indépendant* dans ses opinions des coteries politiques ou littéraires.

Recherché comme il l'était, et obligé de consacrer beaucoup de temps à ce qu'on appelle les devoirs du monde, on s'étonnait qu'il pût trouver le loisir de travailler; mais il y avait dans cette nature calme et contenue une habitude d'observation constante.

En lisant un livre, il formait son style ; en causant au milieu d'une soirée, il étudiait les hommes. Bien qu'il aimât avec passion tous les exercices de son âge, — et sa mort en est la triste preuve, — il donnait la préférence aux amusements de l'esprit, un peu abandonnés par notre société moderne. Il aimait les arts et en parlait bien. Il a fait de jolis vers, connus seulement d'un bien petit cercle d'amis, et il les improvisait avec une grâce parfaite. Il ne manquait peut-être à M. de Valon qu'un peu d'ambition pour développer toutes les ressources de son esprit ; mais quelle ambition pouvait avoir un homme si heureux dans son intérieur, si aimé et si digne de l'être ? Le désir et la conscience d'être utile à son pays pouvaient seuls l'obliger à renoncer à son repos et à son indépendance. Cédant aux pressantes sollicitations de ses amis, M. de Valon avait promis de se présenter comme candidat aux prochaines élections de la Corrèze, où la mémoire des services rendus par son père et l'affection générale dont il était lui-même entouré lui assuraient de nombreux suffrages. La mort a rompu brusquement cette existence de tant d'avenir. Si quelque chose peut adoucir nos regrets, c'est la pensée que cet excellent jeune homme n'a connu de la vie que ses joies et ses douceurs, et qu'il ne laisse après lui que des souvenirs chéris de tous ceux qui l'ont approché[1].

VIII

ARMAND MARRAST

LE GRAND JOURNALISTE
OU LE GRAND JOUEUR DE DOMINOS

On a enterré aujourd'hui, 13 mars 1852, date chère à l'ancien parti conservateur, un de ses plus jeunes et de ses plus ardents adversaires, Armand Marrast[1].

On l'a enterré sans pompe, sans émeute, sans discours, pour cause de sergents de ville et d'état de siège, lui, le plus sanglant des pamphlétaires[2] du dernier règne, le plus intelligent des vainqueurs de Février[3], le virtuose étourdi du *Çà ira* de la veille, chantant à peine la *Marseillaise* dès le lendemain à l'Hôtel de Ville, modéré jusqu'à la réaction à l'Assemblée constituante qu'il ne préside plus désormais qu'en dilettante élégant de la démocratie, avec le bon goût d'un Lafayette, et en vrai marquis républicain[4].

Dans les journaux les plus divers, M. de Lamartine, qui a le don de toutes les improvisations, a fait imprimer, en guise d'oraison funèbre, un speech

que lui avaient demandé les amis particuliers du défunt, sinon ses amis politiques, fort dispersés. M. de Lamartine a généreusement couvert la tombe de son collègue du Gouvernement provisoire, comme il avait, en 1848, couvert sa personne pendant les épouvantes de l'Hôtel de Ville[1].

Ce morceau contient, à travers la phraséologie de la circonstance, beaucoup de ces rencontres heureuses de pensée et d'expression qui relèvent la mollesse fluide de sentiments et de caractère, défaut et charme du poète homme d'État.

Cette Isocratide pourtant se réduit à dire que l'insulteur de tout et de tous, pendant quinze ans, n'était qu'un enfant terrible, la plupart du temps involontairement. Mon incisif ami Chaix-d'Est-Ange[2] avait déjà mis le doigt et l'ongle sur ce tour de l'esprit de Marrast, parlant à la personne du président de l'Assemblée constituante, en pleine cour d'assises, où il avait fallu venir du Capitole. Marrast gagna, comme on sait, le procès en calomnie, mais il le perdit devant l'opinion publique.

Qui ne se rappelle la belle phrase de Buffon : « La chasse est l'image de la guerre et par cela même le délassement des rois. »

Le jeu de dominos étant l'image et l'école de la politique de second degré, de la politique de café et de journal, A. Marrast, dès ses débuts d'homme de province et de collège à Paris et dans la polémique, devint grand journaliste à la fois et grand joueur

de dominos. Sa supériorité s'était déclarée en même temps pour les deux exercices et le génie de l'âme l'aidait à porter les bons coups de l'autre.

Du reste, A. Marrast apprend par son exemple, que Février rendra historique, que si le joueur de dominos est mauvaise langue, il reste bon enfant. Tel fut Marrast à la tête de ses deux champs de bataille. — Républicain persécuté, il a déchiré la plupart de tous les hommes de son temps ; vainqueur inespéré en 48, il faut lui savoir gré d'une modération toujours rare chez les vainqueurs populaires. Après cela, vous me direz que les gens qui ont des habitudes, et celle du domino en particulier, sont trop possédés pour être méchants à certaines heures. La méchanceté les dérangerait et pourrait leur faire manquer la pose du double-six.

On n'a pas assez insisté sur le talent facile et preste que Marrast montra dans la présidence de l'Assemblée constituante. En cela il fut encore aidé par ses premières habitudes de pédagogie ; la férule l'avait préparé à la sonnette. Ancien tribun du camp radical, on lui savait gré de ses intentions conciliatrices. Sans principes, mais aussi sans rancune, il acceptait, pour le renouvellement de sa présidence, le concours de toutes les fractions de l'Assemblée. D'un côté comme de l'autre, il servait à éviter pire, et ainsi les secondes voix de tout le monde le mettaient toujours le premier sur la liste.

Les suffrages des anciens hommes politiques ses

ennemis lui venaient, comme les autres, pour le fauteuil. Je ne sais pas s'il sollicitait ses anciens diffamés et leurs nombreux adhérents devenus ses collègues; mais à coup sûr il eût pu les remercier à la façon du sauvage de M. de Crèvecœur, en leur disant : « Nous ne sommes pas étrangers l'un pour l'autre; j'ai beaucoup connu M. votre père — ou M. votre oncle; j'en ai mangé. »

IX

ÉCRIT SUR ALBUM

1853

(*Figaro*, 10 novembre 1870)

Plusieurs industries de la vieille comédie, si légère à l'endroit de l'honneur et de la probité des fils de famille, sont passées de la seconde génération à la première. Il y a, par exemple, sous nos yeux autant de beaux-pères qui attrapent leurs gendres que de gendres qui attrapent leurs beaux-pères. Le talent d'éluder la dot fait une concurrence terrible au talent de s'en emparer, et les ascendants excellent là où les descendants exerçaient seuls. M. Géronte participe fort souvent du génie de Frontin et marche avec plus d'éducation sur ses brisées.

On a vu des prodigues de tout âge faire signer à leurs enfants, émancipés à peine, des lettres de change applicables à des fredaines exclusivement paternelles, et escompter l'avenir de ce qu'ils avaient de plus cher pour liquider le passé de ce qu'ils avaient de plus sale dans leurs souvenirs. Il y aurait un beau drame à opposer à la fable de l'enfant prodigue; ce

serait celle du beau-père floueur retombant toujours à la charge de ses alliés pipés par lui jusqu'à la dernière génération. Si le théâtre peignait les mœurs nouvelles, il pourrait aussi bien nous faire rire des coquins d'oncles que des coquins de neveux.

X

ALEXANDRE DU SOMMERARD

(*Biographie Michaud*, t. XII, août 1855.)

Le sentiment du beau dans les arts n'est donné qu'à un petit nombre d'esprits d'élite, et dans notre pays, qui a produit tant de grands artistes, il est trop souvent faussé par la tyrannie de la mode. On doit de la reconnaissance aux hommes qui résistent aux entraînements de la foule, et qui, par leur persévérance, parviennent à réformer ses jugements irréfléchis. A ce titre, Du Sommerard a bien mérité de ses contemporains, car personne plus que lui n'a contribué à rendre aux arts du moyen âge l'estime qui leur est due. Il naquit en 1779, à Bar-sur-Aube. Soldat volontaire à quatorze ans[1], il prit part à la lutte généreuse de la France contre l'étranger. Rarement l'éducation des camps développe le goût des arts : il fallait qu'il fût inné chez Du Sommerard, pour qu'au milieu des fatigues et des dangers de la guerre la vue des chefs-d'œuvre de l'Italie ait décidé de sa vocation. Au commencement du siècle, l'antiquité grecque et romaine avait conservé ou retrouvé son prestige, mais le moyen âge et même la

Renaissance passaient pour des temps de barbarie, et, sous le nom de *gothique*, on confondait dans un dédain général les plus beaux ouvrages créés dans notre France pendant une période de plus de soixante années. Du Sommerard ne partageait pas les préjugés de son époque. Un des premiers, il distingua les caractères de cet art méprisé; il en comprit les beautés; il en pénétra, pour ainsi dire, les secrets. Il fallait une grande sagacité de critique et un talent d'observation très subtil pour deviner les lois de cette archéologie encore inexplorée. C'était le temps où l'on regardait l'octogone de Montmorillon[1] comme un temple des druides, et où l'on montrait au Musée de l'artillerie une cuirasse du XVIe siècle pour l'armure de Roland. Du Sommerard observa les rapports intimes qui existent entre les arts et l'industrie. Non seulement il s'initia à la vie intime et aux mœurs de nos aïeux en étudiant leurs meubles, leurs ustensiles, leurs procédés de fabrication, mais encore il reconnut qu'il a existé à toutes les époques des ouvriers modestes, dignes du nom d'artistes, et dont les productions révèlent le goût et quelquefois le génie. Découvrir leurs ouvrages, en faire ressortir les qualités, les proposer comme des modèles à nos fabricants, devint pour Du Sommerard une constante préoccupation. Rendu à la vie civile et attaché à la Cour des Comptes[2], d'abord en qualité de référendaire, puis de conseiller, il employa tous ses loisirs et la plus grande par-

tie d'une fortune modeste à réunir, classer et publier une collection d'objets d'art du moyen âge et de la Renaissance. Chaque jour son cabinet s'enrichissait de meubles, de vases, d'ustensiles de toute espèce qu'il arrachait aux destructeurs; car, pendant longtemps, il fut presque le seul qui s'occupât à Paris de recueillir ces curiosités si recherchées aujourd'hui. Peu à peu il eut des imitateurs, et bientôt des envieux. Personne ne visitait cette riche collection sans perdre quelques préjugés, sans gagner quelque instruction utile. Toujours prêt à répondre aux questions des gens de goût et même à celles des curieux indiscrets, Du Sommerard faisait les honneurs de son cabinet avec une politesse exquise, et, sans avoir l'air de professer, il donnait des leçons d'archéologie pratique qui intéressaient et qu'on n'oubliait point. On sait avec quelle déplorable insouciance les administrations municipales de Paris ont laissé détruire tant de monuments qui faisaient la gloire de notre capitale. L'hôtel de Cluny, seul reste des palais du moyen âge, autrefois si nombreux à Paris, dut sa conservation à Du Sommerard, qui vint y établir son domicile et y placer sa collection comme une espèce de sauvegarde[1]. C'est là qu'il termina son grand ouvrage, *les Arts au moyen âge* (Paris, 1838-1846, 5 vol. in-8°, avec atlas), résumé de ses voyages, de ses longues études, de ses immenses lectures. On peut regretter que l'auteur n'ait pas adopté un plan plus didactique; mais Du Sommerard, par

un sentiment de modestie exagérée, n'a pas voulu enseigner ce qu'il savait mieux que personne. Il s'est borné à exposer ses impressions personnelles, à décrire les monuments qu'il a vus, à signaler à l'attention leurs singularités, leurs caractères, leurs défauts et leurs beautés. Bien loin de faire rentrer des faits choisis dans une théorie quelconque, il s'est appliqué surtout à rassembler des observations exactes, et ce n'est qu'avec une certaine timidité qu'il y joint parfois des considérations très élevées sur l'art et l'archéologie. Il avait préludé à ce grand travail par une notice sur la ville de Provins (*Vues de Provins*, sans nom d'auteur, 1822, 1 vol. in-4°). Ce fut une des premières applications de la lithographie à la description des monuments. Des explications intéressantes accompagnent des planches qui représentent les nombreuses antiquités de Provins. Bien que destinées surtout aux gens du monde, elles renferment d'utiles renseignements historiques et archéologiques. On lui doit également une description et une notice historique sur l'hôtel de Cluny et les Thermes, qui attirèrent l'attention publique sur ces deux monuments (1). Entouré d'une famille nombreuse et unie, recherché et aimé de tout le monde, Du Sommerard ne connut qu'une pensée pénible, c'est qu'après lui sa collection pourrait être

(1) *Notices sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes*, avec des notes sur la culture des arts, principalement dans les xve et xvie siècles, Paris, 1834, in-8°.

dispersée et perdue pour le pays. Il avait refusé les offres avantageuses d'un ambassadeur d'Angleterre[1], espérant que tôt ou tard le gouvernement français formerait un musée national de toutes les productions des arts et de l'industrie. Ce vœu ne devait être exaucé qu'après sa mort. Les Chambres, avec un honorable empressement, votèrent des fonds pour l'acquisition de son cabinet et de l'hôtel de Cluny[2], et le ministre de l'Intérieur voulut que le directeur de ce nouveau musée fût un fils de Du Sommerard, instruit par ses leçons et compagnon de ses voyages et de ses travaux archéologiques. — Tout en se consacrant à la réhabilitation du moyen âge, Du Sommerard n'était point insensible aux efforts de l'art contemporain. Il aimait les artistes, et était heureux de les encourager et de les soutenir à leurs débuts. Habile à découvrir le talent ignoré, il parvint souvent à le signaler à l'attention du public, si difficile à captiver. Un seul trait peindra cet excellent homme. Il avait acheté à un de nos meilleurs peintres, encore inconnu, un tableau auquel personne n'avait fait attention. Dans le cabinet de Du Sommerard, il fut remarqué. Un financier voulut l'avoir, parce qu'il le voyait chez un connaisseur, et offrit de le payer le double de ce qu'il avait coûté. Du Sommerard accepte le marché avec empressement, reçoit l'argent et court aussitôt le porter à l'artiste : « Gardez tout, lui dit-il; quand vous aurez le temps, vous me ferez une copie. » La vie de Du Sommerard est pleine de

semblables traits. Il mourut à Paris le 19 août 1842, à la suite d'une douloureuse maladie. Il consacrait ses journées aux devoirs de son emploi et ses nuits à ses études chéries. Sa forte constitution succomba à l'excès du travail, et il fut enlevé à soixante-trois ans, au moment même où il venait d'achever son grand ouvrage.

XI

CHARLES LENORMANT

(*Moniteur universel*, 1er janvier 1860)

Le *Moniteur** annonçait, le mois passé, la mort de M. Charles Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur au Collège de France. Il succombait à Athènes, atteint d'une fièvre pernicieuse, au moment où il se disposait à quitter la Grèce pour revenir à Paris. Comme Ottfried Müller[1], il est mort victime de son amour pour la science; les émanations pestilentielles des marais d'Épidaure lui ont été aussi fatales que le soleil de la Phocide l'avait été pour le savant allemand.

M. Lenormant était né à Paris en 1802[2]. Il eut le bonheur, rare alors, de recevoir une excellente éducation classique, et, qui plus est, d'être admis fort jeune encore dans la société d'écrivains et d'artistes illustres[3]. Une mémoire excellente, la connaissance des principales langues de l'Europe, un amour du travail que les séductions du monde ne troublèrent jamais, enfin un vif penchant vers tout ce qu'il y a

de noble et de grand le préparaient merveilleusement aux études sérieuses et difficiles. Le goût des arts, inné chez lui, se développa et se forma de bonne heure en présence des plus beaux monuments de l'antiquité et dans la familiarité de maîtres illustres. En 1828 il parcourut l'Égypte, terre encore presque inconnue à la science, avec Champollion pour guide. Il assista, pour ainsi dire, à ses découvertes, il en reçut la première confidence, et en pressentit l'immense portée. Esprit à la fois curieux et délicat, il étudiait l'antiquité dans ses monuments écrits en même temps que dans ses œuvres d'art, croyant que séparer ces deux études c'est laisser l'une et l'autre incomplètes. En peu de temps la plupart des musées de l'Europe lui devinrent aussi familiers que les galeries du Louvre. Il posséda ainsi de bonne heure, grâce à ses nombreux voyages, une sûreté de coup d'œil et un tact qui ne s'acquièrent, le plus souvent, que par une longue expérience.

Ses premiers écrits[1] furent des impressions de voyage et des observations sur les monuments qu'il avait visités. Quelque préférence que son goût épuré accordât aux anciens, il savait découvrir le bien partout où il se trouve, et il aimait à le faire ressortir. Indulgent pour les modernes, car mieux que personne il comprenait les difficultés contre lesquelles ils luttent, sa critique tendait à les encourager en relevant leurs qualités, plutôt qu'en signalant leurs défauts. Les artistes ont conservé le souvenir de son

dévouement à leurs intérêts, lorsqu'en 1830 il dirigea pour quelque temps l'administration des beaux-arts au ministère de l'Intérieur[1]. Peu après il rendit compte des expositions de 1831 et 1832 dans une suite d'articles recueillis, depuis, en deux volumes, sous le titre d'*Artistes contemporains*[2]; il donnait à notre école des conseils bienveillants, et, en appréciant quelques-unes de ses productions, il portait des jugements que le temps à confirmés.

C'est, je crois, le goût des beaux-arts qui conduisit M. Lenormant à se livrer plus particulièrement aux études archéologiques, destinées à lui assurer une réputation moins populaire peut-être, mais plus durable que la critique littéraire. Pour bien connaître cet art grec qui lui semblait le type du grand et du beau, il voulut remonter à ses origines, le suivre dans les différentes phases de ses progrès et de sa décadence, l'observer enfin dans ses applications infinies. Dans une pierre gravée, de même que dans un colosse de marbre, dans un ustensile vulgaire, aussi bien que dans un vase peint et ciselé, il retrouvait l'empreinte du génie grec, souvent non moins marquée dans l'objet de l'usage le plus commun que dans l'œuvre d'un grand maître. Mais à côté de cette beauté de forme, de ce goût naturel, appréciables pour tout esprit cultivé, se rencontrent quelquefois bien des mystères, pour nous que tant de siècles séparent de la société antique, de ses habitudes, de ses croyances. Ces attributs, ces sym-

boles si fréquents chez les anciens, et qui ne nous frappent guère parce que nous les avons* copiés sans chercher à les comprendre, ont eu leur sens autrefois, et c'est à l'érudition de les interpréter.

M. Lenormant se trouvait admirablement préparé pour les recherches de l'archéologie. En s'y appliquant avec ardeur, il se fit une méthode de travail pour assurer sa marche et se préserver des erreurs toujours faciles dans un sujet plein d'obscurités. La méthode d'analyse qui a fait faire tant de progrès aux sciences naturelles lui parut non moins féconde en résultats, appliquée aux études archéologiques. De sa part, plus que de celle d'aucun autre peut-être, ce mode d'investigations patientes a droit d'être noté, car l'imagination ne faisait point défaut à M. Lenormant. Elle aurait pu l'entraîner bien loin, si elle ne se fût trouvée associée en lui à un esprit juste et à une bonne foi admirable. L'imagination peut perdre un archéologue si l'orgueil et l'entêtement lui persuadent de s'abandonner à une espèce de divination qu'il prend pour la science infuse. Elle est, au contraire, une qualité utile et précieuse lorsque, fortifiée par une méthode éprouvée, elle abrège et résume les conclusions de l'expérience. Par un de ces instincts qui ne sont, à vrai dire, que des raisonnements rapides, M. Lenormant entrevit souvent le but avant d'avoir écarté les obstacles qui l'en séparaient; mais il ne crut jamais l'avoir atteint avant d'avoir complètement parcouru et déblayé la route qui doit y conduire.

Les religions des peuples de l'antiquité furent pour lui l'objet d'une étude assidue[1]. En effet, elles ont laissé dans tous leurs ouvrages des traces impossibles à méeonnaître. Leurs temples, leurs tombeaux, leurs médailles, la plupart des motifs d'ornementation dont ils furent si prodigues, présentent des symboles religieux et se rattachent à de mystérieuses eroyances.

Pour les esprits superficiels, la religion des aneiens n'est qu'une image de leurs gouvernements. L'Olympe est un sénat délibérant des affaires divines et humaines sous la présidence de Jupiter. Chaque dieu est un magistrat ayant son ressort et son gouvernement. Tel est en effet, à peu près, le résumé des notions que les gens du monde ont puisées dans la lecture des poètes. Mais, à côté de cette religion officielle et arrangée selon un eertain esprit d'ordre politique, on s'aperçoit bientôt qu'il en a existé beaueoup d'autres, que chaque peuple, chaque eité, que dis-je, presque chaque famille, ont eu leur eulte partieulier et leurs légendes divines. Ces légendes ou ces *mythes* renferment presque toutes les notions que peuvent posséder des sociétés primitives. L'histoire et la fietion s'y mêlent si intimement que le point de transition entre l'une et l'autre est impossible à fixer. Souvenir des grands cataclysmes, astronomie, géographie, métaphysique, tous les mystérieux sujets des premières méditations humaines s'y trouvent confondus dans des réeits brillants de eoloris, auxquels vraisemblablement chaque géné-

ration a joint quelque trait de sa façon. Le génie grec transforme tout ce qu'il touche, et le marque d'un cachet si original qu'on hésite à le soupçonner d'avoir emprunté à ses voisins. Pourtant cette civilisation hellénique si puissante, si expansive, qui a réagi d'une manière si énergique sur nos sociétés modernes, ne s'est pas développée spontanément sur le sol de la Grèce, et les Grecs eux-mêmes nous racontent qu'ils ont eu des maîtres, héros ou demi-dieux, venus de l'Orient, possesseurs de connaissances surnaturelles qu'ils ont semées sur le sol le plus digne de les faire fructifier. Ainsi, ce n'est pas seulement à la Grèce qu'il faut demander l'explication de ses mystères, c'est l'Égypte, c'est l'Asie qu'il faut interroger. Le champ des recherches s'agrandit à mesure qu'on y pénètre.

Des études si nombreuses et si variées semblent dépasser les forces d'un seul homme, et l'on serait tenté d'appliquer dans le domaine de la science archéologique le principe de la division du travail, aussi bien que dans le domaine des arts industriels. Mais tout s'enchaîne tellement dans ces études, qu'en poursuivant un des nombreux filons d'une mine si riche, il est impossible de ne pas le trouver traversé par d'autres filons qu'on ne saurait négliger. Que si, de parti pris, on prétendait ne s'attacher qu'à une seule des branches de la science, on risquerait de se perdre dans des détails sans importance et de méconnaître la grandeur de l'ensemble.

Sans doute nulle recherche, pour minutieuse qu'elle soit, n'est inutile, du moment qu'elle fait découvrir une vérité ; mais y consacrer exclusivement son labeur, c'est choisir la tâche du manœuvre portant sa pierre à l'édifice dont il ignore le plan.

M. Lenormant, dans sa trop courte carrière, a traité les sujets les plus variés et les plus difficiles. Les études mythologiques[1] lui doivent une partie de leurs progrès. Dans son grand ouvrage intitulé *Élite des monuments céramographiques*[2], qu'il a publié avec la collaboration de M. J. de Witte[3], il a résolu les problèmes les plus intéressants que présentent les peintures des vases grecs et étrusques. L'immense majorité des sujets qui décorent ces vases étant empruntée à des légendes mythologiques, M. Lenormant a dû entrer dans de grands détails sur les religions de l'antiquité, sur leurs relations entre elles, sur les symboles multipliés dans les monuments qui s'y rapportent. C'est presque un travail complet sur cette grande et obscure question. Il y revient dans plusieurs mémoires[4] lus à l'Académie ou publiés dans les journaux scientifiques. Je n'en citerai qu'un seul, son *Étude sur le culte de Cybèle*, parce qu'elle est comme le résumé de tout un système d'interprétation, résumé trop concis peut-être pour qui n'a pas présente à la mémoire la masse de faits sur lesquels l'auteur a fondé sa théorie. Il se proposait de développer cette dissertation, et de lui donner en quelque sorte une forme démonstrative, dans un ouvrage

plus étendu, dont la base est un commentaire nouveau de deux dialogues de Platon, le *Cratyle* et l'*Eutyphron*. S'il m'est permis d'exprimer une opinion sur un travail dont je ne connais que quelques fragments, l'auteur, dans des aperçus tout nouveaux, propose le système le plus ingénieux et le mieux déduit pour l'interprétation de la symbolique grecque. Ce travail, me disait M. Lenormant peu de jours avant de partir pour la Grèce, était achevé, et il devait le publier à son retour.

Il faudrait posséder la variété infinie de connaissances qu'avait M. Lenormant pour le suivre dans ses travaux aussi nombreux que divers. Outre le *Trésor de numismatique et de glyptique*[1], œuvre gigantesque où il a traité de toutes les séries numismatiques, il a publié plus de trente mémoires sur les monnaies antiques et du moyen âge[2]. Quelques-uns de ces mémoires sont fort étendus ; il aborde les questions les plus difficiles, et, s'il ne les a pas toutes résolues, il n'en est pas une qui n'ait reçu des éclaircissements aussi considérables qu'on pouvait les attendre de sa sagacité et de son expérience. Plusieurs fois il s'est exercé sur des sujets entièrement neufs, et pour n'en citer qu'un exemple, ses *Lettres à M. de Saulcy sur la numismatique mérovingienne*[3] constituent à elles seules toute l'histoire des monnaies émises pendant la première époque de la monarchie française. L'épigraphie[4] a été également pour M. Lenormant l'objet d'études intéressantes.

Bien qu'il ne se soit occupé de philologie que par occasion, cependant il a fait preuve de tact et de bonne critique en cherchant dans cette science les renseignements qu'elle peut fournir à l'archéologie et à l'histoire. Toujours empressé de rendre hommage aux découvertes de ses contemporains, il suivait les progrès avec attention et ne négligeait point d'activer les conséquences qui pouvaient servir à ses propres travaux. C'est ainsi qu'il a fait sortir du chaos de l'exégèse allemande quelques rayons de lumière pour l'histoire de l'Asie occidentale.

Cette histoire, qui doit servir d'introduction à celle de la Grèce, était le programme d'un cours qu'il professa en 1835 et 1836 à la Faculté des lettres, comme suppléant de M. Guizot. La première partie de ses leçons, où il s'applique à distinguer les différentes races du monde ancien, a été publiée en un volume[1] qui se distingue par la clarté et la méthode, si nécessaires dans une question semblable. Tous les témoignages qui peuvent y jeter quelque jour s'y trouvent rassemblés, discutés, coordonnés par une ingénieuse critique. M. Lenormant s'attachait moins à captiver son auditoire par la séduction de la parole qu'à le convaincre par la solidité de ses arguments[2]. Il croyait que la vraie manière d'étudier l'histoire, c'était de perfectionner les méthodes critiques, et il s'efforçait d'accoutumer un auditoire un peu paresseux à raisonner juste et à ne pas se payer de mots. Un cours d'histoire moderne qu'il professa quelques

années plus tard fut interrompu par une espèce d'émeute[1]. Le professeur, sincèrement religieux et catholique fervent[2], s'appliquait à faire ressortir les progrès que la civilisation doit à l'Église. Il parlait des premiers siècles du moyen âge où cette influence n'est guère contestable; cependant la jeunesse studieuse, qui n'aime pas à perdre ses préjugés, encore moins à les discuter, siffla son maître et crut avoir décidé la question.

Un autre cours, où parmi ses auditeurs il ne devait compter que des hommes avides de s'instruire, et où les allusions politiques et religieuses ne pouvaient guère avoir accès, l'attendait au Collège de France[3]. Il appartenait au premier des disciples de Champollion de continuer l'enseignement qu'il avait fondé. Pendant plusieurs années, un savant illustre[4], qui avait accepté cette chaire immédiatement après Champollion, avait abandonné l'Égypte des Pharaons pour ne s'occuper que de l'époque des Ptolémées. M. Lenormant ramena le cours au programme de sa fondation, et c'est à lui qu'on doit d'avoir rendu à la première de nos écoles l'enseignement d'une science créée, pour ainsi dire, dans notre pays.

Il a rempli plusieurs fonctions publiques[5], et dans toutes il a signalé son passage par des améliorations que lui suggéraient son esprit juste et méthodique et son dévouement à l'étude. Au cabinet des médailles, il a dirigé les acquisitions de manière à combler les lacunes qu'une espèce de partialité scien-

tifique de la part de ses prédécesseurs avait laissées dans cette riche collection. Avant d'en être le conservateur, il avait été conservateur des imprimés à la Bibliothèque impériale. Il eut l'heureuse idée de réunir dans une sorte d'exposition les incunables et les plus magnifiques reliures que possède cet établissement, et de les ranger par ordre de dates et de pays. C'était comme un enseignement et un défi présenté à l'industrie moderne; les progrès de la reliure ont prouvé que cette pensée avait porté ses fruits.

M. Lenormant a fait partie de la Commission des monuments historiques[1] dès sa fondation, et il en était le président depuis le commencement de l'année 1852. L'admiration qu'il avait pour l'architecture grecque ne l'empêchait pas de sentir tout le mérite de notre architecture nationale. Dans plusieurs de ses écrits il avait montré combien elle était appropriée à nos mœurs et à notre climat. Conserver ces vieux souvenirs du passé, c'est la pensée de tous les gens instruits; mais ceux-là seulement qui savent combien faibles sont les ressources mises à la disposition du Gouvernement pour cette bonne œuvre peuvent se faire une idée des difficultés qu'éprouve une commission d'artistes et d'archéologues obligée de faire un choix entre tant de besoins et de mérites différents, pour désigner les édifices qui doivent être restaurés de préférence. M. Lenormant avait toujours tenu qu'il fallait, avant tout, con-

server les monuments qui sont comme les types d'un style et d'une époque, espèces de jalons qui marquent la route et les progrès de l'art. Un principe si sage ne pouvait être méconnu par une administration éclairée, et, depuis longtemps, c'est celui qui dirige ses décisions.

Trois fois M. Lenormant a visité la Grèce. La première fois[1] ce fut au moment où finissait la lutte de l'indépendance. Tous les villages saccagés par les Turcs n'étaient plus que des amas de ruines, mais de ruines presque aussi glorieuses que celles des vieux monuments. Passionné comme tous les cœurs généreux pour la cause de l'indépendance hellénique, M. Lenormant croyait revoir les vainqueurs de Salamine triomphants au milieu de leur pays dévasté, mais libre des barbares. Il retourna en Grèce en 1841, et je l'accompagnai dans ce voyage[2]. Voir la Grèce avec lui c'était en quelque sorte avoir pour guide un Pausanias revenu au monde. Nos journées se passaient en admirations continuelles. Ni les mauvais gîtes, ni les chemins détestables ne peuvent ôter à la Grèce cette poésie, qu'elle semble respirer de toutes parts; personne n'a touché sans émotion cette terre sacrée où tant de grands souvenirs s'accumulent dans de si étroits espaces. A chaque instant on a conscience qu'on foule la trace d'un héros. La tribune aux harangues, taillée dans le roc vif, n'a que quelques pieds carrés : c'est là que parlait Démosthènes. La *route fourchue*, où Œdipe rencontra

Laïus, laisse à peine passer deux chevaux de front; la colline ou plutôt le rocher où les derniers des trois cents Spartiates moururent sur le cadavre de Léonidas, n'a pas changé depuis qu'Hérodote l'a décrit. Quel historien que cet Hérodote pour l'exactitude de ses tableaux! En parcourant les Thermopyles, nous faisions craquer sous nos pieds les feuilles tombées des chênes verts : c'est à ce bruit, dit-il, que les Grecs reconnurent l'approche des Immortels de Xercès qui tournèrent le défilé. Ce défilé faillit être fatal à M. Lenormant. Il fit une chute de cheval et se démit l'épaule. Je n'ai jamais vu malade plus résigné, plus calme; une seule chose le préoccupait, l'impossibilité de courir les montagnes[1].

Il aimait la Grèce et les Grecs. Lorsque nos *agoyates*[2] nous volaient, il nous rappelait que les muletiers de tous les pays se ressemblent, et que nos Grecs risquaient de se casser le cou vingt fois pour aller nous cueillir une fleur sur le penchant d'un précipice. Il se plaisait à nous faire remarquer les bonnes qualités des habitants autant qu'à nous signaler les beautés de la nature ou les vestiges de l'art. Il était surtout frappé de l'éloquence particulière aux Grecs, de leur passion pour acquérir des connaissances, et il nous citait le vieux et brave Canaris allant à l'école après avoir brûlé la flotte turque. Il est rare qu'on ne soit pas aimé de ceux qu'on aime, et M. Lenormant s'était fait des amis de tous ceux qu'il avait entretenus.

L'automne dernier[1], il s'embarquait pour la Grèce avec plus de plaisir que jamais. Cette fois il y conduisait son fils[2], formé par lui aux fortes études et qui apportait sur cette terre classique le savoir d'un homme mûr et les émotions d'un jeune homme de vingt-trois ans. Quelques semaines se passèrent heureusement. Le père et le fils, fêtés partout, se plaignaient seulement que les jours étaient trop courts. Mais le terme des vacances approchait; M. Lenormant devait reprendre son service au cabinet des médailles au commencement de décembre, et il fut résolu qu'on partirait par un des derniers paquebots de novembre. M. Lenormant et son fils assistèrent à un dîner d'adieu qui leur fut donné par tout ce qu'Athènes renferme de gens distingués. On leur fit promettre de revenir. Cependant quelques jours restaient à employer. S. M. le roi Othon avait mis à leur disposition un petit cutter destiné à des excursions de plaisir. M. Lenormant, qui ne voulait jamais perdre un jour qu'il pouvait consacrer à l'étude, voulut visiter quelques points du Péloponèse. Le temps, qui était magnifique à leur sortie du Pirée, changea brusquement dès leur arrivée à Poros. A un soleil brûlant succéda une pluie glacée. M. Lenormant fut mouillé en traversant la route de Poros, sans manteau, dans la yole du cutter. Il n'en continua pas moins ses excursions. Le 11 novembre il traversait les marais d'Épidaure ayant de l'eau jusqu'aux genoux, mais il ne pensait ni à se changer

ni à se chauffer; il avait à visiter l'Acropole d'Épidaure, des inscriptions à relever et des notes à prendre. Le lendemain en se levant un frisson le saisit, et il se sentit comme terrassé. La terrible fièvre des marais l'avait frappé.

Épidaure, si célèbre autrefois par son école de médecine, est aujourd'hui un petit village sans ressources, sans médecin, sans auberge. Un vieil Hydriote, patron du cutter royal, déclara à M. Lenormant que rester à Épidaure, au milieu des exhalaisons pestilentielles des marécages, c'était se vouer à une mort certaine; que le mauvais temps rendrait leur retour à Athènes par mer impossible, et qu'il fallait absolument gagner Corinthe par terre, au plus vite. Le conseil était trop sérieux pour être négligé. On se procura des chevaux non sans peine, et l'on se mit en route par une journée froide et pluvieuse. M. Lenormant, qui pouvait à peine se tenir sur sa selle, voulut s'arrêter à Piadha[1] pour montrer à son fils le lieu où s'était tenue en 1821 la première assemblée des Grecs émancipés. Arrivé à Sophico, après une longue marche, il fut saisi d'un sommeil de plomb dont il ne se réveilla qu'au bout de dix-huit heures, encore plus faible qu'auparavant. Soutenu cependant par son énergie morale, il continua sa route et arriva le 15 novembre à Kalamaki; c'est le port de Corinthe sur le golfe Salonique. Un tremblement de terre a détruit toutes les maisons, et le pauvre malade ne put trouver asile que dans un ca-

baret, où on le coucha sur la capote d'un douanier. On va de Corinthe au Pirée en trois heures par un temps ordinaire. Mais entre Égine et Éleusis, presque en vue de l'Acropole d'Athènes, une bourrasque assaillit leur petite* barque, la remplit d'eau, et ce fut à grand'peine qu'ils parvinrent à gagner la terre, non loin de Mégare. M. François Lenormant, tourmenté lui-même par la fièvre, dut laisser son père aux soins des matelots, pour se traîner à pied jusqu'à Mégare et y demander du secours[1]. Il revint bientôt avec une charrette et conduisit son père à la ville, où ils trouvèrent non des secours, mais du moins un toit hospitalier. Le 17, M. Lenormant, soutenu par deux hommes, se faisait conduire devant les ruines antiques. Il disait à ses guides épouvantés de sa faiblesse : « Il faut bien que je fasse mon métier. » En Grèce comme en Italie, on fuit avec une terreur superstitieuse le contact des mourants. Le courrier de la poste qui partait pour Athènes ne voulait pas recevoir M. Lenormant dans sa voiture; il fallut que le démarque de Mégare chargeât deux gendarmes de le surveiller jusqu'à son arrivée à Athènes. C'était bien en effet un mourant qu'il conduisait. Ni les secours de la médecine, ni les soins empressés de ses amis ne pouvaient rappeler M. Lenormant à la vie. Depuis quelques jours il sentait qu'elle allait lui échapper et il se préparait à la mort avec sang-froid. Il accomplit ses devoirs religieux[2], dicta son testament avec le plus grand calme, et le 22 novembre il expirait en serrant les mains de son fils[3].

Le deuil[1] fut universel à Athènes. La municipalité a décrété qu'un tombeau serait élevé à M. Lenormant à côté de celui d'Ottfried Müller. Elle demanda que son cœur restât dans cette Grèce qu'il avait tant aimée. Une députation accompagna jusqu'à Paris sa dépouille mortelle, et au bord de sa sépulture de famille, après que ses confrères de l'Institut lui eurent adressé leurs derniers adieux, un Grec, au nom de ses compatriotes, dit leurs regrets dans la belle langue de son pays.

La vie de M. Lenormant n'a pas été longue, mais heureuse et bien remplie. Tous les bonheurs que les affections de famille, l'étude et le sentiment de devoirs consciencieusement accomplis peuvent assurer à une âme élevée, il les a connus et il en a été comblé. Il laisse pour héritage à son fils un noble exemple et des travaux commencés qui s'achèveront. Une pareille carrière est assurément digne d'envie, mais il est affreux de penser qu'un peu moins d'ardeur, un jour de repos, auraient pu conserver à ses amis et à la science un homme encore si plein d'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

PORTRAITS HISTORIQUES

I. — Henri de Guise

Le Plutarque français. Vie des hommes et femmes illustres de la France, avec portraits en pied, t. IV, janvier 1835 (p. 78-108), gr. in-8°.

(Reproduit dans la 2e édit. du *Plutarque*, donnée de 1844 à 1847 chez Langlois et Leclercq, t. III, p. 177-190, et dans les *Portraits historiques et littéraires*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-12, p. 1).

II. — Agrippa d'Aubigné

Les Aventures du baron de Faeneste, par Théodore Agrippa d'Aubigné. Nouvelle édition, revue et annotée par M. Prosper Mérimée, de l'Académie française. Paris, P. Jannet, 1855, in-16.

(La préface écrite par Mérimée occupe les p. v-xx.)

III. — Froissart

Institut impérial de France. Inauguration de la statue de Froissart à Valenciennes, le 21 septembre 1856. (A la fin : Paris, typographie de Firmin Didot frères...), s. d. (1856), in-4°.

(Le discours de Mérimée occupe les p. 1-4.)

Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Imprimerie nationale, in-fol., 1861. T. XX, 1re partie, p. 265-269.

Portraits historiques et littéraires, p. 219.

IV. — Brantôme

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur d Brantôme, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits, suivies des œuvres d'André de Bourdeilles et d'une table générale, avec une introduction et des notes par M. Prosper Mérimée, de l'Académie française, et M. Louis Lacour, archiviste paléographe. A Paris, chez Jannet, libraire, MDCCCLVIII-MDCCCXCI, 10 vol. in-16.

(L'introduction occupe les p. 5-43.)

Portraits historiques et littéraires, p. 225.

PORTRAITS LITTÉRAIRES

I. — Victor Jacquemont

A. — *Revue de Paris*, mai 1833, p. 254-258.

Correspondance. A M. le Directeur de la « Revue de Paris ».

Portraits historiques et littéraires, p. 55.

B. — *Correspondance inédite de Victor Jacquemont avec sa famille et ses amis*, 1824-1832, précédée d'une notice biographique par V. Jacquemont neveu et d'une introduction par Prosper Mérimée, de l'Académie française. Paris, Michel Lévy frères, 1867, 2 vol. in-12.

(La notice biographique se trouve p. I-XVI du tome I.)

Portraits historiques et littéraires, p. 63.

II. — Charles Nodier

Institut royal de France. — Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Mérimée, le 6 février 1845. Paris, typographie de Firmin Didot frères..., 1845, in-4°.

(Le discours de Mérimée occupe les p. 1 à 25.)

Institut royal de France. — Académie française. — Discours de M. Mérimée, prononcé dans la séance publique du 6 février 1845, en venant prendre séance à la place de M. Charles Nodier. Paris, typographie de Firmin Didot frères..., 1845, in-4°.

Portraits historiques et littéraires, p. 111.

III. — Les gentilshommes de lettres (1846)

Le Figaro, 10 novembre 1870.

IV. — Jean-Jacques Ampère

Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française, pour la réception de M. Ampère, le 18 mai 1848. Paris, typographie de Firmin Didot frères..., 1848, in-4°.

(La réponse de Mérimée occupe les p. 17 à 23.)

Portraits historiques et littéraires, p. 147.

V. — Stendhal

A. — *H. B.* — (A la fin : Paris, — typographie de Firmin Didot frères,...), s. d. (1850), in-8°.

(Édition originale, tirée à 25 exemplaires. Cf. *Bibliographie de la France*, 19 octobre 1850.)

Les noms propres sont remplacés par des blancs ou des initiales.

H. B. P. M. — S. l. (Alençon), s. n. d'impr. (Poulet Malassis), s. d. (1857), in-16 carré.

(Le dernier fol., non chiffré, porte au recto l'indication fameuse : Ἐκ τῆς τυπογραφίας τῶν τοῦ Ἀποστάτου φίλων τοῦ πράτου ἔρους τῆς χ' ν' θ' Ὀλυμπιάδος τῆς γενεθλιάνης ἡμεράστου Σαμοσατίκου Λουκιάνου. — Une note de Poulet Malassis sur un de ses exemplaires révèle que cette seconde édition a été imprimée par ses soins à Alençon, le 10 novembre 1856, à 36 exemplaires.)

H. B. par un des Quarante. Avec un frontispice stupéfiant dessiné et gravé par S. P. Q. R. Eleutheropolis (Bruxelles),

l'an MLCCCLXIV (pour 1864), de l'imposture du Nazaréen, petit in-8°.

(Avec un frontispice de F. Rops.)

(Troisième édition, faite par les soins de Poulet Malassis et tirée à 140 exemplaires. Il en existe une contrefaçon, cf. H. Cordier, *Bibliographie stendhalienne*, p. 259-260, n° 3.)

Henri Beyle, notice biographique par Prosper Mérimée, Membre de l'Académie française. 4e édit., augmentée d'une note bibliographique. San-Remo, J. Gay et fils, 1874, in-8°.

Prosper Mérimée. H. B. Calcutta, 1905, in-8°.

(Pour la Mérimée Society.)

H. B. par un des Quarante (Prosper Mérimée). Paris, La Connaissance, 1920, in-18 couronne.

(Édition tirée à 648 exemplaires.)

Cette notice a paru dans les *Portraits* sous une forme très remaniée[1].

B. — *De Stendhal (Henry Beyle). — Correspondance inédite, précédée d'une introduction par Prosper Mérimée, de l'Académie française,...* Paris, Michel Lévy frères, 1855, 2 vol. in-18.

(L'introduction de Mérimée occupe les p. v à xxiv du tome I[2].)

Portraits historiques et littéraires, p. 157.

VI. — Théodore Leclercq

M. Théodore Leclercq. Revue des Deux Mondes, 1er mars 1851, p. 981-984.

Œuvres complètes. — Proverbes dramatiques de Théodore Leclercq. Nouvelle édition augmentée des proverbes inédits,

1. Sur *H. B.*, cf. A. Paupe, *Histoire des œuvres de Stendhal.* Paris, 1904, in-16, p. 300 et 408, — et H. Cordier, *Bibliographie stendhalienne*, p. 257.

2. Sur cette notice, pompeusement annoncée dans le prospectus de la collection des *Œuvres* de Stendhal, cf. Paupe, *loc. cit.*, p. 172-180, et Cordier, *loc. cit.*, p. 4-6.

précédée de notices par MM. Sainte-Beuve et Mérimée, membres de l'Académie française. Paris, E. Lebigre-Du quesne, Victor Lecou (s. d., 1852-1853), 4 vol. in-18.

(La notice de Mérimée occupe les p. xv à xx du tome I.)

Portraits historiques et littéraires, p. 195.

VII. — ALEXIS DE VALON

M. Alexis de Valon. Revue des Deux Mondes, 1er septembre 1851, p. 963-964.

Portraits historiques et littéraires, p. 205.

VIII. — ARMAND MARRAST (mars 1852)

Le Figaro, 16 novembre 1870.

IX. — ÉCRIT SUR UN ALBUM (1853)

Le Figaro, 10 novembre 1870.

X. — ALEXANDRE DU SOMMERARD

Catalogue du musée de Cluny, dressé par E. du Sommerard et publié en 1881. La notice de Mérimée y figure aux p. 679-682 sous le titre :

Notice
sur la vie et les travaux
d'Alexandre du Sommerard
Fondateur des Collections de l'Hôtel de Cluny
Décédé le 19 août 1842
par
Prosper Mérimée
Membre de l'Académie française. Inspecteur général des
Monuments Historiques
1843.

Biographie Michaud, t. XII (août 1855), p. 128-129.

Portraits historiques et littéraires, p. 211-217 (1855).

XI. — CHARLES LENORMANT

Le Moniteur universel, 1er janvier 1860 (daté de décembre 1859).

Portraits historiques et littéraires, p. 271-290.

VARIANTES

HENRI DE GUISE[1]

Page 1, ligne 4. — Son père... : Son père, *François, était le fils aîné de Claude de Lorraine, maréchal de France et duc de Guise, lequel était lui-même le cinquième fils de René II, duc de Lorraine* (2e édit. du *Plutarque* et *Portraits*).

Page 4, ligne 23. — Il attira... : *le Roi* attira... (2e édit. du *Plutarque* et *Portraits*).

Page 8, ligne 6. — ... légitimait *assez* son usurpation... : ... légitimait son usurpation (*Portraits*).

Page 10, ligne 15. — ... bien définie. Sa politique,... : ... bien définie *à* sa politique,... (*Portraits).*

Page 11, ligne 19. — ... de chances... : ... de *chance*... (*Portraits*).

Page 13, ligne 1. — ... il devrait tout ;... : ... il *devait* tout... (*Portraits*).

—, ligne 3. — ... *du* complot,... : ... *d'un* complot,... (*Portraits*).

1. Les seules variantes que nous ayons eu à relever, — si tant est que les modifications apportées au texte de Mérimée méritent ce nom, — sont celles que nous offraient les *Portraits* publiés par MM. Lévy frères. Sur quelle autorité les éditeurs se sont-ils fondés pour ajouter au texte de Mérimée, pour supprimer parfois des phrases entières, pour transformer entièrement un ensemble tel que l'*H. B.*, pour dénaturer même le texte qu'ils donnaient au public? Nous l'ignorons. Nous nous bornons à signaler les changements, souvent étranges, qu'ils se sont permis.

Page 16, ligne 27. — ..., encore incertain... : ... *qui hésitaient, encore incertains...* (*Portraits*).

Page 17, ligne 23. — ... lui fit craindre... : ... lui *fit-elle* craindre... (2e édit. du *Plutarque* et *Portraits*).

—, ligne 26. — ... reconduisait... : ... *reconduisit...* (*Portraits*).

Page 20, ligne 6. — ..., c'était une guerre... : ..., c'était *la* guerre... (*Portraits*).

—, ligne 17. — ... davantage *de* Paris... : ... davantage Paris... (2e édit. du *Plutarque* et *Portraits*).

—, ligne 23. — ... de respects... : ... de *ses* respects... (*Portraits*).

BRANTÔME

Page 53, ligne 9. — ... *Branthosme ;... :* Ce membre de phrase, depuis : *quoique dans le texte*, a été supprimé dans les *Portraits*.

Page 60, ligne 14. — ... inséparable de... : ... *des...* (*Portraits*).

Page 64, ligne 24. — ... s'y équipa... : ... *s'équipa...* (*Portraits*).

Page 82, ligne 17. — ... fourniront... : ... *fournissent...* (*Portraits*).

Page 84, ligne 9. — ... *battait... :* L'édition Jannet écrivait : *bottait*, faute évidente, que nous corrigeons après qu'elle a déjà été corrigée dans les *Portraits*.

Page 90, ligne 10. — ... interpréter,... : ... *ce qu'il nous a laissé de plus facile à interpréter,...* (*Portraits*).

—, ligne 10. — ... de l'avoir... : ... *qu'il est...* (*Portraits*).

JACQUEMONT

Page 103, ligne 8. — ... accuser... : ... *accusé...* (*Portraits*).

NODIER

Page 126, ligne 22. — En ne le fusillant point, on enlevait... : En ne le fusillant point, *comme il s'y attendait*, on enlevait... (*Portraits*).

Page 133, ligne 3. — ... il se départit de sa règle de conduite... : ... il se départit de sa conduite... (*Portraits*).
—, ligne 25. — ... préparant dans l'ombre... : ... *espérant* dans l'ombre... (Portraits).
—, ligne 28. — ... faire valoir des services... : ... faire valoir des *sciences*... (*Portraits*).

Page 134, ligne 7. — Tout le membre de phrase : ... *et quant à ces fictions*... est supprimé (*Portraits*).

Stendhal

Nous ne signalons pas les suppressions, trop nombreuses, opérées par les éditeurs des *Portraits historiques et littéraires* dans le texte de *H. B.;* nous nous bornerons à indiquer les modifications, souvent inexplicables, qu'ils ont infligées aux fragments imprimés par eux. Dans l'édition originale, les noms propres sont en blanc ou remplacés par des initiales. Nous les imprimons entre crochets.

Page 153, ligne 2. — ... revient souvent en... : ... revient *en mémoire*... (édit. postérieure).

Page 154, ligne 10. — ... régulière... : ... *régulières*... (*Portraits*).
—, ligne 18. — ... toutes choses... : ... *toute chose*... (*Portraits*).
—, ligne 19. — ... effacées,... : ... un vrai mérite par ce temps *de mœurs effacées*,... (*Portraits*).

Page 155, ligne 3. — ..., de [un blanc] à Mr de Broglie,... : ... *il écrivit un jour à M. de Broglie*... (édit. postér.).
—, ligne 15. — ... pour les ... : ... le respect *des* convictions... (*Portraits*).
—, ligne 18. — ... Les discussions... : ... *la discussion*... (*Portraits*).

Page 156, ligne 18. — ... vont tout de travers... : ... vont *de travers* (édit. postér.).

Page 158, ligne 25. — ... *et ce qu'il avait mangé*... Ce membre de phrase est supprimé dans les éditions postérieures.

Page 159, ligne 20. — ... cinq Cosaques : ... cinq *cents* Cosaques... (*Portraits*).

—, ligne 22. — ... leurs chapeaux brodés : ... *leur chapeau brodé* (*Portraits*).

Page 160, ligne 7. — ... était encore plus éloquent... : ... *était plus éloquent...* (éd it. postér.).

Page 161, ligne 13. — ... du cœur... : ... *au cours...* (édit. postér.).

Page 162, ligne 11. — ... dix-huit mois... : ... *dix mois...* (édit. postér.).

Page 164, ligne 7. — ... *il n'a jamais pu croire qu'il y eût des dévots véritables... :* Phrase supprimée dans les *Portraits.*

—, ligne 13. — ... *aujourd'hui, quelques-uns de ses jugements... :* Phrase supprimée dans les *Portraits.*

Page 165, ligne 19. — ... peut-être parce que... : ... peut-être *est-ce* parce que... (*Portraits*).

Page 166, ligne 9. — ... opposions sans cesse à ... : ... opposions *toujours* à... (édit. postér.).

—, ligne 15. — La vie et l'individualité de ses personnages... : ... l'individualité *inimitable* de *tous* ses... (édit. postér.).

—, ligne 17. — ... Molière? répondait-on. — : ... Molière? *lui* répondait-on... (édit. postér.).

—, ligne 23. — ... avait une fois trouvées... : ... *avait trouvées...* (édit. postér.).

—, ligne 29. — ... d'un sur dix... : ... *d'une fois* sur dix... (édit. postér.).

—, ligne 29. — ... essuyer... : ... *essayer...*

Page 174, ligne 17. — ... ridicules? » ... : les *Portraits* insèrent ici la phrase suivante tirée de *H. B.* : « *Il se moquait de moi en me voyant étudier le grec à vingt ans :* « *Vous êtes sur le* « *champ de bataille, disait-il ; ce n'est plus le moment de polir* « *votre fusil ; il faut tirer.* »

—, ligne 27. — ... Pasta,... : L'édition de la *Correspondance* portait seulement : *Mme P...*

Page 176, ligne 19. — ... et ces souvenirs... : ... et *ses* souvenirs... (*Portraits*).

Page 177, ligne 29. — ... madame n'exigeait... : ... madame, *malgré la bonne foi des dames italiennes qu'il opposait sans cesse à la coquetterie des nôtres*, n'exigeait... (*Portraits*).

Page 180, ligne 3. — ... du cœur humain,... : ... *du cœur*,... (*Portraits*).

—, ligne 21. — Quelques négligences... : *Quelque négligence...* (*Portraits*).

Page 184, ligne 6. — Notre langue, et aucune... : Notre langue, *ni* aucune... (*Portraits*).

Page 186, ligne 2. — ... une église romane... : ... une église *romaine...* (*Portraits*).

—, ligne 2. — ... gothique ; mais il enveloppait l'une et l'autre dans... : ... gothique, *et, qui plus est, à regarder l'une et l'autre,* mais il *les* enveloppait *toutes deux dans...* (*Portraits*).

—, ligne 16. — ... l'Empereur. Les *Portraits* ajoutent ici la phrase suivante : « *Nous aimions à l'entendre parler des campagnes qu'il avait faites avec lui. Ses récits ne ressemblaient en rien aux relations officielles. On en jugera.* »

Page 190, ligne 10. — ... idolâtre. Les *Portraits* ajoutent ici une phrase : « *Tour à tour il était frondeur comme Courier et servile comme Las Cases.* »

—, ligne 11. — ... leur maître. Il avait... : ... leur maître ; *mais il convenait de la fascination exercée par l'empereur sur tout ce qui l'approchait.* Il avait... (*Portraits*).

—, ligne 12. — ... qui ne s'est pas retrouvée... : ... qui *s'est* retrouvée... (*Portraits*).

Page 192, ligne 8. — ... supposé ; il la datait... : ... supposé, *César Bombet, Cotonet, etc. ;* il la datait... (*Portraits*).

—, ligne 9. — ... Civita Vecchia. Addition des *Portraits* ... Civita Vecchia, *et souvent la commençait par une telle phrase : « J'ai reçu vos soies grèges, et les ai emmagasinées en attendant leur embarquement...* »

THÉODORE LECLERCQ

Page 193, ligne 2. — ... 15 février, à la suite... : ... 15 février *1851*, à la suite... (*Portraits*).

Page 193, ligne 4. — ... il y a près... : ... il y *avait* près... (*Portraits*).

—, ligne 8. — ... constitutionnelles ;... : Ce membre de phrase a été supprimé dans les *Portraits*.

Page 194, ligne 22. — ... place dans les finances... : ... place *de finance*... (*Portraits*).

Page 195, ligne 28. — ... je l'ai vu de mes yeux ;... : ... *j'ai vu cela* de mes yeux... (*Portraits*).

Page 196, ligne 20. — ... Auger,... : La *Revue des Deux Mondes* avait imprimé : *Augier*.

—, ligne 27. — ... que ses dialogues... : ... que *des* dialogues... (*Portraits*).

—, ligne 28. — ... du jeu des acteurs : ... du jeu *de ses* acteurs (*Portraits*).

Page 197, ligne 24. — ... ont eu tant de débit,... : ont eu *autant* de débit,... (*Portraits*).

Alexis de Valon

Page 201, ligne 2. — ... de nos lecteurs... : ... *des* lecteurs... (*Portraits*).

—, ligne 3. — ... la Revue : ... la Revue *des Deux Mondes* (*Portraits*).

Page 202, ligne 13. — ... que depuis quelques jours ;... : que *de* quelques jours ; ... (*Portraits*).

—, ligne 15. — ... la Revue : ... la Revue *des Deux Mondes* (*Portraits*).

Page 202, ligne 28. — ... jet plein de verve. : ... *jet de verve* (*Portraits*).

Page 203, ligne 24. — ... que j'ai connu le plus indépendant... : ... *le plus indépendant que j'aie connu*... (*Portraits*).

Charles Lenormant

Page 217, ligne 1. — Le Moniteur... : *Les journaux ont annoncé*... (*Portraits*).

Page 232, ligne 5. — ... leur petite barque... : leur *barque*... (*Portraits*).

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

I. — PORTRAITS HISTORIQUES

H. de Guise

Page 1, note 1. — ..., *François,... :* Duc de Guise en 1550, il avait épousé, en 1549, Anne d'Este, petite-fille de Louis XII ; grand veneur, puis grand chambellan en 1551, lieutenant général du royaume en 1557 après le désastre de Saint-Quentin, il reprit Calais aux Anglais en 1558. Il gouverna le royaume pendant le règne de François II, qui avait épousé sa nièce Marie Stuart. Il fut assassiné en 1563 sous les murs d'Orléans par Poltrot de Méré.

—, note 2. — ... *duc de Lorraine,... :* Claude, duc de Guise, comte d'Aumale, mort en 1550. C'est en sa faveur que François Ier érigea en 1527 le comté de Guise en duché-pairie.

—, note 3. — ... *de 1563... :* Dite paix d'Amboise (12 mars 1563). Elle mit fin à la première guerre de religion, commencée en 1562 par le massacre de Vassy.

Page 2, note 1. — ... *Jarnac,... :* 13 mars 1569.

—, note 2. — ... *Poitiers,... :* En 1569. Le siège dura du 25 juillet au 7 septembre.

—, note 3. — ... *Moncontour,* — ... *:* 3 octobre 1569. Dans l'intervalle, Coligny avait levé le siège de Poitiers.

—, note 4. — ... *Dormans,... :* 1575.

Page 3, note 1. — ... *Marguerite,... :* La Reine Margot d'Alexandre Dumas. Première femme d'Henri IV, elle se plut à écouter les galanteries que lui débitait le duc de

Guise. Peut-être le cardinal de Lorraine rêva-t-il d'unir son neveu et la sœur du Roi. — Mérimée a rapporté sur elle une anecdote dans la *Chronique du temps de Charles IX*. Édit. Calmann-Lévy, p. VII, note 1.

Page 3, note 2. — ... *la paix... :* Paix de Saint-Germain, 8 août 1570.

Page 4, note 1. — ... *sujets :* cf. la préface de la *Chronique du temps de Charles IX : « S'il* (le Roi) *n'était pas un esprit fort, il n'était pas non plus un fanatique* » (p. VII).

—, note 2. — ... *l'autorité royale.* — Parlant de ces deux factions, Mérimée écrivait dans la préface de la *Chronique : « En écraser une, c'était se mettre à la merci de l'autre* » (p. VII).

—, note 3. — ... *de longue main,... :* C'est l'avis de M. Mariéjol (E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VI, vol. I, p. 128). Ce n'est qu'affolée par l'échec de la tentative de meurtre exécutée sur Coligny que Catherine de Médicis, qui mesurait les conséquences de cet échec, conçut l'idée d'un massacre général des Huguenots. Mérimée avait déjà exprimé la même opinion dans la préface de la *Chronique : « Pour moi,* écrivait-il, *je suis fermement convaincu que le massacre n'a pas été prémédité...* » Il s'attachait à démontrer que ce projet « *n'était pas utile à la cour* », et il concluait que, menacé par les Guises et les protestants, le Roi « *devait chercher à conserver son autorité en tenant ces deux factions aux prises* ». En admettant que, « *contre toutes les règles de la politique* », le Roi se soit résolu à détruire le parti protestant, il aurait conçu à cet effet un plan d'ensemble à exécuter le même jour dans tout le royaume. Le désordre même, la maladresse du massacre étaient aux yeux de Mérimée la preuve qu'il n'y avait pas eu de plan préconçu : « *Je ne puis admettre,* écrivait-il, *que les mêmes hommes aient pu concevoir un crime dont les suites devaient être si importantes et l'exécuter si mal.* » Et il concluait : « *La Saint-Barthélemy me semble l'effet d'une insurrection populaire qui ne pouvait être prévue et qui fut*

mprovisée. » En novembre 1859, il écrivait à Mme de la Rochejacquelein : « *Vous avez probablement raison de dire que les massacreurs de la Saint-Barthélemy n'étaient pas de bons catholiques, et vous ne savez pas que, dans ma jeunesse, j'ai été honni pour avoir imprimé que ce massacre était une émeute populaire comme les Vêpres siciliennes.* » (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 835).

Page 5, note 1. — ... *deux fois... :* En septembre-octobre 1567, après la surprise de Meaux. Bataille de Saint-Denis le 10 novembre.

—, note 2. — ... *arquebuse :* 22 août 1572. Maurevel était posté dans la maison d'un familier de Guise, Chailly. L'attitude du Roi en cette circonstance laisse entendre qu'il n'était pour rien dans cet attentat. Maurevel, on le sait, joue un rôle dans la *Chronique* (cf. chap. xx). Mérimée relate en ces termes, au début du chap. xix, l'attentat contre l'amiral : « *Le vendredi 22 août 1572 l'amiral fut blessé grièvement d'un coup d'arquebuse par un scélérat nommé Maurevel* », et il mentionne, — ce qu'il ne fait pas ici, — la colère qui s'empara des Huguenots.

—, note 3. — ... *attentat :* Mérimée voyait dans cet attentat une preuve que le massacre qu'il précéda n'avait pas été prémédité ; cf. la preface de la *Chronique du temps de Charles IX :* « *N'était-ce point le moyen d'effrayer les Huguenots et de les obliger à se mettre sur leurs gardes?* » (p. ix). Il reprend ici, point par point, la théorie qu'il avait assez solidement étayée en 1829.

Page 6, note 1. — ... *à couler... :* En réalité (cf. Mariéjol, *loc. cit.*, p. 128), Charles IX, averti que Guise et sa mère avaient préparé le meurtre de l'amiral, et terrifié par cette nouvelle, consentit au massacre avant qu'il fût commencé. Il manda lui-même Guise au Louvre et lui donna ses ordres. Brantôme (édit. Mérimée-Lacour, t. X, p. 65) considère la Reine mère comme responsable du massacre.

—, note 2. — ... *empêcher :* cf. préface de la *Chronique du temps de Charles IX :* « *Il est difficile de déterminer quelle part le Roi prit au massacre ; s'il n'approuva pas, il*

est certain qu'il laissa faire » (p. XII). Sur le massacre, cf. les chap. XXI et XXII de la *Chronique*. Mérimée note que le Roi, « *accusé d'une compassion impie, fut obligé... d'accentuer jusqu'à la méchanceté, qui faisait cependant un des traits principaux de son caractère* » (p. 289).

Page 6, note 3. — ... *Coligny* : cf. Brantôme (édit. citée, t. V, p. 222 et suiv.). Mérimée l'a introduit dans sa *Chronique du temps de Charles IX* (cf. chap. VI : *Un chef de parti*).

—, note 4. — ... *La Rochelle,...* : La Rochelle fut assiégée, à partir d'octobre 1572, par le futur Henri III. Brantôme a longuement parlé de ce siège ; cf. ci-dessous, p. 71. Mérimée en a fait un chapitre de la *Chronique du temps de Charles IX* (chap. XXIV).

—, note 5. — ... *roi de Pologne,...* : En 1573. Le duc d'Anjou apprit son élection le 19 juin, le siège fut levé le 6 juillet.

Page 7, note 1. — ... *pacification* : Édit de Boulogne (juillet 1573). Charles IX mourut le 30 mai 1574.

—, note 2. — ... *France* : En août 1574.

Page 8, note 1. — ... *Charlemagne* : Un affilié de la Ligue, Jean David, envoyé à Rome pour faire de la propagande, fut tué à son retour en France. On trouva sur lui un mémoire révélant les plans secrets de la Ligue : mettre au pouvoir les Guises, descendants de Charlemagne. Les Huguenots exploitèrent ce document, si même ils ne le fabriquèrent pas. Cf. Vitet, *Les Barricades* (Paris, H. Fournier jeune, 1830, in-8°, p. 5-6).

—, note 2. — ... *usurpation* : Il n'est, pour s'en convaincre, qu'à voir le succès immédiat de la Ligue.

—, note 3. — ... *de revers,...* : Grâce à l'alliance du duc d'Alençon et des protestants. « ... *après deux ans de mauvais succès...* », écrit Vitet, p. 3.

—, note 4. — ... *cinquième paix...* : Paix de Monsieur, 6 mai 1576. L'exercice du culte protestant était autorisé dans tout le royaume, sauf à Paris. Les religionnaires recevaient huit places de sûreté.

—, note 5. — ... *obtenues.* — « *C'était le plus favorable*

qu'eussent encore obtenu les Huguenots. » Vitet, *loc. cit.*, p. 3.

Page 8, note 6. — ... *sainte Ligue ... :* La Ligue s'était ouvertement constituée en 1575 sur l'initiative de Guise. On trouvera une synthèse des connaissances sur la Ligue au temps où écrivait Mérimée dans l'*Histoire abrégée de la Ligue*, dans *Les Barricades, scènes historiques, mai 1588*, de Vitet (Paris, H. Fournier jeune, 1830, in-8°, p. 1-40) : « *Henri de Lorraine... fit... composer une formule de serment par laquelle les signataires s'engageaient à sacrifier leurs biens et leur vie à la défense de la religion catholique envers et contre tous, excepté contre le Roi, la famille royale et les princes de son alliance* » (p. 1-2). La Ligue, secrètement formée en 1568, ne fut connue qu'en 1575-1576.

Page 9, note 1. — ... *personnes...* : « ... *l'on jurait de poursuivre à outrance tous les ennemis de l'église romaine, sans acception de personne.* » Vitet, *loc. cit.*, p. 4.

—, note 2. — ... *faction...* : « *On disait qu'un Roi se dégradait en prenant le titre de chef de parti.* » Vitet, *loc. cit.*, p. 5.

—, note 3. — ... *sanctionner ;... :* Le Pape approuva la Ligue, mais refusa de la sanctionner. « *Le pape Grégoire XIII... ne voulut jamais sanctionner publiquement leur union.* » Vitet, p. 6.

—, note 4. — ... *de vie...* : « *Pendant huit années... elle paraît complètement assoupie et inanimée.* » Vitet, p. 6.

—, note 5. — ... *don Juan d'Autriche,... :* Le vainqueur de Lepante, mort le 1er octobre 1578. Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 10.

Page 10, note 1. — ... *duc de Guise ;... :* Traité de Joinville (31 décembre 1584). Le but en était l'extinction de l'hérésie et l'arrivée au pouvoir du cardinal de Bourbon.

—, note 2. — ... *ridicule :* Les pamphlets contre Henri III et sa famille sont innombrables. L'on y portait contre lui les accusations les plus honteuses : inceste ou parricide pour ne citer que celles-là. Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 13 : « *Guise et les siens... firent pleuvoir sur lui... les plaisanteries, les sarcasmes, les écrits et les placards injurieux...* »

Page 10, note 3. — ... *superstitieux,...* : On connaît l'exaltation religieuse du Roi, ses dévotions ostentatoires qui soulevaient l'indignation des prédicateurs.

—, note 4. — ... *les autres* : Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 14 : « *Le 10 juin 1584, le duc d'Anjou mourut à Château-Thierry, soit d'un flux de sang, comme le dirent les médecins, soit de poison, comme la plupart le crurent.* »

Page 11, note 1. — ... *l'assassinat* : Le but avoué de la Ligue était alors seulement d'écarter du trône les Bourbons hérétiques, c'est-à-dire Henri de Navarre, héritier présomptif.

—, note 2. — ... *prétentions...* : Philippe II signa avec Guise le traité de Joinville (31 décembre 1584). Il espérait mettre sur le trône de France sa fille Isabelle.

—, note 3. — ... *comité central...* : C'est à cette date de 1585 que la Ligue prit sa véritable extension. Les ligueurs se donnèrent un comité directeur de dix personnes, — un notaire, La Morlière, un procureur, Bussy Leclerc, etc., — qui organisa la propagande et la révolte. Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 18-19.

Page 12, note 1. — ... *politiques ;...* : Formé des mécontents des deux partis catholique et protestant qui s'inspirèrent des idées du chancelier de L'Hôpital. Sur les partis en présence, cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 16 et suiv.

Page 13, note 1. — ... *de Mayenne,...* : Second fils de François de Guise, il conduisit, après la mort d'Henri III, la révolte contre Henri IV. Sur la mission de Mayenne, cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 26 et suiv.

—, note 2. — ... *adopté* : On devait s'emparer de la Bastille, de l'Hôtel-de-Ville, du Louvre et du Châtelet.

—, note 3. — ... *troupes régulières* : Allusion aux émeutes récentes de 1830 durant lesquelles les troupes de Marmont n'avaient pu tenir tête aux insurgés parisiens.

—, note 4. — ... *des espions...* : Le plan de l'insurrection fut livré par l'un des membres du comité, Poulain. Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 28-30.

Page 13, note 5. — ... *entreprise :* 20 mars 1587.

Page 14, note 1. — ... *midi ;...* : Dès 1580, dans la septième guerre de religion, dite guerre des amoureux, Henri de Navarre s'était emparé de Cahors. La guerre reprit en 1587.

—, note 2. — ... *troupes,...* : « *Il ne donna au duc que des troupes mal armées et peu nombreuses...* » Vitet, *loc. cit.*, p. 33.

—, note 3. — ... *battu...* : « *Il espérait que Joyeuse serait vainqueur et Guise vaincu...* » *Ibid.*, p. 33.

Page 15, note 1. — ... *Coutras,...* : 20 octobre 1587.

—, note 2. — ... *Aulneau :* 26 octobre et 24 novembre 1587.

—, note 3. — ... *assassinat ;...* : « *Les ligueurs redoublent d'audace... ils dressent un nouveau guet-apens...* » Vitet, *loc. cit.*, p. 34.

Page 16, note 1. — *Il partit...* : Il arriva le 9 mai à Paris, malgré les ordres formels du Roi qui le menaçait de le rendre responsable de tout ce qui pourrait arriver. Cf. Vitet, *Les Barricades*, sc. III, p. 147 : « *Bellièvre n'a-t-il pas dû lui signifier l'ordre formel de ne pas s'avancer en deçà de Soissons?* » Cf. aussi p. 156, 159.

—, note 2. — ... *Louvre,...* : 9 mai 1588. Il était accompagné de la Reine mère qui, durant l'entrevue, intervint pour calmer le Roi. Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 159 : le Roi apprend l'arrivée de Guise à Paris ; p. 165 : il le voit entrer au Louvre ; p. 168 : il le reçoit.

Page 17, note 1. — ... *factieuses :* Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 168-170.

—, note 2. — ... *se crut perdu ;...* : Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 172 : « *Sais-tu que le noble duc n'a pas l'air à son aise?* », et p. 177 : « *Ce pauvre duc a l'air de marcher sur des charbons ardents.* »

—, note 3. — ... *d'excuse : Ibid.*, p. 174 : « *Sire, je ne comptais plus que sur ma conduite à venir pour dissiper les préventions qui ont été semées dans l'esprit de Votre Majesté.* »

Page 17, note 4. — ... *mot d'ordre,...* : Cf. *Ibid.*, p. 249. Les Compagnies de la Grève et du Marché neuf viennent demander « *le mot du guet* » au duc de Guise.

Page 18, note 1. — ... *visites domiciliaires ;...* : Cf. *Ibid.*, p. 284-285. La scène VII des *Barricades* est la meilleure illustration de ce paragraphe.

—, note 2. — ... *imprévoyance ;...* : Cf. *Ibid.*, p. 303 et suiv. : « *Je ne sais quel mauvais génie a veillé à la distribution des troupes, mais elles sont placées partout où on n'en a que faire... ;* » cf. aussi p. 323-324 et 329-330.

Page 19, note 1. — ... *plongé* : Cf. la fin de la scène IX des *Barricades* de Vitet et les supplications de d'Ornano, après la prise du Châtelet par les insurgés. Sur la prise des postes et l'inertie des troupes royales, cf. scène X, p. 336 et suiv.

—, note 2. — ... *modération, ...* : Cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 339 : « *Le duc de Guise vous ordonne quartier.* » Le début de la scène XI montre le duc parcourant Paris pour prêcher le calme et sauvant la vie des soldats du Roi ; cf. p. 348 et p. 352. « *Souvenez-vous que nous ne voulons pas qu'une seule goutte de sang soit répandue...* »

—, note 3. — ... *héritier,...* : Cf. *Ibid.*, p. 375 et note 1.

Page 20, note 1. — ... *Chartres* : On connaît le mot du Roi à son départ : « Ville ingrate, je t'ai aimée plus que ma femme. » Sur la fuite du Roi, cf. Vitet, *loc. cit.*, p. 379 et suiv. et p. 398 et suiv.

—, note 2. — ... *maison ;...* : Cf. *Les États de Blois ou la mort de M. de Guise... par l'auteur des Barricades.* Paris, H. Fournier jeune, 1829, p. 7, 8 et 11.

Page 21, note 1. — ... *traité de paix...* : Édit d'union, signé le 21 juillet 1588. Cf. *Les États de Blois...*, p. 31-33.

—, note 2. — ... *dignité ; —* : Cf. *Ibid.*, p. 44-45.

—, note 3. — ... *royaume* : Cf. *Ibid.*, p. 281-283.

Page 22, note 1. — ... *ligueurs,...* : Les présidents des trois ordres, le cardinal de Bourbon, Brissac et La Chapelle-

Marteau, membre du comité directeur de la Ligue, lui étaient tout dévoués.

Page 22, note 2. — ... *orateur,... :* Cf. Vitet, *Les Barricades*, p. 218 : « *S'il ne s'agit que de parler, il s'en tirera.* » (Il s'agit du Roi.)

Page 23, note 1. — ... *contre lui :* Les députés du Tiers, particulièrement exaspérés par la situation, apportaient aux États des dispositions hostiles au Roi. Sur les séances, cf. *Les États de Blois*, p. 57 et suiv.

—, note 2. — ... *l'avenir :* Il déclara nettement ne plus vouloir de ligues dans le royaume et s'en prit violemment à ses adversaires.

—, note 3. — ... *l'alarma :* Cf. *Les États de Blois*, p. 69 : « *Il changea de couleur et perdit contenance.* »

—, note 4. — ... *imprimer :* Cf. *Ibid.*, p. 72.

Page 24, note 1. — ... *déchu :* Renouvellement de l'édit d'union, le 18 octobre, par quoi le Roi s'engageait à ne souffrir qu'une seule religion dans le royaume. Cf. *Les États...*, p. 79-80, 285-286.

Page 25, note 1. — ... *partisans :* Sur les avertissements reçus par le duc, cf. *Les États...*, p. 173, 176, 181 et suiv., 208, 327-329 (Vitet les multiplie et les fait venir des sources les plus diverses : voir surtout les scènes III et VII).

—, note 2. — ... *n'oserait.* » *:* Le mot est cité par Vitet, *loc. cit.*, p. 350 ; cf. aussi, sur l'attitude de Guise, les pp. 184 (« *Je suis trop avancé pour reculer* »), 200 (« *On ne fait jamais retraite la veille d'une victoire* »), 201 (« *Au point où j'en suis avec le Roi on ne recule pas* »), etc.

Page 26, note 1. — ... *union :* Du 18 octobre. Cf. *Les États de Blois*, p. 89 et scène V.

—, note 2. — ... *matin... :* La séance du conseil était annoncée pour six heures « *précises* ». *Ibid.*, p. 351. Sur le meurtre, cf. la scène IX.

—, note 3. — ... *maître :* Cf. *Ibid.*, p. 390.

Page 26, note 4. — ... *franchir :* Vitet, *loc. cit.*, p. 394, présente la scène de façon un peu différente. Guise ne voit pas les soldats qui gardent la porte de la salle. Un de ses serviteurs, en sortant, les découvre, au grand émoi du cardinal de Guise.

—, note 5. — ... *roi :* Mérimée, peut-être pour rendre son récit plus rapide et plus dramatique, supprime certains détails. Guise arrivé, on ouvrit la séance du conseil. On examinait une affaire de gabelle lorsque le Roi fit demander le duc (cf. Mariéjol, *loc. cit.*, p. 287). Vitet insiste, *loc. cit.*, p. 396, sur le mélange de sang-froid et d'émotion physique du duc : pris d'un saignement de nez, il est obligé de s'asseoir. Les scènes de Vitet sont admirables et on ne leur rend pas assez justice. Pour qui veut connaître cette époque de notre histoire, elles constituent, avec la *Chronique du temps de Charles IX*, le meilleur document qui soit.

Page 27, note 1. — ... *mânes :* Le Roi fut assassiné devant Paris le 1er août 1589.

Page 28, note 1. — ... *passion...*, *:* Mérimée écrivait le 20 janvier 1858 à Mme de la Rochejacquelein : « *Il me paraît probable qu'un assassinat n'était pas un crime aussi odieux au XVIe siècle qu'il l'est aujourd'hui* » (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 262). Cette étude générale sur Guise est le complément de la *Chronique du temps de Charles IX*. Mérimée y utilise — en les renforçant — les documents qu'il avait accumulés lorsqu'il préparait son roman. On voit comment l'historien aide le romancier et comment le romancier fait place, peu à peu, à l'historien.

Agrippa d'Aubigné

Page 29, note 1. — ... *64 ans... :* Il était né le 8 février 1552.

—, note 2. — ... *parti réformé :*D'Aubigné avait pris sa retraite lors de l'assemblée de Saumur, en 1611, en se rendant compte des dissensions qui régnaient parmi les réformés. Cependant, il participa, en 1515, au soulèvement

dirigé par le prince de Condé, qui aboutit au traité de Loudun. Le château de Dongnon ou Doignon dont il est question ici était situé dans une île de la Sèvre (cf. *Mémoires de Th.-A. d'Aubigné*, publ. par L. Lalanne. Paris, 1854, in-16, p. 119).

Page 30, note 1. — ... *épigramme... :* En voici un exemple : « Que contemplez-vous là, monsieur? » dirent un jour à d'Aubigné trois dames qu'il regardait, « qui toutes trois faisoient cent quarante ans » « Les antiquités de la cour, mesdames » (*Mémoires*, p. 30-31). Les *Mémoires* sont pleins du récit de ces querelles : il ne craignait pas de s'en prendre même au Roi.

—, note 2. — ... *bouc du désert,... :* C'est sous ce pseudonyme que d'Aubigné publia les *Tragiques.*

—, note 3. — ... *écoutant :* Anecdote rapportée dans les mêmes termes par d'Aubigné dans ses *Mémoires*, p. 20-21.

Page 31, note 1. — ... *esprit... :* On sait que dès sept ans il avait traduit seul le *Criton* (cf. *Mémoires*, p. 4-5).

Page 32, note 1. — ... *parti :* Les Genevois critiquèrent fort le *Faeneste.*

—, note 2. — ... *vice* : Il s'y était même laissé entraîner ; cf. *Mémoires*, p. 10. Il se refusa pourtant parfois, — et le rapporte en termes assez crus, — à servir les amours d'Henri de Navarre ; *ibid.*, p. 38, 40, 41.

Page 33, note 1. — ... *femmes,... :* Le 21 juin 1855, Mérimée écrivait à Mme de la Rochejacquelein : « *Je publie un commentaire sur le baron de Faeneste, un affreux pamphlet protestant du XVIIe siècle, de l'un des hommes les plus spirituels et les plus méchants de son époque... Je vous dis cela pour que vous ne lisiez pas mon commentaire ; d'ailleurs, l'ouvrage ne peut être lu par une femme et n'a d'intérêt que pour ceux qui apprennent le français, ce que vous n'avez pas besoin de faire* » (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1896, p. 8-9).

Page 34, note 1. — ... *clandestinement :* Les *Tragiques*, par

exemple, ainsi annoncés : *Les Tragiques, donnez au public par le larcin de Prométhée ; au Dézert, par L. B. D. D.* (Le Bouc du désert).

Page 35, note 1. — ... *les éditions... :* Cologne, Pierre Marteau (Bruxelles, Foppens), 1729, 2 vol. petit in-8°, et Amsterdam (Paris, J. Guérin), 1731, 2 vol. in-12.

Page 38, note 1. — ... *Imp.) :* Ces quatre éditions figurent aujourd'hui au catalogue de la Nationale sous les cotes : Rés. Lb 36 1111, 1111 A, 1111 B, 1111 C. Sur l'édition de 1630, qui « *n'est pas très rare* » et celles de 1617 et 1619, « *excessivement recherchées* », cf. lettre du 29 novembre 1854 à M. Brémond d'Ars, publ. par L. Audiat, *Prosper Mérimée et son édition de Faeneste*. La Rochelle, 1893, in-8°, p. 11-12. Mérimée connaissait à fond l'œuvre de d'Aubigné ; il lui avait fait de nombreux emprunts dans la *Chronique du temps de Charles IX*. Cf. Ch. Magnin, *Le Globe*, 30 mai 1829, p. 341-342. — H. David, *Faeneste et la Chronique du règne de Charles IX* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1912, p. 884). — P. Trahard, *La Jeunesse de P. Mérimée*. Paris, Champion, 2 vol. in-8°, 1925, t. II, p. 392.

Page 45, note 1. — ... *colère.* » *:* D'après M. L. Audiat, *loc. cit.*, le substantif *zire*, « s'il vient d'*ira*, ne signifie plus colère », mais « ce qui inspire l'horreur, le dégoût, le dépit. »

Froissart

Page 47, note 1. — ... *murs :* En 1333, mort en 1410.

—, note 2. — ... *concours spécial :* « L'Académie française a mis depuis quelque temps au concours une étude sur Froissart... » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. X, p. 80, 24 octobre 1853). Il n'y eut pas de prix, mais une médaille de 1,500 francs fut décernée à Kervyn de Lettenhove, qui devait éditer l'œuvre de Froissart (cf. *Recueil des discours, rapports et pièces diverses lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française*, 1850-1859, 2e partie, Paris, Didot, 1860, in-4°, p. 634-635).

Page 47, note 3. — ... *Chroniques...* : En quatre livres. Elles vont de 1325 à 1400.

Page 48, note 1. — ... *un poète ingénieux...* : Les œuvres poétiques de Froissart forment trois volumes (les t. XXVI-XXVIII) de l'édition Kervyn de Lettenhove. Son roman de *Meliador*, — 30,000 vers, — a été réédité par la Société des anciens textes français. C'est l'histoire, très simple au fond, mais compliquée dans les détails, du mariage de la fille d'un roi ; il a le mérite de nous renseigner sur les mœurs de la société où vécut Froissart. Parmi les autres poésies de celui-ci, ses *lais*, son *Paradis d'amour*, son *Espinete amoureuse*, son *Horloge amoureuse* n'offrent qu'un intérêt : les confidences nombreuses du poète. Froissart a été gêné par les cadres très rigides de la poésie de son temps.

—, note 2. — ... *d'Angleterre,...* : Lors de son second voyage, en 1394.

Page 49, note 1. — ... *son histoire* : Cf. la préface de son IVe livre, citée par Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 88-89.

—, note 2. — ... *voyages...* : En Angleterre en 1361, — il pousse jusqu'en Écosse, où il demeure trois mois ; en Italie en 1369 ; après un long séjour à Valenciennes et dans sa cure de Lestinnes-au-Mont, il se remet en route, pousse jusqu'à Orthez en 1388 et revient en Angleterre en 1394. Revenu en Hainaut, il meurt après 1404. Voir un bref résumé de ces voyages dans Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 89-90.

—, note 3. — ... *vérité,...* : « Dès qu'il sentait qu'une information lui manquait, il ne pouvait s'empêcher d'aller s'en enquérir... » Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 90.

Page 50, note 1. — ... *secrétaire...* : Villemain.

Page 51, note 1. — ... *prince imbécile...* : Charles VI.

—, note 2. — ... *reine adultère,...* : Isabeau de Bavière.

—, note 3. — ... *politique,...* : Napoléon III.

—, note 4. — ... *une princesse...* : L'impératrice Eugénie.

—, note 5. — ... *cause* : Allusion à la guerre de Crimée.

—, note 6. — ... *monde* : Sainte-Beuve écrivit de ce discours qu'il était « *d'une netteté exquise* » (*loc. cit.*, p. 121, n. 1). A

la même cérémonie, M. Wallon prit la parole au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (cf. *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Paris, Impr. nat., 1861, in-fol., t. XX, 1re partie, p. 265), il apprécia le discours de son collègue Mérimée, « le véritable et légitime panégyriste de Froissart ; car, dit-il, si je suis du pays de Froissart, lui, par les rares qualités qui le distinguent comme conteur et comme historien, il est vraiment de sa famille » (p. 278). — On sait, en effet, le large emploi que Mérimée fit des *Chroniques* de Froissart dans sa *Jacquerie* en 1827. Cf. P. Trahard, *La Jeunesse de P. Mérimée*, t. II, p. 383.

BRANTHÔME

Page 53, note 1. — ... *Branthome :* La biographie de Brantôme a été écrite par L. Lalanne pour l'édition qu'il a donnée de ses œuvres à la Société de l'histoire de France (11 vol. in-8°, 1864-1882), qui est, sinon la plus correcte, du moins la plus récente. On trouvera un bon résumé de la vie de Brantôme dans le *Recueil des Dames* publié d'après les manuscrits originaux par R. Gaucheron (Payot, collection Prose et vers, 1926, in-16). Nous renvoyons dans ces notes au texte de Brantôme tel qu'il fut édité par Mérimée et Lacour. Le cas échéant, nous renvoyons aux éditions Lalanne et Gaucheron en le mentionnant expressément. Les meilleurs éditeurs adoptent aujourd'hui l'orthographe Brantôme, peut-être à la suite d'une réclamation d'un descendant de Brantôme, le marquis de Bourdeille, qui, dans une lettre du 14 juillet 1859, défendait l'orthographe *Bourdeille* et *Brantosme* (cf. Jal, *Dictionnaire critique*, 2e édit., 1872, p. 278).

Page 54, note 1. — ... *vers* 1540. — *:* « Il était né environ 1530, on ne sait au juste... » É. Henriot, *Les livres du second rayon.* Paris, le Livre, 1925, p. 3.

—, note 2. — ... *Bourdeilles... :* Page d'Anne de Bretagne, blessé à Ravenne, présent à Marignan, il accompagna

François Ier au Camp du drap d'or où il fit merveilles. Il fut blessé à nouveau à Pavie. Après avoir été pannetier du Roi, il le fut du duc d'Orléans, son fils. Sur Bourdeilles, consulter, outre les œuvres de son fils (cf. les tables et le t. XIII, p. 5-34), F. Frank, *L'Heptaméron*, t. I, p. CXXXII et suiv.).

Page 55, note 1. — ... *de Navarre :* En réalité, Anne de Vivonne, née en 1505, était dès 1539 « dame de corps » de la sœur de François Ier, aux gages de 300 livres (cf. Lefranc et Boulenger, *Comptes de L. de Savoie et de M. d'Angoulême*. Paris, Champion, 1905, in-8°, p. 69).

—, note 2. — ... *dame d'honneur :* Louise de Daillon, sénéchale de Poitou, était dame de Marguerite en 1539 aux gages de 500 livres (*Ibid.*, p. 69).

—, note 3. — ... *1549 :* Le 21 décembre.

—, note 4. — ... *catholique ;... :* Cf. édit. Lalanne, t. VIII, p. 214-226. La question des opinions de la reine de Navarre au moment de sa mort est une des plus discutées qui soient. Il est certain qu'elle reçut les sacrements.

—, note 5. — ... *Poitiers,... :* De 1553 à 1557 ; cf. t. V, p. 286, et t. XIII, p. 62. L'Université de Poitiers avait compté parmi ses maîtres les humanistes Christophe de Longueil et M.-A. Muret ; Rabelais, Saint-Gelais, Du Bellay, Baïf, Vauquelin de la Fresnaye, et, plus tard, Descartes, y étudièrent (cf. J. Plattard, *Discours de clôture du congrès des Sociétés savantes*. Paris, Impr. nat., 1925, in-8°).

Page 56, note 1. — *Saint Vivien :* Ces bénéfices sont mentionnés dans son testament par Brantôme comme étant sa propriété. Cf. t. XIII, p. 62.

—, note 2. — ... *Hesdin,... :* Son second frère, André, fut emmené en captivité.

—, note 3. — ... *Branthome,... :* Cf. t. III, p. 267.

—, note 4. — ... *Brissac,... :* Charles de Cossé-Brissac (1505-1563), l'un des plus braves généraux de son temps. Cf. sa notice dans Brantôme, t. IV, p. 329 et suiv., et le livre de l'abbé Marchand, *Charles de Cossé-Brissac*. Paris, Champion, 1889.

Page 56, note 5. — ... *d'or :* Mentionnée dans le testament de Brantôme ; cf. t. XIII, p. 62.

—, note 6. — ... *Genève,... :* R. Gaucheron (*loc. cit.*, p. 4) ne mentionne pas ce voyage, mais note seulement qu'en mai 1559 Brantôme, après avoir fait ses débuts à la cour, séjournait près de son frère aîné. Il ne serait parti pour l'Italie qu'à l'été de 1559. Brantôme mentionne, t. V, p. 170 et suiv., sa rencontre avec Poltrot de Méré, « *faiseur de boutons de son mestier* ».

Page 57, note 1. — ... *sottise :* Cf. t. XII, p. 51.

—, note 2. — ... *bataille :* Cf. t. VII, p. 318-319. « *J'en demeuray aveugle six jours sans rien veoyr...* »

Page 58, note 1. — ... *elle :* « *Je cuyday mourir la voyant si belle*, écrit Brantôme, ... *elle me disoit tousjours que je fusse sage, car ell' estoit fort femme de bien* » ; *loc. cit.*, p. 319.

—, note 2. — ... *Strozzi,... :* Ph. Strozzi (1541-1582) se distingua à la bataille de Moncontour. Il est souvent et longuement question de lui dans Brantôme.

—, note 3. — ... *Guise,... :* Frère de François de Guise et oncle d'Henri, dont Mérimée a retracé plus haut la biographie.

—, note 4. — ... *Alcala,... :* Cf. t. XII, p. 258.

—, note 5. — ... *d'Aragon,... :* « *Une très belle dame sur sa dernière saison* », écrit Brantôme ; cf. t. XII, p. 257-268.

—, note 6. — ... *del Vasto,... :* Alphonse d'Avalos, marquis del Vasto, le vaincu de Cérisoles, mort en 1546.

Page 59, note 1. — ... *de jeu :* Cf. *Discours sur les sermens et juremens espagnols*, t. XII, p. 215-216.

—, note 2. — ... *La Renaudie,... :* Prête-nom du prince de Condé. Il fut exécuté le 17 mars 1560.

—, note 3. — ... *Marie Stuart,... :* Veuve de François II (cf. t. X, p. 110-164). Le grand prieur est François de Guise, à la fois général des galères et grand prieur de Malte. Brantôme conte ce voyage en détail p. 123 et suiv.

—, note 4. — ... *Chastelard,... :* Petit-fils de Bayard, il conçut une violente passion pour Marie Stuart, et, surpris

dans sa chambre, fut exécuté (cf. Brantôme, édit. Gaucheron, p. 85, et t. X, p. 158 et suiv.).

Page 59, note 5. — ... *grand air* : Elle dansa devant Brantôme, qui la trouvait une « *très rare princesse* » (t. IV, p. 127).

—, note 6. — ... *Dreux*,... : 19 décembre 1562. Bourges avait capitulé devant l'armée royale le 31 août et Rouen le 26 octobre. Cf. t. IV, p. 44-46.

Page 60, note 1. — ... *vainqueur* : Cf. t. V, p. 273.

—, note 2. — ... *feutre noir*,... : Condé donna à Brantôme « *une rondelle couverte de velours noir* » ; cf. t. XIII, p. 77. Brantôme mentionne dans son testament un « *chapeau de fer couvert d'un feutre noir* » (*Ibid.*), dont il se servait dans les sièges.

Page 61, note 1. — ... *Saint Just d'Alègre*,... : Cf. t. V, p. 175. Les paroles de Guise sont rapportées t. V, p. 177.

—, note 2. — ... *une trève*,... : Trêve d'Amboise, 19 mars 1563.

Page 62, note 1. — ... *Le Havre*... : 30 juillet 1563. Le Havre avait été donné par les protestants aux Anglais au traité d'Hampton Court.

—, note 2. — ... *Peñon de Velez*,... : Sur la côte rifaine, à l'ouest d'Alhucemas. La place fut prise le 30 août. Cf. t. II, p. 60 et 98. Brantôme revient souvent et fort complaisamment sur cet épisode.

—, note 3. — ... *ordre du Christ*. — : Cf. t. XIII, p. 53. Gobineau, dans son *Prisonnier chanceux* (Paris, B. Grasset, les Cahiers verts, 1924, in-16), où Brantôme joue un rôle important, se plaît à analyser le sentiment d'ambition qui poussait ce dernier à désirer cette décoration.

—, note 4. — ... *Élisabeth*,... : Fille de Henri II et de Catherine de Médicis (1545-1568). Elle envoya un jour son apothicaire à Brantôme malade ; « *mieux vaut*, s'écrie-t-il enthousiasmé, *estre grand en un pays estranger que petit dans le sien.* »

Page 63, note 1. — ... *don Carlos,...* : Fils de Philippe II et de Marie de Portugal. C'est le héros du *Don Carlos* de Schiller ; cf. t. II, p. 115-122.

—, note 2. — ... *en* 1565,... : Du 14 juin au 2 juillet. En réalité, Catherine de Médicis y prit seulement le vague engagement de remédier à la crise religieuse en France.

—, note 3. — ... *Malte...* : En 1566.

—, note 4. — ... *de la Valette,...* : 1494-1568. Général de l'ordre en 1557 ; il défendit victorieusement l'île de Malte contre Dragut et ses 200 vaisseaux ; cf. t. VI, p. 223-248.

Page 65, note 1. — ... *du siege* : Les Turcs n'avaient réussi qu'à s'emparer du fort Saint-Elme ; cf. t. VII, p. 120 et suiv.

—, note 2. — ... *y débarquer* : Cf. t. XII, p. 268. R. Gaucheron, *loc. cit.*, p. 5, note que Brantôme fit sur les galères des chevaliers une croisière des côtes de Tunisie aux rivages de Grèce.

—, note 3. — ... *besoin* : Cf. t. VII, p. 123-125. Brantôme trouve ce fait un « *petit incident* ».

—, note 4. — ... *voisiner...* : *Avvicinare* ; cf. Stendhal, *De l'Amour*, édit. Müller-Jourda, t. II, p. 206.

Page 66, note 1. — ... *Grand Tappe* : Cf. t. VIII, p. 177.

—, note 2 : ... *duchesse de Savoie,...* : Fille de François Ier, 1523-1574, protectrice de Ronsard, qui lui dut de triompher des médisances de Saint-Gelais.

Page 67, note 1. — ... *un peu parent* : Anne de Vivonne, mère de Brantôme, était nièce à la mode de Bretagne de Claudine de Brosse, morte en 1523, duchesse de Savoie.

—, note 2. — ... *écus* : Cf. t. X, p. 306.

—, note 3. — ... *duc d'Albe,...* : 1508-1582. Célèbre par sa dureté vis-à-vis des Flamands révoltés ; cf. t. I, p. 153-174. Brantôme indique, p. 164, son intention de suivre le duc.

—, note 4. — ... *Saint-Denis,...* : En 1567.

Page 68, note 1. — ... *Theligny,... :* Tué à la Saint-Barthélemy.

—, note 2. — ... *conclue,... :* Paix de Longjumeau, 23 mars 1568.

—, note 3. — ... *ordinaire... :* Le 1er décembre 1568. Il recevait 2.000 livres de pension.

Page 69, note 1. — ... *Jarnac :* 13 mars 1569. Condé venait de se rendre lorsque Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Cf. t. V, p. 270-271.

—, note 2. — ... *ne pilla point,...* Cf. t. III, p. 268.

Page 70, note 1. — ... *Lanoue... :* François de la Noue (1531-1591), l'un des plus célèbres capitaines protestants, qui servit tour à tour le Roi et les révoltés. Il a laissé d'intéressants *Mémoires.* Mérimée lui a consacré un chapitre — le vingt-cinquième — de sa *Chronique du temps de Charles IX.*

—, note 2. — ... *Brouage... :* Cf. t. II, p. 123-124.

—, note 3. — ... *Saint-Barthélemy :* « *Pour y gaigner dix mill' escus,* écrivait Brantôme, *je n'y eusse voulu avoir esté...* »

Page 71, note 1. — ... *La Rochelle,... :* En 1573. Sur le rôle de Brantôme au siège de La Rochelle, cf. le *Dictionnaire* de Jal, p. 277. Il semble qu'il y ait été tour à tour marin et soldat. Les œuvres de Brantôme contiennent de très nombreuses anecdotes relatives au siège de La Rochelle, anecdotes que Mérimée a utilisées dans les XXIVe, XXVe et XXVIe chapitres de la *Chronique du temps de Charles IX.* D'une façon générale, son roman doit beaucoup à Brantôme.

Page 72, note 1. — ... *Français :* « *... La première harquebuz... dont il tira... je la luy donnay...* », t. VII, p. 233.

—, note 2. — ... *boulet :* Cf. t. VII, p. 45 : « *J'eus le visage tout couvert de cervelle.* »

Page 73, note 1. — ... *acceptées :* Une suspension d'armes fut signée avec La Noue le 27 juin 1574.

Page 73, note 2. — ... *encore ;... :* « *Sans M. de Strozze, je m'estois débauché et résolu d'aller avec luy...* », t. IX, p. 264 ; cf. aussi t. II, p. 140.

—, note 3. — ... *armés :* Cf. t. IX, p. 320.

—, note 4. — ... *Bussy d'Amboise,... :* L'un des acteurs de la Saint-Barthélemy, tué par le comte de Monsoreau dont il voulait séduire la femme : cf. t. VII, p. 335-347, surtout p. 342.

Page 74, note 1. — ... *chape.* » *:* Cf. t. I, p. 265.

—, note 2. — ... *d'Alençon,... :* Cf. t. VI, p. 23. Chef reconnu des mécontents, le duc d'Alençon, dernier survivant avec Henri III des fils de Catherine de Médicis, avait quitté la cour en septembre 1575. Catherine réussit à réconcilier ses fils par l'accord de Champigny (21 novembre 1575). Mais le duc renia sa parole en décembre et put imposer au Roi la paix de Monsieur (6 mai 1576). La haine entre les deux frères reprit avec plus de force en 1576. Le duc à nouveau quitta la cour. Catherine le suivit à Angers pour négocier un accord. C'est à ce voyage que Mérimée fait allusion ici. Le duc était alors à Saint-Maixent.

—, note 3. — ... *1578,... :* En octobre.

—, note 4. — ... *hardiesse ;... :* Cf. t. IX, p. 266 et 320.

Page 75, note 1. — ... *Aubeterre :* Il avait épousé Renée de Bourdeilles.

Page 76, note 1. — ... *la Seine... :* « Si, vivement irrité, Brantôme jeta la clef dorée dans la Seine, il en possédait une autre... dont mention figure dans l'inventaire de 1614 » (Gaucheron, *loc. cit.*, p. 8).

Page 77, note 1. — ... *Le Peloux,... :* L'un des compagnons du connétable de Bourbon qui fit sa fortune en Espagne ; cf. t. I, p. 155-157.

Page 78, note 1. — ... *vers 1584,... :* « Il avait doublé la quarantaine... » (É. Henriot, *Les livres du second rayon*, p. 2).

Page 78, note 2. — ... *empressés :* Brantôme lui consacra une notice fort élogieuse ; cf. t. XIII, p. 35 et suiv.

Page 79, note 1. — ... *réflexions :* Cf. t. I, p. 50.

—, note 2. — ... *chevaleresque,... :* C'est à elle qu'il dédie son œuvre ; cf. t. I, p. 77 et 82. « *Je n'ay faict ce livre que pour vous* », lui écrivait-il en lui adressant ses *Rodomontades.*

—, note 3. — ... *1614,... :* Dans la nuit de 4 au 5 juillet, dit R. Gaucheron, *loc. cit.*, p. 12.

—, note 4. — ... *manuscrits,... :* Il en parut des extraits dans une réédition faite, en 1659, des *Mémoires* de Castelnau. Ils ne furent entièrement publiés qu'en 1665-1666 (9 vol. in-12) ; cf. *Ibid.*, p. 13, et t. I, p. 55 et suiv. Les prescriptions de Brantôme étaient pourtant formelles (cf. t. XIII, p. 57 : « *Je... charge expressément mes héritiers... de faire imprimer mes livres...* ») et détaillées.

Page 80, note 1. — ... *duels,... : Discours sur les duels.* Cf. édit. Mérimée-Lacour, t. VIII. Sur ce discours Mérimée écrivait, le 26 juillet 1857, à Mme de la Rochejacquelein : « *Vous verrez en lisant le Discours des Duels de Brantôme quelle était la tolérance au XVIe siècle. Ce que je cherche à prouver dans ma préface, c'est que tricher dans un duel est* IMPOSSIBLE *aujourd'hui, et ne pas tricher était* BIEN *au XVIe siècle* » (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1896, p. 246).

Page 81, note 1. — ... *raconte :* Brantôme déclare à plusieurs reprises vouloir à tout prix éviter le scandale. Il suffit de feuilleter le *Recueil des Dames* pour voir, quoi qu'en dise Mérimée, ce que vaut cette déclaration de principes.

—, note 2. — ... *trahison :* Brantôme écrivit (cf. t. IX, p. 257 et suiv.) un *Discours sur M. de la Noue, à sçavoir à qui l'on est le plus tenu, ou à sa patrie, à son roy ou à son bienfaicteur.* Brantôme expose surtout son point de vue p. 286 et suiv. Il conclut que l'on doit peu de chose à sa patrie et à son roi, quoiqu'on se doive tenir lié à ce dernier (p. 289 et 292), et va jusqu'à excuser la trahison du connétable

de Bourbon (p. 295). Il semble conclure — ainsi qu'il l'écrit p. 295 —

Omne solum forti patria est, ut piscibus aequor.

En bon féodal, il tient que l'on doit tout à son bienfaiteur et à lui seul.

Page 82, note 1. — ... *Montbrun,...* : Dit *le Brave* (1530-1575), l'un des plus énergiques capitaines calvinistes.

—, note 2. — ... *la nôtre.* : « *Il est curieux de comparer ces mœurs avec les nôtres...* » (*Préface* de la *Chronique du temps de Charles IX*).

—, note 3. — ... *du XIX*e : « *Il me paraît donc évident que les actions du XVI*e *siècle ne doivent pas être jugées avec nos idées du XIX*e » (*Préface* de la *Chronique du temps de Charles IX*).

—, note 4. — ... *moralité* : Le 9 novembre 1856, Mérimée écrivait à Mme de la Rochejacquelein : « *Les gens du XVI*e *siècle dont Brantôme me raconte l'histoire étaient en général de grands coquins. Ils volaient, pillaient, mais tout cela hardiment... A tout prendre, j'aime mieux le duc de Guise que le duc Un Tel, président du conseil d'administration de la Société centrale pour l'épuration de l'huile à quinquets* » ; cf. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1896, p. 21.

Page 83, note 1. — ... *Niebuhr...* : Mérimée attaque souvent Niebuhr ; cf. *Études sur l'histoire romaine*, 1844, et comptes-rendus du livre de Grote, *De l'histoire ancienne de la Grèce* (1847-1856) (*Mélanges historiques et littéraires.* Paris, Calmann-Lévy, in-12, s. d., p. 107). Il rejette sa méthode historique alors que Michelet la défend.

Sur les emprunts que Mérimée fit à Brantôme dans la *Chronique de temps de Charles IX*, cf. P. Trahard, *La Jeunesse de P. Mérimée*, t. II, p. 391.

Page 87, note 1. — ... *Lucrèce Borgia ;...* : Cf. la nouvelle: *Il viccolo di Madama Lucrezia.*

II. — PORTRAITS LITTÉRAIRES

Victor Jacquemont

Page 93, note 1. — ... *de Paris :* La *Revue de Paris*, fondée par le Dr Véron, parut de 1829 à 1845 (cf. les *Mémoires* de ce dernier, t. I, p. 14 ; t. III, p. 103, 112, 113, 141, 142). « *Les plus saisissantes nouvelles de Mérimée furent... publiées*, écrit-il, *par la Revue de Paris.* » Il y parut, entre autres, le *Vase étrusque.*

—, note 2. — ... *dans l'Inde,... :* Jacquemont, né le 8 août 1801, mourut à Bombay le 7 décembre 1832. Cf. E. de Warren, *La Vie et les œuvres de V. Jacquemont*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* Nancy, 1852, et une notice de Mlle de Saint-Paul dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1904, p. 326 et suiv. Voir aussi un article de Ch. de Mazade, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1867, p. 969, Stendhal, *Souvenirs d'égotisme*, p. 43, et les articles parus, lors de la mort de Jacquemont, dans le *Journal des Débats*, le 13 mai 1833, et les 28 juin, 9 et 26 juillet, 16 août 1834. Ces derniers articles, écrits par Cuvillier-Fleury, ont été repris dans son livre : *Voyages et voyageurs.* Paris, M. Lévy, 1854, in-12.

—, note 3. — ... *correspondance ;... : V. Jacquemont, Correspondance avec sa famille et plusieurs de ses amis pendant son voyage dans l'Inde*, 1828-1832. Paris, H. Fournier, 1833, 2 vol. in-8°. Cette correspondance a été souvent réimprimée : on en donnait en 1861 la cinquième édition en deux volumes in-16. Une nouvelle édition, que préfaça Mérimée, parut en 1867 en deux volumes in-8°, et fut rééditée en 1869 en deux volumes in-16, sous le titre : *Correspondance inédite de V. Jacquemont avec sa famille et ses amis*, 1824-1832. Elle contenait, avec la préface de Mérimée publiée plus loin, une notice biographique due à V. Jacquemont neveu. Des lettres à Mlle Noizet de Saint-Paul, à J. Cordier et à Sutton Sharpe ont paru dans la

Revue d'histoire littéraire en 1895-1896, 1904 et 1907. Nous citerons dans ces notes l'édition de 1867, sauf exceptions toujours indiquées.

Page 93, note 4. — *En 1828... :* Il avait quitté la France en 1826 à la suite de chagrins intimes (cf. Notice de V. Jacquemont neveu, dans *Correspondance*, t. I, p. 3 : son amour pour Mme Pasta, — ou pour Mme de Lavenelle (cf. A. Paupe, *Vie littéraire de Stendhal*, p. 175). — Il séjourna en Amérique, à New-York, puis à Haïti et à Saint-Domingue. C'est là que, sur la proposition de M. Cordier, professeur au Muséum, il reçut des administrateurs du Jardin des Plantes sa mission aux Indes (*Ibid.*, p. 5). Il revint en France préparer son voyage et s'embarqua le 23 août 1828 (*Corresp.*, t. I, p. 245).

Page 94, note 1. — ... *la Compagnie,... :* La *Compagnie anglaise des Indes*, fondée en 1560, prit, en vertu de la charte de 1773, la direction politique des affaires indiennes, après avoir eu simplement le monopole du commerce anglais dans l'Hindoustan. Sa puissance s'affirma au début du XIXe siècle. Elle fut supprimée en 1858 à la suite de la révolte des Cipayes.

Page 95, note 1. — ... *des hommes :* Jacquemont fut emprisonné par un de ces tyranneaux ; cf. *Corresp.*, t. II, p. 93 et 316.

Page 96, note 1. — ... *infiniment » :* Lettre à M. Jacquemont père, 6 septembre 1831 ; cf. *Corresp.*, édit. 1833, t. II, p. 146-148, et édit. 1869, t. II, p. 93-95.

—, note 2. — ... *Bentinck,... :* Jacquemont, dans une lettre à Sutton Sharpe — cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1907, p. 710 — parle de la « *rare bonté* » de lord Bentinck. Il regrette de ne pas l'avoir connu plus tôt. Grâce à lui, peut-être, il eût obtenu une « *situation scientifique cent fois meilleure* » que celle que lui fait la France ; cf. *Corresp.*, t. II, p. 281, une lettre où il se félicite des bontés de lord et de lady Bentinck à son égard : « *J'ai passé*, dit-il, *huit jours chez eux à la campagne, tout à fait en famille...* »

Page 96, note 3. — ... *Calcutta... :* Il était encore à Calcutta le 17 novembre 1829. Cf. *Corresp.*, t. II, p. 359.

—, note 4. — ... *hindoustani,... :* « ... *quel horrible patois que l'hindoustani que j'apprends depuis un mois...* » (*Corresp.*, t. I, p. 330).

Page 97, note 1. — ... *Delhi... :* Il y parvint entre le 2 et le 11 janvier 1830 ; cf. *Ibid.*, t. II, p. 359.

—, note 2. — ... *Himmalaya... :* Cf. *Corresp.*, t. I, p. 379 et suiv.

—, note 3. — ... *hypothèses :* Jacquemont se moque — cf. *Ibid.*, t. II, p. 3 — des conclusions tirées sur ce point par les « *monstrueusement aveugles surveyors... of the H. C.* ».

—, note 4. — ... *chinoises,... :* Il séjourna de mai à novembre 1830 à Simlah, d'où il franchit l'Himalaya pour passer deux fois chez les Tartares (cf. *Ibid.*, t. II, p. 4 et 120) et revint à Delhi le 1er janvier 1831 (cf. t. II, p. 360-363).

—, note 5. — ... *Rundjet Singh,... :* Ce prince (1782-1839) réussit à sauvegarder l'indépendance de ses États. C'était « *un homme du genre de Méhémet Ali* » (cf. *Ibid.*, t. I, p. 301).

—, note 6. — ... *riches présents... :* Jacquemont rapporte (*Ibid.*, t. II, p. 133 et 160) que Rundjet Singh lui offrit la vice-royauté de Cachemire. Le voyageur avait été chaudement accueilli par un Français, généralissime du prince, le général Allard (*Ibid.*, t. II, p. 59). Sur les relations amicales du voyageur et de son hôte qui le nommait « le *Platon de Cousin* », cf. *Ibid.*, t. II, p. 102.

Page 98, note 1. — ... *Lahore,... :* En mars 1831 ; cf. *Corresp.*, t. II, p. 367.

—, note 2. — ... *Cachemyre,... :* De mai 1831 (*Ibid.*, p. 369) à juillet 1831 (*Ibid.*, p. 374).

—, note 3. — ... *Poonah,... :* De juin à septembre 1832 (*Ibid.*, p. 379-380).

—, note 4. — ... *manuscrits ;... :* Cf. son testament, daté du 4 novembre 1832 ; et *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1904, p. 322 : il n'y est question que de ses collec-

tions, de ses travaux et du règlement des dettes qu'il pouvait laisser.

Page 98, note 5. — ... *désolation :* Cf. un fragment de cette lettre dans la *Corresp.*, t. I, p. 4.

Page 102, note 1. — ... *exerçait,... :* « On ne pouvait le voir une fois sans désirer le connaître, et le connaître sans désirer prendre place dans son affection » (Notice de V. Jacquemont neveu, dans *Correspondance*, t. I, p. 3). Sur le caractère de Jacquemont et, en général, sur cet article, cf. P. Trahard, *La Jeunesse de P. Mérimée*, t. II, p. 255.

—, note 2. — ... *Sutton Sharpe,... :* L'ami de Mérimée et de Stendhal. Cf. Miss D. Gunnell, *Sutton Sharpe et ses amis français*. Paris, Champion, 1925, in-8°. Sutton Sharpe fit beaucoup pour rendre agréable à ses amis leur séjour en Angleterre lorsqu'ils passaient la Manche.

Page 103, note 1. — ... *soupçonneux :* On verra dans une lettre à Sutton Sharpe (18 juin 1828. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1907, p. 697) comment Jacquemont avait été d'abord mal reçu par certains Anglais et comment Sir Alex. Johnston « *est devenu amoureux* » de lui. Sutton Sharpe, d'ailleurs, se prodigua pour lui. Cf. Miss Doris Gunnell, *loc. cit.*, p. 19.

—, note 2. — ... *violets. » : La Nuit des Rois*, I, I, vers 5-6 :

> O, it came o' er my ear like the sweet sound
> That breathes upon a bank of violets.

Page 104, note 1. — ... *M. de M..., :* Mareste, l'intime ami de Stendhal et de Mérimée.

Page 105, note 1. — ... *cher :* Son neveu porte sur sa sensibilité, sur ses efforts pour en triompher le même jugement que Mérimée.

Page 106, note 1. — ... *naturels :* Cf., par exemple, telle confidence à son ami Hezeta (cf. *Corresp.*, t. I, p. 268-270).

—, note 2. — ... *l'esprit ;... :* Il songeait pourtant à Simlah à

« *retracer ces étranges tableaux* » qu'il venait de voir ; mais il redoutait, s'il écrivait un livre qui ne fût pas purement scientifique, « *d'être ennuyeux* » (*Ibid.*, t. II, p. 29).

Page 107, note 1. — ... *Journal de voyage,... : Voyage dans l'Inde par V. Jacquemont pendant les années 1828 à 1832.* Paris, F. Didot, 1841-1844, 6 vol. in-fol. et atlas. Il avait paru des *Lettres sur l'Inde* de Jacquemont dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1833.

—, note 2. — ... *foolscap... :* papier ministre.

Page 108, note 1. — ... *Thénard,... :* Chimiste célèbre (1777-1857).

—, note 2. — ... *empoisonné... :* « Dérangé par un oisif comme il se livrait à une expérience, il brisa entre ses mains un vase plein de cyanogène dont les émanations lui firent éprouver bientôt les premiers symptômes d'une phtisie laryngée... » (Notice de V. Jacquemont neveu, dans la *Corresp.*, t. I, p. 2).

—, note 3. — ... *explorations,... :* D'après son neveu (*Ibid.*, p. 2), il parcourut alors le nord de la France, l'Auvergne, le Nivernais, les Cévennes, le Dauphiné et la Suisse.

Page 110, note 1. — ... *philosophe :* Nous imprimons ici un article de Jacquemont que Mérimée publia en juillet 1833 dans la *Revue de Paris :*

DIALOGUE VÉRITABLE

AU DIRECTEUR DE LA « REVUE DE PARIS »

Monsieur,

Je vous envoie le dialogue ci-joint, trouvé dans les papiers que feu Victor Jacquemont avait laissés à Bombay, et qui viennent d'arriver en France. Son père m'a permis de le publier. Vous y trouverez sans doute, comme moi, un portrait frappant de cette espèce de miss que lord Byron détestait si cordialement, et qu'il a si bien ridiculisée. Le manuscrit de Jacquemont paraît avoit été écrit très-vite et de mémoire ;

je ne doute pas que la conversation singulière qu'il rapporte n'ait eu lieu effectivement.

Agréez, etc.

P[r] Mérimée.

(*La scène est à Calcutta, dans une salle à manger*)

ELLE. — MOI.

Moi. — Mademoiselle, aurai-je l'honneur de vous donner le bras pour passer dans la salle à manger?

Elle. — Volontiers, monsieur.

Moi. — Je suis bien reconnaissant envers lady W... du plaisir qu'elle me procure aujourd'hui de dîner avec des compatriotes. Depuis plus d'un mois que je suis dans l'Inde, je n'ai pas eu occasion de parler ma langue.

Elle. — Et vous n'en savez guère parler d'autres?

Moi. — Il est vrai. Je ne m'exprime pas avec facilité en anglais.

Elle. — Cela est impossible aux Français; ils ne peuvent pas bien prononcer.

Moi. — Vous-même cependant, mademoiselle, que j'aurais prise, à vous entendre, pour une Anglaise, n'êtes-vous pas Française?

Elle. — Non, monsieur.

Moi. — Monsieur votre père, je le sais, est Anglais; mais madame votre mère est Française. Vous êtes née en France; vous y avez passé votre enfance...

Elle. — Monsieur, je vous ai dit et je vous répète que je ne suis pas Française.

(*Un silence.*)

. . . .

Elle. — Êtes-vous marié, monsieur?

Moi. — Non, mademoiselle.

Elle. — Bien. Quelle est votre religion?

Moi. — Mais vous savez qu'en général les Français sont catholiques. Je ne suis pas protestant.

Elle. — Vous êtes donc catholique?

Moi. — Mais oui, sans doute. Ma famille est catholique.

Elle. — Mais, monsieur, êtes-vous catholique? Expliquez-vous plus clairement, car je ne vous comprends pas.

Moi. — J'ai eu l'honneur de vous dire, mademoiselle, que ma

famille était catholique, et je n'ai aucune raison de croire que je ne sois pas de la religion de mes parens.

Elle. — Quelle est votre fortune?

Moi. — Peu considérable.

Elle. — Mais, enfin, combien avez-vous à dépenser par an?

Moi. — En vérité, je ne saurais dire...

Elle. — C'est singulier. Il me semble, monsieur, que je vous fais des questions assez claires pour avoir des réponses précises.

Moi. — Mademoiselle, je suppose que j'ai 15,000 francs par an.

Elle. — C'est bien peu de chose !... Ce n'est que la paie d'un capitaine, dans ce pays.

Moi. — Il se peut

Elle — Avez-vous encore vos parens?

Moi. — Mon père vit encore.

Elle. — Est-il très vieux?

Moi. — Assez vieux.

Elle. — Fort bien... Mais a-t-il quelque chose à vous laisser?

Moi. — Très-peu.

Elle. — Vous avez peut-être de vieux oncles garçons, de vieux parens dont vous hériterez?

Moi. — J'y songe peu.

Elle. — Il est pourtant fort agréable d'hériter, surtout quand on n'a que 15,000 francs par an.

Moi. — Mademoiselle, j'ai le bonheur d'avoir des goûts très-simples, et je me trouve très-satisfait de ce que je possède.

Elle. — Je ne veux pas troubler votre joie ; mais votre satisfaction va à pied. A votre place, je chercherais une bonne sinécure pour avoir un carrosse.

Moi. — Je ne trouve pas, permettez-moi de vous le dire, mademoiselle, l'industrie des sinécuristes parfaitement honnête.

Elle. — Pourquoi?

Moi. — C'est avec le nécessaire des malheureux qui travaillent qu'on fait le superflu pour des oisifs. Je me ferais un cas de conscience de jouir d'un bien si mal, si odieusement acquis.

Elle. — Vous êtes philantrope, à ce qu'il paraît, monsieur.

Moi. — Un peu, mademoiselle.

Elle. — Non, monsieur, vous l'êtes beaucoup.

Moi. — Beaucoup, puisque vous le voulez.

Elle. — Pourquoi n'êtes-vous pas marié?

Moi. — Sans doute parce que je n'ai pas eu le désir ou la possibilité du mariage.

Elle. — Quel âge avez-vous?

Moi. — Vingt-huit ans.

Elle. — Il est temps cependant d'y songer.

Moi. — Oh ! je suis bien jeune encore, pour un Français du moins. Vous n'ignorez pas que nous nous marions plus tard que les Anglais.

Elle. — Cela est très-mal.

Moi. — Mal? et pourquoi?

Elle. — Monsieur... n'êtes-vous pas chrétien?

Moi. — Mademoiselle, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que j'étais non-seulement chrétien, mais sans doute encore catholique.

Elle. — Je comprends... et philosophe par-dessus le marché; tous les philantropes le sont. Eh bien ! monsieur, puisque vous êtes si philantrope, pourquoi n'êtes-vous pas marié?

Moi. — Je ne vois pas quels rapports...

Elle. — Vous avez la vue courte.

Moi. — Aussi voyez-vous que je porte des lunettes.

Elle. — Il ne s'agit pas de cela.

Moi. — De quoi s'agit-il donc?

Elle. — Du mariage.

Moi. — Il est vrai; j'avais oublié.

Elle. — Votre mémoire est donc comme vos yeux.

Moi. — Malheureusement.

Elle. — C'est un grand malheur de n'avoir pas de mémoire.

Moi. — Je ne m'en console pas.

Elle. — Pour en revenir à ce dont nous parlions, pensez-vous que les femmes soient plus heureuses que les hommes?

Moi. — Je ne sais.

Elle. — Que savez-vous donc, monsieur?

Moi. — Je suis extrêmement savant, mais je ne sais pas cela.

Elle. — Eh bien ! monsieur, puisque vous êtes si savant, vous me direz s'il y a plus de bonheur pour les femmes dans le mariage que hors le mariage?

Moi. — Cela dépend.

Elle. — De quoi?

Moi. — De mille circonstances.

Elle. — Faites-m'en grâce, je vous prie, et dites-moi, sans tant de circonlocutions, si vous ne pensez pas que ce soit un malheur pour les femmes que de n'être pas mariées?

Moi. — Je le pense, généralement.

Elle. — En ce cas, monsieur, vous êtes extrêmement coupable, extrêmement inconséquent à vos principes philantropiques, puisque

vous êtes garçon à votre âge. Quand les hommes restent garçons, il faut bien que les femmes demeurent filles. N'y a-t-il pas plus d'égoïsme que de philantropie à rester dans un état qui vous est agréable, mais qui entraîne nécessairement le malheur d'une autre personne?

(*Ici je recule ma chaise.*)

Moi. — Ma conscience sera parfaitement tranquille tant que je ne ferai de tort à aucun individu. D'ailleurs, il est des hommes délicats, et je suis du nombre, qui attendent pour se marier que le sentiment les y sollicite, et que la raison seule n'y déterminerait jamais. Or, ce sentiment est involontaire.

Elle. — Croyez-vous, monsieur, que vous puissiez aimer une personne laide?

Moi. — En vérité, je crois qu'il y en a dont l'amabilité ne saurait faire oublier la laideur.

Elle. — Ainsi, dans votre système, celles qui ne sont ni belles, ni aimables, doivent rester filles.

Moi. — Je n'ai pas dit cela.

Elle. — Vous l'avez dit, mais peu importe, car ce cas est très-rare. Les femmes sont très-aimables.

Moi. — Mademoiselle, laissez-moi le dire.

Elle. — Monsieur, que pensez-vous du chœur dans la tragédie grecque?...

Moi. — Ce que je pense du chœur dans la tragédie grecque?

Elle. — Oui. Qu'y a-t-il donc d'obscur dans ma demande? C'est une absurdité que le chœur au théâtre... Les anciens, au surplus, n'avaient pas de théâtre.

Moi. — Ils n'avaient pas du moins de théâtres à la façon des nôtres.

Elle. — Les pièces que je préfère sont celles de Voltaire.

Moi. — Il y en a quelques-unes de fort belles.

Elle. — Comment quelques-unes? Ne sont-elles pas toutes belles?

Moi. — Il en a composé dans sa vieillesse plusieurs où se montre l'affaiblissement de ses facultés, et qui sont décidément très-ennuyeuses. On ne les joue jamais. Je suppose que vous ne les avez pas toutes lues.

Elle. — Je vous prie de croire, monsieur, que j'ai lu tout Voltaire.

Moi. — Je vous en fais mon compliment, mademoiselle. Je n'en saurais dire autant.

Elle. — Comment, monsieur, vous êtes Français et vous n'avez pas lu Voltaire?

Moi. — Tout Voltaire... Mais il y a de ses ouvrages que j'ai lus plusieurs fois. Les *Romans philosophiques*, par exemple.

Elle. — Je les aime aussi beaucoup. *Candide* surtout. C'est une grande et profonde composition !

Moi. — Bien triste.

Elle. — Fort plaisante, je trouve !

Moi. — Ah ! à certains égards, sans doute.

Elle. — Est-ce que vos prêtres ne vous défendent pas de lire Voltaire?

Moi. — Je ne sais ; mais on peut le lire sans leur permission.

Elle. — Oh ! certainement ils vous le défendent comme la *Bible*.

Moi. — Cette association fait beaucoup d'honneur à Voltaire.

Elle. — Elle lui en ferait s'il n'avait attaqué que la religion catholique ; mais Voltaire était athée, et ses ouvrages ne sont pas moins condamnables par nous que par les prêtres grossiers et superstitieux de l'église de Rome.

Moi. — Comment donc n'avez-vous pas craint de les lire?

Elle. — Fait-on le mal pour le voir? La supériorité de l'esprit et du jugement des femmes leur permet sans inconvénient beaucoup de lectures fâcheuses pour les hommes.

Moi. — Je ne l'avais pas entendu dire.

Elle. — Je n'ai pas la prétention, monsieur, d'être dans mes opinions l'écho du public. Mais pouvez-vous sincèrement douter que les femmes ne soient très-supérieures aux hommes?

(*Je fais un signe d'incrédulité.*)

Elle. — Ignorez-vous donc l'histoire? Alexandre est-il plus grand que Sémiramis? Énée que Didon? Pindare que Sapho? Et dans les temps modernes... les règnes d'Élisabeth et d'Anne ne sont-ils pas les plus glorieux de l'Angleterre? Marie-Thérèse, Catherine II ne prouvent-elles pas que les femmes sont faites pour le commandement? Votre loi salique est une des plus abominables coutumes de votre constitution? Qu'en pensez-vous?

Moi. — Nos opinions sur les femmes, je le crains, ne s'accordent pas parfaitement.

Elle. — Nullement, monsieur. Mais quoique vous leur refusiez le pouvoir de droit, en fait, ne l'auraient-elles pas chez vous?

Moi. — Beaucoup trop.

Elle. — C'est qu'il y a peu de bien à faire en France ; l'action d'une femme peut difficilement y être utile ; le peuple est si ignorant ! les catholiques sont si superstitieux !

MOI. — Le suis-je donc tellement?

ELLE. — Mais oui, sans doute, si vous êtes catholique. Il n'y a rien de si honteux que le catholicisme. Les Français sont notoirement inférieurs aux Anglais.

MOI. — Par exemple, ils font moins bien les couteaux.

ELLE. — Les Anglais battent les Français partout. Les Français ne sont pas même un peuple guerrier.

MOI. — Je croyais que depuis trente-cinq ans ils avaient donné des preuves de ce genre...

ELLE. — Comment cela a-t-il fini?... Qui a vaincu à Waterloo?

MOI. — Les Prussiens.

ELLE. — Non, monsieur ; ce sont les Anglais.

MOI. — Je le croirai, s'il vous plaît ainsi.

ELLE. — Monsieur, quelle est la devise de vos armes?

MOI. — Je ne connais pas fort bien mes armoiries ; mais je n'y connais pas du tout de devise.

ELLE. — Il n'y a pas d'armes sans devise ! Ce que vous dites là est inintelligible ! Vous dites que vous ne connaissez pas vos armes !... Vous n'en avez donc pas?

(*Elle recule sa chaise.*)

MOI. — Je crois que si et, de plus, qu'il y a trois tourteaux quelque part, sur une espèce d'écusson...

ELLE. — Moi, monsieur, il y a un ananas dans les miennes ; c'est l'emblème de mon nom. Mais comment ferez-vous quand vous voudrez vous marier? Croyez-vous que personne consente à vous épouser sans connaître votre blason et l'ancienneté de votre noblesse? N'a-t-on pas le droit d'exiger de vous des preuves pareilles à celles que l'on établira devant vous.

MOI. — Alors, mademoiselle, j'étudierai cette matière ; car je suis, comme vous, très-délicat sur l'article de l'égalité de la naissance dans les alliances : et comme mes ancêtres étaient nobles au temps de Charles-Quint, je ne puis épouser personne qui ne me prouve au moins trois cents ans de noblesse. Je vous le demande, à vous-même, y a-t-il rien de si ridicule et de si méprisable que les parvenus?

ELLE. — Je pense, monsieur, qu'on ne peut épouser raisonnablement qu'une personne excessivement riche.

MOI. — Mademoiselle, on passe au salon ; voulez-vous accepter mon bras?

ELLE. — Je prendrai celui de ma mère.

Victor JACQUEMONT

CHARLES NODIER

Page 111, note 1. — *Vos suffrages... :* Mérimée avait été choisi pour succéder à Nodier le 14 mars 1844. Il fut élu au septième tour par dix-neuf voix sur trente-cinq, contre Vigny, Vatout, Casimir Bonjour, Émile Deschamps, Aimé Martin et Onésime Leroy. Voici comment, dans ses Mémoires encore inédits, Viennet le jugeait : « C'est un écrivain assez populaire, un esprit fin, un caractère sympathique ; on le dit un savant archéologue, un érudit fort versé dans la littérature et l'art du moyen âge, et M. Cousin affirme qu'il nous sera fort utile dans la composition de notre Dictionnaire historique de la langue. » L'*Illustration* du 15 février 1845 publia, au moment de sa réception, un portrait de Mérimée (cf. M. Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*. Paris, Charavay, in-12, 1879, p. 29).

—, note 2. — ... *ineffaçables :* Mérimée s'était rendu à Besançon en mai 1844 pour se renseigner sur la jeunesse de Nodier auprès de l'ami intime de ce dernier, Weiss. Il ne put le voir, mais lui écrivit. On trouvera sa lettre dans un intéressant article de M. G. Gazier (*Revue d'histoire littéraire*, 1922, p. 449-450) auquel nous devons beaucoup pour le présent commentaire. — Une lettre adressée à Mme de Montijo, et datée du 11 mai 1844, donne aussi de curieux détails sur son séjour en Franche-Comté et l'embarras où le mettait l'éloge qu'il était obligé de faire d'un homme qu'il n'aimait pas.

—, note 3. — ... *ouvrages :* Allusion aux différents *Souvenirs* publiés par Nodier.

Page 112, note 1. — ... *des faits :* « *Il me semble que dans tous les écrits de Nodier les erreurs matérielles abondent* » (lettre de Mérimée à M. Weiss, citée ci-dessus). M. G. Gazier note que Nodier « *finit par devenir lui-même la dupe de son imagination* » et que Weiss signale dans ses notes personnelles, aujourd'hui conservées à la bibliothèque de Besan-

çon, les erreurs dont « *fourmillent* » les *Souvenirs* de Nodier, quoique celui-ci ait écrit, dans la préface de ses *Souvenirs de la Révolution* : « *Je suis garant des faits et non maître des impressions* » (édit. Charpentier, 3e édit., 1857, p. 6). Nodier, d'ailleurs, avait exposé ses théories sur l'histoire et défendu sa façon de voir et de raconter dans *M. Cazotte* (cf. *Souvenirs de la Révolution*, p. VI), où il traite les historiens de métier de « *greffiers* » et de « *feudistes* ». Sur la façon dont Nodier utilisa ses souvenirs, cf. L. Pingaud, *La jeunesse de Ch. Nodier*. Paris, Champion, 1919, in-8°, p. 137 et suiv.

Page 112, note 2. — ... *œuvre,... :* Sous le pseudonyme de Maxime Odin.

Page 113, note 1. — ... *phrase* » *:* Peut-être est-ce cette citation que lui avait suggérée H. Royer-Collard et que Mérimée se refusait à utiliser. Cf. sa lettre du 8 septembre 1844 dans Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, p. 200 : « *J'ai des objections contre la citation que vous me proposez... Courier était un bien autre homme que Nodier.* »

Page 114, note 1. — ... *en 1780 :* Le 29 avril. On a longtemps discuté de cette date (cf. M. Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*. Paris, Perrin, 1908, in-16, p. 1-2). L'acte de baptême de Nodier le dit né de père inconnu.

—, note 2. — *Son père,... :* Il ne reconnut son fils qu'en 1791, lors de son mariage avec Suzanne Paris. Il avait été « *auxiliaire laïc* » de l'Oratoire et professeur à Salins et à Lyon.

—, note 3. — ... *intelligence ;... :* « *Mon père, passionné pour les études classiques, s'était promis de faire de moi une espèce de savant...* » (*Souvenirs de la Révolution*, t. I, p. 7).

—, note 4. — ... *prédilections :* Mérimée était si frappé de la sûreté de style de Nodier dès son jeune âge qu'il interrogeait Weiss à ce sujet ; cf. lettre citée plus haut : « *Cette étude est extraordinaire pour le temps.* »

—, note 5. — *M. Weiss,... :* Weiss resta toujours l'ami de

Nodier. L. Pingaud a publié en 1887, en un volume in-8°, leur correspondance. Les papiers de Weiss ont été la source de l'étude de Pingaud sur la *Jeunesse de Nodier* : « *Je fus aimé de Weiss, c'est mon plus doux succès* », écrivait plus tard Nodier.

Page 114, note 6. — ... *nourrices* : « *A dix ans je lisais plus couramment qu'aujourd'hui des auteurs assez difficiles...* » (*Souvenirs...*, t. I, p. 7).

Page 115, note 1. — ... *plusieurs castes,...* : Cf. H. de Balzac, *Albert Savarus* (édit. Bouteron Longnon, t. III, p. 12 et suiv.). Balzac décrit longuement les « *haines* », les « *fossés infranchissables* » qui séparent à Besançon les différentes classes de la société au moment de la Restauration.

—, note 2. — ... *maire...* : Par 164 votants sur 2,300 électeurs, dit L. Pingaud, p. 20.

Page 116, note 1. — ... *réception,...* : *Discours prononcé à la Société des Amis de la constitution de Besançon, le 22 décembre 1791, par M. Nodier fils, âgé de onze ans* (Besançon, 1791, petit in-8°). Réédité en 1792 et en 1866 dans le *Bulletin du Bibliophile.* Mérimée, sceptique, doutait que ce discours fût vraiment de Nodier. Il questionna Weiss à ce sujet (cf. sa lettre citée note 2 de la page 115). Nodier avait déjà, le 1er août 1790, lu ou récité une allocution lors du retour des délégués de Besançon à la fête de la Fédération (cf. L. Pingaud, p. 19). Il prononça en 1794 un éloge de Barra et de Viala resté manuscrit.

—, note 2. — ... *Weissembourg;...* : Les lignes de Wissembourg furent, en réalité, prises d'assaut par Hoche en 1793. — Nodier a consacré à sa visite au général vainqueur un épisode de ses *Souvenirs de la Révolution, loc. cit.*, t. I, p. 42 et suiv.

Page 117, note 1. — ... *Révolution* : *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire.* Paris, Levavasseur, 1831, 2 vol. in-8°. Nous citons l'édition Charpentier, 1857, 2 vol. in-18. « *Dans ces pages,*

dit de ce livre L. Pingaud, *loc. cit.*, p. 190, *la fiction déborde en tous sens sur l'histoire.* »

Page 117, note 2. — ... *observation,... :* « *C'était un cours d'études encyclopédiques mis en action...* », dit Nodier de ces leçons ; cf. *Séraphine*, p. 15, et la note suivante.

—, note 3. — ... *Séraphine,... :* Dans *Souvenirs de jeunesse*, 1834, in-8° (t. X de l'édit. Renduel, en 13 vol., 1832-1841). « *C'était un ancien officier du génie, qui avait passé sa vie en études scientifiques et qui dépensait sa fortune en bonnes œuvres* » (édit. Charpentier, 1855, p. 9). Cet épisode de *Séraphine*, encore qu'il soit fort arrangé, est le meilleur commentaire de ces pages de Mérimée. Celui-ci s'était inquiété de savoir ce qu'avait été cette éducation. « *M. de Chantran*, écrivait-il à Weiss (lettre citée note 2 de la p. 111), *a-t-il donné à ses premières études cette direction singulière...?* »

Page 118, note 1. — ... *remords :* Nodier a omis cette anecdote dans *Séraphine* (*loc. cit.*, p. 10). Mérimée questionne Weiss sur ce fait, cité dans une biographie de Nodier et dont il doutait (cf. sa lettre citée p. 111). Il existe de cette histoire une autre version, plus dramatique, rapportée par F. Wey et résumée par M. Salomon (p. 8) : Nodier aurait menacé son père de se tuer s'il n'acquittait pas M[me] d'Olivet. L. Pingaud, p. 211-212, écrit : « *Qu'il ait agi ainsi, c'est possible* », mais croit que l'acquittement fut obtenu surtout faute de preuves.

Page 119, note 1. — ... *mon fils ;... :* « *J'ai consenti à te laisser partir avec lui...* », dit à Nodier son père (*Séraphine*, *loc. cit.*, p. 10).

—, note 2. — ... *estimés ;... :* La tragédie avait pour titre *Clémence d'Entragues* et l'opéra, — car il n'en écrivit qu'un, — le *Chaudronnier de Saint-Flour*.

—, note 3. — ... *sa fille :* Marie Nodier, née en 1811, qui épousa Ménessier et fut aimée de Fontaney (cf. R. Jasinski, *Une amitié amoureuse*. Paris, 1925, in-12). Elle a laissé, avec des vers et des contes, un livre sur son père,

Charles Nodier, 1867, in-12, où elle a voulu réfuter le discours de Mérimée.

Page 120, note 1. — ... *vagabondes* : Cf. *Séraphine, loc. cit.* : p. 11. Nodier décrit longuement la vie qu'il menait alors, « *Nous étions d'intrépides marcheurs...* »

—, note 2. — ... *Shakspeare,...* : Cf. *Ibid.*, p. 14 : parmi les livres de M. de Chantrans, dit Nodier, figuraient « *cinq ou six tragédies de Shakspeare qui me remplissaient d'enthousiasme.* »

—, note 3. — *M. Droz,...* : Après avoir été professeur à Besançon, Droz (1773-1850) connut à Paris d'honorables succès (cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 165). Nodier l'appelle « *le bon et judicieux Droz* » (*Thérèse*, dans les *Souvenirs de jeunesse*, p. 43). Il est utile de noter ici que Mérimée passe délibérément sur le séjour de Nodier à Strasbourg (cf. *Souvenirs de la Révolution*; t. I : *Euloge Schneider*).

Page 121, note 1. — ... *le héros...* : « *Je ne te parle point de Werther*, écrivait-il à Weiss, *parce que je le porte toujours avec moi* » (cf. M. Salomon, *loc. cit.*, p. 262). Sainte-Beuve note cette influence de Gœthe sur Nodier (*Causeries du lundi*, t. XI, p. 302-303).

—, note 2. — ... *mourir comme lui...* : Cf. une lettre de Goy, ami de Nodier, à Weiss (27 octobre 1798) dans l'article cité de M. G. Gazier, p. 441 : « Il vous a sans doute aussi entretenus du beau projet de se donner la mort. Il me confie, à moi, qu'il a des chagrins que personne ne saura jamais. » Goy demande qu'on lui envoie Nodier qu'il espère guérir. « *Je veux mourir*, écrivait Nodier à Goy, *et il ne me manque qu'un instant de courage* » (cf. L. Pingaud, *loc. cit.*, p. 54).

—, note 3. — ... *modèle* : « *Je ne sais ce qu'il devient*, dit Goy de Nodier (cf. *art. cit.* de M. G. Gazier, p. 442), *il se soûle et court les filles.* »

—, note 4. — ... *Besançon* : Il dressa alors le catalogue de diverses collections (cf. M. Salomon, p. 20, note 1), entre autres celui des livres du chanoine Pellier.

Page 122, note 1. — ... *Bonneville...* : Friedel et Bonneville, *Nouveau théâtre allemand*, 1782, 12 vol. in-8°. Cette traduction présentait au public, entre autres pièces, les *Brigands* et le *Don Carlos* de Schiller, et le *Gœtz von Berlichingen* de Gœthe. Nodier a consacré une notice à Bonneville dans son *Dernier banquet des Girondins* (cf. *Souvenirs de la Révolution*, 1857, t. I, p. 245).

—, note 2. — ... *universalité* : Pour cela, écrivait-il, il ne fallait « *qu'un alphabet que j'avais fait, une grammaire que j'avais faite, et une langue que je faisais* » (cité par M. Salomon, p. 228).

Page 123, note 1. — ... *scientifique* : *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes et sur l'organe de l'ouïe dans les mêmes animaux.* Besançon, 1798, in-4°. Elle fut suivie, en 1801, d'une *Bibliographie entomologique.* Paris, in-12. Nodier avait dès 1797 rédigé une *Description des insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, restée manuscrite (cf. L. Pingaud, *loc. cit.*, p. 38).

—, note 2. — ... *s'en émut;...* : Elle vit là, dit le rapport de police, une « *comédie provocatoire.* » (L. Pingaud, p. 52.)

Page 124, note 1. — ... *défense* : Mérimée interrogea Weiss sur cette équipée (cf. sa lettre citée p. 111), au sujet de laquelle Nodier avait écrit un factum (cf. Pingaud, p. 53).

—, note 2. — ... *Shakspeare,...* : *Pensées de Shakspeare, extraites de ses ouvrages.* Besançon, 1801, in-12. Nodier y fait une profession de foi déjà toute romantique.

Page 125, note 1. — ... *les Proscrits...* : Paris, 1802, in-12.

—, note 2. — ... *Saltzbourg,...* : *Le Peintre de Saltzbourg, journal des émotions d'un cœur souffrant, suivi des Méditations du cloître.* Paris, 1803, in-12.

—, note 3. — ... *entomologique,...* : Cf. ci-dessus, note 1 de la p. 123.

—, note 4. — ... *distractions* : Cf. une lettre de J. Bailly à Weiss (Gazier, *art. cité*, p. 444) : « *En arrivant dans la capitale il* (Nodier) *s'est signalé par toutes les fredaines que*

peut faire un jeune homme... » Et il développe les cuisantes mésaventures de leur ami commun auprès des « *nymphes du Palais-Royal* ».

Page 125, note 5. — ... *français,... :* Il écrivait aussi dans la *Décade* de Ginguené.

Page 126, note 1. — ... *imprimée,... : La Napoléone*, par Charles Nodier, février 1802 ; G. Vicaire ne cite dans son *Manuel* qu'une édition s. l. n. d. postérieure à 1813 et une édition de 1814. L'ode avait été cependant imprimée dès 1803 dans un journal intitulé *l'Ambigu*, puis par l'éditeur Dabin (cf. Pingaud, p. 82).

—, note 2. — ... *se nommer... :* Par une lettre assez emphatique au premier consul (25 frimaire an XII).

—, note 3. — ... *sur le champ :* Voir le chapitre *Fouché* dans les *Souvenirs de la Révolution*, t. II, p. 302 et suiv. « *Il est notoire qu'il en restait toujours deux ou trois* (il s'agit des Oratoriens, amis de jeunesse de Fouché) *autour de lui, et le hasard voulait qu'ils fussent tous élèves de mon père quand mon huitième mandat d'arrêt venait de s'exécuter après trente mois d'exil et de misère. Il n'y eut qu'une voix pour réclamer le fils proscrit du maître d'Oudet...* » « *Ma rigoureuse détention fut échangée contre la mise en surveillance...* » Nodier demeura trente-six jours à Sainte-Pélagie, quoi qu'en dise Mérimée : le nom de l'écrivain figurait bien sur les registres de la prison (cf. M. Salomon, p. 53). Nodier a décrit son séjour à Sainte-Pélagie, en le romançant bien entendu, dans *Les Prisons de Paris sous le Consulat* (*Souvenirs de la Révolution*, t. II, p. 8).

—, note 4. — ... *magnifique :* Mérimée n'indique pas que Nodier chanta la palinodie dans une *Prophétie contre Albion* (cf. L. Pingaud, p. 84), d'allure d'ailleurs assez plate, où il exaltait Napoléon.

Page 127, note 1. — *Il conspira,... :* Cf. sur ces événements P. de Vaissières, *Ch. Nodier conspirateur* (*Correspondant*, 25 octobre 1896). Nodier avait participé à un vague projet d'enlèvement de Napoléon, formé par quelques mécon-

tents qui résidaient à Besançon. La société secrète en question pourrait bien être celle des *Philadelphes*, fondée par Nodier aux dernières années de la Révolution.

Page 127, note 2. — ... *chalet :* Cf. *Suites d'un mandat d'arrêt* (*Souvenirs de la Révolution*, t. II, p. 84). Un mandat d'arrêt avait bien été lancé contre lui le 25 mai 1805, mais en réalité Nodier, dit justement M. Pingaud, p. 91, « *n'avait d'autre importance que celle qu'il s'attribuait* ».

Page 128, note 1. — ... *Onomatopées... : Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises.* Paris, 1808, in-8°.

Page 129, note 1 .— ... *Jean de Bry,... :* De Bry (1760-1834) échappa miraculeusement au sort de ses collègues, Roberjot et Bonnier, égorgés en 1799 par les Autrichiens après le congrès de Rastadt. Il fut, sous l'Empire, préfet du Doubs et du Bas-Rhin. Exilé en 1816, il ne put rentrer en France qu'en 1830. — Nodier fut aussi protégé par le sous-préfet de Dôle, de Roujoux, qui lui offrit en 1809 une place de secrétaire du préfet du Jura.

Page 130, note 1. — ... *littérature :* De Bry lui obtint la dispense de tout diplôme.

—, note 2. — ... *protecteur :* Mérimée n'indique pas que Nodier devait à De Bry plus que de la reconnaissance. Il lui emprunta certaine somme qu'il ne lui rendit jamais.

—, note 3. — ..., *il épousa... :* Il épousa le 30 août 1808 Désirée Charve, fille d'un juge de Dôle.

—, note 4. — ... *Croft,... :* Herbert Croft (1751-1816), avocat érudit qui collabora au *Dictionnaire* de Johnson, puis se fixa en France. Nodier lui consacra un article nécrologique et le mit en scène sous le nom de Robert dans *Amélie* (*Souvenirs de jeunesse*, p. 110-111). « *Il était*, dit-il, *un superlatif, une hyperbole morale, le plus excellent homme que la bonté divine ait jamais produit.* » *Amélie* est le récit romancé de cette période de la vie de Nodier. Un de ses amis raconte dans une lettre à Weiss (*art. cité* de G. Gazier, p. 445) comment il connut Croft : par l'intermédiaire de l'helléniste Boissonade.

Page 130, note 5. — ... *Johnson :* Samuel Johnson (1709-1784), auteur des *Vies des poètes anglais* et d'un *Dictionnaire* célèbre.

—, note 6. — ... *Télémaque... : « Il* (Croft) *s'avise aussi de commenter le Télémaque* » (lettre citée ci-dessus).

Page 131, note 1. — ... *ponctuation,... :* Cf. *Amélie* (*Souvenirs de jeunesse*, p. 114 et suiv.). Croft « *s'était fait*, dit Nodier, *toute sa vie une grande affaire de petites recherches philologiques sur les bons auteurs.* »

—, note 2. — ... *indépendance,... :* Il s'était surtout lassé de son travail : il venait de rédiger avec Croft 132 pages de commentaires sur la première ode d'Horace, et ils en étaient encore « *à la virgule qui suit Mecoenas* » (Gazier, *art. cité*, p. 446). La rupture se produisit en 1810, en juin. Sur la besogne de Nodier chez Croft, — besogne très variée (puisqu'il collaborait aux romans qu'écrivait lady Hamilton, la compagne de Croft), mais fastidieuse, — on consultera M. Salomon, p. 78-79.

—, note 3. — ... *légale,... :* 1810, in-8°. Il y traitait du plagiat, de la supposition d'auteurs, etc.

Page 132, note 1. — ... *illyriennes,... :* Cf. *Souvenirs de la Révolution...*, t. II, p. 303 et suiv. « *Le duc d'Otrante fi alors pour moi plus que je n'osais désirer... Le hasard voulut que j'allasse planter ma tente à l'endroit où mon protecteur devait bientôt occuper un palais : je m'arrêtai à Laybach...* » Tout l'épisode est à lire, et pour le portrait de Fouché, et pour connaître l'existence romancée de Nodier en Illyrie. Nodier avait été nommé directeur du *Télégraphe* et bibliothécaire de Laybach. « *Mon industrie alimentaire se réduisait à la direction d'une bibliothèque et à la rédaction d'un journal...* » (*Ibid.*, p. 306).

—, note 2. — ... *illyrien,... :* Il parut de 1810 à 1813 (cf. Quérard, VI, 429).

—, note 3. — ... *compositions :* Entre autres *Jean Sbogar*, rapporté des assises de Laybach. Sur le séjour de Nodier à Laybach, cf. L. Léger, *Grande Revue*, 15 juin 1905.

Page 132, note 4. — ... *Geoffroy,... :* J.-L. Geoffroy (1743-1814), critique et rédacteur au *Journal des Débats*. Ses feuilletons forment son *Cours de littérature dramatique*. « C'était un gros homme dont la figure était insignifiante et la personne assez mal tenue ; rien sur sa physionomie n'indiquait la finesse de son esprit... » (Delécluze, *Souvenirs de soixante années*. Paris, M. Lévy, 1862, in-16, p. 77).

Page 133, note 1. — ... *vaincus :* « *Je vous avoue*, écrit à Weiss un de ses amis, *que je ne me serais pas douté que le jacobin Nodier fût royaliste* » (Gazier, *art. cité*, p. 448). Nodier justifie sa ligne de conduite politique et tâche d'en montrer l'unité dans la préface de la troisième édition de ses *Souvenirs de la Révolution* (t. I, p. 4).

—, note 2. — ... *de lui :* Il écrivit alors à la *Quotidienne*, au *Drapeau blanc* et au *Conservateur*.

—, note 3. — ... *armée,... :* Nodier fut toujours attiré par les sociétés secrètes. Il en parle souvent dans ses livres : plusieurs chapitres des *Souvenirs de la Révolution* (*Les Compagnons de Jéhu*, *Les Maçons et les Carbonari*, *Les Philadelphes*) et deux épisodes de *Mlle de Marsan* (*Les Carbonari*, *Les Tungend Bund*) leur sont consacrés. Il avait toujours eu pour elles un goût déclaré, en avait fondé une à Besançon et connu celles, nombreuses, qui se développèrent après 1794 en Franche-Comté (cf. L. Pingaud, p. 42 et suiv.). Sur l'histoire des sociétés secrètes, voir le chapitre VII de L. Pingaud où sont distinguées les « *fictions* » et les « *vérités* » dont parle ici Mérimée. « *C'est... une légende qu'il édifie de toutes pièces* » (p. 165).

—, note 4. — ... *douteux,... :* Le général Malet, entre autres, et un de ses amis d'enfance, le colonel Oudet.

Page 134, note 1. — ... *Jean Sbogar... :* Paris, 1818, 2 vol. in-12.

—, note 2. — ... *Thérèse Aubert... :* Paris, Ladvocat, 1819, in-12.

Page 135, note 1. — ... *Empire,... :* Les *Souvenirs de jeu-*

nesse parurent en 1832, chez Levavasseur, en un volume in-8°. (Ils avaient été publiés d'abord sous le titre : *Mémoires de Maxime Odin.*) Ce volume contenait *Séraphine*, dont Mérimée a parlé plus haut. *M*[lle] *de Marsan* fut éditée en un volume in-8°, par Renduel, également en 1832, qui donna la même année en un volume in-8° (t. IV des *Œuvres complètes*) *La Fée aux Miettes. Ines de las Sierras* parut en 1837, en un volume in-8°, chez Drumont. Pour les *Souvenirs de la Révolution*, cf. la note 1 de la p. 117.

Page 135, note 2. — ... *Franche-Comté... : Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par MM. Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux. Paris, J. Didot ; *Normandie*, 3 vol. in-fol., 1825-1878 ; *Franche-Comté*, 1 vol. in-fol., 1825, etc. Cet ouvrage eut le plus gros succès auprès des romantiques et vulgarisa l'archéologie au moment où Mérimée aidait à la constituer comme science.

—, note 3. — ... *linguistique,... : Notions élémentaires de linguistique.* Paris, Renduel, 1834, in-8°.

—, note 4. — ... *livres,... :* Par exemple sa *Description raisonnée d'une jolie collection de livres.* Paris, Techener, 1844, in-8°, ou les trois catalogues de sa propre bibliothèque (1827, 1829, 1844, 3 vol. in-8°).

Page 137, note 1. — ... *XVI*[e] *siècle,... :* Nodier avait édité la *Satyre Ménippée* en 1824 (2 vol. in-8°) et B. Des Périers en 1841 (in-18). Il avait publié dans la *Revue des Deux Mondes* (1[er] novembre 1839) une étude sur Des Périers et de nombreux articles sur le XVI[e] siècle (cf. *Notices bibliographiques.* Paris, Techener, 1834, in-8°. Par exemple : *Des auteurs du XVI*[e] *siècle qu'il convient de réimprimer* et *Des matériaux dont Rabelais s'est servi pour la composition de son ouvrage*).

Page 138, note 1. — ... *jeunesse,... :* Cf. *Essais d'un jeune barde.* Paris, 1804, in-12, et *Poésies diverses...* Paris, Delangle, 1827, in-18. Les fameuses *Stances* à Musset sont de 1843. On sait aussi que Nodier publia en 1826, en collaboration avec de Rojoux, un second volume de poésies qu'il

attribuait à Clotilde de Surville et qui faisait suite au volume imprimé en 1803 par les soins de Vanderbourg.

Page 139, note 1. — ... *l'aimer :* N'y a-t-il pas ici un souvenir d'une lettre d'un ami de Nodier, Rouget, à Weiss, citée par L. Pingaud, p. 125 : « *Quel homme*, écrit-il de Nodier, *on ne saurait ne l'aimer pas quand on le voit, ni l'aimer quand on ne le voit plus !* » Est-il besoin de signaler que Mérimée ne dit rien ici, — pour quelles raisons? — du rôle de Nodier comme chef du premier cénacle romantique?

LES GENTILSHOMMES DE LETTRES

Page 141, note 1. — ... *imprimer :* Le marquis Frédéric-Gaétan de la Rochefoucauld-Liancourt, fils du célèbre membre de la Constituante, a laissé des *Consolations et poésies diverses* (1838, in-8°), un *Examen de la théorie et de la pratique du système pénitentiaire* (Paris, 1840, in-8°), une *Agrippine* en cinq actes (1842) et un poème sur *Achille à Troie* (1848), sans parler de nombreuses études sur les prisons. — Le comte Alexis de Saint-Priest a laissé des études historiques : *Histoire de la royauté considérée dans ses origines* (1842) ; *Histoire de la chute des Jésuites au XVIIIe siècle* (1750-1782), qui eut deux éditions en 1844 ; *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou* (1847-1848). Il a aussi écrit une comédie, *Athénaïs* (1826), et un volume d' « *essais poétiques* », *Les Ruines françaises* (1823). — Le duc de Noailles a écrit un volume sur Saint-Cyr, *Saint-Cyr, histoire de la maison royale de saint Louis* (1843), et une *Histoire de Mme de Maintenon* (1848). — Enfin, le duc de Luynes, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a rédigé différentes études de numismatique (*Choix de médailles grecques*, 1840 ; *Description de quelques vases peints*, 1840 ; *Essai sur la numismatique... sous les rois achéménides*, 1846) et publié divers mémoires dans la *Revue de numismatique*.

J.-J. Ampère

Page 145, note 1. — ... *1848* : N'est-il pas utile d'ajouter ici que Mérimée, parvenu plus vite que son ami aux honneurs, avait été salué par lui à ses débuts? Dans le *Globe* du 4 juin et du 9 juillet 1825, Ampère consacrait deux articles au *Théâtre de Clara Gazul*, qui venait de paraître. Il lui en consacrait un troisième dans le *National* du 23 octobre 1830 (cf. *Théâtre de Clara Gazul*, par P. Trahard. Éd. Champion, in-8°, 1927, p. 503).

—, note 2. — ... *événements...* : Les journées de février 1848. Mérimée composa son discours au corps de garde, car il avait repris l'uniforme de garde national de février à juillet 1848 (cf. *Lettres à Mme de Montijo*, 8 mars 1848, 28 mai 1848, 28 juin 1848...). Il fait allusion à son discours dans la lettre du 5 avril 1848. Cf. également A. Filon, *Mérimée et ses amis*. Paris, Hachette, in-12, 1909, p. 186.

—, note 3. — ... *M. Lebrun ; ...* : Pierre Lebrun (1785-1873), poète du début du XIXe siècle, auteur de plusieurs drames, dont *Marie Stuart*, qui connut quelque succès, et *Le Cid d'Andalousie*, dont la première représentation, en 1825, fut bruyante. — « *C'était l'académicien le plus rocailleux qu'on puisse voir* », écrivait Mérimée à Mme de Montijo. Il était alors directeur de l'Imprimerie nationale. Delécluze juge qu'il joua, au début du romantisme, le rôle d'un modérateur (cf. *Souvenirs de soixante années*, p. 276 et 349).

Page 146, note 1. — ... *collège ;...* : Mérimée avait été condisciple d'Ampère au collège Henri IV avec Sautelet et de Wailly. Ampère était alors en rhétorique, Mérimée en quatrième. Tout de suite Ampère fut « l'ami préféré ». Cf. P. Trahard, *La Jeunesse de P. Mérimée*, t. I, p. 21, et E. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, p. 158-159.

En 1868, Mérimée transmit à Sainte-Beuve des renseignements curieux sur son ami. Voici quelques extraits de la longue lettre qu'il lui adressait : « J'ai connu Ampère quand j'avais douze ans et lui quinze. Son caractère s'est modifié radicalement par les soins de Mme Récamier. Il

était très vif, violent même, très décidé en toute chose. Elle lui a rogné toutes ses saillies et a fini par lui ôter toutes ses aspérités.

« En consultant mes plus anciens souvenirs, je crois que c'est le goût des vers qu'il a eu d'abord. Je me rappelle un poème d'*Attila* qu'il faisait quand je sortais du collège et une tragédie d'*Adelghis*[1]. Il faisait alors grand cas de la couleur locale. C'est lui qui me fit faire la connaissance de Fauriel, lequel me dit la première fois qu'il me vit : « Voici « deux volumes de poésies serbes qu'on m'envoie ; appre- « nez le serbe. » Dans ce temps-là, je faisais tout le contraire de ce qu'on me disait. Je pris d'abord Fauriel en grippe. Depuis, j'ai regretté de n'avoir pas suivi son conseil.

« Le malheur d'Ampère était la curiosité. Il voulait tout voir et tout savoir. Il a perdu beaucoup de temps à étudier des choses inutiles, ou d'autres qu'il ne pouvait pas apprendre. Ainsi, pendant plusieurs mois, par le conseil d'un imbécile qui est devenu abbé et voleur, il a voulu étudier la musique, bien que la nature lui eût absolument refusé les oreilles.

« Il a voulu aussi, et avec le même insuccès, se mettre aux mathématiques et aux sciences physiques.

« Il avait la vue basse et était incapable de dessiner ou même de comprendre les effets de couleur dans un tableau. Il a perdu beaucoup de temps dans les galeries à voir des œuvres d'art sans jamais y rien comprendre.

« Je me souviens que, lorsque nous étions ensemble en Orient, il voulait toujours être dans un lieu élevé pour voir les couchers de soleil, et cependant il n'a jamais pu en saisir une image tant soit peu saisissante. Lorsqu'il voulait les décrire, il ne trouvait rien que de banal et de vague.

« Je crois qu'il avait une aptitude particulière pour la linguistique. Il saisissait tout de suite dans une grammaire

1. Plus tard, il songea à composer d'autres tragédies : *Rosemonde*, *Rachel ou la juive*, par exemple.

qui lui tombait sous les mains les singularités d'un idiome et sa physionomie.

« Son grand malheur a été de courir tous les lièvres à la fois : dès qu'il en avait aperçu un, il le quittait pour en suivre un autre.

« C'était le meilleur cœur et le plus candide, et le plus facile à se laisser dominer. Lorsqu'il connut d'abord Mme Récamier, il avait Chateaubriand en horreur, comme un rival. Il se laissa si bien dompter qu'il devint trompette du susdit Chateaubriand, et je l'ai vu à Delphes prendre une branche du laurier qui existe aujourd'hui dans l'enceinte du τέμενος (petit-arrière-fils probablement de feue Daphné) pour l'envoyer à Chateaubriand avec quatre pages de compliments.

« Il travaillait toujours et avait la propriété de s'absorber dans toutes les situations. Nous étions à Éphèse, logés dans un café turc, sur deux bancs de bois, n'ayant qu'une lampe dont la mèche était une corde. Il lisait à cette lampe un livre chinois de philosophie, pendant un orage épouvantable dont il ne s'apercevait pas.

« Il m'a laissé l'impression d'une intelligence très élevée, mais qui n'a jamais pu ou su s'appliquer à la chose pour laquelle elle était faite. Ajoutez à cela les influences mondaines dont il n'a jamais su se défendre et qui l'ont toujours dominé.

« Il me semble qu'il parlait beaucoup mieux qu'il n'écrivait. Sa conversation était charmante. Il y avait des audaces que sa plume rejetait. Vous vous rappelez Candide, qui vient de tuer le baron de Thunder Ten Tronck, s'écriant : « Que dira le Journal de Trévoux ! » Ampère en tout et à propos de tout se disait : « Que pensera le salon « de l'Abbaye-aux-Bois? »

« Je me résume en disant qu'il est venu au monde avec les dispositions les plus viriles et qu'une vieille coquette l'a châtré[1]... »

Sainte-Beuve avait déjà consacré un article à J.-J. Am-

1. Nous devons communication de cette lettre à M. P. Trahard.

père le 15 février 1840, lorsque avait paru l'*Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle* (cf. *Portraits contemporains*. Paris, Didier, 1847, t. II, p. 283). Il utilisa les renseignements que lui donnait Mérimée dans un second article, qui parut dans les *Nouveaux lundis* (cf. t. XIII, p. 183). Il portait, dans ses notes intimes, de curieux jugements sur le voyageur ; cf. *Mes Poisons*. Paris, Plon-Nourrit, 1926, in-12, p. 34 et 178.

Il faut, pour connaître Ampère et comprendre les jugements que porte sur lui, en public et en privé, Mérimée, lire le volume récent que lui a consacré M. L. de Launay, *Un amoureux de Mme Récamier, le Journal de J.-J. Ampère*. Paris, Champion 1927, in-16. L'on y verra l'entière et trop juste confirmation de tout ce qu'écrivait Mérimée à Sainte-Beuve.

Voici comment, dans ses Mémoires inédits, Viennet, le 14 janvier 1849, jugeait Ampère ; il est curieux de constater qu'il aboutit, en termes moins vifs, aux mêmes conclusions que Mérimée :

« Homme d'esprit fort original, un peu excentrique, M. Ampère passe sa vie à voyager et à faire des livres fort amusants à propos de ses voyages. Il entremêle agréablement ses écrits d'une érudition profonde, mais il est probable que nous ne le verrons pas souvent. D'une séance à l'autre, il est capable de changer de climat et même d'hémisphère. C'est un habitué du salon de Mme Récamier et l'un de ses plus ardents panégyristes. Sa conversation en a fait l'un des causeurs les plus recherchés de la capitale. Mais quand il s'est donné à une maison, il est difficile de l'attirer dans une autre. C'est, au total, une fort bonne acquisition pour l'Académie. »

Page 146, note 2. — *Guiraud ;... :* Alexandre Guiraud (1788-1847), poète et dramaturge, collaborateur de la *Muse française*, un des précurseurs timides du romantisme. Il ne reste guère de lui que le *Petit Savoyard*.

Page 147, note 1. — ... *XIIe siècle,... :* 1840, 3 vol. in-8°.
—, note 2. — ... *française : Histoire de la formation de la*

langue française, 1841, in-8°. Ce volume formait l'introduction d'une *Histoire de la littérature française au moyen âge, comparée aux littératures étrangères*. Il fut durement critiqué ; mais Sainte-Beuve rendit justice à l'effort et à la méthode de l'auteur (cf. *Portraits contemporains*, t. II, p. 283).

Page 148, note 1. — ... *nous :* Ampère, découragé par l'insuccès de ces premiers volumes, n'acheva jamais de rédiger le cours qu'il avait professé de 1833 à 1845 au Collège de France et qu'il avait ainsi commencé à publier. Sainte-Beuve (*Nouveaux lundis*, t. XIII, p. 225-226) regrette ce renoncement : ce livre serait, dit-il, « *la meilleure histoire de la littérature française... pour vingt-cinq ans au moins* ». A propos de ce livre, la *Revue de Paris* s'exprimait ainsi en 1835 :

« M. J.-J. Ampère a commencé cette année son *Histoire générale de la littérature française*. Sa diction est terne et pénible ; il affirme peu ; mais son intuition est si variée et de si bon aloi qu'on peut lui appliquer ce qui lui a été si spirituellement dit de son prédécesseur : qu'il se fait entendre à force de se faire écouter » (*Revue de Paris*, 1835, t. XXIV, Bulletin littéraire, p. 193. Anonyme).

—, note 2. — ... *amitiés,... :* Allusion à l'amitié de Mme Récamier pour Ampère à ses débuts dans les lettres. Mérimée n'avait pas approuvé la passion platonique de son ami pour Juliette. C'est à ce moment qu'Ampère cessa d'exercer son influence sur lui. Cf. P. Trahard, *loc. cit.*, t. I, p. 65 et p. 69. Sur l'amitié amoureuse qui unissait Ampère à Mme Récamier, cf. Delécluze, *loc. cit.*, p. 195, la lettre de Mérimée à Sainte-Beuve citée plus haut et une lettre du 30 mai 1862 à mistress Senior (cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1879, p. 754-755 : « *Elle l'a façonné de telle manière qu'il est devenu... médiocre comme tout le monde... elle a détruit le cœur en lui... elle s'est bornée... à en faire un animal à son usage, très gentil, mais superficiel.* »

Page 148, note 3. — ... *cosmopolite :* On sait qu'Ampère connaissait à fond la plupart des langues et des littératures européennes. Il fut un des premiers à s'intéresser aux lettres scandinaves. Il avait lu Ossian et Byron en 1820 en compagnie de Mérimée. Cf. Sainte-Beuve, *art. cités*, en particulier le second, et P. Trahard, *loc. cit.*, t. I, p. 63 et p. 262. Mérimée avait alors rêvé de traduire Ossian.

—, note 4. — ... *Scandinavie,... :* C'est en 1827 qu'Ampère, après avoir étudié à Bonn, voyagea en Allemagne, gagna Weimar, Berlin, puis la Suède (cf. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. XIII, p. 205 et suiv.). Ampère conta son voyage dans *Littérature et voyages, Allemagne et Scandinavie.* Paris, 1833, in-8°.

—, note 5. — ... *génies... :* Il eut à Weimar plusieurs entrevues avec Gœthe, auquel il avait consacré deux articles dans le *Globe.* Il était accompagné d'A. Stapfer. On lui fit fête. Le récit de ces visites parut dans le *Globe* (31 juillet 1830). Gœthe ne tarit pas d'éloges sur son jeune visiteur.

—, note 6. — ... *Nord... :* Ampère recueillit en Scandinavie nombre de poésies qu'il compara aux textes alors connus de l'épopée nordique. Il traduisit un certain nombre de ces poèmes ; cf. dans ses *Heures de Poésie* sa traduction de la légende de Sigurd, et ses articles de la *Revue des Deux Mondes* sur la littérature scandinave (1832), Sigurd, le Chant de Rig (1833). Son cours à l'Athénée de Marseille en 1830 roula sur les *Sagas* et les *Eddas.*

—, note 7. — ... *historien :* Cf. *La Grèce, Rome et Dante.* Paris, 1848, in-12, et *L'Empire romain à Rome.* Paris, 1867, 2 vol. in-8°. Ampère avait accompagné Mme Récamier en Italie dès 1823. Il s'y arrêta longuement en 1842 à son retour de Grèce. Il y avait noué de solides et précieuses amitiés. Sur les séjours d'Ampère à Rome, cf. E. Delécluze, *loc. cit.*, p. 195 et suiv. : « ... il se montrait en réalité l'homme le plus littéraire de la société française à Rome à ce moment... »

Page 149, note 1. — ... *Asie Mineure,... :* Ampère avait visité en 1841-1842 la Grèce et l'Asie Mineure en compa-

gnie de Mérimée, de Lenormant et de Witte. Cf. Charles Lenormant, *Beaux-Arts et voyages* (Paris, M. Lévy, 2 vol. in-8°, 1861, t. II, p. 269) ; *Une course dans l'Asie Mineure*, dans la *Grèce, Rome et Dante* (Paris, Didier, 1859, in-12, p. 349). Ce voyage, — le plus lointain qu'ait fait Mérimée, — avait laissé à celui-ci l'impression la plus profonde ; cf. notre introduction, p. XXVII et XXXV, et les *Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 50. « *Mon ministre m'a donné la clef des champs pour trois mois et j'en ai passé cinq à courir entre Malte, Athènes, Éphèse et Constantinople. Dans ces cinq mois, je ne me suis pas ennuyé cinq minutes* » ; cf. aussi p. 84 : « *En ouvrant un livre, je trouve ces deux petites fleurs cueillies aux Thermopyles sur la colline où Léonidas est mort. C'est une relique comme vous voyez...* » Le 10 mai [1854?] il écrivait à F. Michel : « *Si vous êtes admirateur de la nature, allez vous promener en Asie Mineure dans un rayon de 20 ou 30 lieues autour de Smyrne et vous verrez ce qui ne se voit pas ailleurs...* » (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1928, p. 575). Sur les impressions d'Ampère, cf. *André Marie et J.-J. Ampère, correspondance et souvenirs, recueillis par Mme H. C.* Paris, 1875, 2 vol. in-12, t. II, p. 111. Nous revenons sur ce voyage à propos de l'article consacré à Ch. Lenormant ; cf. ci-dessous, p. 228, 229 et la note 1 de la p. 229.

Page 149, note 2. — *L'Égypte,... :* De novembre 1844 à janvier 1845, Ampère visita l'Égypte, où il était allé déjà en 1841. Il en rapporta une étude sur les castes dans l'ancienne Égypte et un *Voyage en Égypte et Nubie*, Paris, 1868, in-8°, déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1846. Cf. Lenormant, *Beaux-Arts et voyages* (t. II, p. 60 : Voyage en Égypte).

—, note 3. — ... *science ;... :* Il faillit en effet mourir en Égypte (cf. Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 241).

—, note 4. — ... *chinois,... :* Cf. *Revue des Deux Mondes*, *De la Chine et des travaux de M. Abel Rémusat*, 1832-1833 ; *Antiquités de la Perse, travaux de M. E. Burnouf*, 1836 ; *Du théâtre chinois*, 1838 ; *De l'épopée persane*, 1839.

—, note 5. — ... *Académie,... :* Ampère avait remplacé de

Gérando à l'Académie des Inscriptions en 1842. Cf. *André Marie et J.-J. Ampère*, t. II, p. 126.

Page 149, note 6. — ... *méthode :* Il s'agit de Fauriel, dont Sainte-Beuve note à juste titre l'influence sur Ampère (cf. *Portraits contemporains*, t. III, p. 365, et *Nouveaux lundis*, t. XIII, p. 185-186 et 199-200). Ampère avait fait connaître Fauriel à Mérimée en 1826 (cf. P. Trahard, *loc. cit.*, t. I, p. 257, et la lettre de Mérimée à Sainte-Beuve, ci-dessus p. 293).

Page 150, note 1. — ... *connaissances... :* « Tout connaître semble être le but de sa vie... Jusqu'ici on n'a su vraiment où prendre M. J.-J. Ampère : quand on le cherche au nord, il est au midi ; il annonçait du scandinave et il donne de l'égyptien ; hier il faisait de la poésie, aujourd'hui il fait de la linguistique ; vous attendiez de la littérature française, voici de la littérature sanscrite ou chinoise. Après dix-sept ans de voyage, Sindbad le Marin se fixa enfin sous les murs de Bagdad » (L. de Loménie, cité par Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. XIII, p. 228, note 1). De Loménie et Mérimée sont donc d'accord.

Page 151, note 1. — ... *productions :* Ampère avait, très jeune, composé nombre de vers. Sainte-Beuve note (*Portraits contemporains*, t. III, p. 361) qu'à ses débuts dans la littérature il avait hésité entre la poésie et la critique, et que la première tendance était demeurée « *comme étouffée et rentrée* », sans périr cependant. De fait, la *Revue des Deux Mondes* avait publié en 1835 une *Contemplation* et la *Revue de Paris*, en 1840, une *Épître* à A. de Tocqueville. « *La poésie était son faible* », note encore Sainte-Beuve (*Nouveaux lundis*, t. XIII, p. 188). « *Cette veine... fut très durable.* » N'y a-t-il pas dans cette phrase de Mérimée une épigramme? Sainte-Beuve assure « *qu'il ne cessa de concourir incognito pour les prix de poésie de l'Académie française jusqu'à l'époque où il en fut.* » Les poésies d'Ampère parurent en 1850 : *Littérature, voyages et poésies*. Paris, 1850, 2 vol. in-12.

Page 152, note 1. — ... *liberté :* Mérimée fait allusion d'une

part au calme, relatif d'ailleurs, qui avait suivi les journées de Février, d'autre part à la propagande entreprise par Lamartine pour faire accepter par les vieilles monarchies européennes la révolution qui installait à nouveau la république en France. — Les lettres adressées en 1848 à Mme de Montijo sont instructives à cet égard.

Stendhal

1° *H. B.*

Page 153, note 1. — ... *enterré... : Odyssée*, XI, 72. Mérimée cite ce mot dans une lettre du 28 juin 1856 à Mme de la Rochejacquelein (cf. *Revue des Deux Mondes*, t. CXXXIV, p. 12, 1er mars 1896).

—, note 2. — ... *Sautelet,... :* Auguste Sautelet, libraire, ami d'enfance de Mérimée, d'Ampère, etc. Il se suicida, en mai 1830, à la suite de chagrins intimes (cf. *André Marie et J.-J. Ampère, correspondance et souvenirs, recueillis par Mme H. C.* Paris, 1875, 2 vol. in-12, t. II, p. 18, et Miss Doris Gunnell, *Sutton Sharpe et ses amis français.* Paris, Champion, 1925, in-8°, p. 220). Il avait été un des animateurs des soirées pendant lesquelles, chez Delécluze, Beyle parlait son *Racine et Shakespeare* et Mérimée lisait son *Théâtre de Clara Gazul* (cf. E. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, p. 274).

—, note 3. — *M. Jacquemont : ... :* Jacquemont est mort aux Indes et son corps n'a été ramené en France qu'en 1881. Il s'agit donc de son père (le M. = Monsieur), mort le 7 novembre 1836. La nuance donnée par le terme « monsieur », alors que Mérimée écrit Beyle et Sautelet tout court, ne laisse aucun doute à cet égard (cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1926-1927, *passim*, diverses notes de G. Prinet, C. Pitollet, A. Lelarge, etc.).

Page 154, note 1. — ... *achevé :* Cf. *Vie de Henri Brûlard*, édit. H. Martineau. Paris, le Divan, 2 vol. in-16, t. II, p. 56 : « *J'avais et j'ai encore les goûts les plus aristocrates ;...* ». Cf. *Corresp.*, t. III, p. 75 : « *Vous connaissez mon goût pour l'aristocratie* » (12 juin 1832). Et, par contre, la note suivante : « *J'appelle mal moral en 1822 tout gou-*

vernement qui n'a pas les deux chambres » (*De l'Amour*, édit. Müller-Jourda. Paris, Champion, 1926, t. II, p. 10, note 2). « Avec le mépris le plus profond et le moins dissimulé pour tout ce qui se rattachait à la bourgeoisie,... il poursuivait l'aristocratie avec les épigrammes d'un libéralisme radical... » (E. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, p. 232-233).

Page 154, note 2. — ... *français... :* Cf., par exemple, *De l'Amour*, chap. XLI-XLII (*Ibid.*, t. I, p. 221 et suiv.).

Page 155, note 1. — ... *actions :* N'y a-t-il pas ici un souvenir de la note 136 de l'*Amour* (cf. *Ibid.*, t. II, p. 208)?

—, note 2. — ... *logique* », ... *:* Cf. *Corresp.*, t. II, p. 246 : « *La seconde des deux sciences utiles, c'est la logique* » (10 juin 1822). On sait, du reste, l'influence de Condillac et de Destutt de Tracy sur Stendhal. En juillet 1802 (*Corresp.*, t. I, p. 30), il envoyait à sa sœur Pauline la *Logique* de Condillac, qui devait lui donner « *plus d'idées que toutes les bibliothèques du monde* ». Il serait facile de multiplier les exemples.

—, note 3. — ... *drame :* Il ne reste aucune trace de ce projet de drame.

Page 156, note 1. — ... *Pasta,... :* Cantatrice célèbre, dans le salon de qui Stendhal, revenu en France, aimait revivre ses souvenirs milanais. Cf. *De l'Amour*, t. II, p. 169, 231, et *Souvenirs d'égotisme*, p. 51-52, 88, 95, 97. Elle était « aussi remarquable par sa rare beauté que par son talent » (Delécluze, *loc. cit.*, p. 295). Le musée de la *Scala* de Milan possède d'elle un très beau portrait.

Page 157, note 1. — ... *Napoléon :* On trouvera les textes essentiels groupés dans le *Stendhal* de M. P. Martino. Paris, Lecène et Oudin, in-12, 1914, p. 45 et suiv.

—, note 2. — ... *Brunswick... :* Probablement en 1807, en novembre ; cf. H. Martineau, *L'Itinéraire de Stendhal*, p. 36, ou au début de 1807, *Ibid.*, p. 37-38. Il séjourne encore à Brunswick en 1808, p. 39-40.

Page 159, note 1. — ... *M. Daru,... :* Pierre Daru, son parent, celui auquel il dut toute sa carrière sous l'Empire,

et qui fut l'un des meilleurs auxiliaires de l'Empereur. « *Dans les grands dangers, je suis naturel et simple*, écrit Stendhal. *Cela fut de bon goût à Smolensk, aux yeux du duc de Frioul. M. Daru, qui ne m'aimait pas, écrivit la même chose à sa femme, de Vilna,... après la retraite de Moscou* » (*Vie de H. Brûlard*, édit. Martineau, t. II, p. 126). Sur Daru, cf. *Ibid.*, *passim*, surtout p. 256.

Page 159, note 2. — ... *M. Bergonié,... :* Né à Agen en 1784, préfet du Jura en 1813. Dans l'exemplaire de l'édition originale adressé par Mérimée à Mme Ancelot, ce nom est orthographié deux fois *Bergonioux ;* sur l'exemplaire de Mme Delessert on lit *Bergonié* (cf. M. Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits,...* p. 73, note 1).

Page 160, note 1. — ... *deux amours-passions... :* Mérimée eût pu en compter trois : la Pietragrua, Mme Curial et Métilde. Cf. dans la *Vie de Henri Brulard* l'indication donnée par Stendhal lui-même des femmes qu'il a aimées (édit. H. Martineau, t. I, p. 19). « *La plupart de ces êtres charmants ne m'ont point honoré de leurs bontés* », écrivait-il avec mélancolie, « *mais elles ont à la lettre occupé toute ma vie.* » Il notait plus loin : « *La plus grande passion est à débattre entre Mélanie [2], Alexandrine, Métilde et Clémentine [4]* » (*Ibid.*, p. 22).

—, note 2. — ... *madame C... :* Mme Curial, que Beyle appelait Clémentine ou Menta.

Page 161, note 1. — ... *Grua :* Sur les amours avec Angela Pietragrua, cf. *Journal d'Italie*, publié par P. Arbelet. Paris, Calmann-Lévy, in-12, s. d., *passim*, — voir surtout le 26 septembre 1813.

Page 162, note 1. — ... *prise d'assaut... :* Cf. *Journal*, édit. Debraye, t. I, p. 27, et le *Catéchisme d'un Roué*, dans *De l'Amour*, t. II, p. 370 et suiv.

—, note 2. — ... *devez :* Dans son édition de 1864, Poulet Malassis ajoutait la note suivante :

> Ayez-la ; c'est d'abord ce que vous lui devez,
> Et vous l'estimerez après, si vous pouvez.

« Nodier fait remarquer, à propos de cette acception consacrée par la chaste muse de Gresset, que la licence des anciens comiques n'est jamais allée aussi loin que le bon ton » (cf. M. Tourneux, *P. Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*. Charavay, 1879, in-12, p. 79).

Page 162, note 3. — ..., *à Rome,... :* Probablement en 1839 (cf. une lettre de Mérimée, Rome, 15 octobre 1839, citée par Tourneux, *P. Mérimée, ses portraits,...* p. 111. « *Je ne comptais pas voir Rome et je me suis laissé entraîner par M. Beyle* »). H. Martineau (*Itinéraire de Stendhal*, p. 95) ne fait pas allusion à ce voyage, mais indique que Stendhal était à Naples le 25 octobre et qu'il y séjourna une vingtaine de jours avec Mérimée ; cf. *Soirées du Stendhal Club*, t. II, p. 178. Ce dernier fait allusion à ce voyage dans diverses lettres adressées à Jenny Dacquin (cf. *Lettres à une Inconnue*, 14 mai 1842, 3 janvier 1863, 26 avril 1863).

—, note 4. — ... *Cini... :* Il est fréquemment question de la comtesse Cini dans la *Correspondance* de Stendhal (cf. t. III, p. 119, etc.) : il l'appelle « la plus aimable des comtesses » (p. 241).

Page 163, note 1. — ... *de l'Amour,... :* Cf. l'édit. Müller-Jourda, t. II, p. 257, et une lettre de Jacquemont à Stendhal à propos du *Rameau de Salzbourg*, dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1921, p. 575 et suiv.

—, note 2. — ... *amis :* Cf. sa lettre à Mérimée à propos d'*Armance*, le 23 décembre 1826, et ses questions à propos de *Le Rouge et le Noir* (Stendhal à Mareste, 28 janvier 1831, et *Soirées du Stendhal Club*, t. I, p. 181). Les remarques de Mérimée avaient piqué Stendhal.

—, note 3. — ... *le plan :* On sait pourtant que Stendhal écrivait à Balzac après l'article consacré par ce dernier à la *Chartreuse de Parme :* « *Faire un plan me glace* » (*Corresp.*, t. III, p. 258). Il faut relire cette lettre du 30 octobre 1840 pour voir combien Mérimée a mal compris la méthode de travail employée par Beyle. Cf. également *Soirées du Stendhal Club*, t. I, p. 98-99 : Stendhal esquisse

le plan d'un roman auquel il pense, mais ce qu'il écrit ensuite (« *admettre les détails à mesure qu'ils se présentent* ») laisse entendre combien peu il pensait respecter ce plan.

Page 163, note 4. — ... *style : ... :* Mérimée commet ici aussi une légère erreur : il suffit, — quelque dédain que Stendhal ait eu pour le style (cf. *Corresp.*, t. III, p. 183 et 258), — de rappeler que sans cesse Beyle a corrigé son style, moins peut-être avec le souci de l'embellir que de la clarifier. Nous n'en voulons pour preuve que le soin avec lequel il corrigeait, raturait, annotait ses livres une fois qu'ils avaient paru. Rappelons aussi qu'il fit interfolier un exemplaire de la *Chartreuse* pour en revoir de très près le style. Cf. la reproduction qu'a donnée de l'exemplaire ainsi corrigé M. P. Arbelet chez Champion.

—, note 5. — *raturés... :* On sait combien la lecture des manuscrits de Stendhal est rendue difficile par ces ratures. Mérimée déclarait « *perdre l'habitude* » de « *déchiffrer* » l'écriture de son ami.

—, note 6. — ... *susceptibilités :* Cela lui valut d'être parfois mal reçu dans certains salons, celui des Tracy, par exemple, ou celui de Mme Cabanis, où l'on n'aime guère ses excentricités.

Page 165, note 1. — ... *gothique,... :* « Quand il se met à parler art gothique, dit justement Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. IX, p. 324) à propos des *Mémoires d'un Touriste*, on s'aperçoit qu'il vient... de faire un tour de France avec M. Mérimée, dont il a profité cette fois. » C'est en effet Mérimée qui l'initia à l'archéologie.

—, note 2. — ... *Canova... :* Cf. *Corresp.*, t. II, p. 19, p. 62 : « *Canova, Rossini et Viganò, voilà la gloire de l'Italie actuelle...* » ; p. 69 : « *Je mets au premier rang des hommes que j'ai connus Napoléon, Canova et lord Byron* », etc.

Page 166, note 1. — ... *barbarie.* » ... *: De l'Amour*, t. II, p. 221 et 419. Delécluze notait, *loc. cit.*, p. 233, que Beyle « avait horreur des vers », — et rapportait, p. 234, le mot fameux : « De nos jours, le vers alexandrin n'est le plus souvent

qu'un cache-sottise! » qui effarait quelque peu Ampère, A. Stapfer et le sage P.-L. Courier.

Page 166, note 2. — ... *générales,...* : Stendhal, on le sait, appliqua souvent ce principe : dans les circonstances graves de la vie, il rédigeait, avant d'agir, une « consultation » (cf. la *Consultation pour Banti*, *Soirées du Stendhal Club*, t. I, p. 27, et le *Catéchisme d'un Roué*, *De l'Amour*, t. II, p. 370 et suiv.), et tâchait de se conduire d'après les maximes qu'il y avait posées.

Page 167, note 1. — ... *disparu.* » ... : Beyle lui-même avait souffert de cette timidité ; cf. *De l'Amour*, t. I, p. 103.

Page 168, note 1. — ... *supposé...* : On trouvera une liste de ces pseudonymes dans H. Cordier, *Stendhal et ses amis*, p. 34-35. Il avait des raisons de se méfier : s'il n'eut pas affaire à la police française, les espions autrichiens lui firent sentir ce pouvoir occulte dont parle Mérimée. C'est à eux qu'il dut d'être expulsé de Milan et de ne pas obtenir l'exequatur à Trieste en 1830 (cf. *Revue de littérature comparée*, 1923, p. 436, M. J. Durry : *Stendhal et la police autrichienne*).

—, note 2. — ... *de guerre...* : On sait la multitude de surnoms que Stendhal se donnait, signant ses lettres des noms les plus bizarres : Pardessus, Patault, Dormant, etc., et dont il décorait ses amis : Mérimée devient *Clara*, Di Fiore devient *Fleurs*, Colomb, *Kol*, *Mme* Ancelot, Mme *Lanc*, etc. Et nous ne parlons pas ici du grimoire que constituent dans ses lettres et ses manuscrits les mots retournés, abrégés, traduits en anglais ou en italien. Peur de la police? Goût de la mystification? Il obéissait peut-être à ces deux sentiments. Sur ces anagrammes de toute espèce et cette cryptographie un peu enfantine, cf. *L. Leuwen*, édit. H. Debraye. Paris, Champion, 1927-1928, t. I, p. cxi.

—, note 3. — ... *voyait,...* : Mérimée ignorait jusqu'au nom et à l'existence de Mme Jules, une des passions de Stendhal.

Page 168, note 4. — ... *écrits*,... : Les premiers ouvrages de Beyle ne portaient pas son nom. Il annonça maints ouvrages qui ne virent jamais le jour et travailla, sans le dire, à des livres parus sous d'autres noms que le sien (ceux du peintre Constantin, par exemple).

—, note 5. — ... *faits* : *L'Itinéraire de Stendhal*, établi avec le plus grand soin par M. H. Martineau, laisse encore beaucoup d'incertitudes sur ses allées et venues.

—, note 6. — ... *un jour* ; ... : La *Correspondance* de Stendhal a été publiée en 1855, chez M. Lévy, en 2 vol. in-16, avec une introduction de Mérimée. Elle a été réimprimée par les soins d'A. Paupe, en 3 vol. in-8°, en 1908, chez Basse. Nous citons cette dernière édition.

2° *Notes et Souvenirs*

Page 169, note 1. — ... *vers 1820* ; ... : Mérimée rencontre Stendhal chez Lingay à la fin de 1821 ou au début de 1822. Il avait dix-huit ans, Beyle vingt-huit. Tout de suite Mérimée s'attache à lui (cf. P. Trahard, *loc. cit.*, t. I, p. 70-75). Stendhal joue pour lui « le rôle d'un Boileau bourru et bienfaisant ». Sur Lingay et le cercle de la rue Caumartin, cf. *Souvenirs d'égotisme*, p. 108-111 ; sur l'impression produite par Mérimée sur Stendhal, cf. Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, 1903, in-8°, p. 22 ; sur l'enfance de Stendhal, P. Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal*. Paris, Champion, 2 vol. in-8°, 1919.

—, note 2. — ... *disputer*... : Cf. *Soirées du Stendhal Club*, t. I, p. 181 et suiv. (lettres échangées par les deux amis), et Mme Ancelot, *Les Salons de Paris*, p. 61 et 65 : « M. Mérimée et M. Beyle avaient ensemble des entretiens inimitables. » Sur leurs rapports, cf. P. Trahard, *La Jeunesse de P. Mérimée*, t. I, p. 69 et suiv.

—, note 3. — ... *originalité* : C'était, à la même date, l'opinion de Sainte-Beuve : Beyle « aime en tout à être d'un avis imprévu. Il ne supporte le convenu en rien » (*Causeries du lundi*, t. IX, p. 313). Aussi, chez Delécluze, est-ce

Stendhal qui est le chef de chœur ; il aime à heurter ses auditeurs par des sophismes et des paradoxes (cf. *Souvenirs de soixante années*, p. 231 et suiv.).

Page 170, note 1. — ... *morose,... :* L'abbé Raillanne, qu'il n'aimait pas (cf. P. Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal*, t. I, *passim*). « *M. l'abbé Raillanne*, écrivait Stendhal, *fut dans toute l'étendue du mot un noir coquin...* » « *Cet homme aurait pu faire de moi un coquin.* » En décembre 1835, il maudissait encore son précepteur (cf. *Vie de Henri Brûlard*, édit. Martineau, t. I, p. 103-105). Il résumait ces années d'un mot : « *la tyrannie Raillanne* » (*Ibid.*, p. 110).

Page 171, note 1. — ... *Helvétius... :* Le nom d'Helvétius revient sans cesse sous la plume de Stendhal. Citons simplement une lettre à É. Mounier (15 décembre 1803. *Corresp.*, t. I, p. 76), où il déclare « *sublime* » le livre *de l'Esprit.*

—, note 2. — ... *l'Esprit ; ... :* Stendhal écrivait à Mérimée, le 26 décembre 1829, que l'on sentait en lui « *le manque d'avoir lu Montesquieu et de Tracy + Helvétius* ». Sur les rapports intellectuels de Stendhal et de Mérimée, cf. *Soirées du Stendhal Club*, t. I. Paris, *Mercure de France*, in-12, 1904, p. 177-196.

—, note 3. — ... *sincère :* Les attaques contre la religion et les prêtres ne se comptent pas dans l'œuvre de Stendhal ; cf., par exemple, *De l'Amour*, t. II, p. 10 : « De ce qu'il y a des hypocrites de croyances dans les religions, il ne se croira jamais assez incrédule », écrivait fort justement Sainte-Beuve en 1854 (*loc. cit.*, p. 306). Cf. aussi É. Delécluze, *loc. cit.*, p. 233 : « En somme, Beyle se donnait pour athée et le disait ouvertement à ceux qui voulaient l'écouter. »

—, note 4. — ... *dupe... :* « En tout la peur d'être dupe le tient en échec et le domine... » (Sainte-Beuve, *Ibid.*, p. 306).

Page 172, note 1. — ... *j'espère...* » ... *:* Cf. *De l'Amour*, t. II, p. 274.

Page 173, note 1. — ... *Lauraguais... :* Le duc de Lauraguais se fit remarquer à la fin du XVIIIe siècle par ses originalités. Il adressa un questionnaire à la Faculté de médecine pour savoir quelles pouvaient être les conséquences de l'ennui. Sur la réponse qu'il pouvait, à la longue, causer la mort, il intenta un procès au prince d'Hénin en raison de l'ennui qu'il causait depuis cinq mois à l'actrice Sophie Arnoult.

—, note 2. — ... *drame... :* Cf. p. 155, note 3.

—, note 3. — ... *mutuel.* » ... *:* Paragraphe tiré en partie de *H. B.*

Page 174, note 1. — ... *ordinairement :* Cf. ci-dessus, p. 166, note 2.

—, note 2. — ... *ridicules?* » ... *:* Ce paragraphe vient en partie de *H. B.*

—, note 3. — ... *Pasta,... :* Cf. ci-dessus, p. 156, note 1.

Page 175, note 1. — ... *feuilles :* Cette phrase et le paragraphe précédent viennent de *H. B.*

—, note 2. — *En 1836,... :* Stendhal, revenant de Civita-Vecchia, passa à Paris la seconde moitié de 1836. Il rencontra Mérimée à Laon en juillet. Cf. *H. B.* « *En* 1836, *Beyle me racontait cette aventure, le soir, sous les grands arbres de la promenade de Laon.* » H. Martineau, dans son *Itinéraire de Stendhal*, ne fait pas allusion à cette course de Beyle à Laon (cf. *Itinéraire*, p. 92). Elle est prouvée par deux lettres de Mérimée à Stendhal, des 5 et 14 juillet, où, de Metz et de Strasbourg, il lui fixait rendez-vous à Laon. Cf. une note de septembre 1836 dans *L. Leuwen*, t. I, p. 332 : « Cette petite recrudescence d'amour est tout à fait guérie, mais me trouver auprès de Menta sans lui toucher les mains me jetterait dans une contrainte désagréable. »

Page 177, note 1. — ... *miseria... : Enfer*, chant V. « Il n'est pas de plus grande douleur que de se rappeler, dans le malheur, le temps où l'on fut heureux. » Cf. *De l'Amour*, t. I, p. 64.

Page 177, note 2. — ... *raison :* Cette anecdote n'est que le développement d'un passage de *H. B.*

—, note 3. — ... *belle :* Cf. ci-dessus, *H. B.*, p. 161.

Page 178, note 1. — ... *cachette :* Cf. ci-dessus, p. 161, note 1.

Page 179, note 1. — ... *ce jour-là.* »... *:* Développement d'un passage de *H. B.*

Page 180, note 1. — ... *style :* Il écrivait pourtant (*Soirées du Stendhal Club*, t. I, p. 98) *:* « *Il faut mettre plus de nombre que dans le Rouge, que cela entre davantage dans l'oreille.* » Sainte-Beuve (*loc. cit.*, p. 339) abonde dans le sens de Mérimée. Le ms. de *L. Leuwen* montre l'erreur de Mérimée. Cf. les notes de l'édition Debraye. Paris, Champion, 1927-1928, *passim* ; par exemple : Stendhal note certaines sonorités à écarter parce que désagréables (t. I, p. 339) ; il regrette d'avoir dû augmenter le *Rouge* au lieu « *de corriger le style, de là entre autres défauts des phrases heurtées.* » Il se propose « *de rendre le style plus clair encore... et plus coulant, moins heurté* » (t. II, p. 336). Il note (p. 333) « *style pesant* », ou (p. 335) « *Pas mal. Le style n'est pas trop lourd. Il est moins heurté que dans le Rouge* », etc., etc.

Page 182, note 1. — ... *bon.* » ... *:* On retrouve dans ce passage sur les idées littéraires de Stendhal plusieurs phrases tirées de *H. B.*

—, note 2. — ... *vulgaires,... :* Il détesta toujours ce qu'il nommait le *patriotisme d'antichambre* (cf. *Rome, Naples et Florence*, édit. Müller, t. I, p. 56, t. II, p. 165, et *De l'Amour*, t. II, p. 31 et 221). Cf. ci-dessous, p. 186, le passage sur le *chauvinisme*. Mérimée partageait la façon de voir de son ami ; cf. les *Espagnols en Danemark*.

Page 185, note 1. — ... *me mena... :* Cf. ci-dessus, p. 162, note 3.

Page 186, note 1. — ... *quelques mois,... :* En Italie, de mai 1800 à 1801. En avril 1802, il est à Paris en congé (cf. *Journal*, t. I, p. 44) et démissionne à la fin de l'année.

Page 186, note 2. — ... *campagnes,...* : Celles de 1806-1808 en Allemagne (séjour à Brunswick), de 1809 en Autriche, de 1812 en Russie et de 1813 en Saxe.

Page 189, note 1. — ... *délibérer* : Toutes les anecdotes qui précèdent étaient déjà esquissées dans *H. B.*

Page 190, note 1. — ... *papiers* : Cf. *Napoléon*, publ. par J. de Mitty. Paris, *Revue blanche*, 1897, et *Vie de Napoléon*, 1876, in-16. La bibliothèque de Grenoble conserve de nombreux manuscrits relatifs à Napoléon et à l'ouvrage que Beyle se proposait d'écrire sur lui. Ces manuscrits, examinés par Mérimée, furent copieusement annotés par lui.

—, note 2. — ... *en 1815* : Cf. *Mémoires d'un Touriste*, édit. Lévy, s. d., 2 vol. in-12, t. II, p. 149-155 (cf. p. 123-124 et 156-157).

Page 191, note 1. — ... *de M...* : Cf. p. 104, note 1.

Page 192, note 1. — ... *la mort,...* : Ce n'est pas l'avis de H. Cordier (*Stendhal et ses amis*, p. 54), qui rappelle les nombreux testaments écrits par Beyle et cite les notes écrites par Stendhal sur ses journaux :

« *9 mars 1816. I thought of death this morning...* »

Théodore Leclercq

Page 193, note 1. — ... *Leclercq,...* : Né à Paris en 1777. On pourra compléter l'étude de Mérimée par celle de Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. III, p. 526) parue le 31 mars 1851 et par les *Souvenirs de soixante années* de Delécluze : « Théodore Leclercq, écrit celui-ci, parlait... très peu, bien qu'il prît un vif intérêt aux discussions qui avaient lieu autour du canapé rouge. Ne se préoccupant point des convenances théâtrales imposées par la représentation,... ses proverbes, composés pour être lus, lui laissaient les coudées franches, en sorte que ces ingénieuses bluettes

plaisaient également aux classiques... comme aux romantiques... » (*Souvenirs de soixante années*, p. 230).

Page 193, note 2. — ... *trois ans :* « Trois années de paralysie ne lassèrent point sa patience et sa résignation » (Sainte-Beuve, p. 547).

—, note 3. — ... *monde :* Mérimée avait connu Leclercq chez Delécluze dès 1822. Il l'avait entendu lire ses *Proverbes* chez Fiévée (cf. Delécluze, *loc. cit.*, p. 274). Il l'imite dans les *Mécontents.*

—, note 4. — ... *autres :* « Sociabilité, finesse et moquerie, tels étaient les principaux traits de ce charmant esprit » (Sainte-Beuve, p. 532).

Page 194, note 1. — ... *M. Fiévée,... :* « Publiciste clairvoyant et habile », dit Sainte-Beuve, « l'un des esprits les plus distingués de son temps ». Il servit tour à tour l'Empire et la monarchie (1767-1839). Leclercq l'avait connu aux dernières années de la Restauration et subit fortement son influence.

—, note 2. — ... *l'aisance :* Son père avait fondé au faubourg Saint-Antoine une fabrique de papiers peints. Sainte-Beuve (p. 529) voit dans cette origine bourgeoise la source de la finesse d'esprit de Leclercq.

—, note 3. — ... *finances... :* Il fut receveur des droits réunis.

Page 195, note 1. — ... *proverbe,... : Le Savetier et le financier, ou Contentement passe richesse* (*Proverbes dramatiques*, 5e édit. Paris, Sautelet, 1838, 9 vol. in-8°, t. I, p. 235).

—, note 2. — ... *de Genlis... :* Selon Sainte-Beuve (*loc. cit.*, p. 530) l'anecdote ici racontée se serait passée « *aux beaux jours du Consulat* », alors que Mme de Genlis, — qui mourut en 1830 seulement, — était « encore à la mode ».

—, note 3. — ... *l'improviser :* « Ils devaient se lancer à corps perdu dans l'exagération et le ridicule » (Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 530).

Page 196, note 1. — ... *Hambourg,... :* En 1810, il y avait accompagné Fiévée. Sainte-Beuve note fort justement,

p. 531, que partout où il passa Leclercq sut observer la société et « *y voir des sujets de Proverbes* ». « ... *Partout où je me suis trouvé*, dit Leclercq, *j'ai joué et fait jouer des Proverbes* » (*Avertissement* des *Proverbes dramatiques*, 5e édit. Paris, 1838, t. I, p. 2).

Page 196, note 2. — ... *Nevers,...* : Leclercq séjourna à Nevers de 1813 à 1815 avec Fiévée, qui était alors préfet.

—, note 3. — ... *Paris...* : Il était alors receveur principal des droits réunis, « place excellente et lucrative, mais à laquelle il ne put s'assujettir ».

—, note 4. — ... *Roger,...* : Auteur de comédies nombreuses (1776-1842). Il fut un des fondateurs de la *Société des Bonnes-Lettres*.

—, note 5. — ... *Menneehet;...* : Poète et conteur (1794-1845) ; il fut lecteur de Louis XVIII.

—, note 6. — ... *Auger,...* : Secrétaire perpétuel de l'Académie française et bête noire du parti libéral. Chef du parti de droite à l'Académie, il fut en butte aux railleries de Stendhal (cf. *Racine et Shakspeare*, édit. Martino, t. I, p. 52 : « Ni M. Auger ni moi ne sommes connus », — et Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, p. 260 et suiv.).

Page 197, note 1. — ... *empruntaient...* : Sainte-Beuve note le même fait, p. 533. Leclercq y fait allusion dans une préface : « *Les hommes d'esprit*, dit-il, *qui sont assez modestes pour s'aider du mien...* »

—, note 2. — ... *dramatiques...* : Parus en 1823, en 2 vol. in-8°, et suivis de deux nouveaux volumes en 1826. Une seconde édition parut en 1826-1827 (5 vol. in-8°) et fut ensuite rééditée. La 4e édition, en 7 vol. in-18, parut en 1827-1828 ; la 5e, en 6 vol. in-8°, en 1828. De *Nouveaux Proverbes dramatiques* parurent en 1830 (1 vol. in-8°) ; ils furent réimprimés en 1830 en 2 vol. in-8° et en 1833. Vicaire cite deux éditions complètes, l'une en 8 vol. in-8° de 1834 à 1836, l'autre en 4 vol. in-18 (1852-1853).

—, note 3. — ... *a lu...* : Musset s'en inspira pour composer ses *Comédies et proverbes*, et c'est sur leur modèle que Mérimée bâtit plus tard les charades de Compiègne.

Page 198, note 1. — ... *Partout, M. Parlavide,... :* Dans *Tous les comédiens ne sont pas au théâtre* et le *Jury* (*Proverbes*, t. III, p. 139 et 99). « Plus d'un proverbe... n'est qu'un caractère à la La Bruyère... mis en action... » (Sainte-Beuve, p. 538).

—, note 2. — ... *politiques... :* Sainte-Beuve juge très grande la part prise par Leclercq à la guerre faite de 1821 à 1828 au gouvernement (cf. p. 528 : Leclercq est de ceux qui « piquèrent » le gouvernement « le plus finement ») et ajoute que c'est peut-être cette note politique qui donna à ses *Proverbes* le « corps », la « portée » qui leur manquaient encore (cf. p. 533 et 544). Parmi les *Proverbes* politiques, on peut citer le *Retour du Baron*, le *Père Joseph*, l'*Intrigant malencontreux.* Mérimée avait entendu Leclercq lire chez Fiévée quatre dialogues de tendances libérales où les jésuites étaient fort malmenés (cf. Delécluze, *loc. cit.*, p. 275).

—, note 3. — ... *la politique,... :* Il « sentit alors en lui une étincelle de cet esprit d'opposition qui de tout temps a volontiers animé la bourgeoisie parisienne... » (Sainte-Beuve, *ibid.*, p. 533).

Page 199, note 1. — ... *servitude,... : L'Esprit de servitude ou chacun sa marotte*, t. IV, p. 109.

—, note 2. — ... *de Cartes :* « ... un des plus gracieux Proverbes » (Sainte-Beuve, p. 540). *Le Château de cartes ou ne bâtissons pas de châteaux en Espagne*, t. IV, p. 405.

A. DE VALON

Page 201, note 1. — ... *Revue :* Outre les souvenirs de voyage dont il sera question ci-dessous, A. de Valon donna à la *Revue* des articles d'économie politique sur les prisons en France (1848) et l'exposition de Londres (1851), deux nouvelles (*Le Châle vert, Le Châle noir*, 1849-1850), un article sur la Corrèze et Rocamadour (1851) et un article sur le marquis de Favras (1851).

—, note 2. — ... *Saint-Priest,... :* En Limousin. Mérimée

y avait rendu visite à de Valon en 1849 ; cf. L. Pinvert, *Un post-scriptum sur Mérimée*. Paris, H. Leclerc, 1911, in-8°, p. 19.

Page 202, note 1. — ... *vingt-huit ans...* : Il était né en 1818.

—, note 2. — ..., *marié...* : Il avait épousé Cécile Delessert, fille du préfet de police et de Mme Delessert, qui fut la maîtresse de Mérimée. Mérimée donne des détails sur ce mariage à Mme de Montijo (cf. lettres du 19 août et du 11 septembre 1847) et il l'entretient souvent du jeune ménage (cf. lettres suivantes). Mérimée appréciait beaucoup de Valon.

—, note 3. — ... *Orient* : Articles sur Athènes, l'île de Malte, la Turquie sous Abdul-Medjid, Constantinople, le Danube, parus de 1843 à 1845, et *Souvenirs d'Espagne*, 1846-1849.

—, note 4. — ... *nouvelles intéressantes,...* : *Catalina de Eranso* et *François de Civille*, dans le *Musée des Familles*, t. XII. Cf. aussi note 1 de la p. 201.

—, note 5. — ... *Londres,...* : Cf. note 1 de la p. 201.

—, note 6. — ... *volumes,...* : *Une année dans le Levant*. Paris, 1846, 2 vol. in-8°, et *Nouvelles et Chroniques*. Paris, 1851, in-12.

Page 204, note 1. — ... *approché* : Mérimée, qui était, par les Delessert, l'ami d'Alexis de Valon, avait pu apprécier son courage aux heures tragiques de février 1848 (cf. L. Pinvert, *loc. cit.*, p. 15-21). Les lettres à Mme de Montijo donnent d'intéressants détails sur la Révolution de 1848, dont les Delessert, et par conséquent A. de Valon, eurent à souffrir.

Armand Marrast

Page 205, note 1. — ... *Marrast...* : Né le 5 juin 1801, mort le 10 mars 1852.

—, note 2. — ... *pamphlétaires,...* : Rédacteur à la *Tribune*, il eut à subir sous le règne de Louis-Philippe de nombreux procès. Il dut s'exiler en 1835. Barthélemy le cite dès

1832 dans la *Némésis* comme un des plus vigoureux polémistes du temps. Il appartenait au parti républicain et faisait partie de la fraction la plus avancée.

Page 205, note 3. — ... *Février,...* : Rédacteur, puis directeur en 1841 du *National*, Marrast fit beaucoup pour la chute de Louis-Philippe. Il fit partie du gouvernement provisoire et fut appelé à la mairie de Paris.

—, note 4. — ... *républicain* : Envoyé à la Constituante par quatre départements, il en fut élu président le 19 juillet 1848. On l'avait surnommé pour son esprit : le marquis de la République.

Page 206, note 1. — ... *Ville* : La conduite de Marrast, qui évoluait vers des idées plus modérées, lui avait valu nombre d'ennemis.

—, note 2. — ... *Chaix d'Est-Ange...* : Avocat et homme d'État célèbre (1800-1876). Il plaida dans l'affaire du gérant de l'*Assemblée nationale* contre Marrast, en 1849. (Diffamation.)

A. du Sommerard

Page 211, note 1. — ... *quatorze ans,...* : Il partit en 1793 et servit en Vendée, puis en Italie en 1800. Il avait, en 1801, fait six campagnes. Sur du Sommerard, on pourra lire quelques lignes que lui consacre Delécluze, *loc. cit.*, p. 496 497.

Page 212, note 1 : ... *Montmorillon...* : Monument octogone entouré de bas-reliefs grossiers longtemps attribué aux druides et qui date en réalité du XIIe siècle. C'est une chapelle sépulcrale à deux étages, l'un voûté en coupoles et l'autre en ogives.

—, note 2. — ... *Comptes,...* : En 1807. Il se prononça en 1814 pour la déchéance de Napoléon, ce qui lui valut le titre de conseiller référendaire en 1823. C'est à lui que l'on attribue le refrain célèbre : *Rendez-nous notre père de Gand.*

Page 213, note 1. — ... *sauvegarde :* En 1832

Page 215, note 1. — ... *d'Angleterre,... :* On lui offrait 600,000 francs comptant de ses collections (cf. Louandre et Bourquelot, *La littérature française contemporaine*, t. III, p. 398).

—, note 2. — ... *Cluny,... :* 24 juillet-29 août 1843. Mérimée s'était fort employé pour faire voter cette acquisition. Il écrivait le 28 juillet à Jenny Dacquin (*Lettres à une Inconnue*, t. I, p. 185) : « *Cette affaire de l'hôtel de Cluny m'a forcé à retarder mon départ* » (cf. aussi p. 180). Edmond du Sommerard, né en 1817, succéda, en effet, comme directeur du nouveau musée, à son père. Il est question d'E. du Sommerard dans les lettres à Panizzi (t. II, p. 65, 177, 186, 262). Le 26 avril 1866, Mérimée faisait visiter le musée de Cluny à une dame de ses amies. Du Sommerard les accompagnait. Mérimée a consacré à l'hôtel de Cluny une notice parue dans le *Moniteur* le 3 février 1854. Il y mentionne l'acquisition des ruines du palais des Thermes en 1340 par l'abbé de Cluny, la construction par l'abbé Jean de Bourbon et l'achèvement par l'abbé Jacques d'Amboise de l'hôtel de Cluny, sa vente, pendant la Révolution, comme bien national, et son acquisition par du Sommerard. Mérimée vante l'éclectisme de la collection que du Sommerard y avait installée et décrit sommairement le musée et ses enrichissements depuis que l'État s'en est rendu acquéreur.

Ch. Lenormant

Page 217, note 1. — ... *Müller,... :* Archéologue du XIXe siècle (1797-1840). Professeur à l'Université de Gœttingue, il mourut en poursuivant des fouilles à Delphes. Son nom fut associé à celui de Lenormant (cf. Lenormant, *Beaux-Arts et voyages*. Paris, M. Lévy, 2 vol. in-18, 1861, t. II, p. 421, 423, 427...). Les deux monuments élevés à l'archéologue allemand et à l'archéologue français sont voisins (*Ibid.*, p. 423).

Page 217, note 2. — ... *1802 :* Lenormant était l'ami d'enfance de Mérimée. Ils s'étaient connus au lycée Napoléon en 1811 (cf. P. Trahard, *loc. cit.*, t. I, p. 21, et Ch. Lenormant, *Beaux-Arts et voyages*, t. II, p. 421).

—, note 3. — ... *illustres :* Il avait épousé une nièce de Mme Récamier et publia les mémoires de cette dernière : *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*. Paris, M. Lévy, 2 vol. in-8°, 1860.

Page 218, note 1. — ... *écrits... :* Cf. Bourquelot, *La littérature française contemporaine*, t. V, p. 83-85. Nous citons dans les notes qui suivent les principaux travaux de Ch. Lenormant.

Page 219, note 1. — ... *l'Intérieur :* Il avait été de 1825 à 1830 inspecteur des beaux-arts. Il fut en 1830 chef de la section des beaux-arts au ministère de l'Intérieur.

—, note 2. — ... *contemporains ;... : Les Artistes contemporains, Salon de 1831*. Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Il donna aussi aux *Débats* des articles de critique musicale et consacra une notice à *François Gérard, peintre d'histoire. Essai de biographie et de critique*. Paris, 1847, petit in-8°.

Page 221, note 1. — ... *assidue :* Cf. ses articles sur les *Divinités cosmiques*, dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, t. II, p. 232, sur la *Naissance de Bacchus*, t. V, p. 213, et son étude sur la *Religion phrygienne de Cybèle*.

Page 223, note 1. — ... *mythologiques... :* Cf. p. 221, note 1.

—, note 2. — ... *céramographiques,... : Élite des monuments céramographiques, matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés*. Paris, 1837, in-4°. (Publication achevée en 1857.)

—, note 3. — ... *de Witte,... :* Érudit et numismate belge, il écrivit seul le quatrième volume de l'ouvrage en question. Il accompagna Mérimée, Ampère et Lenormant en Grèce en 1841 et il a laissé sur Lenormant une notice importante (*Notice sur Charles Lenormant*, par J.-J.-A.-M. de Witte. Bruxelles, 1887, in-12) qui corrobore l'étude de Mérimée.

Page 223, note 4. — ... *mémoires... :* Cf. p. 221, note 1.

Page 224, note 1. — ... *glyptique,... : Trésor... ou Recueil général de médailles, pierres gravées, bas-reliefs, tant anciens que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art ou de l'histoire.* Paris, 1836-1850, 13 vol. in-fol.

—, note 2. — ... *moyen âge :* Dans la *Revue de numismatique*, cf. p. 224, note 3. Citons, par exemple, une notice sur un denier d'or de l'empereur Uranius Antoninus (t. VIII, 1843), sur des médailles de Sainte-Hélène et de Fausta (*Ibid.*), sur les monnaies de Simon Machabée (t. X, 1845), sur les médailles des rois de Chypre (t. IV, 1839), etc.

—, note 3. — ... *mérovingienne... :* Il s'agit soit des *Lettres à M. de Saulcy sur les anciens monuments numismatiques de la série mérovingienne*, parues en 1848, 1849 et 1853 dans la *Revue de numismatique* et, en 1854, à Paris, chez Rollin, en un volume in-8°, soit des *Lettres adressées à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments numismatiques de l'époque mérovingienne*, parues dans la première partie du t. XVI (1850) des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

—, note 4. — *L'épigraphie... :* Cf., par exemple, son *Essai sur le texte grec de l'inscription de Rosette.* Paris, 1840, in-4°.

Page 225, note 1. — ... *un volume... : Cours d'histoire ancienne professé à la Faculté des lettres. Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale.* Paris, 1837, in-8°. Il fut suivi d'un *Cours d'histoire moderne*, 1844.

—, note 2. — ... *arguments :* « *Paneirole*, écrit Sainte-Beuve, qui, sous ce nom, a tracé un méchant portrait de Lenormant (*Causeries du lundi*, t. XI, p. 414-415) ... *pose alors ses principes... il considère, il tranche, il doute même quelquefois, tant il se sent à l'aise et sûr de lui-même... Paneirole est au comble, il professe, il est heureux.* » « *Lenormant est de la race de ceux qui ne doutent de rien*, ajoutait-il en note, *qui tranchent sur tout et qui sont sûrs de leur fait en toute matière...* »

Page 226, note 1. — ... *émeute :* Cela à la suite de la suspension d'E. Quinet en 1846. Lenormant dut démissionner.

—, note 2. — ... *fervent,... :* Il fut un des fondateurs du *Correspondant,* où il écrivit un article sur la certitude évangélique (1843). Le 26 février 1845, Mérimée écrivait à de Witte : « *Lenormant est toujours beaucoup plus occupé des saints que du* τὸ δέον *et du* τὸ ρέον, *dont j'enrage* » (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 215).

—, note 3. — ... *France :* En 1848.

—, note 4. — ... *illustre,... :* Letronne (1787-1848), auteur de nombreux ouvrages relatifs à l'Égypte.

—, note 5. — ... *publiques,... :* Il fut conservateur de l'Arsenal (1830), des imprimés de la Nationale (1837), puis des Antiques (1840). Il fut aussi le collègue de Mérimée au Comité des travaux historiques depuis 1835 jusqu'à sa mort.

Page 227, note 1. — ... *historiques... :* Mérimée fut un de ceux qui poussèrent à la création du Comité. Il en fit partie, dès l'origine, avec Guizot, Cousin, Lenormant, Hugo, Sainte-Beuve, Vitet, etc. (cf. une lettre du 11 février 1835 à Jaubert de Passa, *Revue d'histoire littéraire,* 1922, p. 20) : « *Vous dire quels bavards nous faisons est impossible. Le Victor Hugo nous fait de la poésie sur tout et M. Cousin des discours de deux heures auxquels je ne comprends rien.* » En 1849, dans une lettre à Bixio, Mérimée insistait pour que Lenormant continuât à faire partie du Comité : « *M. Lenormant est un des plus savants et des plus zélés archéologues de France* » (cf. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée,* p. 255, et Delécluze, *loc. cit.,* p. 494 et suiv.).

Page 228, note 1. — ... *fois... :* Il avait pris part aux travaux de la commission de Morée.

—, note 2. — ... *voyage :* Lenormant a raconté ses trois voyages en Grèce dans *Beaux-Arts et voyages.* Paris, M. Lévy, 2 vol. in-8°, 1861, t. II, p. 210 à 430 (cf. le voyage de 1841, p. 269). — Cf. Mérimée, lettre à M. de Saulcy (M. Tourneux, *Mérimée en Orient. La Nouvelle Revue,*

t. XVIII, septembre-octobre 1882, p. 231-246) ; J.-J. Ampère, *La Grècc, Rome ct Dante*. Paris, Didier, in-12, 1859, p. 349.

Page 229, note 1. — ... *montagnes :* Le voyage en Grèce avait, nous l'avons dit, fortement impressionné Mérimée (cf. ses *Lettres à unc Inconnue*, citées p. 149, note 1). Lenormant avait reçu mission de Guizot d'étudier l'état des esprits en Grèce et en Orient ; Witte devait exécuter des recherches pour le gouvernement belge ; Mérimée, en congé, et Ampère voyageaient pour leur plaisir. Avant son départ, Mérimée songeait simplement à voir la Grèce, — Athènes, Corinthe, Argos, — et à revenir par Corfou et Venise (cf. sa lettre du 12 juin 1841 à Grasset dans Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 154). A Mme Lenormant, il promettait le 27 juillet 1841 « *de veiller sur la vertu de M. Lenormant au milieu des houris* » qu'ils allaient voir (*Ibid.*, p. 158). A son retour, alors qu'il était retenu au lazaret de Malte, Mérimée écrivit le 1er décembre 1841 à M. de Saulcy une longue lettre pour lui faire le récit de son « *odyssée* » (cf. M. Tourneux, *Mérimée en Orient. Nouvelle Revue*, 1er septembre 1882, p. 235 et suiv.), récit très brusque, mais d'une vie intense. Il y est longuement fait allusion à la promenade des quatre amis aux Thermopyles sous la conduite de Lenormant, « *nommé général cn chef* ». « *Nous enfourchâmes*, écrit Mérimée, *des mulets harnachés d'une façon étrange... moyennant quoi nous risquâmes dc nous romprc plusieurs fois le cou.* » (p. 240). Il vit dans les Thermopyles « *un fort joli défilé où on rangerait aujourd'hui 100.000 hommes sur une seule ligne. Nous y lûmes Hérodote*, ajoute-t-il, *et mangeâmes des œufs durs. Pour moi je me baignai dans les sources chaudes et me guéris ainsi des morsures d'un million de puces ct de quelques poux* » (p. 240). Mérimée en 1867 se rappelait encore, — de façon moins réaliste, — sa promenade, puisqu'il écrivait le 28 septembre à Gobineau : « *Cet Hérodotc n'était pas un blagueur... J'ai lu auprès des Thermopyles, à Molo, sa description de l'affaire, si parfaitement claire quc,*

sans guide, j'ai trouvé tout de suite le sentier par où les Immortels tournèrent Léonidas, et j'y entendais en marchant craquer sous mes pieds les feuilles de chêne vert dont le bruit annonça l'arrivée des Perses » (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1902, p. 46). Sur tout cela, cf. les récits de Lenormant et d'Ampère cités dans la note précédente. Sur la chute de Lenormant, cf. ci-dessous, p. 232, note 1.

—, note 2. ... *agoyates... :* nos guides. Du grec *agoyato* (racine : ἄγω). Il en est question dans la lettre de Mérimée à de Saulcy.

Page 230, note 1. — ... *l'automne dernier... :* Ce passage est reproduit dans le t. II de *Beaux-Arts et voyages* de Lenormant, p. 376, note 1 de l'éditeur.

—, note 2. — ... *son fils,... :* François Lenormant (1837-1883), lui aussi archéologue réputé. Cf. *Beaux-Arts et voyages*, t. II, p. 376.

Page 231, note 1. — ... *Piadha... :* A trente-deux kilomètres au nord-est de Nauplie, dans le Péloponèse.

Page 232, note 1. — ... *secours :* Sur l'agonie de Lenormant, cf. *Beaux-Arts et voyages*, t. II, p. 408. — Mérimée, *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 64.

—, note 2. — ... *religieux,... :* Sur la conversion de Lenormant en Grèce en 1841, cf. une lettre de Mérimée à Mme de la Rochejacquelein (27 décembre 1859. *Une correspondance inédite*, p. 253) : « *M. Lenormant s'est converti sous mes yeux et voici comment. Nous étions ensemble en Grèce, allant aux Thermopyles et descendant un ravin très raide à pic, tenant nos chevaux par la bride. Nous vîmes, tout à coup, sur la crête de la pente opposée dudit ravin, un homme qui, malgré l'escarpement et les rochers, allait couran comme s'il tombait... Il avait pourtant... un daim mort sur les épaules. Il fut au fond du ravin avant nous... Je lui demandai s'il voulait nous vendre son daim. Il me répondit : « Je veux le manger avec mes amis... » ... Cet homme avait très mauvaise mine... Au moment de remonter à cheval, M. Lenormant me demanda ce que je pensais de cet homme. Je lui répondis qu'il m'avait tout l'air de Samiel, le chasseur*

sauvage. — Non, dit-il, je crois que c'est le Diable. — C'est très probable, lui dis-je, et je partis en avant avec Ampère. Au bout d'un instant... je me retournai et je vis M. Lenormant par terre, avec l'épaule démise... Il se passa deux jours avant que nous puissions trouver un médecin. Pendant ces deux jours, il resta à peu près seul dans le village et, plus tard, il a dit qu'il avait employé son temps à réfléchir et qu'il s'était converti. Il a raconté depuis, dans son cours, qu'il avait vu le Diable et moi aussi. C'est un très grand savant et un aimable homme. »

Page 232, note 3. — ... *fils :* Mérimée avait annoncé le 16 décembre 1859 la mort de Lenormant à Panizzi dans une lettre qui est comme l'esquisse du récit qu'il fait ici (cf. *Lettres à Panizzi*, t. I, p. 64) : « *Vous aurez appris la mort de ce pauvre Charles Lenormant. Il était allé en Grèce avec son fils. Peu de jours avant de quitter Athènes pour revenir en France, le roi Othon a mis à sa disposition un petit cutter dont il a voulu profiter pour faire une excursion dans le Péloponnèse avant le départ du bateau à vapeur. A Épidaure, ils ont été pris par le mauvais temps et mouillés jusqu'aux os. Lenormant a traversé un marais, ayant de l'eau jusqu'aux genoux et sans moyens de se sécher ni de changer. La fièvre l'a pris et, le mauvais temps continuant, il a fallu essayer de gagner Athènes par terre. Dans ce trajet, sans médecin, sans lit, sans couvertures, il a épuisé le peu de forces qui lui restaient et il est mort deux jours après être arrivé. Probablement que, avec un peu plus de précaution et un manteau de caoutchouc, il serait encore de ce monde.* »

Page 233, note 1. — *Le deuil... :* Sur le deuil et les discours prononcés, cf. Lenormant, *Beaux-Arts et voyages*, t. II, p. 417.

COMPTES-RENDUS

I. — Préface de l'édition des « Aventures du baron de Faeneste d'Agrippa d'Aubigné »

La préface de Mérimée a été critiquée par L. Lalanne dans l'*Athenaeum français* du 28 juillet 1855. Mais l'étude de Lalanne étant une critique historique plutôt qu'un compte-rendu, nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur.

II. — Discours prononcé a l'inauguration de la statue de Froissart

On trouvera un compte-rendu de l'inauguration de la statue de Froissart dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XX, 1re partie, p. 265, fait par Egger à l'Académie le 26 septembre, compte-rendu qui précède dans ce recueil le texte du discours de Mérimée, mais qui ne concerne pas spécialement celui-ci.

III. — Discours de réception a l'Académie française

1. — *Revue suisse.*

Ce 6 février 1845, au soir.

Réception de M. Mérimée à l'Académie française.

La séance pour la réception de M. Mérimée a eu lieu le 6 ; le discours du récipiendaire a complètement réussi. M. Mérimée avait à louer Charles Nodier, et l'on attendait beaucoup d'un tel sujet ; il s'en est tiré en étant très simple, très fidèle historien, et en serrant du plus près qu'il a pu le mo-

dèle un peu fantastique ; ç'a été une autre manière d'être charmant ; mais M. Mérimée l'a certainement été ; on n'a jamais mieux réussi à l'Académie, en étant moins académique ; il n'a fait aucune concession au genre, et il en a triomphé ; il est resté dans sa propre manière, avec son genre d'*esquisse* précise, voisine du fait, son ironie contenue, sa fine raillerie qui ne sourit pas, mais dont le public n'a rien laissé échapper. Ce public d'Académie est un public très délicat, très disposé à goûter tout ce qui est bien, c'est un public resté Français. Décidément, les séances d'Académie française sont plus en vogue que jamais ; et ces sortes de joutes de beaux esprits semblent devenues une fête aussi nationale en France que les combats de taureaux peuvent l'être en Espagne.

Nous allions oublier de dire que le discours de M. Étienne (auteur des *Deux Gendres*), qui répondait à M. Mérimée, a été lu par M. Viennet, en l'absence de M. Étienne, indisposé. Cette réponse a été jugée convenable et suffisante ; c'est tout ce qu'on en peut dire ; mais tout l'honneur de la séance a été pour le récipiendaire. Quelqu'un disait en sortant : « Nodier avait mêlé la *fée* à tous ses récits, à tous ses souvenirs ; Mérimée a supprimé exactement cette fée, et il a su plaire. »

On peut remarquer aussi ce qu'il y a eu de piquant, de hardi et d'habile, de la part de Mérimée, à faire applaudir à l'Académie l'Éloge de Rabelais, de ce grand écrivain *dont on ne peut lire tout haut une seule page*. Sans en avoir l'air, l'auteur d'*Arsène Guillot* et de *Clara Gazul* faisait accepter sa propre justification.

Une autre remarque nous est suggérée encore ; c'est que dans ce discours d'Académie M. Mérimée ne s'est en rien départi de ce trait essentiel de sa nature qui perce dans toutes les productions de son talent : la peur d'être ou de paraître dupe en admirant. Il n'a pas voulu être ou paraître dupe un seul instant, même dans un éloge académique. C'est là de la fermeté qui tient peut-être à un faible, et un genre d'audace bien que née d'une peur. Tout cela rend ce discours sobre très piquant.

(Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*. Paris, Calmann-Lévy, 2e édit., 1876, p. 299-300.)

2. — *Notes de J.-P. Viennet.*

6 février 1845.

L'Académie a reçu aujourd'hui M. Mérimée, dont le discours n'a été qu'une longue biographie de son prédécesseur. Mais grâce à l'originalité de la vie de Ch. Nodier, cette biographie a été fort agréable à entendre ; on ne pouvait mieux peindre l'esprit et le caractère de cet homme qui jamais n'avait rien pris au sérieux, qui, dominé par son imagination, mêlait sans cesse le fantastique au réel et le roman à l'histoire. Passionné pour Rabelais et pour Shakespeare, il croyait rajeunir l'art et la langue en remontant à ces deux modèles, et comme la pureté de son goût, dirigé peut-être par les maîtres de son enfance, avait donné à son style la grâce, la clarté et l'élégance du grand siècle, il se figurait de bonne foi qu'il devait en faire honneur à l'auteur de Gargantua et au génie sauvage du dramaturge britannique. Ils n'ont influé que sur la plupart de ses compositions dont le style fera toujours excuser la bizarrerie.

M. Étienne a répondu au récipiendaire et n'a fait que répéter, trop longuement peut-être, l'histoire de Ch. Nodier avant d'en venir à son successeur, dont le bagage littéraire se compose de quelques fragments historiques et d'une nouvelle assez intéressante intitulée *Colomba*, qui a fixé sur lui l'attention de ses contemporains. C'est peu de chose, mais M. Mérimée est un des favoris de son siècle et toute sa personne le mérite[1].

(Mémoires inédits).

1. Le 14 mars 1844, après l'élection de Mérimée, Viennet notait qu'il avait été élu au septième tour par dix-neuf voix sur trente-cinq. Il ajoutait que son esprit et son talent « ont beaucoup de rapports avec Nodier ». « C'est un écrivain assez populaire, un esprit fin, un caractère sympathique ; on le dit un savant archéologue, un érudit fort versé dans la littérature et l'art du moyen âge, et M. Cousin affirme qu'il nous sera fort utile dans la composition de notre dictionnaire historique de la langue. » Mérimée avait eu pour concurrents A. de Vigny, Vatout, Casimir Bonjour, Émile Deschamps, Aimé Martin et Onésime Leroy.

3. — *Compte-rendu de Ch. Labitte.*

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Mérimée

Voilà deux siècles bientôt que le bonhomme La Fontaine écrivait :

On ne peut contenter tout le monde et son père ;

il est probable que, dans deux autres siècles, la sentence ne sera pas moins banale qu'aujourd'hui, parce qu'elle ne sera pas moins vraie. L'unanimité ne s'obtient nulle part, et particulièrement dans les lettres. En politique, on en a vu qui se contentaient d'une majorité modeste ; en littérature, il est permis d'être plus humble encore, et de briguer de préférence les simples suffrages de la minorité. Benjamin Constant disait que d'ordinaire le bon droit est de ce dernier côté ; c'est un propos qu'on trouve exécrable quand on est ministre, et parfait quand on ne l'est plus. La politique a ses variations ; mais, dans les lettres, je tiens la maxime pour toujours excellente. On peut dire qu'en littérature l'aristocratie n'a cessé de maintenir son autorité, parce que, au lieu de privilèges, elle se trouve avoir des droits. Il n'y a de succès légitime que celui qui descend de la classe lettrée à la foule ; celui, au contraire, qui monte de bas en haut ne saurait être qu'un engouement passager. Là est la sanction de toute popularité durable ; là éclate la profonde différence qui sépare le *Lépreux* des *Mémoires du Diable* et *Colomba* des *Mystères de Paris*. Je l'avoue, M. Xavier de Maistre n'a pas fait la fortune des cabinets de lecture, et le nom de M. Mérimée n'a guère été crié à son de trompe dans les carrefours du feuilleton pour convoquer l'arrière-ban des abonnés retardataires. C'est un malheur ; mais peut-être le *Juif errant* aura-t-il rejoint les romans oubliés de Rétif, peut-être le *Comte de Montechristo* reposera-t-il paisiblement auprès des élucubrations de Mercier, quand on lira encore la *Vénus d'Ille* et le *Voyage autour de ma chambre*. L'avenir pourrait

bien donner cet impertinent démenti au présent : il n'y a d'égal à la vogue de la veille que l'indifférence du lendemain. Toujours le talent a droit à sa revanche.

L'Académie française, dans ses dernières élections, a eu le bon goût et en même temps la prudence de ne point prendre le fracas pour la renommée ; elle n'a pas sacrifié au veau d'or. Qu'on n'en doute point, la voie où elle vient d'entrer est la seule bonne ; nous espérons qu'elle s'y maintiendra résolument. Dans l'abaissement notoire où sont tombées les mœurs littéraires, il est bon que le dévergondage de l'imagination et le trafic de la pensée ne reçoivent pas la consécration d'un corps officiel qui semble appelé, avant tout, à maintenir les traditions de dignité littéraire. En laissant de côté la valeur même des titres de chacun des derniers élus, qui ne serait frappé de voir, en quelques semaines, entrer l'un après l'autre à l'Académie M. Saint-Marc Girardin, qui n'a cessé de recommander la morale aux écrivains qui en oubliaient jusqu'au nom ; M. Sainte-Beuve, qui le premier a donné le stigmate d'une dénomination à la *littérature industrielle*, et enfin M. Prosper Mérimée, qui aux déportemens du style substituant la sobriété, à l'intempérance de composition l'économie, à la précipitation les patientes retouches, au bruyant succès des entreprises mercantiles les discrètes inspirations de l'art, a fait de sa carrière une sorte de contraste épigrammatique avec celle des *lions* actuels du roman et du théâtre?

Certes, on nous permettra de croire qu'il y a là un symptôme significatif et plus qu'une coïncidence de hasard. Dira-t-on que l'Académie se défie par système de la popularité proprement dite et qu'elle a un parti pris contre les ovations du succès? Mais qui, dans ce temps-ci, a eu plus de succès que M. Scribe? Ses pièces sont jouées tous les soirs de Stockholm à Tombouctou, et, pour peu qu'on continue de conclure encore quelques traités relatifs à la contrefaçon, M. Scribe touchera des droits d'auteur en Sibérie. Selon nous, l'Académie a parfaitement fait de ne pas se laisser effrayer par les airs dédaigneux des aristarques du lundi : en

accordant le fauteuil à M. Scribe, elle a tout bonnement donné sans pruderie un témoignage d'estime à l'homme qui a le plus spirituellement amusé son époque, ce qui après tout est quelque chose. Mais pourquoi l'Académie ne fait-elle pas pour M. de Balzac, par exemple, ce qu'elle a fait pour M. Scribe? et comment a-t-elle le mauvais goût de préférer les trois petits volumes de contes de M. Mérimée aux tomes sans fin de la *Comédie humaine?* Ce n'est pas nous qui serions embarrassé de l'expliquer. Pour être pris au sérieux en politique, il faut avant tout avoir ce que, dans le langage parlementaire, on appelle de la consistance ; de même en littérature. Là, une certaine tenue, une sorte de réserve de soi-même sont également de rigueur ; il est un degré de versatilité et de désordre où le talent peut bien encore tenter quelque équipée peu heureuse dans le pays de la Bohême et des aventures, mais où les régions sereines et consacrées de l'art lui semblent à jamais closes. Peut-être est-ce là tout le secret de l'estime donnée, en certain lieu, à *Colomba*, au détriment de *Modeste Mignon*. Coteries, n'est-ce pas? intrigues, déni de justice envers le génie, envie du succès, misères enfin que cela ! Aussi ne saurait-on trop répéter désormais que Molière et Lesage n'ont jamais été de l'Académie. Voilà plus d'un siècle, il est vrai, que les candidats éconduits se consolent avec cette aimable ritournelle. Qu'importe? on se flatte après eux d'ajouter un nom à cette liste glorieuse qui compose l'*académie refusée*. Et d'ailleurs, comme la critique des journaux quotidiens s'est faite la complice, la vassale du roman-feuilleton, qui ne lui accorde plus que juste assez de place pour le louer lui-même, on est en mesure çà et là de savourer, par compensation, quelque hymne laudative où l'Académie est menacée de mort prochaine. L'argument n'a pas précisément le mérite d'être neuf, et, depuis qu'on l'emploie, les quarante auraient eu le temps de renouveler bien des fois leurs funérailles. Quoi qu'il arrive, ce n'est pas le dernier récipiendaire qui leur servira de fossoyeur. Un choix si distingué et si vraiment littéraire honore, à notre gré, le tact de l'Académie.

M. Mérimée n'est pas un faiseur de feuilletons ; il ne laisse pas déchiqueter ses nouvelles au jour le jour, selon les besoins du prote, en longs fragmens quand les tribunaux se taisent, en petits chapitres quand les assises font concurrence au roman. Serait-ce là, par hasard, le secret de certaines hostilités mal déguisées? M. Mérimée, il est vrai, n'a pas découvert le conte en dix volumes ; est-ce pour cela qu'on lui reproche sa sobriété? Il n'a pas la phrase brutalement colorée et grossièrement incorrecte de M. Frédéric Soulié ; est-ce pour cela qu'on lui reproche de n'avoir point de style? Jusqu'ici les organes graves de la publicité, tout en ayant la faiblesse de céder aux envahissemens du feuilleton, semblaient avoir tracé une ligne de démarcation entre le haut et le bas du journal. Le feuilleton est confiné dans les régions inférieures ; mais aujourd'hui le feuilleton passe ses frontières ; il se fait conquérant, et, montant les degrés, il s'installe sans plus de façon sur le trône de la critique. On parle au lecteur du bout des lèvres des minces mérites de *Clara Gazul*, et on lui offre en même temps à déguster l'admirable prose des *Drames inconnus*. Le rapprochement est de nature à convaincre les plus inexperts.

Tout succès soulève des ombrages. Le mot de *hasard heureux* a été prononcé, je crois, à propos de la facile entrée de M. Mérimée à l'Académie française. Les moroses ont trouvé que le spirituel conteur *arrivait* trop tôt et trop vite. Serait-ce, par hasard, que l'auteur de *Colomba* aurait jamais été de ceux qui ont hâte? Pas le moins du monde, et peut-être même faut-il voir dans ce régulier et calme développement du talent de M. Mérimée l'une des causes de sa réussite si peu tardive, si peu entravée. C'est à la fois un exemple et une leçon pour ces jeunes générations que nous voyons autour de nous entrer ou plutôt se précipiter dans les choses de ce monde avec toutes sortes d'aspirations impatientes. Certes, le moment serait mal choisi pour venir parler de la candeur juvénile et de ses ordinaires illusions. Pourquoi ne serait-on pas ministre à l'âge où l'était Pitt? pourquoi ne vendrait-on pas tout d'abord ses poèmes à une guinée par

vers, comme faisait lord Byron? La patience est une vertu des sots, et l'attente une perte de temps. Les méthodes peu expéditives de la vieille tactique sont bonnes à mettre au panier : faire le siège des places est un préjugé, il faut les prendre d'assaut. La poésie a donc ses chefs d'école, qui n'attendent que l'occasion pour cesser d'être anonymes ; la politique a ses hommes d'État qui n'attendent que l'heure pour cesser d'être inconnus. Aussi, pour aller plus vite, se garde-t-on bien maintenant de s'incorporer comme simple soldat ; on s'engage tout de suite comme général. C'est au mieux ; il ne manque au plus qu'une armée, mais c'est la moindre des choses.

Voilà comment procèdent, comment s'égarent les ambitions prématurées : elles prennent la vie pour une course au clocher et tombent dans le premier ravin. M. Mérimée, qui a toujours tenu à se préserver soigneusement du ridicule, et même des qualités qu'on ne conquiert qu'en risquant d'en être légèrement atteint si on échoue, M. Mérimée s'est gardé en tout temps et avec bon goût de ces poses athlétiques et de ces airs prétoriens. Il a voulu demeurer, après le succès, ce qu'il était au début, c'est-à-dire un écrivain net et naturel, un narrateur parfait, qui s'est volontairement tenu sur son terrain propre, et qui a mieux aimé être roi heureux chez lui que conquérant contesté au dehors. J'aime que de bonne heure on règle ainsi et circonscrive ses désirs : c'est la marque d'un tempérament littéraire vraiment sain. L'éparpillement n'est jamais un signe de force. Certes, quand M. Mérimée s'est fait par occasion antiquaire, quand il est entré en passant à l'Académie des Inscriptions, on peut dire que ce n'a pas été chez lui une de ces fantaisies maladives qui traversent et détournent la plupart des carrières littéraires d'à-présent : au contraire, il n'a fait en cela que suivre un penchant, développer une qualité, ajouter à son domaine le champ qui y confinait. L'un des plus frappans caractères, en effet, du talent de conteur chez M. Mérimée, c'est de traiter les choses d'imagination comme des matières historiques : il est si vrai, qu'il a l'air de ne pas inventer ; il inspire si bien l'illusion de

la réalité qu'on le prendrait pour un exact érudit. C'est ainsi que M. Mérimée, même quand il essayait de changer de route, a toujours su approprier le choix de ses sujets à sa nature de peintre habile, à sa vocation d'écrivain précis et sobre d'ornemens. En un mot, il n'a eu d'ambitions que celles qu'il pouvait atteindre ; il n'a pris la plume que quand une idée lui venait ; il n'a jamais brusqué l'art ni en rien devancé l'heure. C'est ce que j'appelle une carrière bien faite, et où le talent a toujours à merveille aidé l'à-propos.

A l'Académie, on ne se remplace pas, on se succède. Il y a cependant une certaine appropriation de convenance et je dirais presque de bon ton que l'illustre compagnie aime, avec raison, à observer dans ses choix. L'éloge d'un philosophe semble étrange sur les lèvres d'un vaudevilliste, et, on en conviendra, c'était hautement manquer à la mémoire de M. de Bonald que de confier la tâche d'une si sérieuse biographie à M. Ancelot. Cette fois-là (et ce fut par hasard, je le veux croire), l'Académie s'oublia ; elle donna à la tradition ce que Montaine appelle une nazarde. En voyant l'auteur de *Colomba* s'asseoir l'autre jour dans le fauteuil de l'auteur de *Séraphine*, on se disait au contraire que jamais legs académique n'avait eu d'héritier, sinon plus direct, au moins plus légitime. Nodier et M. Mérimée appartiennent tous deux à la famille des aimables conteurs ; ils sont parens, mais sans se ressembler ; ils sont frères, mais avec des natures diverses et presque opposées. Aussi n'en était-il que plus intéressant de voir comment le spirituel récipiendaire se tirerait de ce pas difficile, comment le romancier de la réalité louerait le romancier des chimères, comment l'écrivain qui s'est appliqué à reproduire la vérité positive garderait sa contenance en plein panégyrique officiel. C'est par là qu'était surtout excitée la curiosité de l'auditoire charmant et mondain qui se pressait à la dernière séance de l'Institut. L'attente, il est vrai, n'était pas mise en émoi comme à la précédente réception, parce qu'on ne comptait pas sur un tournoi littéraire, et que la rencontre entre M. Mérimée et M. Étienne paraissait devoir être beaucoup moins belli-

queuse qu'entre M. Saint-Marc Girardin et M. Victor Hugo. Ce n'était plus cette fois la scène d'Ulysse et du cyclope ; mais l'intérêt semblait compensé par le piquant même du sujet. Au lieu du poète insignifiant de l'*Enfant prodigue*, on avait cette gracieuse et avenante figure de l'auteur de *Trilby*, pour laquelle, surtout quand on a pratiqué l'homme et qu'on l'a aimé (c'était la même chose), on ne se sent au cœur que faiblesse et indulgence.

Cette indulgente faiblesse ne fait pas précisément le fond de l'ingénieux et fin discours de M. Mérimée. Je me l'explique : M. Mérimée n'avait pas connu Charles Nodier. On ne pouvait d'ailleurs demander à l'auteur de la *Chronique de Charles IX* de manquer à tous ses antécédens et d'abdiquer cette fois sa manière habituelle ; c'eût été le priver de ses meilleurs avantages. M. Mérimée a la haine de la rhétorique, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons de s'être le plus possible dérobé à l'emphase apologétique du *speach* d'académie : on serait tenté bien plutôt de lui en faire compliment. Il n'y a rien d'aussi plat que la notice de convention et que les banalités de l'éloge légal : cela ne trompe personne et ennuie tout le monde. M. Mérimée a su échapper de tout point à cet écueil ; sa nette et spirituelle biographie de Nodier n'a presque pas cessé de provoquer ce sourire d'approbation qui, dans la bonne compagnie, est un signe d'assentiment plus flatteur que les bravos bruyans des *chevaliers du lustre*. On ne peut pas dire que M. Mérimée ait été séduit par son sujet ; il l'a traité avec la plus parfaite et la plus stricte convenance, mais sans s'abandonner un instant aux illusions de la sympathie. D'autres, en se penchant amoureusement vers cette muse magicienne de Nodier, se seraient laissé prendre à ces jeux sans fin de lumière, à ces éblouissemens du caprice. Espiègleries de lutin qui s'échappe, airs provoquans de la fée Ondine qui fuit sur son dragon d'or, taquineries charmantes de la reine Mab qui, de sa conque de nacre, jette en courant des fils tentateurs, rien n'a pu entraîner le positif et malin pseudonyme de *Clara Gazul* dans le pays des songes qu'habitent Smarra

et Trilby. M. Mérimée a suivi d'un regard un peu sceptique ces caravanes aventureuses à travers le domaine fantastique de la rêverie ; mais il n'a pas poussé la complaisance jusqu'à se mettre de la partie. Au milieu de justes hommages, on sent courir dans tout son agréable discours une légère veine d'ironie.

Certes, l'ironie aussi était propre à Nodier, et jamais la malice peut-être, sous air de bonhomie, ne s'est plus vivement aiguisée que sous cette fine plume, que sur ces lèvres amincies exprès pour le sourire ; mais, par une de ces contradictions qui ont fait la faiblesse et en même temps le charme du talent de Nodier, le douteur chez lui était susceptible d'enthousiasme, le moqueur tombait dans la sensibilité : au sortir du persiflage le plus sceptique, il se jetait dans les candeurs de la crédulité et résolvait le difficile problème d'être un railleur sentimental. La première de ces qualités n'a pas compensé la seconde aux yeux de M. Mérimée. J'avoue qu'en bien des choses il eût été difficile de mettre Nodier d'accord avec lui-même. Novateur en littérature et conservateur outré en linguistique, romantique dans ses livres et puriste à l'Académie, cultivant tour à tour le pastiche et l'invention, cédant aux modes littéraires et pratiquant l'originalité, fidèle à sa fantaisie de poète et soumis aux inspirations de ses libraires, passionné pour les élans de Werther et prenant au sérieux les virgules du chevalier Croft, érudit et romanesque, bibliomane et se moquant des livres, démocrate des républiques perdues et royaliste des monarchies en péril, il n'a cessé toute sa vie de se donner des démentis, démentis sincères et peu compromettans après tout dans une si aimable et si poétique nature.

On pourrait croire qu'à la longue cette mobilité de sentimens ôta à la physionomie de Nodier son caractère. Point ; c'en est, au contraire, la marque en quelque sorte distinctive. L'honneur et le malheur à la fois de l'auteur de *Thérèse Aubert* et du *Dictionnaire des Onomatopées*, c'est de s'être éparpillé à travers tous les dilettantismes de l'esprit, d'avoir cherché en flâneur les curiosités érudites comme les raffine-

mens d'imagination, de s'être aussi irrésistiblement passionné pour un Elzévir *à la sphère* que pour un conte de Perrault, et pour une reliure de Derôme que pour une page de Bonaventure Despériers ; d'avoir disserté avec le même plaisir sur l'antenne d'un insecte et sur l'étymologie d'un mot oublié, de s'être fait enfin le chevalier errant des causes désespérées et des paradoxes insoutenables. Vous le voyez, nulle unité dans tout cela, nul centre, nul point de ralliement : on a spirituellement comparé l'œuvre de Charles Nodier à une armée brillante à laquelle manquerait le quartier-général. Heureusement, les prestiges de la forme et le pétillant de l'esprit sont là un gage sûr de durée. Le style de Nodier est d'un artiste consommé ; il a des vivacités charmantes et des langueurs ineffables. Imaginez un jeu de rayon à travers une cascade ou dans une clairière, et vous aurez l'idée de cette diction savante, délicate, flexible, colorée comme un prisme, ciselée comme une arabesque. Quand les personnages des romans de Nodier sont, ainsi qu'il arrive souvent, chimériques et impossibles, il se trouve que le style jette son riche vêtement sur ces fantômes et leur prête la vie de l'art. Le cadre est si splendide que l'on garde le tableau. Du reste, si l'auteur de *Jean Sbogar* n'a guère donné dans ses héros que des décalques de Werther, quelques-unes de ses héroïnes, en revanche, ont été touchées de la baguette magique : Clémentine, Séraphine, Thérèse, Amélie, chœur gracieux qui sera long-temps cher aux rêveurs par je ne sais quelle fleur de jeunesse et de sentiment. C'est ce don exquis de ne pas vieillir qui a toujours conservé sa fraîcheur au talent de Nodier. On l'a dit, ici même, mieux que je ne saurais faire : « De toutes les aimables sœurs de notre jeunesse qui nous quittent une à une en chemin, et qu'il nous faut ensevelir, il lui en était resté deux, jusqu'au dernier jour fidèles, deux muses se jouant à ses côtés, et qui n'ont déserté qu'à l'heure toute suprême le chevet du mourant, la Fantaisie et la Grâce[1]. » Charles Nodier s'est gaspillé, et il l'a su,

1. Voyez les articles de M. Sainte-Beuve sur Charles Nodier, dans la *Revue* du 1er mai 1840 et du 1er février 1844.

et il le disait avec franchise ; mais comment ne pas pardonner à son insouciance? On l'aime comme l'enfant prodigue ; on ne peut lui en vouloir de s'être borné, lui aussi, à être non pas un *roi d'Yvetot*, comme Rabelais, mais un *roi de Bohême* en littérature. Ce vagabondage de son esprit ressemble à la *Prairie* de Cooper ; on s'ennuierait bientôt de cette vie errante à travers les steppes, si une créature mystérieuse n'était point toujours là, cachée sous son voile et ne jetait un intérêt romanesque sur ces pérégrinations maussades ; cette inconnue qui vous touche, chez Nodier c'est la Poésie.

M. Mérimée s'est moins appliqué à discerner dans leurs nuances les qualités de l'écrivain qu'à raconter la vie aventureuse de l'homme ; il a fait sa tâche plus biographique que critique. Son discours est un morceau bien fait, un récit franc et allant au but, habilement semé de traits d'observation et de mots incisifs : l'ordonnance en est simple, mais parfaite ; les ornemens en sont sobres, mais exquis. Là, comme toujours, cette plume constamment sûre d'elle-même s'empare du détail caractéristique et répugne à tout développement inutile. L'odyssée singulière et presque fabuleuse de sa jeunesse, à laquelle Nodier lui-même a emprunté depuis tant de souvenirs pittoresques qu'il a idéalisés et transformés, cet enfant dont on imprimait à douze ans les discours républicains, ce terroriste imberbe qui menaçait son père de se tuer pour avoir la grâce d'une inconnue, ce candide enthousiaste de Werther qui regardait comme le plus beau jour de sa vie celui où il put se vêtir d'un habit bleu et d'une culotte jaune, ce monomane du malheur qui se croyait proscrit et qui poursuivait les papillons dans les montagnes en croyant fuir les gendarmes, ce démocrate que le jury faillit condamner à mort pour s'être fait le parodiste des clubs démocratiques, ce royaliste qui dénonçait lui-même ses vers républicains contre Bonaparte, toute cette série enfin de personnages bizarres que joua successivement Nodier est mise en scène avec l'art achevé qu'on connaît à M. Mérimée. S'il n'y avait dans ce récit je ne sais quel caractère chimérique exclusivement propre au héros, on pourrait

le regarder comme un de ses meilleurs contes. Mais voyez si le contraste est piquant ! M. Mérimée ici ne fait que raconter, et il se trouve pourtant être moins *réel* que quand il invente. C'est que, de tous les romans de Nodier, le plus invraisemblable à coup sûr est encore le roman de sa vie. M. Mérimée n'eût pas de lui-même choisi ce thème-là.

L'auteur de *Colomba* a donné à l'Académie un exemple excellent et que nous voudrions voir suivi. Il ne s'est pas composé un rôle, il a osé rester de tout point fidèle à sa manière et être lui-même. Trop souvent le style académique est une espèce de livrée sous laquelle chaque nouvel élu perd son caractère. J'entendais dire l'autre jour à quelqu'un, qui tenait entre les mains le recueil récemment réimprimé des discours de réception depuis vingt ans, que c'était un bal brillant, mais où il n'y avait guère que des dominos. Le mérite de M. Prosper Mérimée, au contraire, est d'avoir su garder son propre et original costume. C'était le seul moyen de rajeunir cette forme usée de l'éloge. En ne visant pas à l'éloquence, M. Mérimée a évité le lieu commun ; en se garant des formules banales, il n'est à aucun moment tombé dans l'enflure. Contre l'habitude même, il ne s'est pas fait discursif, il n'a pas grapillé l'épisode comme on n'a guère scrupule de le faire en occasion pareille, pour varier le sujet et promener l'attention. Tout discours académique a des périodes à allusions, comme une tragédie de Voltaire avait ses tirades philosophiques. C'est la recette du genre. M. Mérimée, au contraire, s'est borné strictement à son sujet ; il l'a abordé sans préambule et s'y est constamment attaché jusqu'à la fin. La difficulté était de réussir ainsi par le fond même, sans recourir aux moyens ordinaires, sans faire la moindre concession aux habitudes du lieu : M. Mérimée a vaincu la difficulté. L'auditoire n'a même pas été trop surpris ; les traits d'esprit ne lui en ont pas laissé le temps, et le public d'ailleurs aime l'indépendance. Ce discours est une sorte de portrait où le profil de Nodier se découpe nettement, un petit médaillon de bronze où les lignes de sa figure font relief.

Je disais tout à l'heure que M. Mérimée n'avait accosté personne dans son discours, qu'il ne s'était permis aucun hors-d'œuvre, aucune de ces distractions si habituelles aux récipiendaires, à tous ces flâneurs oratoires qui, embarrassés de remplir l'heure exigée, imitent La Fontaine et prennent le chemin le plus long pour arriver à l'Académie ; je me trompais, M. Mérimée a fait une seule, une brève exception. On ne devinerait jamais au profit de qui ! Il a glissé l'éloge de Rabelais. C'est, sans nul doute, la première fois que l'auteur du *Pantagruel* obtient les honneurs académiques : M. Mérimée a eu l'art, en lieu si naturellement puritain, de faire accepter sa propre poétique sous le couvert de ce vieux nom, et de forcer chacun d'applaudir tout haut à un auteur que chacun lit tout bas. C'était une sorte de défi malicieux dont l'habile écrivain s'est tiré à merveille. Tout son discours est d'une justesse de ton parfaite et je n'ai surpris qu'une seule note qui m'ait arrêté. A un endroit, M. Mérimée, regrettant que son prédécesseur n'eût pas cultivé ce don des vers qui se révèle dans quelques pièces exquises échappées çà et là à sa muse indolente, dit que « cette voix mélodieuse nous eût rendu peut-être André Chénier. » Ce rapprochement de deux noms qui rappellent des pinceaux si contraires surprend de la part d'un juge délicat ; j'oserai demander à M. Mérimée ce qu'ont de commun l'harmonieuse clarté, la grâce facile des quelques strophes de Nodier avec cet art savant, avec ce parfum de la Grèce dont sont imprégnés les vers de l'*Aveugle ?* Mais ce n'est là qu'une vétille, une chicane de critique dont l'humeur est de toujours chercher noise sur quelque point.

M. Étienne a répondu à M. Mérimée par l'organe sonore de M. Viennet. On s'est vite aperçu que M. Victor Hugo, dans sa réponse à M. Saint-Marc Girardin, nous avait transportés, en vrai poète, plutôt au paradis de Dante qu'à l'Académie française : sa peinture idéale des béatitudes de l'Institut s'est trouvée bientôt démentie. Il y a encore, à ce qu'il paraît, guerre civile dans l'Élysée. M. Étienne est venu déclarer que la célèbre compagnie n'avait *renié ni ses*

lois, ni ses dieux. De quelle Académie s'agit-il? Est-ce de celle de M. Victor Hugo, où l'on est *frères plutôt que confrères?* J'en doute un peu. Il y a donc l'Académie de M. Étienne et l'Académie de M. Hugo : à laquelle croire? Peut-être que si on interrogeait les quarante membres, on trouverait quarante académies différentes. Hélas ! l'éloquent poète nous avait arrêtés devant un mirage.

Les allusions de l'auteur de la *Jeune femme colère* avaient évidemment bonne intention d'atteindre l'auteur de *Notre-Dame de Paris.* C'était une riposte au manifeste de la précédente séance, car M. Mérimée, dans son discours, avait soigneusement évité tous les prétextes de rencontre ; il n'avait même pas caractérisé l'influence toute singulière et le rôle à part de Charles Nodier dans les rénovations du romantisme. M. Victor Hugo a donc payé pour les méfaits de Nodier et même pour ceux de M. Mérimée : heureusement, l'illustre auteur des *Feuilles d'automne* est assez riche pour solder, si lourds qu'ils soient, ses comptes à la critique. Quand M. Étienne est arrivé à l'auteur de *Colomba*, ses rancunes classiques étaient satisfaites ; il a pu ne pas marchander les louanges au récipiendaire. On le devine, nous acceptions sans aucun scrupule tous les éloges donnés par M. Étienne avec une bonne grâce dont il faut lui savoir gré ; seulement nous les aurions voulus plus choisis, plus nuancés, mieux appropriés aux mérites originaux, au talent si français de M. Mérimée. M. Étienne avait une belle occasion de faire, par l'apologie même du nouvel académicien, la satire de nos mœurs littéraires. Les contrastes ironiques eussent fait saillie à chaque instant. Quelle est, en effet, la plaie de presque tous les écrivains d'aujourd'hui? N'est-ce pas qu'au lieu de guider leur imagination ils se laissent guider par elle? Eh bien ! M. Mérimée a fait l'opposé toute sa vie, et c'est même là l'une des qualités qui constituent sa force. Nous avons des génies qui étalent de grandes théories et qui les contredisent par de médiocres ouvrages ; M. Mérimée, au contraire, n'affecte pas d'avoir une haute esthétique, il se contente de composer des récits charmans. Voyez si ce sceptique heureux

et circonspect a eu aucun de nos engouemens enthousiastes, aucune de nos maladies poétiques. Tandis qu'autour de lui on prodiguait sans compter et qu'on distendait les petits sujets en nombreux volumes, il a toujours enfermé l'émotion et comme concentré l'intérêt ; tandis qu'en vrais byzantins nous sacrifiions tout à l'image et que nous passions le temps à damasquiner notre style, à brillanter nos périodes, il se contentait du nécessaire et préférait le burin au pinceau ; enfin, tandis que la plupart se perdaient dans des ambitions sans bornes et s'épuisaient à construire des tours de Babel littéraires, lui il circonscrivait son domaine, il se tenait heureux d'être l'un de nos conteurs les plus goûtés. Voilà comment M. Mérimée, au milieu des conflits d'école, sut se faire accepter de tout le monde et se rendre incontesté : son art consista à mettre en relief les qualités excellentes qu'il avait et à ne jamais prétendre aux qualités qu'il n'avait pas. Sa réserve fit son originalité, sa prudence fit son succès.

Assurément, M. Étienne est un homme d'esprit : tout le monde se souvient de sa vive et libérale polémique de la Restauration. Comment la réponse qu'il a faite à M. Mérimée a-t-elle un peu trompé notre attente? Des expressions vieillies s'y étaient glissées et on passait trop souvent des *bruits du forum* au *poignard du fanatisme*. M. Étienne, qui avait beaucoup connu Nodier, n'a rien trouvé à ajouter à ce que venait de raconter M. Mérimée, qui ne l'avait jamais vu ; il s'est contenté de redire la même chose en moins bons termes. Ce morceau, où l'emphase n'est pas toujours évitée, ne rappelait guère, il en faut convenir, l'agréable discours de réception dans lequel l'honorable académicien avait avancé, et très spirituellement prouvé, il y a trente ans, que, si l'histoire de France se perdait, on pourrait la reconstruire avec les comédies. Pourquoi M. Étienne n'a-t-il pas retrouvé seulement cette verve sobre et élégante qui, naguère encore, à l'inauguration de la statue de Molière, se distingua si heureusement de la harangue maussade et lourde de M. Arago? Y aurait-il donc aussi pour l'esprit des modes qui vieillissent, et le don qu'eut Nodier de toujours rester jeune était-il une

exception? J'en veux douter, et je vais relire les *Deux Gendres*.

Charles Labitte.

Revue des Deux Mondes (15 février 1845).

4. — ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Mérimée. — M. Étienne

Une séance à l'Académie française est une solennité qui toujours attire une foule nombreuse et choisie : outre le plaisir d'entendre des discours élaborés avec soin, chacun est bien aise de connaître les traits de celui que ce corps savant vient d'appeler dans son sein pour maintenir au complet le nombre de ses membres.

Tout le monde connaît les titres du récipiendaire, homme d'imagination, mais en même temps plein de tact et de finesse. M. Mérimée a, dans ses écrits, toujours su la tenir dans le juste milieu du sage. Sa phrase se fait remarquer par une élégance et une pureté auxquelles les gens de goût attachent un grand prix. Succédant à M. Charles Nodier, M. Prosper Mérimée devait nécessairement parler de l'écrivain distingué et aimé du public qu'il remplace à l'Académie : aussi son discours est-il, d'un bout à l'autre, un éloge de son prédécesseur. S'il nous était permis de hasarder notre jugement en pareille matière, nous dirions que nous n'eussions pas été fâché d'y trouver un peu plus de variété, d'autant que M. Étienne, ami intime de M. Charles Nodier, avait aussi de son côté quelques particularités à raconter sur sa vie. Quoi qu'il en soit, M. Mérimée a su capter la bienveillance de son auditoire et s'en faire écouter avec une attention soutenue. Parler d'une personne regrettée de tout le monde est, sans doute, un moyen sûr d'intéresser, mais il faut convenir aussi que l'orateur a su s'exprimer avec éloquence et à propos.

M. Étienne, à qui une indisposition, heureusement sans gravité, n'a pas permis d'assister à la séance, s'y était fait

remplacer par M. Viennet, qui a lu le discours de son confrère en réponse à celui de M. Mérimée. M. Étienne, après avoir rappelé quelques traits de la vie de M. Ch. Nodier, a fait, avec beaucoup de convenance et de goût, l'éloge des ouvrages du récipiendaire et très bien fait ressortir les qualités qui lui ont valu les suffrages de l'Académie. Il a donné à entendre que l'assemblée dont M. Mérimée était désormais membre comptait avoir rencontré en lui un puissant auxiliaire pour l'aider dans ses travaux. En l'engageant à poursuivre une carrière dans laquelle il avait déjà trouvé de la gloire, et en lui promettant en outre les suffrages de l'avenir, M. Étienne a su donner à sa péroraison une éloquence entraînante qui a électrisé tout l'auditoire, aussi cette dernière partie de son discours a-t-elle été vivement applaudie.

Dans les *Morceaux choisis* de ce mois-ci, nous reproduisons entièrement ces deux discours[1].

D.

Écho de la littérature et des beaux-arts, 1845, p 49-50

IV. — J.-J. Ampère

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Ampère à la place de M. Alexandre Guiraud

L'heure n'est propice ni aux exercices littéraires ni aux fleurs d'académie ; les périodes arrondies s'évanouissent au roulement du tambour ; l'éloquence de la rue met en déroute la phrase cadencée ; le *sacrebleu* de M. Caussidière compromet les plus beaux effets de style.

La réception de M. Ampère devait nécessairement porter la peine de la circonstance : elle eût été plus fêtée dans ces temps de loisir où il est permis de s'amuser aux grâces du mot et de jouer au jeu de la parole vaine. *Nobis Deus hæc otia...*

1. Cf. *Morceaux choisis*, p. 44.

Les auditeurs étaient cependant assez nombreux pour sauver la pudeur du récipiendaire et la vanité du corps académique. Mais dans cette assemblée on ne comptait guère que des femmes : les maris, les frères, les petits-cousins étaient sans doute occupés à faire des patrouilles, à répondre à la voix du rappel, à se tenir bravement, le fusil au poing, sur le seuil de quelque corps-de-garde. L'Académie peut-elle se plaindre de cette absence? Ne vaut-il pas mieux sauver l'ordre et la paix publique que d'aller entendre l'éloge d'un immortel défunt, même quand c'est un homme de cœur et de talent qui se charge des fleurs à jeter sur la tombe?

M. Ampère a procédé à cet embaumement académique avec tout l'art et l'appareil nécessaires. Il a enveloppé dans le linceul les titres littéraires de M. Alexandre Guiraud, ses trois tragédies, ses romans religieux et ses poésies légères. M. Ampère y a joint le trésor des qualités morales du défunt et de ses agrémens sans nombre. On entre souvent en état de péché à l'Académie, mais on n'en sort jamais que confit en mérites et canonisé. C'est une bénédiction universelle.

Après M. Ampère, il semblait que la louange tombée sur la mémoire d'Alexandre Guiraud en cascades sonores fût épuisée et mise à sec ; M. Mérimée, répondant à M. Ampère, a trouvé moyen de recommencer la pluie. Entre autres charmes, l'Académie possède l'art de se répéter : elle a le flux de paroles.

Disons-le. M. Mérimée a exécuté cette loi académique du : *Bis in idem*, avec une rapidité de débit et une concision de style qui trahissaient l'homme condamné à s'enfermer dans une routine, mais qui ne demandait qu'à en sortir. M. Mérimée n'avait pas seulement à chatouiller un mort, il devait aussi caresser M. Ampère, qui, Dieu merci, est bien vivant ; il a donc loué, et très justement loué, dans M. Ampère l'érudition profonde, l'étude ardente, l'élévation des sentimens, l'accord de l'imagination et du savoir : tout cet heureux assemblage de dons naturels et de richesses laborieusement et vaillamment conquises, qui ont fait de M. Ampère un des

nobles caractères de ce temps-ci, et, chose rare, un érudit spirituel et un spirituel érudit.

Le discours de M. Ampère, malgré un certain effort de grâces étudiées, le discours de M. Mérimée, plus simple, plus courant, moins académique, ont tous deux également, mais diversement réussi. Ils avaient eu d'ailleurs tous deux l'inappréciable mérite d'être courts. La République ne ferait que contraindre l'Académie à la brièveté que nous crierions : *Vive la République !*

Le Constitutionnel, vendredi 19 mai 1848.

V. — H. B.

Parmi les articles consacrés à l'opuscule de Mérimée, signalons :

Eugène Pelletan, *La Presse*, 29 décembre 1850.
— *Heures de travail.* Paris, 1854, in-8°, t. I, p. 268.
— *La Nouvelle Babylone*, 3e édit. Paris, 1863, in-12, p. 179-185.
A. de Baranton, *L'Ordre*, 9 avril 1851 : Le Coin des païens.
M. Tourneux, *P. Mérimée, ses portraits,...* p. 72.
E. Despois, *Revue bleue*, 20 décembre 1873, p. 580-589.
Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, p. XVIII et 31-34.
M. Salomon, *Histoire de la notice H. B.*, *Revue hebdomadaire*, 19 juillet 1902, p. 257.
A. Paupe, *Histoire des œuvres de Stendhal.* Paris, 1904, in-16, p. 300.
R. Doyon, *La Connaissance*, juin 1920.
C. Pitollet, *Comment P. Mérimée écrivit le H. B.*, *Mercure de France*, 15 juin 1922, p. 789-796.
R. Doyon, *Mercure de France*, 1er juillet 1922, p. 280.
Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1926, 20-30 octobre, col. 800, — 10 novembre, col. 836, — 20-30 novembre, col. 885, — 20-30 décembre, col. 993, — 1927, 10 février, col. 125, — 20-28 février, col. 170, — 20-30 mars, col. 270. (Notes de G. Prinet, C. Pitollet, A. Lelarge, etc.)

Voici les deux articles de E. Pelletan et de A. de Baren ton :

H. B., par Mérimée.

Cette brochure contient la biographie d'une initiale racontée par un anonyme ; elle a été imprimée à Paris et distribuée sous le manteau de la cheminée. Je ne sais quelle main mystérieuse a glissé sous ma porte cette énigme en seize pages sur papier vélin. Je n'ai pu d'abord déchiffrer à première lecture le double incognito de l'initiale et de son biographe. Les noms propres sont partout laissés en blanc pour dérouter la curiosité. On dirait une société secrète où tous les personnages sont masqués. La brochure commence ainsi :

« Il y a un passage d'Homère qui me revient souvent en mémoire. Le spectre d'Elpénor apparaît à Ulysse et lui demande les honneurs funèbres : « Ne me laisse pas sans « être pleuré, sans être enterré. »

« Aujourd'hui, l'enterrement ne manque à personne, grâce à un règlement de police ; mais, nous autres *païens*, nous avons aussi des devoirs à remplir envers nos morts qui ne consistent pas seulement dans l'accomplissement d'une ordonnance de voirie. J'ai assisté à trois enterrements païens : celui de ... qui s'était brûlé la cervelle. Son maître, grand philosophe ... et ses amis eurent peur des honnêtes gens et n'osèrent parler ; celui de ... il avait défendu les discours ; celui de B... enfin. Nous nous y trouvâmes trois, et si mal préparés que nous ignorions ses dernières volontés. Chaque fois j'ai senti que nous avions manqué à quelque chose, sinon envers le mort, du moins envers nous-mêmes. Qu'un de nos amis meure en voyage, nous aurons un vif regret de ne pas lui avoir dit adieu au moment du départ. Un départ, une mort doivent se célébrer avec une certaine cérémonie, car il y a quelque chose de solennel. Ce quelque chose, c'est ce que demande Elpénor ; ce n'est pas seulement un peu de terre qu'il réclame, c'est un souvenir. »

Ainsi cette brochure c'est l'oraison funèbre d'un païen.

prononcée à mots couverts par un autre païen. Mais quel est le nouvel Elpénor qui demande un souvenir à ses amis du fond de son tombeau? Le biographe garde là-dessus le plus profond secret. Il nous dit bien qu'Elpénor faisait des livres à ses moments perdus, et, ce qui est plus merveilleux, qu'il acceptait volontiers les critiques. Mais quels ouvrages a-t-il écrits? Je n'en trouve à aucune page le titre, égaré par mégarde. Cependant, l'initiale, tournée en héros d'Homère, avait du talent, s'il faut en croire l'opinion très compétente, assurément, de son ami.

« Je m'imagine, dit-il en finissant, que quelque critique du XXe siècle découvrira les livres de B... dans le fatras de la littérature du XIXe et qu'il leur rendra la justice qu'ils n'ont pas trouvée auprès des contemporains. C'est ainsi que la réputation de Diderot a grandi au XIXe. C'est ainsi que Shakspeare, oublié du temps de Saint-Évremond, a été découvert par Garrick. Il serait bien à désirer que les lettres de B... fussent publiées un jour ; elles feraient connaître et aimer un homme dont l'esprit et les excellentes qualités ne vivent plus que dans la mémoire d'un petit nombre d'amis. »

H. B. est donc un auteur incompris, qui attend qu'un nouveau Garrick, en train de naître pour la circonstance, lui restitue dans cinquante ans tout l'arriéré de son génie. Cette première révélation nous aidera peut-être à retrouver le nom clandestin qui est resté au bout de la plume du biographe. Le talent, même méconnu, n'est pas tellement prodigué à la génération de nos aînés que nous ne puissions à la longue, avec un peu d'inspiration, compléter l'initiale d'une immortalité en expectative, destinée à grandir pour nos neveux.

Cherchons donc courageusement, peut-être finirons-nous par trouver le spectre caché sous une initiale.

Est-ce, par hasard, Ballanche? Non : Ballanche était un austère chrétien qui est parti pour la gloire, accompagné d'une nuée de discours. Est-ce Honoré Balzac? Il a eu de son vivant toute la réputation qu'un écrivain ici-bas peut raisonnablement attendre de son talent. La postérité n'aura

rien à lui restituer sous ce rapport. Est-ce Barrère? Mais Barrère n'a jamais été qu'un dramaturge en action qui faisait de la littérature au jour le jour dans le panier de la guillotine. Il n'a nullement besoin d'être une seconde fois enterré. Est-ce mon pauvre défunt ami Babinot, si spirituel après boire qu'il aurait pu donner la contagion de l'esprit à tout le pays? Mais mon pauvre ami Babinot n'a jamais rédigé que des ordonnances. Est-ce, enfin, M. d'Arlincourt, de romanesque mémoire? Mais M. d'Arlincourt ne s'écrit pas par un H, encore moins par un B. Il n'est B sous aucun rapport. Il n'est pas assez mort, d'ailleurs, pour vouloir être pleuré. Je ne le soupçonne pas païen ; il est simplement dévot.

Mais à force d'interroger la brochure dans tous les sens, et de tourner vingt fois l'initiale sur ma langue, j'ai fini par découvrir çà et là, à cette ligne, puis à cette autre ligne, qu'Elpénor avait été auditeur au Conseil d'État, commissaire aux armées, protégé de M. D... sous l'Empire, et enfin diplomate sous Louis-Philippe, avec une si merveilleuse finesse qu'en écrivant au ministre il mettait le chiffre dans l'enveloppe de la lettre chiffrée, pour éviter sans doute à la police étrangère le souci d'aller chercher trop loin un Champollion pour l'explication des hiéroglyphes.

Eh bien ! de tous les noms propres possibles qui aient pu figurer au Conseil d'État, à la retraite de Moscou, dans la diplomatie, dans la littérature, je ne trouve qu'un seul nom au passé qui ait pu remplir ces quatre conditions et laisser à toute force une réputation inférieure au talent. Ce nom est lui-même le nom d'un autre nom ; ce nom est Stendhal. Stendhal, l'auteur de *Rouge et Noir*, de *La Chartreuse de Parme*, de *Rome et Florence*, et que sais-je encore? Mais Stendhal est le talent, Beyle est la réalité. *H. B.* est donc Henri Beyle, successivement auditeur, commissaire, client de M. Daru, consul en Italie. L'initiale de la brochure se trouve complètement justifiée.

Après avoir recréé avec des bribes un nom de toutes pièces, par la méthode de Cuvier, je crois pouvoir ajouter, pour satisfaire la curiosité du lecteur, que le premier païen

qui se brûla la cervelle était Sautelet, et que le grand philosophe son maître, qui n'osa cérémonier sur sa tombe, était M. Cousin.

Mais pourquoi venir en ce moment à pas de loup, dans la nuit profonde de l'anonyme, évoquer l'ombre du romancier de *Rouge et Noir*, pour la faire parler discrètement des limbes de la mort à un petit comité de vingt-cinq intimes? Le biographe nous l'a dit d'avance : parce qu'un départ, une mort doivent se célébrer avec une certaine cérémonie, et qu'il y a là quelque chose de solennel. Mais comme le solennel peut être quelquefois dangereux dans la bouche des païens, je prie les dames honnêtes, c'est-à-dire toutes mes lectrices, de ne plus continuer la lecture de ce chapitre.

Maintenant que les dames sont sorties, je puis vous dire dans le creux de l'oreille que cette brochure écrite avec amour, et imprimée avec luxe, qui circule à cette heure même, confidentiellement et subrepticement, dans les salons du faubourg Saint-Germain, contient les plus incroyables débauches d'esprit que le scepticisme entre deux vins ait jamais aventurées dans les ruelles, à travers les pétards des bouteilles de champagne. Vous allez en juger.

« B..., dit l'auteur — lisez Beyle — n'avait aucune idée religieuse, ou s'il en avait, il apportait un sentiment de colère et de rancune contre la Providence : « Ce qui excuse Dieu, « disait-il, c'est que Dieu n'existe pas. »

« Une fois, chez Mme P... — j'imagine que c'est Mme Pasta — il nous fit la théorie cosmogonique suivante :

« Dieu était un mécanicien très habile. Il travaillait nuit et jour à son affaire, parlant peu et inventant sans cesse, tantôt un soleil, tantôt une comète. On lui disait : mais écrivez donc vos inventions ! Il ne faut pas que cela se perde. — Non, répondait-il, rien n'est encore au point où je veux. Laissez-moi perfectionner mes découvertes, et alors... Un beau jour, il mourut subitement. On courut chercher son fils unique qui étudiait aux jésuites. C'était un garçon doux et studieux, qui ne savait pas deux mots de mécanique. On le conduit dans l'atelier de feu son père. — Allons, à l'ouvrage,

il s'agit de gouverner le monde. Le voilà bien embarrassé. Il demande comment faisait son père. Il faisait ceci, il faisait cela, il tourna la roue et les machines vont tout de travers. »

Nous nous rappelons tous l'explosion de colère qui accueillit, dans le temps, je ne sais plus quelle déplorable boutade d'athéisme, déplorable surtout sur la lèvre d'un républicain, car, s'il n'y avait pas de Dieu, que resterait-il donc au peuple? Mais que pense maintenant la société élégante de cet athéisme en brochure, à son adresse, de cet athéisme en goguette, qui, après avoir touché ses appointements et confortablement dîné, court chez les danseuses injurier, par manière de passe-temps, la Providence? Ce qu'elle pense? je vais vous le dire, moi qui attrappe quelquefois les éclaboussures de son opinion. Elle pense que M. Beyle est un homme de beaucoup d'esprit. Seulement, si M. Beyle ressuscitait à l'état de représentant, elle voudrait qu'il votât, avec les autres païens, la restauration des jésuites.

Assurément, je ne veux pas surfaire ce délit. Je ne pense pas qu'une mauvaise lubricité de parole, qu'un esprit de troisième ordre s'est permise contre Dieu, derrière le paravent, pour égayer un philosophe en jupons, un philosophe de cavatine, mérite sérieusement les frais d'une indignation. M. Beyle a dit cela sans le vouloir, sans y songer, pour être gai sur le moment aux dépens de son intelligence. Il avait confiance dans la miséricorde du temps pour balayer à l'oubli cette bouffonnerie d'impiété. Il n'y a donc pas lieu de faire un procès à sa mémoire sur une polissonnerie de petit souper.

Mais comment se peut-il que, plusieurs années après, un ami, un païen, vienne, sous le prétexte de renouer pieusement le pacte solennel des morts avec les vivants, reprendre un mot tombé et le perpétuer sur vélin? De sorte que la conversation à huis clos du salon de Mme Pasta court à toute vitesse certains salons, commentée et applaudie d'un sourire par de brillantes compagnies habituées à prêcher officiellement, sous le satin, le respect de la religion, sans oublier pour cela le respect de la propriété.

Et cependant M. Beyle n'observait pas plus les conve nances pour la propriété que pour la religion. Il était un socialiste de la pire espèce, avant même l'invention du socialisme.

« Il était difficile de savoir ce que Beyle pensait de Napoléon, reprend le biographe : presque toujours il était de l'opinion contraire à celle que l'on mettait en avant.

« Il convenait de la fascination exercée par l'empereur sur ce qui l'approchait. Et moi aussi, disait-il, j'ai eu le feu sacré. On m'avait envoyé à Brunswick pour lever une imposition extraordinaire de cinq millions : j'en ai fait rentrer sept et j'ai failli être assommé par la canaille qui s'insurgea, exaspérée par l'excès de mon zèle. Mais l'empereur demanda quel était l'auditeur qui avait fait cela, et dit : c'est bien ! »

J'admire la magnanimité à certains moments du parti de la propriété. Certain gouvernement voisin fabrique à ciel ouvert une monnaie de papier, et il emprisonne le commerçant surpris en flagrant délit de toute autre monnaie. Il décrète l'impôt forcé et, en cas d'insolvabilité, la confiscation des biens des contribuables, et, solidairement, la confiscation des biens de toute la famille ; et le parti de la propriété ne laisse pas même échapper, dans les journaux, un murmure, une protestation contre ce système impérial et royal de spoliation à main armée, jusqu'au douzième degré.

Enfin, un homme d'esprit, un Gascon de mauvaise action, j'aime à le croire, se vante étourdiment, dans l'intimité du tête-à-tête, d'avoir pressé l'éponge d'une capitation de guerre jusqu'à lui faire rendre sept millions au lieu de cinq millions, et la société élégante, idolâtre avec raison de la propriété, se passe de la main cette anecdote ; elle admire cette concussion tournée en facétie. Mais continuons. Nous n'avons pas achevé cette leçon de morale. Il y a encore la famille.

Hélas ! je dois déclarer sur la foi du biographe que Beyle traitait encore plus irrévérencieusement la famille que la religion.

« B... (lisez Beyle) m'a toujours paru convaincu de cette

idée très répandue sous l'empire, qu'une femme pouvait toujours... »

Je passe ici une expression.

« Et que c'est pour tout homme un devoir d'essayer. « Ayez-la d'abord, c'est ce que vous lui devez », me disait-il quand je lui parlais d'une femme dont j'étais amoureux. Un soir, à Rome, il me conta que la comtesse... »

Je suppose que c'est la comtesse Cinni :

« venait de lui dire *voi* au lieu de *lei*, et me demanda s'il ne devait pas... »

Je passe encore une seconde expression qui ferait dresser les cheveux sur la tête d'un grenadier :

« Je l'y exhortai fort », reprend le biographe.

Vous l'y exhortiez fort, Monsieur, vous lui donniez un mauvais conseil ; vous aviez donc oublié que ce crime est prévu par le Code criminel et puni des travaux forcés à perpétuité?

« Jusqu'à trente ans, il voulait qu'un homme se trouvant avec une femme seule... »

Vous devinez le reste ; je ne veux pas achever, et aussi bien, pourquoi? Une citation suffit. Je veux être plus respectueux pour la tombe de Beyle que les amis après coup de sa mémoire.

Assurément, si cette oraison funèbre qui pleure Elpénor, le rire sur la lèvre, avait été écrite par quelque malheureux affamé de réputation qui cherche le scandale à défaut de talent, nous ne l'eussions pas arrachée à son mystère pour la traîner devant la publicité.

Mais cette brochure n'est pas l'œuvre du premier venu. Quelle que soit la prudence de la main qui l'a écrite, on reconnaît facilement le style d'un écrivain de renom, qui a un fauteuil à l'Académie. Que disons-nous à l'Académie? Plus haut encore.

Peut-être même cet académicien, qui s'appelle à voix basse dans l'intimité un païen, a-t-il été plus ou moins rédacteur des journaux de la religion et de la famille. Je dis peut-être, je ne veux rien affirmer. Mais, à coup sûr, il est

l'ami de M. Thiers, et il a voté à l'Académie pour M. de Montalembert. Il défend énergiquement le parti de l'ordre ; il dîne à l'occasion avec les évêques ; il décerne le prix Montyon ; il couronne des rosières.

Et, après cela, vous pourriez vous étonner de ce que nous, les persécutés d'une idée, nous venions sous le coup de la persécution raconter les secrets de nos adversaires?

Nous nous croyons, nous qui ne sommes pas dévots, des hommes religieux, et nous travaillons selon nos forces à faire entrer la pensée de Dieu dans les intelligences. Nous pratiquons modestement, sans nous en vanter, nos devoirs de famille, et cependant nous sommes dans la société des proscrits, des Gaulois, nous n'avons droit ni à la fonction publique, gagnée souvent à la sueur du front par des années de travail, ni à l'urne électorale, payée cependant de nos efforts en Février. Nous avons droit seulement aux procès en cour d'assises ; eh ! mon Dieu, par une simple raison, parce que les pouvoirs trompés (je ne soupçonne jamais l'injustice préméditée) nous croient des intraitables ennemis de la famille et de la religion.

Il est donc temps de crier à tous de quel côté les âmes de bien doivent se tourner pour découvrir cette profonde démoralisation que l'on veut dégager à toute force de nos doctrines. Nous voulons combattre à visage découvert et contraindre nos adversaires à se nommer hautement, comme nous, du nom de leurs croyances. Le siècle où nous vivons est trop sévère pour se complaire indéfiniment à des combats de mascarade.

Nous prenons donc l'engagement vis-à-vis de nos amis de dénoncer en toute circonstance les païens déguisés qui cumulent les bénéfices de la foi et de l'incrédulité, de l'adultère et de la famille. Nous rappellerons leurs œuvres patentes ou désavouées, et entre eux et nous le public jugera.

Nous avons la lassitude de cette comédie qui intervertit tous les rôles et dénature toutes les opinions. La vieille réputation de sincérité française périrait à une pareille épreuve si elle pouvait durer plus longtemps.

Comment! ce financier bouffi viendra, au sortir d'un baiser à prix d'or de Ninon de Lenclos, réciter publiquement son chapelet!

Comment! ce Voltaire de poche qui a passé sa vie à gesticuler à la tribune contre les jésuites viendra au jour de la mystification livrer la pensée de la France à Loyola!

Comment! ce révolutionnaire ardent qui appelait au nom du Christ le feu du ciel sur les rois viendra maintenant appeler la colère des rois sur les révolutions!

Comment! ce libéral bilieux, qui voulait confisquer hier les biens du clergé, viendra maintenant livrer, pieds et poings liés, à ce même clergé, toutes les nouvelles générations!

Comment! cet épicurien facétieux, qui ne ferait peut-être sa première communion, comme le cardinal Dubois, que le jour où on lui donnerait un évêché, viendrait maintenant recommander à la société l'observation du dimanche!

Et nous, les impies, nous, les réprouvés de tous ces partis menteurs, à double pensée et à double parole, nous laisserions jouer paisiblement sous nos yeux ce sixième acte de Molière!

Qu'avons-nous donc fait à la destinée, nous les derniers venus du siècle, pour être perpétuellement condamnés à voir les hommes d'hier, tout à tour croyants, incrédules, déserteurs de leur propre conviction pour une autre conviction à prix fait, servir les partis qu'ils avaient combattus, combattre les idées qu'ils avaient servies et, les mains pleines de causes trahies, tâter encore l'ombre pour y chercher de nouvelles trahisons. Ces hommes ont tué dans les âmes le respect des aînés. La Providence, sans doute, a voulu nous donner par leur exemple un éclatant enseignement de moralité. Mais ne pouvait-elle accompagner cette leçon de moins de tristesses? Nous n'avons pas assez l'esprit de parti pour prendre plaisir à l'humiliation des consciences. Lorsque l'humanité vient à tomber quelque part, nous ressentons en nous le contre-coup de sa déchéance. Mais du moins, puisque le hasard de la vie nous a placé en avant et donné la parole

en public, nous ne prendrons pas part à ces débauches de l'âme par la complicité de notre silence, et nous ne laisserons pas passer sans protestation ces mascarades impies d'hommes dévots en habit brodé, et impies en petite tenue.

Cela n'est pas possible ; nos adversaires ont trop compté, je les en avertis charitablement, sur la générosité de notre silence. Nous assistons à la liquidation de toutes les idées, nous ferons le compte de tous ceux qui ont tenu un jour ou l'autre la parole.

Eugène Pelletan, *Heures de travail*, 1854, p. 268-279.

Le coin des païens

Il y a quelques mois un membre de l'Académie française, écrivain d'un rare mérite, M. Prosper Mérimée, a livré à l'impression une de ces brochures destinées à faire la joie ou le désespoir des bibliophiles ; nous voulons parler d'un petit in-octavo de seize pages tiré sur vélin, à vingt-cinq exemplaires, chez Didot.

On n'en a guère parlé, on n'en parle plus, même pour en médire ; cela est agir bien sévèrement à l'égard d'un homme qui nous a si souvent charmés et instruits et qui, cette fois, s'était donné tant de peine dans l'espoir de faire un peu plus de bruit qu'à l'ordinaire.

En effet, le livre s'était présenté d'abord avec des façons mystérieuses et osées qui lui donnaient tout l'intérêt d'une énigme, tout le montant du scandale.

Il n'est pas signé, le titre même est discrètement représenté par deux initiales, *H. B.* Au verso du premier feuillet on lit : « Offert par les éditeurs à M*** » ; suit le titre du destinataire, si parfois ce nom-là même n'est pas un secret. Voici pour les bibliophiles.

Maintenant, pour le lecteur : à grand renfort de facéties, le livre révèle au milieu de notre société catholique, juive, protestante, indifférente surtout, l'existence d'une petite société où l'on raffine précieusement l'athéisme.

Les membres de cette compagnie, gens fort distingués du

reste, se confessent païens et blasphèment en petit comité ; mais ils sont loin de parler tout bas, sous le manteau, après avoir tiré les verrous, car ils ont peur des honnêtes gens.

Or, depuis la fondation de l'œuvre, trois adeptes sont morts, et tous trois ont disparu sans recevoir ici-bas d'autres adieux que les prières de l'Église. Qu'est-ce que cela? Les usages néo-païens exigent, paraît-il, une oraison funèbre du rite. Le plus résolu des survivants s'est donc enfin décidé à accomplir ce devoir, du moins à l'égard du dernier mort, Henri Beyle (H. B.), qui attend depuis le 23 mars 1842 ; vous avez la raison d'être du livre.

Toutes les précautions, disons-nous, avaient été prises sous prétexte d'assurer le secret ; par hasard ou par trahison, la brochure peut passer sous des yeux profanes, nul n'y saura lire : pas un renseignement géographique, pas une date, pas un nom ; à chaque ligne une lacune ; la réserve est poussée à l'extrême. Il est tel paragraphe où figurent, d'une façon fort inconvenante du reste, Jésus-Christ, Socrate, saint Jean et Napoléon, sans que l'auteur ait cru devoir les désigner, même par une initiale.

Quant à nous, nous avons entre les mains une seconde édition, édition revue et complétée, édition subreptice et tirée à un seul exemplaire.

Cet exemplaire unique, qui doit donner à penser aux premiers éditeurs d'*H. B.*, devient une curiosité bibliographique beaucoup plus précieuse que l'édition *princeps* tout entière ; car là point de lacune, point de réticence, point de discrétion même ; cela se lit couramment comme un brave livre de famille qui ne craint personne, fort de sa conscience paisible et de ses bonnes intentions. Nous pouvons donc donner quelques renseignements précis sur l'œuvre, puis parler un peu de l'auteur.

L'oraison funèbre dont il s'agit est consacrée, avons-nous dit, à la mémoire d'Henri Beyle (H. B.), connu sous le pseudonyme de Stendhal, écrivain fort remarquable, et l'un des hommes les plus spirituels de ce temps.

L'auteur commence ainsi :

« Il y a un passage de l'*Odyssée* qui me revient souvent en mémoire : le spectre d'Elpénor apparaît à Ulysse et lui demande les honneurs funèbres :

μή μ'ἄκλαυτον, ἄθαπτον, ἰὼν ὄπιθεν καταλείπειν.

« Ne me laisse pas sans être pleuré, sans être enterré. »

« Aujourd'hui, l'enterrement ne manque à personne, grâce à un règlement de police ; mais nous autres païens, nous avons aussi des devoirs à remplir envers nos morts qui ne consistent pas seulement dans l'accomplissement d'une ordonnance de grande voirie. J'ai assisté à trois enterrements païens : celui de Sautelet, qui s'était brûlé la cervelle ; son maître, grand philosophe, et ses amis eurent peur des honnêtes gens et n'osèrent parler. — Celui de M. Jacquemont père ; il avait défendu les discours. — Celui de Beyle, enfin ; nous nous y trouvâmes trois et si mal préparés que nous ignorions ses dernières volontés ; chaque fois j'ai senti que nous avions manqué à quelque chose, sinon envers le mort, du moins envers nous-mêmes. Qu'un de nos amis meure en voyage, nous aurons un vif regret de ne pas lui avoir dit adieu au moment du départ. Un départ, une mort doivent se célébrer par quelque chose de solennel ; ne fût-ce qu'un repas, une association de pensées régulière, il faut quelque chose : ce quelque chose c'est ce que demande Elpénor : ce n'est pas seulement un peu de terre qu'il réclame, c'est un souvenir.

« J'écris les pages suivantes pour suppléer à ce que nous ne fîmes point aux funérailles... »

Il est bon de rappeler ici que Beyle était non seulement un romancier ingénieux, subtil, profond, mais encore un homme de haute raison ; qu'il fut sous l'Empire un fonctionnaire honorable, dévoué, d'une capacité reconnue, mais d'un esprit vif et frondeur ; dans des accès de gaie causerie, il jeta parfois au vent des paradoxes téméraires, des plaisanteries étranges. Voilà ce que l'auteur s'en est allé saisir dans Beyle ; ce sont ces piquantes sornettes qu'il a pieusement

recueillies et dont il prétend consacrer le souvenir. Malheureusement, ce que l'on pouvait rapporter comme menus propos, du reste parfaitement à leur place dans une oraison funèbre païenne, est annoncé comme traits de caractère. Afin, sans doute, de ne pas dire ce que dirait le premier venu des amis de Beyle, l'auteur a affecté de voir une manifestation raisonnée de l'intelligence et de l'âme dans des accidents de l'esprit. Il en résulte le portrait dont on va juger.

Pour ce qui concerne la religion d'abord : Beyle, cela est entendu, « n'avait aucune idée religieuse ».

« Une fois, dit l'auteur, chez Mme Pasta, il nous fit la théorie cosmogonique suivante : Dieu était un mécanicien fort habile. Il travaillait nuit et jour à son affaire, parlant peu et inventant sans cesse, tantôt un soleil, tantôt une comète ; on lui disait : mais écrivez donc vos inventions ; il ne faut pas que cela se perde. — Non, répondait-il, rien n'est encore au point où je veux : laissez-moi perfectionner mes découvertes, et alors... Un beau jour, il mourut subitement ; on courut chercher son fils unique qui étudiait aux jésuites : c'était un garçon doux et studieux qui ne savait pas un mot de mécanique ; on le conduisit dans l'atelier de feu son père. Allons, à l'ouvrage ! il s'agit de gouverner le monde. — Le voilà bien embarrassé ; il demande : comment faisait mon père? — Il tournait cette roue, il faisait ceci, il faisait cela. — Il tourna la roue, et les machines vont tout de travers. »

Maintenant, voici Beyle fonctionnaire public :

« Il (Beyle) convenait de la fascination exercée par l'empereur sur tout ce qui l'approchait. — Et moi aussi, disait-il, j'ai eu le feu sacré ; on m'avait envoyé à Brunswick pour lever une imposition extraordinaire de cinq millions. J'en ai fait rentrer sept, et j'ai manqué être assommé par la canaille, qui s'insurgea exaspérée par mon excès de zèle ; mais l'empereur demanda quel était l'auditeur qui avait fait cela et dit : c'est bien. »

Beyle avait suivi l'empereur durant plusieurs campagnes ; de ces grandes guerres il avait rapporté des souvenirs dans le genre de ceux-ci :

« Nous aimions, dit l'auteur, à l'entendre parler des cam-

pagnes qu'il avait faites avec l'empereur : ses récits ne ressemblaient guère aux relations officielles...

« En 1813, Beyle fut témoin involontaire de la déroute d'une brigade entière chargée inopinément par cinq Cosaques. Beyle vit courir environ deux mille hommes, dont cinq généraux reconnaissables à leurs chapeaux bordés. Il courut comme les autres, mais mal, n'ayant qu'un pied chaussé et portant une botte à la main. Dans tout ce corps français il ne se trouva que deux héros qui firent tête aux Cosaques : un gendarme, nommé Menneval, et un conscrit, qui tua le cheval du gendarme en voulant tirer sur les Cosaques. Beyle fut chargé de raconter cette panique à l'empereur, qui l'écoutait avec une fureur concentrée, en faisant tourner une de ces machines en fer qui servent à fixer les persiennes : on chercha le gendarme pour lui donner la croix ; mais il se cachait et nia d'abord qu'il eût été à l'affaire, persuadé que rien n'est si mauvais que d'être remarqué dans une déroute : il croyait qu'on voulait le fusiller. »

Maintenant, les faits mémorables de Beyle durant la campagne. En voici toute une page :

« Pendant la retraite, il n'avait pas trop souffert de la faim, mais il lui était impossible de se rappeler comment il avait mangé, si ce n'est un morceau de suif qu'il avait payé 20 fr. et dont il se souvenait avec délices.

« Il avait emporté de Moscou le volume des *Facéties* de Voltaire, relié en maroquin rouge, qu'il avait pris dans une maison qui brûlait : ses camarades trouvaient cette action un peu légère ; dépareiller une magnifique édition ! lui-même en éprouvait une espèce de remords.

« Un matin, aux environs de la Bérésina, il se présenta à M. Daru, rasé et habillé avec quelque soin : — Vous avez fait votre barbe, lui dit M. Daru, vous êtes un homme de cœur. »

Et le reste est à l'avenant : telle est, moins quelques traits du même genre que, tout spirituels qu'ils soient, nous nous gardons de citer ici, l'oraison funèbre d'Henri Beyle composée par l'un de nos meilleurs écrivains ; voilà ce *quelque chose* que réclamait depuis neuf ans une ombre éplorée : voilà la

satisfaction que se devait à soi-même un païen consciencieux.

Personne plus sincèrement que nous ne rend hommage au talent de celui qui vient d'écrire *H. B.* Il a, mérite rare de nos jours, l'horreur de la forme et de l'idée banale ; son imagination, incessamment condensée par le travail, incessamment maîtrisée par un goût impitoyable, son style sobre, serré, précis, prudent, malgré la légèreté du genre dans lequel il s'est révélé, le classent parmi les écrivains de premier ordre.

Il a, en outre, un caractère particulier auquel il doit en grande partie la durée, en quelque sorte l'inviolabilité de sa réputation. Il a donné depuis vingt ans, en littérature, le spectacle de ces façons élégantes et froides que Byron faisait le privilège de l'aristocratie. Dans ses œuvres, il a toujours plus ou moins laborieusement conservé « cette sérénité patricienne qui ne permet jamais au langage de dépasser la ligne des expressions naturelles ».

Cette attitude, qui nous semble fort heureusement étudiée, donne à l'homme une certaine autorité, une certaine supériorité apparente, en lui permettant de ne jamais prêter le flanc, de ne jamais se livrer ; mais dans cet art, qui consiste à ne témoigner ni surprise, ni émotion, à ne point céder à l'entraînement, à laisser pour le lecteur l'émotion qu'on lui jette de sang-froid, dans ces façons à la Gœthe, il est un danger auquel n'a point échappé l'ami de Beyle : ce danger, c'est de prendre au sérieux cette supériorité artificielle, d'accepter comme théorie philosophique ce qui n'était qu'une prétention extérieure peut-être de bon goût, enfin de généraliser outre mesure et de confondre sous le même dédain, sous un dédain qui n'est plus joué, les passions et les croyances humaines.

Voilà comment il se fait que l'auteur d'*H. B.* en est venu à l'athéisme ; voilà comment il en est venu à faire imprimer cette plaisante oraison.

Nous le répétons : plus rigoureusement que personne, nous rendons justice à tous les mérites de cet écrivain ; mais. il

faut bien le reconnaître, cette dernière œuvre est malheureuse presque de tous points.

Occupons-nous d'abord de la véracité : l'auteur ne croit à rien, si ce n'est peut-être, dit-on, et cela est tout naturel, à quelques sorcelleries fort innocentes ; soit : il a sa place marquée au quatrième cercle de l'enfer ; il est « des sectateurs d'Épicure qui font mourir l'âme avec le corps » : soit. Mais nous trouvons qu'il envoie un peu légèrement ses amis dans ce quatrième cercle de l'enfer, sans parler de ceux qui ne sont pas en question ici ; Sautelet, par exemple, n'était pas dévot, il est vrai ; mais il n'était pas non plus païen, comme dit la brochure. Il se tua, mais espérant ou, si l'on veut, redoutant une existence nouvelle ; du reste, le lendemain des funérailles, Carrel écrivait : « Que se sera-t-il passé dans cette âme qui croyait à sa propre immortalité, et qui tous les jours, avec nous, se consolait à croire? »

Quant à Beyle, tout le monde le sait, il avait non pas dans l'intelligence, mais dans l'esprit, l'instinct ou plutôt la manie de la contradiction. « Il se piquait de libéralisme, dit l'auteur, et était au fond de l'âme un aristocrate achevé. » N'est-il pas probable que pareillement il se piquait d'irréligion, et au fond de l'âme était suffisamment croyant? De même pour le reste ; Beyle, niant Dieu parce qu'il a des temples, la religion parce que la foule prie, niait l'empire parce qu'il a des enthousiastes, niait son propre mérite de fonctionnaire public parce que, dans son for intérieur, il le tenait en grande estime et le préférait parfois à son mérite littéraire.

Ces raisonnements sont fort simples, sans doute l'auteur les a faits avant nous ; mais il les a repoussés avec cette complaisance entêtée qu'ont pour leur énoncé les gens qui élaborent la démonstration d'un paradoxe. Or, tout étant dit sur Beyle, il n'y avait plus d'oraison funèbre possible si l'on n'érigeait en système philosophique des boutades débitées chez Mme Pasta. Et, vraiment, à quoi bon? à quoi bon, quelque amusante qu'ait pu nous sembler parfois la brochure, à quoi bon cette bravade de mauvais goût? à quoi

bon ces allures mystérieuses et provocantes, mesquin procédé de succès? Si grand qu'eût été le scandale, qu'ajoutait-il au renom d'un académicien déjà célèbre?

Il y a cinquante ans, un savant, Lalande, se désolait de son obscurité : il ne lui manquait pour être illustre que la notoriété ; il ne craignit pas de la conquérir à la façon d'Empédocle ou plutôt d'Érostrate ; tout en croyant sincèrement à la Vierge et aux saints, il se fit le collaborateur de Sylvain Maréchal et publia *mystérieusement* le *Dictionnaire des athées.* Cette mauvaise compilation fit du bruit ; l'auteur, comme il est d'usage, se cacha mal ; le public s'enquit, fouilla et découvrit un grand astronome.

Mais l'ami de Beyle, à qui le public rend justice depuis longtemps, a tout à craindre du scandale. Les circonstances ne sont pas les mêmes ; le public qui a toujours vu en politique M. Mérimée catholique fervent, fervent au point de porter ses saintes passions dans les élections académiques, serait fort étonné en le reconnaissant païen. Il comprendrait que ce n'est pas seulement en dépit de ses convictions littéraires que l'auteur d'*H. B.* a renié Alfred de Musset pour le panégyriste des singulières vertus de *sainte Élisabeth de Hongrie.* Il pourrait dire alors comme nous, plus sévèrement que nous peut-être, que penser ainsi et agir de cette façon c'est pousser un peu loin le scepticisme absolu, le mépris raisonné des choses humaines, et, si peu que vaillent les jugements de la foule, l'impassibilité de l'auteur pourrait cette fois y être effleurée.

Maintenant, au point de vue littéraire, si ce n'est peut-être une ingénieuse théorie sur la peinture qui retrouvera sa place ailleurs, de cette fantaisie que restera-t-il? Sous ce rapport, l'auteur a peu de chose à revendiquer. Il a enregistré les bons mots de Beyle, voilà tout. Seulement, piqué d'honneur au souvenir des fines impiétés dont il raffole, paraît-il, et qu'il s'étudiait à classer, il a voulu, lui aussi, frapper un coup. Alors, sans l'excuse de la verve, de l'entrain, sans passion, même pour son idée, il a de sang-froid consciencieusement élaboré un paradoxe, un seul, mais effrayant, et il l'a jeté comme une profession de scepticisme

au début de son œuvre. Nous l'avons cité : « La religion, a-t-il dit, est une ordonnance de grande voirie pour les enterrements. » Voilà, certes, qui est terrible. En présence de cette audace titanesque, le diable se signerait.

Oui, cela est effroyable au premier abord, effroyable et téméraire ; mais, en regardant de près, on voit avec un certain dédain, au lieu de l'indomptable Titan, un écrivain qui, à défaut d'inspiration momentanément, obtient un effet littéraire au moyen d'un procédé mécanique très simple et très usé.

Ce procédé était fort en vogue au *Figaro* il y a vingt ans ; on en a abusé depuis ; il consiste tout simplement à affecter de prendre la forme extérieure des choses pour les choses elles-mêmes : les exemples sont trop connus et trop communs pour qu'il soit nécessaire d'en citer : ici la *manière* se trahit de toute évidence. Le chemin que nous indiquons par l'analyse, l'auteur l'a parcouru par la synthèse : c'est un blasphème composé comme une mosaïque.

Seulement, l'ami de Beyle a eu l'idée d'appliquer sérieusement à la religion ce qu'on avait toujours appliqué, à titre de plaisanterie, à des objets moins dignes de respect. Toute l'invention est là.

Je ne sais qui disait : « C'est pis qu'un crime, c'est une faute » ; et nous, en nous rappelant tout ce que l'auteur a écrit de charmant, de spirituel, d'original, nous serions disposé à dire, non pas seulement au sujet de ce détail misérable, mais en ce qui concerne l'œuvre tout entière : c'est pis qu'un blasphème, c'est de mauvais goût, c'est indigne de l'auteur.

Il y a quelques mois, lorsque cette brochure nous fut remise, nous ne voulions point en parler. Habitué à admirer l'écrivain, nous préférions laisser à d'autres le soin de dire comment il s'est trompé cette fois, et surtout de reproduire la malencontreuse révélation que renferme *H. B.* Nous avons cru que le nom de l'auteur à la fois, et l'artifice de la publication, et le caractère de l'œuvre obtiendraient sinon un succès de scandale, du moins un peu d'attention, un peu de bruit : nous comptions, sinon sur de spirituelles apolo-

gies, du moins sur de vertes semonces, sur de saintes colères.

Mais non, rien de tout cela : à peine un critique daigna-t-il donner en passant quelques coups de houssine, puis le silence absolu, l'oubli : c'est le dénoûment le plus triste, peut-être le plus juste ; mais l'origine d'*H. B.* mérite de grands égards : il est des devoirs à remplir, et la pauvre brochure sous sa couche de poussière semblait depuis longtemps nous le rappeler, nous répéter comme Elpénor à Ulysse, comme Beyle à son ami : *Mê m'aclauton, athapton*, etc. Nous avons écrit ces lignes pour suppléer à ce que le public ne fit point. « Ne me laisse pas sans être pleuré », dit le spectre. Nous avons dû verser quelques larmes, larmes indiscrètes peut-être, car, même à défaut de meilleures raisons, le livre n'ayant pas fait tout le bruit que comportait le mystère de sa naissance, le secret ayant été contre toute attente assez scrupuleusement respecté, on peut croire que maintenant l'auteur désire garder l'anonyme ; mais dans la vie littéraire d'un écrivain de renom rien ne doit être négligé, ainsi le veut du reste la loi Tinguy : à chacun toutes ses œuvres.

Armand DE BARENTON.

Feuilleton de l'*Ordre*[1] du 9 avril 1851.

1. *L'Ordre*, journal quotidien, politique et littéraire, 3e année, n° 99, mercredi 9 avril 1851.

Sur les *Notes* publiées en tête de la *Correspondance* de Stendhal, on peut lire quelques réflexions acidulées de R. Colomb dans l'*Histoire des Œuvres de Stendhal* par Paupe (p. 172-180).

ERRATA

Page 45, ligne 1 : ... *colère,* lire : *colère* [1].

Page 71, ligne 25 : ... *longuement* [2], ..., lire : *longuement.*

Page 103, ligne 23 : ... *violets* *, lire : ... *violets* * [2].

Page 110, dernière ligne : ... *philosophe,* lire : *philosophe* [1].

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

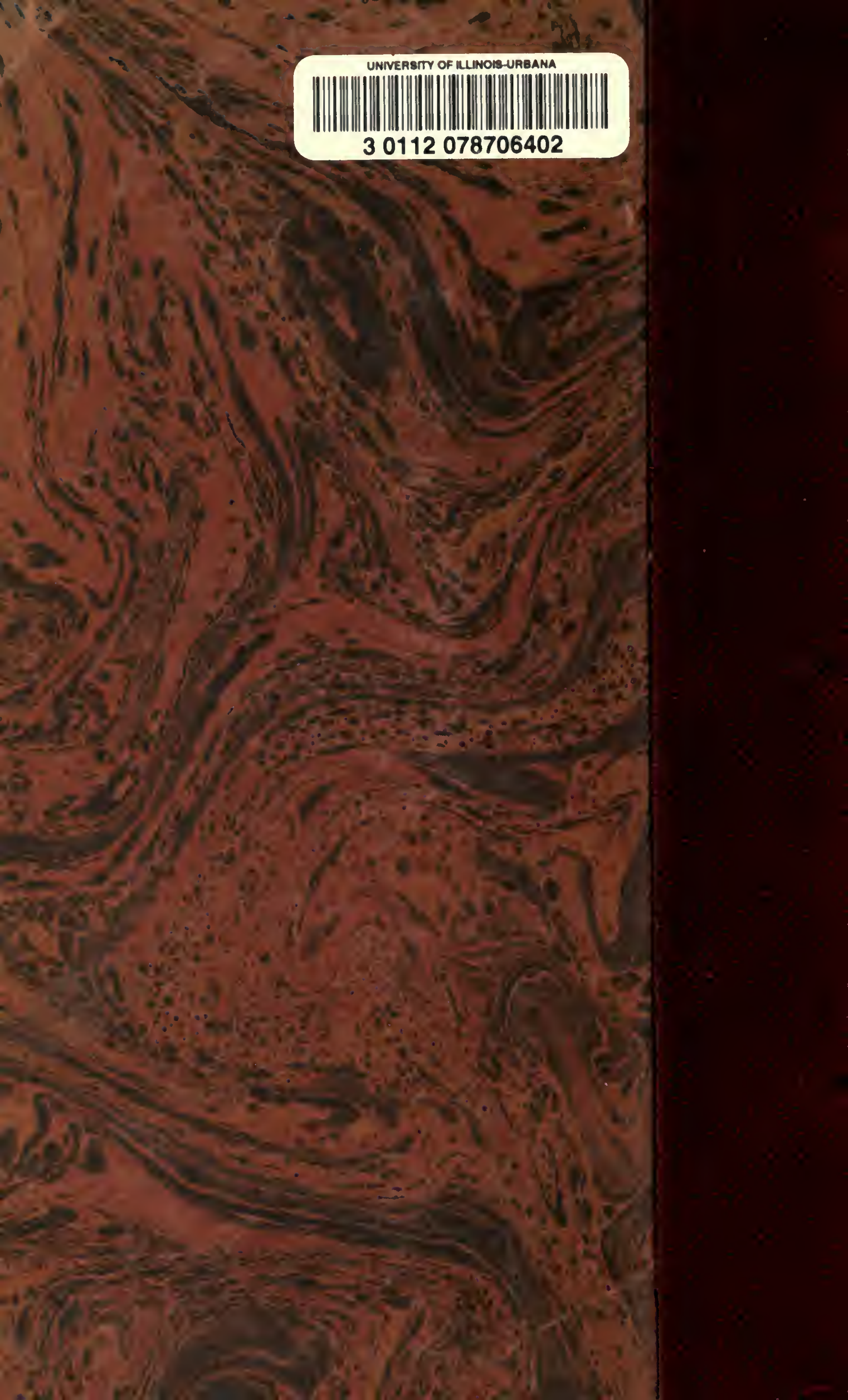
APPENDICES

IMPRIMERIE
DAUPELEY-GOUVERNEUR
A NOGENT-LE-ROTROU

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 078706402